

**AMEN BANK
GROUPE AMEN**
Société anonyme au capital social de 70.000.000 Dinars
Divisé en 7.000.000 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées
Siège social : Av.Mohamed V- 1002 Tunis – RC : B176041996
Tél. : 71 835 500 ; Fax : 71 833 517

DOCUMENT DE REFERENCE « AMEN BANK 2007 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 6 DEC. 2007 sous le n° 07.005- donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

RESPONSABLE DE L'INFORMATION :

Mr. Houssein MOUELHI
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
Tél. : 71 835 500
Fax : 71 830 517
E-MAIL : mouelhi.houssein@amenbank.com.tn

Intermédiaire en bourse chargé de l'opération

TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse
17 Rue de Jérusalem 1002 Tunis
Tel : 71 794 822 Fax : 71 795 641

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de Amen Bank , à l'avenue Mohamed V, 1002 Tunis, Tunisie Valeurs, 17 rue de Jérusalem 1002, Tunis, tous les intermédiaires en bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn .

Décembre 2007



Sommaire

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	5
Chapitre 1 – RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	7
1.1-RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :	7
1.2-ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :	7
1.3- RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES :	7
1.4- ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DU DOCUMENT DE REFERENCE:.....	10
1.5- RESPONSABLE DE L'INFORMATION :	11
Chapitre 2- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL	12
2.1- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT AMEN BANK :	12
2.1.1- Dénomination et siège social :	12
2.1.2- Forme juridique et législation particulière applicable :	12
2.1.3- Date de constitution et durée de vie :	12
2.1.4- Objet social :	12
2.1.5- Registre de commerce :	13
2.1.6- Exercice social :	13
2.1.7- Clauses statutaires particulières:	13
2.1.8- Nationalité :	16
2.1.9- Régime fiscal:	16
2.1.10- Matricule fiscal :	16
2.1.11- Capital social	16
2.1.12- Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la banque :	16
2.1.13- Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM :	16
2.2 – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL :	17
2.3- TABLEAU D'EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL :	17
2.4- REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 Août 2007 :	18
2.5- DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE AMEN BANK AU 31 décembre 2006 :	19
2.5.1- Présentation générale du groupe AMEN BANK au 31/12/2006:	26
2.5.2- Relations d'Amen Bank avec les sociétés du groupe au 31/12/2006 :	33
2.5.3- Relations commerciales entre AMEN BANK et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2006:	35
2.6- RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES au 31/12/2006 :	37
2.6.1- Informations sur les engagements :	37
2.6.2- Transfert de ressources :	38
2.6.3- Relations commerciales :	38
2.7 DIVIDENDES :	39
2.8 MARCHE DES TITRES :	39
Chapitre 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE	40
3.1- PRESENTATION SOMMAIRE DE LA BANQUE :	40
3.2- ORGANISATION DE LA BANQUE.....	40
3.2.1- Gouvernance :	40
3.2.2 - Le Contrôle interne :	43
3.2.3 - Le Système d'Information :	44
3.2.4 - Politique Sociale :	45
3.2.5 Réseau :	48
3.2.6- Organigramme de la banque au 31 décembre 2006.....	49
3.3- ACTIVITE ET PERFORMANCE DE LA BANQUE AU 31 DECEMBRE 2006 :	50
3.3.1- Les Ressources :	50
3.3.2- Les Emplois :	51

3.3.3 – Les Résultats d’Exploitation :	55
3.4- ACTIVITE ET PERFORMANCE DE LA BANQUE AU 30 JUIN 2007 :	58
3.4.1- Les ressources.....	58
3.4.2. Les emplois.....	59
3.4.3- Les résultats d’exploitation :	62
3.4.4- Indicateurs trimestriels au 30 juin 2007 :	65
3.5- Indicateurs trimestriels au 30 septembre 2007 :	65
3.6 – MATRICE SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques) :	68
3.7 – FACTEURS DE RISQUES ET NATURE SPECULATIVE DE L’ACTIVITE DE LA BANQUE :	68
3.8 – DEPENDANCE DE L’EMETTEUR :	69
3.8- LITIGE OU ARBITRAGE :	70
3.9- POLITIQUE D’INVESTISSEMENT DE LA BANQUE :	70
Chapitre 4 - PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTAT	72
4.1- LA SITUATION DES IMMOBILISATIONS ET DU PORTEFEUILLE TITRES D’INVESTISSEMENT AU 31/12/2006 :	72
4.1.1- Situation des Immobilisations au 31/12/2006:.....	72
4.1.2- Situation du Portefeuille titres au 31/12/2006 :	77
4.2- SITUATION DES IMMOBILISATIONS ET DU PORTEFEUILLE DES TITRES D’INVESTISSEMENT AU 30/06/2007.....	78
4.2.1 – Situation des Immobilisations au 30/06/2007:.....	78
4.2.2- Situation du Portefeuille Titres au 30/06/2007:.....	79
4.3- RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE:.....	80
4.3.1- Etats financiers comparés au 31/12/2006:.....	81
4.3.2- Tableau des mouvements des capitaux propres :.....	121
4.3.3- Tableau de répartition des bénéficiaires des deux derniers exercices.....	122
4.3.4- Evolution des dividendes :.....	122
4.3.5- Evolution du produit net bancaire et du résultat d’exploitation.....	122
4.3.6- Evolution du résultat net :.....	122
4.3.7 -Evolution de la marge brute d’autofinancement :.....	123
4.3.8 - Emprunts obligataires garantis par AMEN BANK.....	123
4.3.9 - Emprunts obligataires émis par AB :.....	123
4.3.10-Principaux indicateurs et ratios.....	123
4.4- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES COMPARES AU 31 /12/2006:.....	126
4.5 - ETATS FINANCIERS COMPARES AU 30/06/ 2007.....	158
4.6 - INDICATEURS BOURSIERS :.....	182
4.7 - EVOLUTION DU COURS DE L’ACTION :.....	182
Chapitre-5: ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES	183
5.1- CONSEIL D’ADMINISTRATION :.....	183
5.1.1- Membres du conseil d’administration ;.....	183
5.1.2- Fonction des membres des organes d’administration et de direction dans la Banque :.....	183
5.1.3- Principales activités exercées en dehors de la Banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d’administration et de direction :.....	183
5.1.4- Mandats d’administrateurs les plus significatifs dans d’autres sociétés :.....	184
5.1.5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d’administration dans la société qu’ils représentent :.....	184
5.2- INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE AU 31/12/2006 :.....	184
5.2.1 - Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d’administration et de direction au titre de l’exercice 2006 :.....	184
5.2.2- Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d’administration et de direction au 31/12/2006 :.....	185
5.3- CONTROLE :.....	185
5.4-NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D’ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU’AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D’ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL :.....	186

Chapitre-6 : PERSPECTIVES D'AVENIR	187
6.1. EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATION STRATEGIQUE	187
6.1.1. Evolution récente.....	187
6.1.2- Stratégie de développement :	189
6.2. LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....	191
6.2.1. Les hypothèses de prévisions retenues	191
6.3 - LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS :	200
6.4. INDICATEURS ET RATIOS :	203
6.4.1. Principaux indicateurs.....	203
6.4.2. Principaux ratios	204

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

Parmi les quatorze banques commerciales tunisiennes, **AMEN BANK** se distingue par sa longue histoire qui remonte à plus d'un siècle. En effet, c'est au XIX^{ème} siècle qu'il faut remonter, plus précisément à 1880, année de création de la Société Centrale de Banque, un établissement français qui s'est installé en Tunisie sous la dénomination de "Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie" (CFAT). Le siège du CFAT était à Alger et l'implantation d'une succursale à Tunis entrainait dans le cadre d'un vaste mouvement d'installation d'établissements de crédit métropolitains.

L'année 1967 allait témoigner de la transformation de la dite succursale en une véritable banque par la naissance du "Crédit Foncier et Commercial de Tunisie" (le CFCT). L'année 1971 marque, pour sa part, un tournant décisif dans l'histoire de la banque. Cette année là, une jeune institution financière, la Banque Générale d'Investissement "BGI SA" créée en 1971 par MM. Brahim, Béchir et Rachid Ben Yedder, et devenue ultérieurement la "PGI holding", prend le contrôle du CFCT. Un nouveau Conseil d'Administration est élu qui nomme le Président de la PGI, Mr Rachid Ben Yedder, Président Directeur Général du CFCT.

Au cours de l'année 1994, l'action CFCT est introduite en bourse. En Janvier 1995, le CFCT change de nom et prend la dénomination AMEN BANK.

AMEN BANK fait partie du groupe AMEN constitué, actuellement, de 38 sociétés opérant dans plusieurs secteurs de l'économie tunisienne (banque, assurance, leasing, Sicar, gestion de titres, santé, tourisme...). A la tête de ce groupe se trouve la société holding PGI (société de Participation de Gestion et d'Investissement) dont les principaux actionnaires sont les membres de la famille BEN YEDDER.

Mais AMEN BANK est elle-même à la tête d'un groupe constitué de 19 sociétés du groupe AMEN opérant essentiellement dans le domaine des finances et ayant réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 189 MDT en 2006.

En 2006, AMEN BANK a collecté 2 198 MDT de Ressources (Dépôts, ressources spéciales et emprunts et Billets de trésorerie souscrits par la clientèle) en augmentation de 10% par rapport à 2005. Ses dépôts de la clientèle représentent 8,8% de part de marché. Les ressources spéciales ont atteint un volume de 192 MDT enregistrant un taux de progression de 9,2 % par rapport à 2005.

Les crédits à la clientèle ont totalisé 1 771,5 MDT à fin décembre 2006, représentant 8,4% de part de marché, et affichant une progression de 8,8% tandis que le portefeuille titres a réalisé une augmentation de 27,4% pour se situer à 333,8 MDT au 31 décembre 2006.

Ces évolutions ont permis à la banque de réaliser un chiffre d'affaires de 190,7 MDT contre 170,4 MDT en 2005. Le produit net bancaire s'est situé à 98,5 MDT au 31 décembre 2006 en progression de 6,6 % et le bénéfice de l'exercice 2006 a été de 19,9 MDT. AMEN BANK a résorbé toute insuffisance de provisions et affiche un ratio de solvabilité de 10,8% en 2006 et un ratio de liquidité de 104,6% contre des ratios réglementaires respectivement de 8 % et de 100 %.

Par ailleurs, l'objectif d'AMEN BANK, au delà de la couverture convenable des créances classées, est d'arriver à améliorer sensiblement le taux de couverture de ces créances par des provisions et ce, indépendamment des garanties constituées. C'est ainsi que le taux de couverture des créances classées par des provisions et agios réservés qui était de 24% à fin 2004 s'est élevé à 19.26% à fin 2006, tel qu'illustré par le tableau suivant :

(En mDT)

Nature	2006	2005	2004	Variation	
				2006/2005	2005/2004
Créances clientèle (classe 0,1)	1 849 300	1 618 500	1 517 800	14.26%	6.63%
Créances classées (classe 2, 3,4) (a)	441 000	518 000	480 600	-14.86%	7.78%
Total créances (Bilan et hors bilan) (b)	2 290 300	2 136 500	1 998 400	7.20%	6.91%
Agios réservés	80 800	92 700	78 000	-12.84%	18.85%
Provisions affectées sur créances	101 700*	146 000	131 700	-30.34%	10.86%
Total Provisions et agios réservés (c)	182 500	238 700	209 700	-23.54%	13.83%
Taux de couverture de l'ensemble des créances(c/b)	7.97%	11.17%	10.49%	-28.68%	6.47%
Taux de couvertures des créances classées(c/a)	41.38%	46.08%	43.63%	-10.19%	5.61%
Taux des créances classées (a/b)	19.26%	24.25%	24.05%	-20.58%	0.82%

* Au niveau du rapport des commissaires aux comptes destiné à la BCT pour l'exercice 2006, les provisions requises sur créances sont évaluées à 102.7MDT tandis que les provisions constituées s'élèvent à 103MDT d'où un excédent de provisions (non affectées aux comptes clients) de 0,3MDT. Par ailleurs, les provisions requises sur créances telles que déterminées par les commissaires aux comptes comportent 1MDT intitulées autres provisions qui sont non rattachées aux clients. Ainsi, il ressort un montant de 1,3MDT (1MDT+0,3MDT) de provisions non affectées aux comptes clients et un montant de 101,7MDT (103-1,3MDT) de provisions affectées aux créances sur clientèle.

Pour les années à venir, le développement d'AMEN BANK passera par la parfaite maîtrise de la technologie. AMEN BANK a entamé la modernisation de son système d'information, axé sur une vision globale orientée client et articulé autour de modules adaptés aux métiers de la banque.

AMEN BANK ambitionne également de se déployer en dehors de la Tunisie, au Maghreb, en Afrique et en Europe, pour accompagner sa clientèle et être présente sur des marchés à fort potentiel et à forte valeur ajoutée.

Ainsi, en janvier 2006, la Société Maghreb Leasing Algérie a été créée. Amen Bank détient 25 % de son capital, Tunisie Leasing 36 %, FMO institution financière néerlandaise de développement très active en Afrique 20 %, PROPARGO filiale de l'Agence Française de Développement 10 %, MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND un fonds de développement géré par TUNINVEST FINANCE GROUP 5% et CFAO une société du groupe PPR (Pinault Printemps Redoute) cotée à la bourse de Paris 4%.

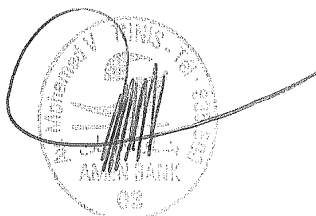
La société MLA a été créée par des fonds propres de 1 Milliard de Dinars Algériens (18,6 Millions de dinars Tunisiens libérés de 3/4) et des quasi-fonds propres de 10 Millions d'Euros (16 Millions de dinars Tunisiens) mis à sa disposition par la B.E.I.

La société est opérationnelle depuis Mai 2006. Elle a enregistré un volume d'approbations de 25MDT dont 11.2MDT ont été mis en forces au 31/12/2006.

**Chapitre 1 – RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU
CONTROLE DES COMPTES**

1.1-RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

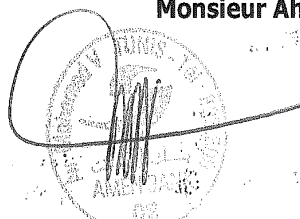
Monsieur Ahmed EL KARM
Directeur général et Vice-président du conseil d'Administration de AMEN BANK



1.2-ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Le Vice-président et Directeur Général de AMEN BANK
Monsieur Ahmed EL KARM



1.3- RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES :

Etats financiers individuels de AMEN BANK- Exercice 2004 :

Mr. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,
Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie.
Cité Mont Plaisir Rue J.J.Rousseau - Immeuble Babel- bloc C 1002 Tunis

Etats financiers individuels de AMEN BANK- Exercice 2005 :

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr.Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI- 10 Rue de Jérusalem- 1002 Tunis Belvédère.

Etats financiers individuels de AMEN BANK- Exercice 2006 :

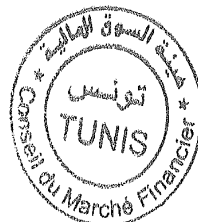
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr.Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI- 10 Rue de Jérusalem- 1002 Tunis Belvédère.

Société les commissaires aux comptes associés MTBF

Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr.Ahmed BELAIFA- Passage du Lac VAN- 1053- LES BERGES DU LAC.

Etats financiers consolidés de AMEN BANK- Exercice 2005 :

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr.Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI- 10 Rue de Jérusalem- 1002 Tunis Belvédère.



Etats financiers consolidés de AMEN BANK- Exercice 2006 :

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr.Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI- 10 Rue de Jérusalem- 1002 Tunis Belvédère.

Société les commissaires aux comptes associés MTBF

Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr.Ahmed BELAIFA- Passage du Lac VAN- 1053- LES BERGES DU LAC.

Etats financiers intermédiaires de AMEN BANK au 30 juin 2007 :

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr.Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI- 10 Rue de Jérusalem- 1002 Tunis Belvédère.

Société les commissaires aux comptes associés MTBF

Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr.Ahmed BELAIFA- Passage du Lac VAN- 1053- LES BERGES DU LAC.

Extraits des opinions des commissaires aux comptes :

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par Mr. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés avec la réserve suivante :

« Il est à signaler que la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 1999 à 2002. Le résultat définitif du contrôle n'étant pas connu à la date de notre rapport, une provision pour risque de 2.970 mDT a été constituée. ».

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2005.

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société FMBZ. KPMG Tunisie représentée par Mr. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par les sociétés FMBZ. KPMG Tunisie représentée par Mr. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et MTBF membre de PRICE WATERHOUSE COOPERS représentée par Mr. Ahmed BELAIFA, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés en émettant les réserves suivantes :

- Certains comptes d'actifs et de passifs ainsi que certains comptes d'engagements hors bilan tels que mentionnés aux notes (3-3), (3-7), (4-3), (4-5) et (6-3) comportent des soldes non justifiés, pour lesquels la Banque a entamé un travail de justification. Ces travaux étant en cours, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

- Les engagements de financements au titre des opérations de crédits autres que ceux relatifs aux cartes revolving, ainsi que les sûretés réelles et personnelles reçues de la clientèle n'ont pas fait l'objet de comptabilisation et de présentation parmi les engagements hors bilan.

Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2005.

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société FMBZ. KPMG Tunisie représentée par Mr. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés avec la réserve suivante :

« Pour les sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation, il y a lieu de signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base d'états financiers non certifiés et ce pour les sociétés LE RECOUVREMENT, AMEN LEASE et AMEN SOFT. »

Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2006.

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par les sociétés FMBZ. KPMG Tunisie représentée par Mr. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et MTBF membre de PRICE WATERHOUSE COOPERS représentée par Mr. Ahmed BELAIFA, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés en émettant les réserves suivantes :

« (i) Nous n'avons pas eu accès aux dossiers d'audit et autres documents de travail des auditeurs des sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation autres que ceux de la société mère, Sicar Amen et Amen Lease. De ce fait, nos travaux d'audit se sont basés sur les rapports des commissaires aux comptes à l'exception de la société Amen Soft, dont le rapport n'était pas disponible. Il convient de noter aussi que les liasses de consolidation servant de base pour la préparation des états financiers consolidés ne sont pas actuellement auditées par les commissaires aux comptes de ces sociétés. Cette situation ne permet pas de s'assurer que tous les retraitements et les éliminations nécessaires au titre du bilan, de l'état de résultat ainsi que de l'état de flux de trésorerie ont été identifiés et effectués.

(ii) Ainsi qu'il en est fait mention aux notes (3-3), (3-7), (4-3), (4-5) et (6-3) aux états financiers de la société mère Amen Bank, certains comptes d'actifs et de passifs ainsi que certains comptes d'engagements hors bilan comportent des soldes non justifiés, pour lesquels la Banque a entamé un travail de justification. Ces travaux étant en cours, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers consolidés ne peut pas être cerné.

(iii) Les engagements de financements de la société mère Amen Bank au titre des opérations de crédits autres que ceux relatifs aux cartes revolving, ainsi que les sûretés réelles et personnelles reçues de la clientèle n'ont pas fait l'objet de comptabilisation et de présentation parmi les engagements hors bilan ;

(iv) Amen Bank a signé une lettre de confort au profit des créanciers d'Amen Lease qui présente une situation nette négative à fin 2006 de 8 054 mdt et dont la continuité d'exploitation n'est pas assurée. Toutefois, n'étant pas quantifiable, l'impact éventuel de cette situation sur la situation nette du groupe n'a pas été répercuté.

(v) Les états financiers consolidés n'ont pas été corrigés de l'impact des autres réserves relevées par les commissaires aux comptes des autres sociétés du groupe. »

Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2007.

Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2007 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un examen limité effectué par les sociétés FMBZ. KPMG Tunisie représentée par Mr. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et MTBF membre de PRICE WATERHOUSE COOPERS représentée par Mr. Ahmed BELAIFA, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les observations suivantes ont été formulées par les commissaires aux comptes :

« -N'ayant pas été en mesure d'examiner le détail de la classification et d'évaluer la qualité des créances de la clientèle au 30 juin 2007, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'adéquation des provisions constatées et sur leur affectation par relation ni sur les agios réservés constatés à la même date.

- Ainsi qu'il en est fait mention aux notes (3-3), (3-7), (4-3), (4-5) et (6-1) aux états financiers, certains comptes d'actifs et de passifs ainsi que certains comptes d'engagements hors bilan comportent des soldes non justifiés, pour lesquels la Banque a entamé un travail de justification. Ces travaux étant en cours, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

- Les engagements de financements au titre des opérations de crédits autres que ceux relatifs aux cartes revolving, ainsi que les sûretés réelles et personnelles reçues de la clientèle et les garanties reçues de l'Etat n'ont pas fait l'objet de comptabilisation et de présentation parmi les engagements hors bilan.

Sur la base de notre examen limité, sous réserve de l'incidence des ajustements qui auraient pu, le cas échéant, se révéler nécessaires si nous avions été en mesure d'examiner le détail de la classification et d'évaluation des actifs au 30 juin 2007 et à l'exception des questions évoquées aux paragraphes précédents, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière d'Amen Bank au 30 juin 2007 ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, les commissaires aux comptes ont attiré l'attention sur les faits suivants :

- Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2007, ont été arrêtés compte tenu d'une charge d'impôt calculée en tenant compte d'un projet de réinvestissement exonéré de 6.069 mDT ;

- Amen Bank a signé une lettre de confort au profit des créanciers d'Amen Lease qui présente une situation nette négative à fin 2006 de 8 054 mDT et dont la continuité d'exploitation n'est pas assurée. Toutefois, n'étant pas quantifiable, l'impact éventuel de cette situation sur la situation nette d'Amen Bank n'a pas été répercuté ».

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent Document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées.

FMBZ. KPMG-Tunisie
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DU LAC
LAC II TUNIS
B.P. N° 317. PUBLIC POSTE - LES BERGES DU LAC
RUE LAC ECHHEL - 1053 TUNIS
M.F. : 810663 TIA/M/000
R.C. : B148992002

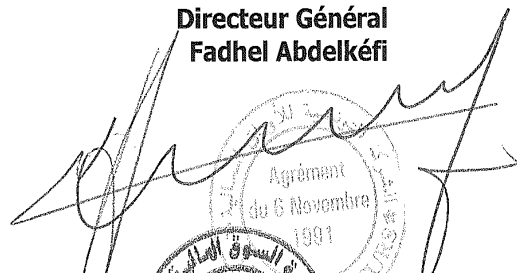
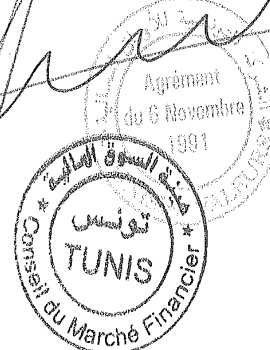
MTBF
Ahmed BELAIFA.

Les Commissaires aux comptes associés
MTBF
Membre de
PRICEWATERHOUSECOOPERS
Passage du Lac Van
1053 - Les Berges du Lac - TUNIS
Tél: 216 71 862 156 - 71 963 900
Fax: 216 71 861 789

1.4- ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DU DOCUMENT DE REFERENCE:

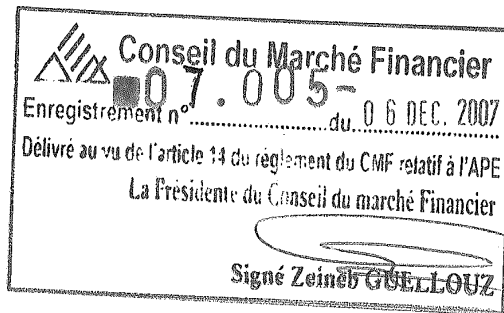
Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence.

Tunisie Valeurs
Directeur Général
Fadhel Abdelkéfi

1.5- RESPONSABLE DE L'INFORMATION :

Mr. Houssein MOUELHI
Directeur Général Adjoint
Tél. : 71 835 500 - Poste : 5351
Fax : 71 830 517
E-mail : mouelhi.houssein@amenbank.com.tn



Chapitre 2- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL

2.1- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT AMEN BANK :

2.1.1- Dénomination et siège social :

Dénomination sociale	: AMEN BANK.
Siège social	: Avenue Mohamed V-1002 Tunis.
Tél.	: 71.835 500.
Fax	: 71.833 517.
Télex	: 18801/18800
SWIFT	: CFCTTNTXXX
Internet Banking	: amennet.com.tn
Site web	: www.amenbank.com.tn .
E Mail	: amenbank@amenbank.com.tn.

2.1.2- Forme juridique et législation particulière applicable :

AMEN BANK est une société anonyme régie par les textes législatifs et réglementaires en vigueur et notamment la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

2.1.3- Date de constitution et durée de vie :

AMEN BANK a été constituée le 18 juillet 1967.

La durée de vie de la société est de 99 ans.

2.1.4- Objet social :

Article 2 des statuts :

La Société a pour objet de faire, en tous pays et dans les conditions autorisées par la législation en vigueur tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation toutes opérations de banque, d'escompte, de crédit, de commission, de change ou de bourse, toutes souscriptions et commissions, comme tous achats, ventes, changes et placements de fonds d'Etat, d'actions, d'obligations et autres valeurs quelconques ; tous recouvrements de toutes créances pour le compte de tiers et généralement sans exception, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à la profession de banquier.

Elle peut notamment, sans que l'énumération, ci-après seulement énonciative, puisse être en quoi que ce soit limitative :

1 – Recevoir tous dépôts de fonds en compte courant ou autrement, avec ou sans intérêts, remboursables à vue, sous préavis ou à terme ;

2 – Réaliser tous prêts et opérations de crédit ou d'avances, avec ou sans garantie, l'achat, la vente, l'escompte, le réescompte, l'encaissement, le nantissement de tous engagements ou créances, effets de commerce, chèques, warrants, effets publics, bons du trésor et comme conséquence des dites opérations l'achat, la vente, le nantissement de toutes marchandises ainsi que la commission et le courtage les concernant.

3 – Prêter sur hypothèques, à moyen ou long terme, soit seule, soit en participation avec tous autres établissements, s'il y a lieu sous sa propre garantie, aux propriétaires d'immeubles, les dits prêts amortissables ou non amortissables et réalisables par obligations simples ou sous forme d'ouvertures de crédit ;

4 – Acquérir ou de faire acquérir par voie de cession ou autrement et de rembourser avec ou sans subrogation des créances privilégiées ou hypothécaires et des créances sur personnes et établissements publics ;

5 – Recevoir tous dépôts de titres, monnaies, valeurs et objets quelconques sans que la responsabilité du dépôt puisse s'étendre au cas de force majeure ou de vice propre, louer tous coffres et compartiments de coffres ;

6 – Effectuer toutes opérations sur valeurs mobilières, spécialement l'achat, la souscription, la vente, le nantissement, le report de tous titres ainsi que toutes émissions de titres, tous services financiers, services de coupons, services de transferts, ordres de bourse ;

7 - Réaliser toutes opérations de change, achats, ventes, emprunts, prêts, nantissements, reports de monnaies ou de devises étrangères ainsi que de métaux précieux ;

8 – Donner toutes acceptations, cautions, avals et garanties quelconques ;

9 – Contracter et négocier tous emprunts publics ou privés, participer à ces emprunts ainsi qu'à toutes souscriptions ;

10 – Effectuer tous paiements, ainsi que tous recouvrements de toutes sommes et valeurs par tous moyens amiables, administratifs et judiciaires ;

11 – Passer avec tous paiements et tous établissements et collectivités publics ou privés, toutes conventions et accords, les exécuter ;

12 – Acquérir, par quelque mode que se soit, tous immeubles bâtis ou non bâtis, situés en tous pays, les mettre en valeur, notamment par l'édification ou la transformation de constructions pour toutes destinations et par tous travaux de viabilité et autres, les administrer et les exploiter par bail, location ou autrement, les aliéner en tout ou en partie par voie de vente, d'échange, apport en société ou autrement ;

13 – Constituer toutes sociétés, même étrangères ou participer à leur constitution, s'intéresser par voie d'apports, fusions, scissions, participations, prêts, ouvertures de crédits, souscriptions ou achats d'actions, de titres ou droits sociaux dans toutes sociétés ou associations, créées ou à créer.

Et généralement, faire sans exception toutes opérations financières, commerciales, industrielles mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à la profession de banquier.

2.1.5- Registre de commerce :

B 176041996

2.1.6- Exercice social :

du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

2.1.7- Clauses statutaires particulières:

Répartition statutaire des bénéfices:

Article 44 : Affectation de résultat :

- Les produits nets de la banque, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques, constituent les bénéfices nets majorés ou minorés des résultats reportés, et ce, après déclaration de ce qui suit :

- Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les réserves statutaires.

Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur la proposition du Conseil d'Administration, a le droit de prélever toutes sommes qu'elle juge convenable, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour être versées à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant. Le solde appartient aux actionnaires.

Article 45 : Modalités de distribution des dividendes :

L'époque, le mode et le lieu de paiement des dividendes sont fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire, à défaut, par le Conseil d'Administration, qui ne peut dans tous les cas dépasser le délai de trois (03) mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

Les dividendes de toute action nominative sont valablement payés au porteur du titre.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits

Assemblées Générales :

Article 31 :

1 – Les actionnaires se réunissent en Assemblées Générales Ordinaires, Extraordinaires ou à caractère constitutif.

Les Assemblées Générales sont qualifiées :

- D'Assemblées Extraordinaires lorsqu'elles sont appelées à décider ou à autoriser toute augmentation de capital ou à délibérer sur toutes les modifications statutaires, y compris celles touchant à la forme ou à l'objet de la société ;
- D'Assemblées à caractère constitutif lorsqu'elles sont appelées à vérifier des apports en nature ou des avantages particuliers ;
- Et d'Assemblées Ordinaires dans tous les autres cas.

2 – L'Assemblée Générale Ordinaire est réunie chaque année, dans les six premiers mois suivant la clôture de l'exercice social, sur la convocation du Conseil d'Administration, et en cas de nécessité, elle sera convoquée par les personnes agissant conformément aux dispositions légales en vigueur.

3 – L'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée par le Conseil d'Administration lorsqu'il en reconnaît l'utilité.

4 – L'Assemblée à caractère constitutif est convoquée par le Conseil d'Administration lorsqu'il doit être procédé à la vérification d'apports en nature ou d'avantages particuliers.

Article 32 : Règlement des assemblées générales :

1- Les Assemblées Générales réunies sur première convocation ne peuvent, quelle que soit leur nature, se tenir avant le seizième jour suivant celui de la publication de l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur deuxième convocation ne peuvent être tenues que dès le seizième jour suivant la date prévue pour la tenue de la première Assemblée Générale Ordinaire.

Les convocations sont faites par un avis inséré dans le Journal Officiel de la République Tunisienne et deux quotidiens dont l'un est en langue arabe.

Les actionnaires qui en ont fait la demande sont d'autre part convoqués à leurs frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée. La deuxième convocation

d'Assemblée Générale, autres que les Assemblées Ordinaires sont faites en outre dans les formes prescrites par la loi.

Si l'Assemblée est tenue sur deuxième convocation, l'avis de convocation reproduit l'ordre du jour et le résultat de chacune des Assemblées précédentes.

2- Les avis de convocation mentionnent l'ordre du jour de l'Assemblée et les jour, heure et lieu de la réunion. Si l'Assemblée est tenue sur deuxième convocation, l'avis reproduit l'ordre du jour et le résultat de l'Assemblée précédente.

3- Les assemblées sont réunies soit au siège social, ou tout autre endroit désigné par le Conseil d'Administration.

4- L'ordre du jour est arrêté par le conseil d'Administration si la convocation est faite par lui, par les commissaires ou par d'autres personnes prévues par la réglementation en vigueur. Il ne peut être mis en délibération que les propositions figurant à l'ordre du jour.

Droit de siéger à une assemblée :

Article 33 : Droit d'assister à l'Assemblée Générale :

Sous réserve des dispositions du premier alinéa de l'article 38 ci-après, tout actionnaire a droit d'assister aux Assemblées Générales sur simple justification de son identité, à condition que ses actions soient libérées des versements exigibles et aient été immatriculées à son nom cinq jours au moins avant la réunion.

1- Le conseil d'Administration peut toutefois, s'il le juge utile, remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles.

2- Les actionnaires peuvent se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Les pouvoirs, dont la forme est déterminée par le Conseil d'Administration doivent être déposés au siège social cinq jours au moins avant la réunion et pendant le délai fixé par le CA.

3- Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants des sociétés actionnaires ont accès aux Assemblées.

L'usufruitier représente valablement le nu-propiétaire.

4- Le Conseil d'Administration a la faculté, par voie de mesure générale, d'abréger les délais ci-dessus fixés.

Article 38 : Droit de siéger et de quorum de l'A.G.O :

1 – L'Assemblée Générale Ordinaire (annuelle ou convoquée extraordinairement) se compose des propriétaire de dix actions ou plus libérées de versements exigibles.

Toutefois, les propriétaires de moins de dix actions doivent, afin de pouvoir user de ce droit de réunion, déposer leurs pouvoirs au siège social cinq jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

2 – Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, ou l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée extraordinairement doit être composée d'actionnaires ou de représentants d'actionnaires possédant ou représentant le 1/3 au moins des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée est convoquée à nouveau, dans les formes et délais indiqués sous l'article 32 ci-dessus, et les délibérations sont valablement prises quel que soit le nombre des actions représentées, mais ne peuvent porter que sur les questions figurant à l'ordre du jour de la première réunion.

3 – Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou convoquée extraordinairement sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Article 40 : Quorum de l'A.G.E :

1 – Les Assemblées Générales autres que les Assemblées Générales Ordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Et, si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée réunie sur deuxième convocation, ne délibère valablement que si elle est composée d'actionnaires représentant le tiers au moins du capital social.

A défaut, il peut être procédé à une troisième convocation et ce dans un délai ne dépassant pas les deux mois à partir de la date de la convocation. L'Assemblée délibère valablement à la majorité des 2/3 des voix des actionnaires présents ou des représentants ayant droit au vote.

Dans toutes ces Assemblées, le quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires et notamment lorsqu'il s'agit d'Assemblées à caractère constitutif des actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipule les avantages particuliers soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

2 – Dans toutes les Assemblées Générales, autres que les Assemblées Ordinaires, qu'elles soient réunies sur première convocation ou sur une convocation subséquente, les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Droit de vote :

Article 35 : Droit de vote :

1 – Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

2 – Les votes sont exprimés, soit à main levée, soit par appel nominal.

Transmission des actions :

Article 13 : Cession des actions : La cession des actions s'opère librement conformément aux prescriptions légales en vigueur.

2.1.8- Nationalité :

Tunisienne.

2.1.9- Régime fiscal:

Droit commun.

2.1.10- Matricule fiscal :

000 M A 00221/M.

2.1.11- Capital social :

70. 000.000 dinars divisés en 7.000.000 actions de 10 dinars chacune entièrement libérées.

2.1.12- Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la banque :

Siège social de AMEN BANK ; Av.Mohamed V- 1002 Tunis.

2.1.13- Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CME, la BVMT et la STICODEVAM :

Mr.Houssein MOUELHI

Directeur Général adjoint

Tél. : 71 835 500 Poste : 53 51

Fax : 71 830 517

E-MAIL : mouelhi.houssein@amenbank.com.tn

2.2 – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL :

Capital Social	: 70.000.000 D.
Nombre d'actions	: 7.000.000.
Nominal	: 10D.
Forme des actions	: Nominative.
Catégorie	: Ordinaire.
Libération	: Intégrale.
Jouissance	: 1 ^{er} janvier 2006.

2.3- TABLEAU D'EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL :

(En Dinars)

Date de la décision et l'organe qui l'a décidée	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant	Nombre de Titres	Montant	Nombre de Titres
A.G.E du 18/07/1967	Capital initial			325 000	32 500
A.G.E du 28/11/1973	Aug.par émission en numéraire	375 000	37 500	700 000	70 000
A.G.E du 21/03/1975	Aug.par émission en numéraire	300 000	30 000	1 000 000	100 000
A.G.E du 19/08/1975	Aug.par émission en numéraire	400 000	40 000	1 400 000	140 000
A.G.E du 05/03/1976	Aug.par incorporation de réserves	350 000	35 000	1 750 000	175 000
	Aug.par émission en numéraire	400 000	40 000	2 150 000	215 000
A.G.E du 09/07/1979	Aug.par incorporation de réserves	1 075 000	107 500	3 225 000	322 500
	Aug.par émission en numéraire	1 000 000	100 000	4 225 000	422 500
A.G.E du 11/02/1981	Aug.par incorporation de réserves	845 000	84 500	5 070 000	507 000
A.G.E du 26/07/1984	Aug.par émission en numéraire	3 930 000	393 000	9 000 000	900 000
A.G.E du 02/12/1985	Aug.par émission en numéraire	1 000 000	100 000	10 000 000	1 000 000
	Aug.par incorporation de réserves	2 000 000	200 000	12 000 000	1 200 000
A.G.E du 22/06/1989	Aug.par émission en numéraire	5 000 000	500 000	17 000 000	1 700 000
	Aug.par incorporation des réserves *	3 000 000	300 000	20 000 000	2 000 000
A.G.E du 23/09/1993	Aug.par incorporation de réserves	2 500 000	250 000	22 500 000	2 250 000
	Aug.par émission en numéraire	7 500 000	750 000	30 000 000	3 000 000
A.G.E du 27/07/1995	Aug.par émission en numéraire	7 000 000	700 000	37 000 000	3 700 000
	Aug.par incorporation de réserves	3 000 000	300 000	40 000 000	4 000 000
A.G.E du 19/09/1997	Aug.par incorporation de réserves	3 000 000	300 000	43 000 000	4 300 000
C.A du 23/10/97**	Aug.par émission en numéraire	10 000 000	1 000 000	53 000 000	5 300 000
C.A du 28/10/99**	Aug.par émission en numéraire	6 000 000	600 000	59 000 000	5 900 000
	Aug.par incorporation de réserves	2 000 000	200 000	61 000 000	6 100 000
C.A du 15/02/2001**	Aug.par émission en numéraire	6 500 000	650 000	67 500 000	6 750 000
	Aug.par incorporation de réserves	2 500 000	250 000	70 000 000	7 000 000

*Opération réalisée en 1992

** En vertu des pouvoirs accordés par l'AGE du 19/09/1997 pour augmenter le capital de la banque de 40 à 70 MD.

2.4- REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 Août 2007 :

Le capital de AMEN BANK au 31 août 2007, est détenu à hauteur de 64,61% par le groupe AMEN, principalement à travers les sociétés COMAR, PGI Holding, PARENIN et la famille RACHID BEN YEDDER. Ci-après la situation du capital au 31/08/2007 :

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Montant en Dt	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et de droits de vote
1/ Participations Privées tunisiennes	502	69 708 740	6 970 874	99.59%
- Personnes Morales	47	46 731 280	4 673 128	66.76%
Ayant 3 % et plus	3	40 443 040	4 044 304	57.78%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3 %	4	4 105 800	410 580	5.87%
Public ayant au maximum 0,5 %	40	2 182 440	218 244	3.12%
- Personnes Physiques	455	22 977 460	2 297 746	32.83%
Ayant 3 % et plus	1	5 041 640	504 164	7.20%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3 %	13	11 161 600	1 116 160	15.95%
Public ayant au maximum 0,5 %	441	6 774 220	677 422	9.68%
2/ Participations Etrangères	17	291 260	29 126	0.42%
- Personnes Morales	3	174 980	17 498	0.25%
Ayant 3 % et plus	0	0	0	0.00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3 %	0	0	0	0.00%
Public ayant au maximum 0,5 %	3	174 980	17 498	0.25%
- Personnes Physiques	14	116 280	11 628	0.17%
Ayant 3 % et plus	0	0	0	0.00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3 %	0	0	0	0.00%
Public ayant au maximum 0,5 %	14	116 280	11 628	0.17%
TOTAL	519	70 000 000	7 000 000	100.00%

Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/08/2007 :

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et de droits de vote
STE " ASSURANCE COMAR "	1 996 598	19 965 980	28.52%
STE"PARTICIPATION GESTION ET INVEST"	1 435 372	14 353 720	20.51%
STE " PARENIN "	612 334	6 123 340	8.75%
TAMARZISTE BECHIR*	504 164	5 041 640	7.20%
Total	4 548 468	45 484 680	64.98%

*Le 10/10/2007, les titres Amen Bank détenus par Béchir Tamarziste ont été transférés à MENINX HOLDING

Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/08/2007 :

Nom ou raison sociale	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
Rachid BEN YEDDER(président)	174 610	1 746 100	2.49%
Ahmed EL KARM(Vice président)	1 787	17 870	0.026%
Béchir BEN YEDDER	94 888	948 880	1.36%
Mahmoud BABBOU	251	2510	0.00%
Société de Participation, de Gestion et d'Investissement PGI	1 435 372	14 353 720	20.51%
COMAR	1 996 598	19 965 980	28.52%
PARENIN	612 334	6123340	8.75%
Sté LE PNEU	42 947	429 470	0.61%
Ridha BEN GAIED	90 819	908 190	1.30%
Mongji LOUKIL	91 407	914070	1.31%
Néji M'HIRI	76	760	0.00%
Nébil BEN YEDDER	15 167	151 670	0.22%
Karim BEN YEDDER(DGA)	14 665	146650	0.21%
Houssein MOUELHI(DGA)	0	0	0.00%
TOTAL	4 570 921	45 709 210	65.295%

2.5- DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE AMEN BANK AU 31 décembre 2006 :

AMEN BANK est détenue à hauteur de 64.34% par le groupe AMEN principalement à travers : la société d'assurances COMAR (28,52%), la société de Participation, de Gestion et d'Investissement (P.G.I.Holding) (20,51%), PARENIN (8,75%), et les membres de la famille BEN YEDDER.

Le groupe AMEN est constitué actuellement de 38 sociétés intervenant dans plusieurs secteurs : la finance (22), l'agriculture (2), l'immobilier (2), le tourisme (3), l'informatique (2), la santé (2), les équipements mécaniques (2), et les services (3).

A la tête de ce groupe se trouve la société PGI Holding dont le capital de 12 millions de dinars est détenu par les membres de la famille BEN YEDDER.

En 2006, ce groupe emploie près de 3.000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de près de 600MDT.

AMEN BANK est, actuellement, à la tête d'un groupe composé de 19 sociétés du groupe AMEN. Elle rentre ainsi dans le périmètre de consolidation de la PGI Holding par la méthode de l'intégration globale. La PGI se prépare pour établir une situation consolidée.

Il est à préciser qu'il existe des liens directs et indirects entre les sociétés du groupe AMEN et AMEN BANK et que de part son activité de banque, celle-ci entretient des relations commerciales avec les sociétés de ce groupe.

Ci-après une description sommaire des sociétés du groupe AMEN par secteur d'activité :

SECTEUR FINANCIER :

Ø P.G.I Holding.

La société de participation, de gestion et d'investissement, PGI initialement dénommée la Banque Générale d'Investissement, a été créée en juin 1971.

Elle a pour objet la création d'entreprises, la participation au capital d'entreprises existantes ainsi que la participation directe ou indirecte à toutes opérations commerciales ou industrielles. La PGI est une société holding à la tête du groupe AMEN.

Son capital social actuel est de 12 millions de dinars détenu par les membres de la famille BEN YEDDER.

En 2006, son chiffre d'affaires a été de 4,8 MDT et son résultat net de 3,7 MDT

Ø SICOF.

La société Immobilière, Commerciale et Financière (SICOF) a été créée en 1948 et a pour objet essentiellement l'achat, la location, la mise en valeur et l'exploitation de toutes propriétés agricoles ou urbaines, ainsi que la participation directe ou indirecte à toutes opérations commerciales ou industrielles.

Son capital social actuel est de 4,4 MDT et est détenu à hauteur de 90,9% par la PGI Holding. Le reste du capital est détenu par les membres de la famille BEN YEDDER.

En 2006, son chiffre d'affaires a été de 2,9 MDT et son bénéfice a été de 2,6 MDT.

Ø AMEN BANK.

Créée en 1967, AMEN BANK est une société anonyme au capital social actuel de 70.000.000DT, détenu à hauteur de 64,34% par le groupe AMEN. L'objet social de la société est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction de AMEN BANK en bourse a eu lieu en 1994.

Ø AMEN INVEST.

AMEN INVEST, créée en 1993 est la filiale financière du groupe spécialisée dans l'intermédiation boursière et les métiers du titre. Sa gamme de services tourne autour de trois axes, à savoir :

- La gestion de l'épargne investie aussi bien pour les particuliers que pour les institutionnels,
- Les émissions de titres et les services connexes destinés aux sociétés émettrices,
- Le conseil et l'ingénierie financière.

Son capital social est de un million de dinars détenu à hauteur de 38,9% par COMAR, 29,4% par AMEN BANK et 30% par AMEN LEASE.

En 2006, son chiffre d'affaires a été de 1,2 MDT dégageant un bénéfice net de 484 mDT.

Ø AMEN PREMIERE SICAV.

AMEN PREMIERE SICAV est une société d'investissement à capital variable de type obligataire. Créée le 31 mars 1994, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres. Elle a pour gestionnaire AMEN INVEST et pour dépositaire AMEN BANK.

A fin décembre 2006, AMEN PREMIERE SICAV a un total d'actif net de 249 MDT et un résultat net de 11 MDT.

Ø AMEN TRESOR SICAV.

AMEN TRESOR SICAV est une société d'investissement à capital variable de type obligataire. Elle a été créée le 21 décembre 2005 avec un capital libéré de 1 million de dinars détenu principalement par AMEN INVEST à hauteur de 66,9% et AMEN PROJECT SICAF à hauteur de 30%. Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres. Elle a pour gestionnaire AMEN INVEST et pour dépositaire AMEN BANK.

Au 31 décembre 2006, AMEN TRESOR SICAV gère un total d'actifs de 11.340 MDT.

Ø TUNISIE VALEURS.

La société « Tunisie Valeurs » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- § Le placement des titres émis par les entreprises faisant appel public à l'épargne.
- § La négociation des valeurs mobilières et des produits financiers sur le marché pour le compte des tiers.

§ La gestion de portefeuille pour le compte des clients.

§ Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cession, acquisition d'entreprises, évaluation de projets et introduction des sociétés en bourse.

Le capital social actuel de « Tunisie Valeurs » s'élève à : 5 MDT, détenu à hauteur de 30% par TUNISIE LEASING.

En 2006, les principales activités de TUNISIE VALEURS (courtage, gestion d'actifs et conseil) ont généré un résultat net de 1,3 MDT et un chiffre d'affaires de 4,7 MDT.

Ø *COMAR.*

La Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances a été créée en 1969, par la transformation de l'ex-Compagnie Maghrébine d'Assurance Réunie en société de droit Tunisien. Elle a rejoint le Groupe Amen en 1973. Elle a pour objet les opérations d'assurances et de réassurances.

Son capital social actuel est de 20 MDT, détenu à hauteur de 49,48% par la SICOF, 27,69% par la PGI et 15,4% par AXA.

En 2006, son chiffre d'affaires a été de 93,9 MDT. Son bénéfice net a été de 15,4 MDT.

Ø *COMAR INVEST.*

La COMAR INVEST est une société d'investissement à capital fixe créée en 1995.

Son capital social actuel est de 3 MDT, détenu par la société COMAR à hauteur de 76,8% et PARENIN 10%.

En 2006, son chiffre d'affaires s'est élevé à 359 mDT et elle a dégagé un bénéfice de 402 mDT.

Ø *HAYETT.*

Créée en 1986, la compagnie d'assurance vie et de capitalisation HAYETT s'est imposée comme leader sur le marché de l'assurance vie en Tunisie.

En tant que filiale de la COMAR, HAYETT complète la gamme de produits offerts par sa société mère en proposant des garanties d'épargne et de protection.

Son capital social actuel est de 3 MDT, détenu à hauteur de 66,58% par la COMAR et 25% par AMEN BANK. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 11 MDT en 2006 et elle a dégagé un bénéfice net de 813 mDT.

Ø *AMEN LEASE.*

Société de leasing créée en 1993, AMEN LEASE finance tous les secteurs d'activité : tourisme, Industrie, Commerce et services, Bâtiment.... Son capital social actuel est de 10MDT détenu à hauteur de 29,73% par AMEN BANK, 28,14% par AMEN PROJECT SICAF et 11,62% par PARENIN.

L'année 2003 a été difficile pour le secteur du leasing et particulièrement pour AMEN LEASE. Une stratégie de restructuration et d'assainissement a été mise en place par les principaux actionnaires pour son assainissement en vue de son absorption par TUNISIE LEASING. AMEN LEASE a arrêté l'octroi des crédits et se concentre sur le recouvrement des créances courantes et contentieuses. Les actions AMEN LEASE ont été radiées de la cote de la BVMT, en septembre 2005 suite à une OPR lancée par le groupe Amen.

En 2006 son chiffre d'affaires a été de 34,3 MDT et son résultat négatif de 2,7 MDT.

Ø *TUNISIE LEASING :*

La société « Tunisie Leasing » a été créée en 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage », a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social actuel de Tunisie leasing s'élève à la somme de 28 millions de dinars, détenu à hauteur de 49,5% par le groupe AMEN, notamment, à travers AMEN BANK (28,02%) et COMAR (17,7%). Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

En 2006, son chiffre d'affaires a été de 140,5MDT dégageant un bénéfice de 4 MDT.

Ø MAGHREB LEASING ALGERIE.

La société Maghreb Leasing Algérie a été créée en janvier 2006. AMEN BANK détient 25 % de son capital en association avec TUNISIE LEASING (36%), FMO institution financière néerlandaise de développement (20%), PROPARCO (10%) MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND, un fonds de développement géré par Tuninvest Finance Groupe (5%) et CFAO, une société du groupe PPR (PINAULT, PRINTEMPS, REDOUTE) cotée à la bourse de Paris (4%).

La société MLA a été créée par des fonds propres de 1 Milliard de Dinars Algériens (18,6 Millions de dinars Tunisiens libérés de 3/4) et des quasi-fonds propres de 10 Millions d'Euros (16 Millions de dinars Tunisiens) mis à sa disposition par la B.E.I.

La société est opérationnelle depuis mai 2006. Pour son premier exercice, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 3,9 MDT et un résultat déficitaire de 752 mDT.

Ø AMEN PROJECT SICAF.

AMEN PROJECT, est une société d'investissement à capital fixe créée en octobre 1993.

Son capital social actuel est de 15 MDT détenu à hauteur de 39,47% par AMEN BANK et 37,66% par COMAR.

Son chiffre d'affaires a été de 1,1 MDT et son résultat net déficitaire de 1,1 MDT en 2006.

Ø TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR.

Tuninvest International SICAR est une société d'investissement à capital risque, créée en Mars 1998 à l'initiative du groupe Tuninvest Finance Groupe « TFG ».

Tuninvest International Sicar investit exclusivement au moyen de son capital dans des sociétés tunisiennes non cotées en bourse en fonds propres ou quasi fonds propres par l'acquisition d'actions, titres participatifs, obligations convertibles en actions. Tuninvest Sicar ne peut investir plus de 20% de son capital dans une seule entreprise

Son capital social actuel s'élève à 10 MDT détenu à raison de 30% par AMEN BANK et 25% par TUNISIE LEASING.

Au terme de l'exercice 2006, elle a réalisé un chiffre d'affaire de 1,2 MDT et un bénéfice de 0.862 MDT.

Ø TUNINVEST INNOVATION SICAR.

TUNINVEST INNOVATION SICAR est une société d'investissement à capital risque, créée en janvier 2002 par le groupe Tuninvest Finance Groupe (TFG). Tuninvest Innovation Sicar investi en fonds propres dans la souscription d'actions ou l'acquisition d'obligations convertibles dans des entreprises tunisiennes opérant dans les secteurs innovant liés à la technologie de l'information et des communications à savoir l'infrastructure télécoms, équipements hardware, développement et distribution de software, intégration et conseil en systèmes d'information ainsi que le domaine des sciences de vie.

Son capital social actuel est de 5,5 MDT détenu à concurrence de 27,27% par TUNISIE LEASING et à hauteur de 27,27% par AMEN BANK.

En 2006, son chiffre d'affaires a été de 192 mDT et son bénéfice de 83mDT

Ø TUNINVEST-SICAR.

Cette société a été constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital social actuel s'élève à 9,660 MDT, détenu à concurrence de 36,51% par TUNISIE LEASING. Les titres de TUNINVEST SICAR sont cotés en Bourse depuis 1999.

Son bénéfice a été de 707 mDT en 2006 et son chiffre d'affaires a été de 1 027 mDT.

Ø TUNISIE – SICAR.

Cette Société d'Investissement à Capital Risque a été constituée en 1997. Son capital social actuel s'élève à 3 MDT, détenu à hauteur de 44% par TUNISIE LEASING.

En 2006, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 575 mDT et un bénéfice net de 413 mDT.

Ø SICAR AMEN.

SICAR AMEN est une Société d'Investissement à Capital Risque créée en 1999. Son capital social au 31/12/2005 était de 30 millions de dinars, détenu à hauteur de 88,17% par AMEN BANK. Il a été réduit en 2006 à 7,5 MDT. Cette société a pour objet, la prise de participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers en vue de sa rétrocession. Le nombre de projets financés par SICAR AMEN s'élève à 23.

Ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2006, laissent apparaître un résultat net de 1,1 MDT pour un chiffre d'affaires de 1,4 MDT.

Ø SICAV AMEN.

SICAV AMEN est une société d'investissement à capital variable de type mixte. Créée en juin 1992, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres. Elle a pour gestionnaire AMEN INVEST et pour dépositaire AMEN BANK.

Son actif net s'est élevé à 100 MDT en 2006 et son résultat net s'est établi à 4,6MDt.

Ø TUNISIE FACTORING

La société « Tunisie Factoring » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Son capital social actuel s'élève à 4,4 MDT, détenu à hauteur de 54,54% par TUNISIE LEASING et 36,36% par EURO FACTOR.

Au 31 décembre 2006, son chiffre d'affaires a été de 5,8 MDT dégagant un bénéfice de 1,3 MDT.

Ø SOCIETE LE RECOUVREMENT

Constituée en Avril 2001 avec un capital de 300 mille dinars totalement libéré quasiment détenu par AMEN BANK, la Société Le Recouvrement a pour objet l'achat de créances pour son propre compte ainsi que le recouvrement des créances pour le compte des tiers.

L'entrée en exploitation effective de la société a été entamée en 2005 par l'engagement des premières actions de recouvrement et ce après avoir mis en place l'organisation et les procédures nécessaires. Son chiffre d'affaires a été de 11 mDT et son bénéfice de 27 mDT en 2006.

SECTEUR AGRICOLE :

Ø EL KHIR.

Cette société, créée en 1988, est une société de mise en valeur et de développement agricole, elle exploite 2.090 ha à El Mhammdia. Ses activités principales sont les grandes cultures irriguées, l'arboriculture fruitière intensive et l'élevage ovin.

Son capital social actuel est de 5,2 MDT détenu à hauteur de 30% par AMEN BANK, 27,21% par PARENIN et 22,75% par COMAR.

La société a dégagé une perte de 132 mDT pour un chiffre d'affaires de 2,2 MDT en 2006.

Ø KAWARIS.

Créée en 1993, KAWARIS est une société de mise en valeur et de développement agricole qui exploite 120 hectares à Béni-Khalled dans le Cap Bon. Elle gère le plus grand verger intensif d'agrumes en Tunisie avec l'introduction de nouvelles variétés. Son capital social actuel est de 3,3 MDT détenu à hauteur de 30% par AMEN BANK, 32,61% par PARENIN et 18,49% par COMAR.

En 2006, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 MDT et un bénéfice net de 475 mDT.

SECTEUR IMMOBILIER :

Ø EL IMRANE.

EL IMRANE est une société de promotion immobilière créée en 1984. Son capital social actuel s'élève à 7 MDT détenu par AMEN BANK à hauteur de 30% et par COMAR à hauteur de 46,23%.

A fin décembre 2006, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 228 mDT dégagant un bénéfice de 189 mDT.

Ø SIMT.

La Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe Tunisie Leasing.

Son capital social actuel s'élève à 4,1 MDT, détenu par Tunisie Leasing à hauteur de 69,04% et Tunisie Factoring à hauteur de 18,75%.

En 2006, elle a enregistré une perte de 207 mDT.

SECTEUR TOURISTIQUE :

Ø DAR ZARROUK.

La société DAR ZARROUK, gère un restaurant niché sur la colline de SIDI BOU SAID. Son capital social actuel est de 1,250 MDT détenu à hauteur de 75% par la société MAJESTIC HÔTEL.

Son chiffre d'affaires a été de 2 103 mDT et son résultat de 252 mDT en 2005.

Ø MAJESTIC HOTEL.

La société MAJESTIC HOTEL, gère l'hôtel MAJESTIC situé en plein centre ville de Tunis ainsi que l'hôtel de charme "DAR SAID" situé à SIDI BOU SAID.

L'hôtel MAJESTIC a été construit en 1910 et a été acquis par le groupe Amen en 1972. Il est classé en catégorie 3 étoiles et dispose de 100 chambres de dimension variable.

Actuellement, l'hôtel est en phase de rénovation et les travaux de consolidation des structures ont été entamés en 2005. Le volume d'investissement prévu est de 2 MDT.

L'hôtel DAR SAID dispose de 24 chambres toutes différentes et typiquement décorées.

Au terme de l'exercice 2006, son chiffre d'affaires a été de 316 mDT accusant un déficit de 236 mDT.

SECTEUR DE SANTE :

Ø CLINIQUE EL AMEN.

La société CLINIQUE EL AMEN créée en 1991 gère une unité de soins de santé qui emploie 183 personnes. Son capital social actuel est de 6,5 MDT détenu par COMAR à hauteur de 42% et AMEN BANK à hauteur de 11%.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 5,9 MDT et un bénéfice de 232 mDT en 2006.

Ø POLYCLINIQUE EL AMEN LA MARSÀ.

Cette société a été créée en 1993, et a rejoint le groupe Amen en 2005. Elle gère une polyclinique Medico Chirurgicale. Son capital social actuel est de 1,835 MDT dinars détenu par AMN BANK à hauteur de 20,71%, et la société Clinique EL AMEN à hauteur de 44%.

Son chiffre d'affaires a été de 3,3 MDT pour un résultat de 161 mDT.

EQUIPEMENTS MECANIQUES :

Ø PARENIN.

Créée en 1902, la société commercialise des engins industriels et agricoles de chantiers et de travaux publics.

Elle représente des marques de grande renommée, leaders mondiaux dans leurs secteurs dont CATERPILLAR dans le créneau « engins de travaux publics ». Son capital social est de 12 MDT.

Son chiffre d'affaires pour l'exercice 2006 a été de 41 MDT et son bénéfice de 2,8 MDT.

Ø MEDITRAC INTERNATIONAL.

Cette société a été créée en 1995 par une Joint Venture entre CATERPILLAR et PARENIN. Elle est spécialisée dans la Commercialisation des engins industriels et agricoles de chantiers et de travaux publics, elle opère depuis la Libye.

Son capital social actuel est de 6MDT.

INFORMATIQUE :

Ø AMEN SOFT.

AMEN SOFT est une société de services informatiques créée en 1993, au capital social actuel de 8 mDT détenu par AMEN BANK à hauteur de 29,95%, par TUNISYS à hauteur de 29,98% et par COMAR à hauteur de 39,98%.

Cette société est en veilleuse.

Ø TUNISYS.

Cette société a été créée en 1989 et a repris l'activité d'UNISYS, troisième constructeur mondial, dont la présence en Tunisie remonte à 1927.

Tunisys est le représentant d'un grand nombre de marques mondiales telles que : UNISYS, WINCOR, NIXDORF, BEA, DIAGRAM, EDI, S2M NETBAY, CRD, CUCENT TECHNOLOGIE... .

Son capital social actuel est de 1,5 MDT détenu à hauteur de 29,85% par AMEN BANK, 34,97% par COMAR, 15% par PGI et 15% par SICOF.

Son chiffre d'affaires a été de 6,9 MDT en 2006 et son résultat est de 264 mDT.

SERVICES :

Ø LLD.

La société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD) est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures. Son capital social actuel s'élève à 250 mDT, détenu à hauteur de 20,04% par TUNISIE LEASING et 30% par TUNISIE VALEURS.

La société a enregistré un chiffre d'affaires de 1 335 mDT en 2006 et son résultat est déficitaire de 220 mDT.

Ø STIF.

La société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier. Son capital social actuel s'élève à 400 mDT détenu quasi - totalement par TUNISIE VALEURS. Son bénéfice au 31/12/2006 est de 44 mDT.

Ø TUNIS CALL CENTER.

Tunis Call Center (TCC) est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing. Elle est contrôlée conjointement par TUNISIE LEASING à hauteur de 28,57% et TUNISIE VALEURS à hauteur de 42,86%.

Son capital social actuel s'élève à 1,050 MDT. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 1 706 mDT en 2006 pour un résultat de 175 mDT.

2.5.1- Présentation générale du groupe AMEN BANK au 31/12/2006:

2.5.1.1- Présentation des sociétés du groupe « Amen Bank » :

Au 31 décembre 2006, Amen Bank est à la tête d'un groupe exerçant principalement dans le secteur financier et constitué des 19 sociétés ci-après :

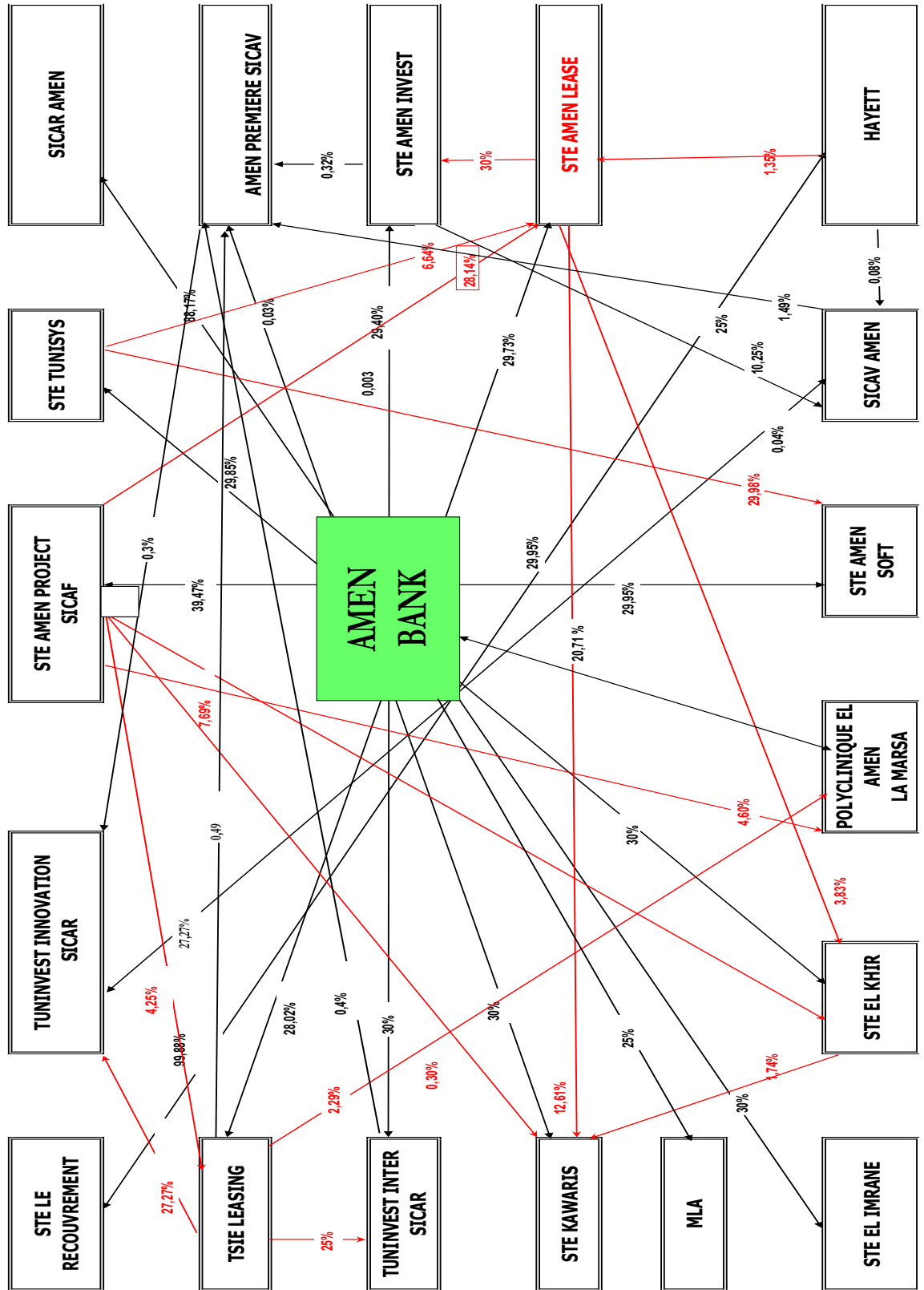
Sociétés	Capital (DT)	Part. AB en Nbre d'actions	% du capital	Provisions constituées en mDT
AMEN BANK	70 000 000	7 000 000		
SICAR AMEN	7 500 000	66 131	88,17%	
Société LE RECOUVREMENT	300 000	29 965	99,88%	
AMEN PROJECT	15 000 000	78 939	39,47%	
AMEN LEASE	10 000 000	297 288	29,73%	2914
AMEN INVEST	1 000 000	2 940	29,40%	
TUNISIE LEASING	27 500 000	1 541 168	28,02%	
TUNINVEST INNOVATION SICAR	5 500 000	150 000	27,27%	82
TUNINVEST INTERN.SICAR	7 000 000	209 999	30%	
SICAV AMEN*	99 973 655	1 460	0,04%	106
AMEN PREMIERE SICAV *	249 325 045	740	0,03%	
HAYETT	3 000 000	7 500	25%	
EL IMRANE	7 000 000	21 000	30%	
AMEN SOFT	8 000	200	25%	
TUNISYS	1 500 000	44 769	29,85%	365
CLINIQUE EL AMEN LA MARSALA	1 835 000	3 800	20,71%	
EL KHIR	5 200 000	15 600	30%	731
MAGHREB LEASING ALGERIE	18 630 000	46 575	25%	
KAWARIS	3 300 000	9 900	30%	100

* Actif net

Amen Bank établit des états financiers consolidés pour son groupe. L'intégration des SICAV dans le périmètre de consolidation du groupe Amen Bank se justifie par l'existence d'une influence notable.

2.5.1.2- Schéma financier du groupe AMEN BANK au 31/12/06

POURCENTAGE DE CONTRÔLE DANS LES SOCIÉTÉS DU GROUPE



Evènement récent modifiant le schéma financier du groupe :

En 2006, AMEN BANK a participé à hauteur de 25% dans le capital social de la société MAGHREB LEASING ALGERIE, nouvellement créée par le groupe EL AMEN. Cette société fait partie du périmètre de consolidation de AMEN BANK depuis 2006.

2.5.1.3 - Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe au 31/12/2006 :

(EN %)

SOCIETES	AMEN BANK	AMEN INVEST	AMEN LEASE	AMEN PREMIERE	AMEN PROJECT	AMEN SOFT	EL IMRANE	EL KAWARIS	EL KHIR	HAYETT	LE RECOUVREMENT	SICAV AMEN	TUNINVEST INNOVATION SICAR	SICAR AMEN	TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	TUNISIE LEASING	TUNISYS	CLINIQUE EL AMEN LA MARSÀ	MAGHREB LEASING ALGERIE
AMEN BANK		29.40%	29.73%	0.03%	39.47%	29.95%	30.00%	30.00%	30.00%	25.00%	99.88%	0.04%	27.27%	88.17%	30.00%	28.02%	29.85%	20.71%	25.00%
AMEN INVEST				0.32%								10.25%							
AMEN LEASE		30.00%						12.61%	3.83%										
AMEN PREMIERE																			
AMEN PROJECT			28.14%					0.30%	7.69%			0.61%				2.92%		4.63%	
AMEN SOFT																			
EL IMRANE																			
EL KAWARIS												0.45%							
EL KHIR								1.74%											
HAYETT			1.35%									2.20%							
LE RECOUVREMENT				0.13%															
SICAV AMEN				0.33%															
TUNINVEST INNOVATION SICAR				0.25%															
SICAR AMEN																			
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR				0.11%															
TUNISIE LEASING				0.49%									27.27%		25.00%			2.29%	36.00%
TUNISYS			6.64%			29.98%													
CLINIQUE EL AMEN LA MARSÀ																			
MAGHREB LEASING ALGERIE																			

2.5.1.4-Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2006 :

(en MDT)

DENOMINATION SOCIALE	Capitaux propres avant affectation	Revenus	Résultat d'exploitation	Résultat net	Total des passifs	Charges financières	Dividendes distribués au titre de l'exercice 2006
AMENBANK	224 492	190 679	21 409	19 865	2 186 309	89 686	6 300
AM. INVEST	2 505	1 166	355	484	2 494	0	200
AMEN LEASE	-8 054	34 326	-2 899	-2 714	58 283	5 588	0
AMEN PREMIERE SICAV	**249 325	12 365	10 337	11 001	145	0	9 772
AMEN PROJECT SICAF	14 558	1 131	-883	-1 131	373	0,113	0
AMEN SOFT	28	0	-0,25	-0,5	33	0	0
EL IMRANE	8 565	1 227	630	189	10 672	502	0
EL KHIR	2 580	2 220	-44	-132	2 750	102	0
HAYETT	5 694	15 946	774	813	63 381	63	300
KAWARIS****	3 406	1480	531	475	301	2	0
TUNISYS	1 023	6 880	387	264	6 339	153	0
SICAR AMEN	9 112	1 405	1 116	1 147	***32 336	0	1 095
SICAV AMEN *	**99 973	4 996	4 473	4 567	47	0	0
LE RECOUV.	337	11	30	27	7	0	0
TUN. LEASING	53 527	140 490	4 482	4 001	216 628	13 584	3 563
TUINVEST INTER SICAR	7 979	1 239	875	864	12	12	840
TUNINVEST INNOV SICAR	5 281	91	83	82	4	0	0
POLYCLINIQUE EL AMEN LA MARSА	1 029	3 273	210	161	3 493	157	0
Maghreb Leasing Algérie	13 868	3 932	-757	-758	6 551	9	0

* Sicav Amen est une sicav de capitalisation, elle ne distribue pas de dividendes.

** Actif net.

*** dont 32 112mDT de fond gérés.

**** Les états financiers sont arrêtés au 31 août

2.5.1.5- Les engagements financiers du groupe AMEN

En mDT

	Amen Bank	Amen Lease	Amen Soft	El Imrane	El Khir	Tunisys	Sicar Amen	Tunisie Leasing	Amen Invest	Clinique El Amen El Marsa	MLA	Total
Crédits bancaires	25 803	14 179	31 965	9 200	1 591	213		46 864		1 615	3 382	134 812
Crédits extérieurs		18 157						49 643				67 800
Emprunts obligataires	18 785	17 034						65 117				100 936
Fonds gérés							32 112					32 112
Ressources spéciales	191 656											191 656
Découverts		4 753			80	588		2 685	130			8 235
Billets de trésorerie								25 102		400		25 502
Engagement par signature (hors aval sur billet de trésorerie)				2 500		5 008		1 004				8 512
Total	236 244	54 123	31 965	11 700	1 671	5 809	32112	190 415	130	2 015	3 382	569 565

Il est à signaler que :

- Sur les emprunts obligataires de Tunisie leasing, Amen Bank détient 73 000 obligations d'un encours de 5720 mDT.
- Sur les emprunts obligataires de Amen Lease, Amen Bank détient 10 000 obligations d'un encours de 100 mDT.
- Le fonds géré par Sicar Amen de 32 112mDT est un fonds de Amen Bank ;
- Les autres sociétés du groupe Amen Bank n'ont aucun engagement financier au 31/12/2006.
- Sur les emprunts obligataires de Amen Bank, Amen première détient 160 500 obligations d'un encours de 9 630mDT
- Sur les emprunts obligataires de Amen Bank, COMAR détient 10 000 obligations d'un encours de 600mDT
- Sur les emprunts obligataires de Amen Bank, SICAV AMEN détient 40 500 obligations d'un encours de 2 430mDT

2.5.1.6- Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe :

Afin de satisfaire leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie avalisés par Amen Bank et souscrits par les sociétés du groupe.

Au 31/12/2006, les concours bancaires de Amen Bank aux sociétés du groupe sont respectivement de :

- Crédits bancaires, escompte et découvert : 143 047 mDT ;
- Engagement par signature : 8 512 mDT ;
- Aval sur billets de trésorerie : 0 mDT ;
- Fonds géré : 32 112 mDT.

2.5.2- Relations d'Amen Bank avec les sociétés du groupe au 31/12/2006 :

2.5.2.1- Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Crédits reçus :

Le total des dépôts des sociétés du groupe auprès de Amen Bank au 31/12/2006 s'élève à 110.5 MDT réparti en dépôts à vue à hauteur de 7.9 MDT et en dépôts à terme à hauteur de 102.6MDT.

Prêts octroyés :

(En mDT)

Sociétés	Concours accordés	Débit		Esc. Com.		CT		MLT	
		Encours	Marge	Encours	Marge	Encours	Marge	Encours	Marge
TUNISYS	1 882	444	1,25	0	1,25	1227	1,25	211	1,25
AMEN LEASE	5 185					0		5 185	2
TUNISIE LEASING	11 496	2244	1,5	2	1,5	0		9 250	1,25
EL IMRANE	4 132			32	1,5	4 100	2		
EL KHIR	1 682	70	2,0	22	2	700	2	890	1,5
AMEN SOFT	32	32	1,25						
Polyclinique El Marsa	982							982*	
TOTAL	25 391	2 790		56		6 027		16 518	

*les 982 mD sont répartis comme suit : 262mD à MT à TMM+2,00 et 720mD à LT à un taux BEI +taux de couverture +marge

N.B : Les divergences qui existent entre ce tableau et celui des engagements financiers découlent du fait que les engagements financiers du groupe Amen ne sont pas tous contractés auprès de Amen Bank

Les prêts octroyés par la banque aux sociétés du groupe s'élèvent au 31/12/2006 à 25 391 mDT et se subdivisent en :

- Découvert en compte : 2 790 mDT ;
- Escompte Commercial : 56 mDT ;
- Court terme financier : 6 027 mDT ;
- MLT : 16 518 mDT.

2.5.2.2- Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe :

Néant.

2.5.2.3- Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe :

Reçus :

Néant.

Donnés :

Les apports donnés pour les sociétés du groupe s'élèvent au 31/12/2006 à :

- 4 203mDT pour Tunisie Leasing
- 900mDT pour El Imrane
- 3 496mDT pour Maghreb Leasing Algérie

2.5.2.4- Les dividendes et autres rémunérations encaissés par AMEN BANK en 2006 et distribués par les sociétés du groupe au titre de l'exercice 2005 :

(En mDT)

Sociétés	Nbre actions détenues	Dividendes/action (DT)	TOTAL
Tunisie Leasing	1 541 168	0.545	840.638
Amen Invest	1 000 000	0.050	49.980
Hayett	3 000 000	0.025	75.000
Sicar Amen	7 500 000	0.177	1 330.025
Amen Soft	400 000	0.000	
Amen Project SICAF	20 000 000	0.000	
Ste ELIMRANE	4 000 000	0.023	90.000
Amen Première SICAV	740	4.050	2.997
TUNIVEST INTER SICAR	209 999	1.571	329.999
Total			2 718.639

2.5.2.5 Les dividendes distribués par AMEN BANK, en 2006 aux sociétés du groupe au titre de l'exercice 2005:

Les dividendes distribués par AB aux sociétés du groupe au titre de l'exercice 2005 s'élèvent à 14,859mDT, répartis comme suit : 8,400mDT pour Amen Project et 6,459mDT pour Amen Invest.

2.5.2.6- Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe :

Les garanties et sûretés réelles :

Reçues :

SOCIETE	MONTANT	NATURE
TUNISYS	2 650mDT (dont 1987mDT garanties réelles et 663mDT autres garanties)	Hypothèque sur immeuble
EL IMRANE	9 757mDT	Hypothèque sur immeuble
Total	12 407	

Données :

Amen Bank a signé une lettre de confort au profit des créanciers d'Amen Lease qui présente une situation nette négative à fin 2006 de 8.054mDT et dont la continuité d'exploitation n'est pas assurée. Toutefois, n'étant pas quantifiable, l'impact éventuel de cette situation sur la situation d'Amen Bank n'a pas été répercutée. Il convient par ailleurs de préciser que, dans leur rapport spécial, les commissaires aux comptes ont mentionné qu'Amen Bank se porte garante des engagements résiduels d'Amen Lease.

Les cautions :

Reçues :

Néant.

Données :

(mDT)

SOCIETE	CREDOC	CAUTIONS	AVALS
TUNISYS	3 535	1 473	
TUNISIE LEASING	954		
EL IMRANE			2 500

2.5.3- Relations commerciales entre AMEN BANK et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2006:

2.5.3.1- Le chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe :

Encaissé :

Le chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe (intérêts et commissions) s'élève à 3 244mDT au titre de l'année 2006.

- La banque a loué à la société El Imrane (dans laquelle Amen Bank détient 30% du capital) un local. Le montant du loyer au titre de 2006 est de 20 mDT.

- La banque a conclu, en 1994, deux conventions relatives au dépôt des titres émis par Sicav Amen (dans laquelle Amen Bank détient 0,04% du capital) et des titres émis par Amen Première (dans laquelle Amen Bank détient 0,03% du capital) :

- En contre partie des prestations effectuées pour le compte de Sicav Amen, dans le cadre de la mission de dépositaire exclusif des fonds et des titres, Amen Bank perçoit une rémunération fixée à 0,75% de l'actif net de Sicav Amen.

- En contre partie des prestations effectuées pour le compte d'Amen Première, dans le cadre de la mission de dépositaire exclusif des fonds et des titres, Amen Bank perçoit une rémunération fixée à 1% HTVA l'an de l'actif géré, calculé sur la base des ressources effectivement mobilisées par le réseau de la banque.

Le montant de ces commissions comptabilisées en produits au titre de l'exercice 2006 s'est élevé à 1 830 mDT.

-La banque a conclu une convention de gestion administrative avec Sicar Amen (dont le capital est détenu par Amen Bank à hauteur de 88,17%) en date du 18 juin 1999.

Le montant des commissions d'étude et de gestion perçues dans le cadre de cette convention par Amen Bank a totalisé en 2006, 226 mDT.

Décaissé :

€ TUNISYS :

La banque a acquis auprès de la société Tunisys (dans laquelle Amen Bank détient 29,85% du capital) du matériel et des équipements informatiques pour un montant de 463 mDT. Par ailleurs, cette société a facturé à la banque en 2006 des frais d'entretien du matériel informatique pour un montant de 310 mDT.

€ SICAR AMEN :

La Banque a conclu trois conventions de gestion de fonds avec Sicar Amen :

- Convention en date du 30 novembre 2006 au terme de laquelle Amen Bank a confié à Sicar Amen la gestion d'un fonds pour un montant de 10.000 mDT, libéré en 2006.

- Convention en date du 27 décembre 2005 au terme de laquelle Amen Bank a confié à Sicar Amen la gestion d'un fonds pour un montant de 10.000 mDT, débloqué en 2006.

Les intérêts perçus sur les fonds gérés au titre de l'exercice 2006 ont totalisé 412 mDT.

La commission de gestion perçue par Sicar Amen à hauteur de 1% l'an sur le fonds géré s'est élevée au 31 décembre 2006 à 105 mDT.

- Convention en date du 31 décembre 2002 au terme de laquelle, Amen Bank a confié à Sicar Amen la gestion d'un fonds d'un montant de 10.000 mDT.

Les intérêts perçus sur les fonds gérés ont totalisé au 31 décembre 2006 un montant de 218 mDT.

La commission de gestion perçue par SICAR AMEN à hauteur de 1% par an sur le fonds géré s'est élevée au 31 décembre 2006 à 115 mDT.

€ Les intérêts payés par Amen Bank sur les placements du groupe sont de 3 763 mDT en 2006.

2.5.3.2- Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actif avec les sociétés du groupe :

Achats :

- Acquisition de matériel et équipement informatique auprès de TUNISYS pour 463 mDT.

Vente :

Néant.

2.5.3.3- Les prestations de services reçues ou données :

Reçues :

- Les charges d'entretien et de maintenance du matériel informatique payées à TUNISYS s'élèvent à 310 mDT.

- Les opérations de gestion du portefeuille de valeurs mobilières des clients Amen Bank par la société Amen Invest.

Données :

- La banque a conclu, en 1994, deux conventions relatives au dépôt des titres émis par Sicav Amen (dans laquelle Amen Bank détient 0,04% du capital) et des titres émis par Amen Première (dans laquelle Amen Bank détient 0,03% du capital) :

En contre partie des prestations effectuées pour le compte de Sicav Amen, dans le cadre de la mission de dépositaire exclusif des fonds et des titres, Amen Bank perçoit une rémunération fixée à 0,75% de l'actif net de Sicav Amen.

En contre partie des prestations effectuées pour le compte d'Amen Première, dans le cadre de la mission de dépositaire exclusif des fonds et des titres, Amen Bank perçoit une rémunération fixée à 1% HTVA l'an de l'actif géré, calculé sur la base des ressources effectivement mobilisées par le réseau de la banque.

Le montant de ces commissions comptabilisées en produits au titre de l'exercice 2006 s'est élevé à 1 830 mDT.

2.5.3.4- Les contrats de gestion :

- La Banque a conclu trois conventions de gestion de fonds avec Sicar Amen :

1/ Convention en date du 30 novembre 2006 au terme de laquelle Amen Bank a confié à Sicar Amen la gestion d'un fonds pour un montant de 10.000 mDT, libéré en 2006.

2/ Convention en date du 27 décembre 2005 au terme de laquelle Amen Bank a confié à Sicar Amen la gestion d'un fonds pour un montant de 10.000 mDT, débloqué en 2006.

Les intérêts perçus sur les fonds gérés au titre de l'exercice 2006 ont totalisé 412 mDT.

La commission de gestion perçue par Sicar Amen à hauteur de 1% l'an sur le fonds géré s'est élevée au 31 décembre 2006 à 105 mDT.

3/ Convention en date du 31 décembre 2002 au terme de laquelle, Amen Bank a confié à Sicar Amen la gestion d'un fonds d'un montant de 10.000 mDT.

Les intérêts perçus sur les fonds gérés ont totalisé au 31 décembre 2006 un montant de 218 mDT.

La commission de gestion perçue par SICAR AMEN à hauteur de 1% par an sur le fonds géré s'est élevée au 31 décembre 2006 à 115 mDT.

- La banque a conclu une convention de gestion administrative avec Sicar Amen (dont le capital est détenu par Amen Bank à hauteur de 88,17%) en date du 18 juin 1999.
Le montant des commissions d'étude et de gestion perçues dans le cadre de cette convention par Amen Bank a totalisé en 2006, 226 mDT.

2.5.3.5 Les contrats de location :

La banque a loué à la société El Imrane (dans laquelle Amen Bank détient 30% du capital) un local. Le montant du loyer au titre de 2006 est de 20 mDT.

2.5.3.6- Les fonds gérés :

La Banque a conclu trois conventions de gestion de fonds avec Sicar Amen :

- Convention en date du 30 novembre 2006 au terme de laquelle Amen Bank a confié à Sicar Amen la gestion d'un fonds pour un montant de 10.000 mDT, libéré en 2006.

- Convention en date du 27 décembre 2005 au terme de laquelle Amen Bank a confié à Sicar Amen la gestion d'un fonds pour un montant de 10.000 mDT, débloqué en 2006.

Les intérêts perçus sur les fonds gérés au titre de l'exercice 2006 ont totalisé 412 mDT.

La commission de gestion perçue par Sicar Amen à hauteur de 1% l'an sur le fonds géré s'est élevée au 31 décembre 2006 à 105 mDT.

- Convention en date du 31 décembre 2002 au terme de laquelle, Amen Bank a confié à Sicar Amen la gestion d'un fonds d'un montant de 10.000 mDT.

Les intérêts perçus sur les fonds gérés ont totalisé au 31 décembre 2006 un montant de 218 mDT.

La commission de gestion perçue par SICAR AMEN à hauteur de 1% par an sur le fonds géré s'est élevée au 31 décembre 2006 à 115 mDT.

2.6- RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES ¹ au 31/12/2006 :

2.6.1- Informations sur les engagements :

Les concours accordés par AMEN BANK aux membres du conseil d'administration et de direction, ainsi qu'aux sociétés en relation avec eux sont présentés, au 31 décembre 2006, dans le tableau suivant :

(En mDT)

PARTIES LIEES	CRED. CT	CRED.MLT	Découvert	Billet de trésorerie	Escompte	Crédoc	PORTAGES	ENG. / SIGNAT.	TOTAL CONCOURS
Groupe AMEN	6 027	16 518	2 790	400	56	954	0	7 558	34 303
Dont COMAR	0	0					0	1 528	1 528
PARENIN	1 109	4 773					0	3 097	9 205
PGI HOLDING	0	0					0	0	0
RACHID BEN YDDER	0	0					0	0	0
KARIM BEN YEDDER	0	184					0	0	184
Groupe BECHIR B.YEDDER	1 234	2 190	2 777	200	594		0	2 027	9 022
dont Béchir BEN YEDDER	0	0					0	0	0
Nébil BEN YEDDER	0	0					0	0	0
Groupe TAMARZISTE			141				0	148	289
dont Société LE PNEU	0	0					0	148	148
Groupe B. GAIED	945	2 061	1 215		369		0	870	5 460
dont Ridha Ben GAIED	0	0					0	0	0
Groupe Mongi LOUKIL		11 503	719		284			28	12 534
dont Mongi LOUKIL		832					0	0	832
Groupe Néji M'HIRI	1 625	31 566	6 728	700	4 371	580	0	9 694	55 264
dont Néji. MHIRI		996	3				0	460	1 459
Ahmed EL KARM	0	0					0	0	0
Housseïn MOUEHI		189	32				0	0	221
Mahmoud BABBOU	0	0					0	0	0

¹ Telles que définies par l'article 23 de la loi N° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

2.6.2- Transfert de ressources :

- Donnés :

AMEN BANK ne détient aucune participation directe dans le capital des sociétés promues par les membres de son conseil d'administration et de direction, hormis les sociétés du groupe Amen suivantes

(En mDT)					
SOCIETES	Capital social au 31/12/2006	Participation Amen Bank en nombre d'actions	Montant de la participation	Taux de participation	Provisions nettes
Société Clinique El Amen	6 500	7 594	867	11.68%	0
Société Dar Zarrouk	1 250	710	4	0.28%	1
Société Tunisie SICAV	243 212*	18	1	0.001%	0

* Actif net

- Amen Bank détient une participation en portage pour un encours de 1,700 MDT dans la société Palm Beach Touzer du groupe Loukil ;

- Les rémunérations et dividendes versés aux administrateurs et membres de direction, au titre de l'exercice 2006 s'élèvent à 4 123mDT (144 mDT sous forme de jetons de présence (montant net) et 3 979 mDT sous forme de dividendes).

- Reçus :

Néant.

2.6.3- Relations commerciales :

2.6.3.1- Chiffre d'affaire réalisé avec les autres parties liées au 31 décembre 2006 :

1. La banque a souscrit des polices d'assurances autos, incendie, vol, transport de valeurs, maladie, invalidité et décès auprès de la société COMAR (qui détient 26,55% du capital de Amen Bank) dont le montant au titre de 2006 s'élève à 1 125 mDT.
2. La banque a loué auprès de la société PGI SA (qui détient 20,51% du capital de Amen Bank) le rez de chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté - Tunis pour un montant de 151 mDT (HTVA) au titre de 2006.
3. La banque a loué trois locaux à la société COMAR dont le montant au titre de 2006 s'élève à 16 mDT.
4. Les intérêts perçus sur les engagements des sociétés en relation avec les membres du conseil d'administration et de direction ont totalisé 4 443.862 mDT et les commissions 282.524mDT au 31/12/2006.

2.6.3.2 Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les parties liées :

Achats :

Néant.

Ventes :

Néant.

2.6.3.3 Prestations de services reçues ou données :

Reçues :

La banque a souscrit des polices d'assurances autos, incendie, vol, transport de valeurs, maladie, invalidité et décès auprès de la société COMAR (qui détient 26,55% du capital de Amen Bank) dont le montant au titre de 2006 s'élève à 1 125 mDT.

Données :

Néant.

2.6.3.4 Contrats de location :

1. La banque a loué auprès de la société PGI SA (qui détient 20,51% du capital de Amen Bank) le rez de chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté - Tunis pour un montant de 151 mDT (HTVA) au titre de 2006.

2. La banque a loué trois locaux à la société COMAR dont le montant au titre de 2006 s'élève à 16 mDT.

2.7 DIVIDENDES :

(en DT)	2006	2005	2004
Capital	70 000 000	70 000 000	70 000 000
Dividendes	6 300 000	5 600 000	7 000 000
Nombre d'actions	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Dividendes par action	0,9	0,8	1
Taux de dividende en % du nominal	9	8	10
Date de détachement	29/06/2007	01/06/2006	10/06/2005

2.8 MARCHE DES TITRES :

Les titres de capital d'AMEN BANK sont négociés sur le marché de titres de capital de la cote de la BVMT.

Deux emprunts obligataires en cours émis par Amen Bank, « AMEN BANK 2001 » et « AMEN BANK 2006 », sont cotés sur le marché obligataire. Leurs encours au 30 novembre 2007 sont respectivement de 15 et 40 millions de dinars. Ces emprunts sont émis pour une durée de 10 ans et rémunérés au taux de TMM+1%.

3.1- PRESENTATION SOMMAIRE DE LA BANQUE :

Parmi les quatorze banques commerciales tunisiennes, **AMEN BANK** se distingue par sa longue histoire qui remonte à plus d'un siècle. En effet, c'est au XIX^{ème} siècle qu'il faut remonter, plus précisément à 1880, année de création de la Société Centrale de Banque, un établissement français qui s'est installé en Tunisie sous la dénomination de "Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie" (CFAT). Le siège du CFAT était à Alger et l'implantation d'une succursale à Tunis entrainait dans le cadre d'un vaste mouvement d'installation d'établissements de crédit métropolitains.

L'année 1967 allait témoigner de la transformation de la dite succursale en une véritable banque par la naissance du "Crédit Foncier et Commercial de Tunisie" (le CFCT). L'année 1971 marque, pour sa part, un tournant décisif dans l'histoire et l'action de la banque. Cette année là, une jeune institution financière, la Banque Générale d'Investissement "BGI SA" créée en 1971 par MM. Brahim, Béchir et Rachid Ben Yedder, et devenue ultérieurement la "PGI holding", prend le contrôle du CFCT. Un nouveau Conseil d'Administration est élu qui nomme le Président de la PGI, Mr Rachid Ben Yedder, Président Directeur Général du CFCT.

Au cours de l'année 1994, l'action CFCT est introduite en bourse. En Janvier 1995, le CFCT change de nom et prend la dénomination AMEN BANK.

AMEN BANK fait partie du groupe AMEN constitué, actuellement, de 38 sociétés opérant dans plusieurs secteurs de l'économie tunisienne (banque, assurance, leasing, Sicar, gestion de titres, santé, tourisme...). A la tête de ce groupe se trouve la société holding PGI (société de Participation de Gestion et d'Investissement) dont les principaux actionnaires sont les membres de la famille BEN YEDDER.

Mais AMEN BANK est elle-même à la tête d'un groupe constitué de 19 sociétés du groupe AMEN opérant essentiellement dans le domaine des finances et ayant réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 189 MDT en 2006.

En 2006, AMEN BANK a collecté 2197.8MDT de Ressources (Dépôts, ressources spéciales et emprunts et Billets de trésorerie souscrits par la clientèle) en augmentation de 10% par rapport à 2005. Ses dépôts de la clientèle représentent 8.8% de part de marché. Les ressources spéciales ont atteint un volume de 191MDT enregistrant un taux de progression de 9.17% par rapport à 2005.

Les crédits à la clientèle ont totalisé 1771.5MDT à fin décembre 2006, représentant 8,4% de part de marché, et affichant une progression de 8.8% tandis que le portefeuille titres a réalisé une augmentation de 27.4% pour se situer à 333 MDT au 31 décembre 2006.

Ces évolutions ont permis à la banque de réaliser un chiffre d'affaires de 190.7 MDT contre 170.4MDT en 2005. Le produit net bancaire s'est situé à 98.5 MDT au 31 décembre 2006 en progression de 6.6% et le bénéfice de l'exercice 2006 a été de 19,9 MDT.

3.2- ORGANISATION DE LA BANQUE

3.2.1- Gouvernance :

€ Le Conseil d'Administration :

Le conseil d'administration assume la responsabilité de la gérance de la banque. Il est chargé de gérer les affaires de la banque et d'en superviser la gestion en vue d'accroître la valeur pour les actionnaires.

Pour réaliser cette mission, le conseil est secondé par les instances suivantes :

Ø **Le Comité Permanent d'Audit :**

Ce comité est constitué de trois administrateurs désignés pour une durée de 3 ans renouvelables. Lorsque l'un des membres perd sa qualité d'Administrateur ou affiche des absences répétées il doit être remplacé dans les meilleurs délais.

Actuellement ce comité est composé des membres suivants :

- Mr. Abdellatif JERIJENI (Représentant permanent de la société PARENIN) : Président ;
- Mr. Mehdi TAMARZISTE (Représentant permanent de la société LE PNEU) : Membre ;
- Mr. Ismaïl KHELIL (Représentant permanent de la société COMAR) : Membre ;
- Mme Salma Babbou (Représentant permanent de la société PGI) : Membre.

Ce comité est rattaché au Conseil d'Administration et exerce son activité en toute indépendance, et ce dans le cadre de l'objectif qui lui est dévolu :

Ø Assister le Conseil d'Administration à s'assurer de la qualité du système du contrôle interne et de la fiabilité de l'information financière ;

Ø Veiller au respect des textes réglementaires et à la sécurité financière de la banque.

Le Comité Permanent d'Audit n'a aucune autorité ni responsabilité sur les activités auditées.

Sa relation avec la Direction Générale doit être permanente, caractérisée par une confiance réciproque et par le dialogue.

La Direction Générale met à la disposition du comité permanent d'audit les moyens nécessaires pour l'accomplissement de sa mission, lui facilite la communication notamment avec les responsables de l'audit interne, du contrôle de gestion, de l'inspection et de la direction financière et comptable.

Le Comité Permanent d'Audit est chargé de :

- Veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par l'établissement ;
- S'assurer de la fiabilité du système de contrôle interne ;
- Surveiller le bon fonctionnement du système de contrôle interne ;
- Evaluer le dispositif d'audit interne, de contrôle financier et d'analyses des risques ;
- Veiller à ce que les recommandations de l'Audit externe, du Commissaire aux comptes et de l'inspection de la Banque Centrale de Tunisie soient apurées moyennant un plan d'actions ;
- Veiller à l'application des règles prudentielles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Emettre un avis sur le contrôle interne et externe se rapportant aux logiciels informatiques et monétiques mis en exploitation et à la sécurité informatique ;
- Suivre conformément aux décisions du Conseil d'Administration les missions d'audit au sein des sociétés contrôlées ou filiales de la Banque ;
- S'assurer de la pertinence de l'organisation et des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des états financiers et du respect des procédures fiscales ;
- Donner son avis sur le rapport annuel, y compris les états financiers, de la banque avant sa transmission au Conseil d'Administration pour approbation ;
- Donner son avis sur la désignation des commissaires aux comptes et des auditeurs externes et tous autres consultants ;

- Examiner tous placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de la banque et porté à sa connaissance par les Commissaires aux Comptes ou les Auditeurs externes ;
- Examiner toutes autres questions décidées par le Conseil d'Administration ;

Le Comité Permanent d'Audit se réunit au moins quatre fois par an sur la convocation de son Président et chaque fois qu'il est jugé utile : Ces réunions doivent intervenir avant celles du Conseil d'Administration. Les réunions font l'objet d'un ordre du jour communiqué à tous les membres et donnent lieu à l'établissement de procès verbaux soumis à la prochaine réunion du Conseil d'Administration pour approbation.

La direction générale doit mettre à la disposition du Comité Permanent d'Audit les documents et informations essentiels et nécessaires à son fonctionnement.

Le Comité Permanent d'Audit peut se faire assister par des experts spécialisés quand il le juge nécessaire.

Les membres de ce comité sont rémunérés par un montant global de 25 mille dinars par an.

Ø **Le Comité de rémunération :**

Le conseil d'administration du 06 mai 2004 a décidé la création d'un comité de rémunération qui se charge de fixer les émoluments des membres de la direction générale d'Amen Bank.

Ce comité n'est pas encore mis en place.

Ø **Organe permanent de contrôle de la conformité**

L'organe permanent du contrôle de la conformité a pour missions essentielles de :

- Vérifier l'exécution des obligations légales d'Amen Bank et son obéissance aux bonnes pratiques, ainsi qu'aux chartes professionnelles et morales.
- Identifier et déterminer les risques de non conformité aux lois, règlements en vigueur, et règles de bon fonctionnement de la profession et évaluer leurs conséquences sur l'activité d'Amen Bank.
- Adresser des rapports au Conseil d'Administration, et préparer des actions à même de permettre une maîtrise ainsi qu'une correction des risques de non conformité.
- Assister les services et les autres structures d'Amen Bank de sorte à assurer la conformité aux lois et procédures applicables aux bonnes pratiques et aux chartes professionnelles et morales, et mener des actions de formation pour le personnel chargé du contrôle de la conformité

Ø **Comité Exécutif de crédit**

Le comité exécutif de crédit est chargé notamment d'examiner l'activité de financement et de faire des propositions au conseil d'administration sur la politique de financement de la banque. Le comité exécutif de crédit soumet au conseil d'administration lors de ses réunions périodiques, un rapport détaillé sur son activité.

€ **La Direction Générale :**

La Direction générale a pour mission de mettre en œuvre la stratégie arrêtée par le Conseil d'Administration. Elle se compose comme suit :

Noms et Prénoms	Fonction
Ahmed EL KARM	Directeur Général
Karim BEN YEDDER	Directeur Général adjoint
Houssein MOUELHI	Directeur Général adjoint

Le poste de secrétaire général est vacant depuis 31/12/2006.

La direction générale est assistée par plusieurs comités :

Ø **Comité de Direction :**

Le comité de direction est composé de tous les directeurs de la banque et se réunit en cas de nécessité sous la présidence du directeur général pour débattre des questions stratégiques.

Ø **Comité de Financement :**

Le comité de financement, composé des directeurs prenant partie dans le processus de financement, se réunit chaque semaine pour statuer sur les dossiers de financement (crédits LMT, prise de participation, souscription à des emprunts...). Ce comité examine également les dossiers des relations en difficulté pour statuer sur les suites à donner aux propositions des organes de recouvrement.

Ø **Comité d'Organisation et d'Informatique :**

Le comité d'organisation et d'informatique examine tous les problèmes se rattachant à l'organisation et à la logistique informatique. Peuvent y prendre part tous les responsables ayant des projets dans ce domaine.

Ø **Comité de Gestion du Patrimoine :**

Ce comité gère toutes les questions ayant trait avec le patrimoine immobilier de la banque, notamment les acquisitions ou cessions d'immobilisations, la location pour autrui des locaux de la banque, la location et l'aménagement des locaux pour les besoins de la banque, et généralement tous les travaux concernant les immobilisations de la banque.

3.2.2 - Le Contrôle interne :

AMEN BANK a mis en place un système de contrôle interne répondant aux normes et pratiques nationales et internationales.

Ce système s'articule autour de certains principes de base permettant d'assurer une maîtrise des risques et des coûts et garantir la régularité et l'efficacité des opérations et des procédures :

a- Une organisation adaptée aux objectifs de la Banque basée sur le principe de la séparation des tâches.

b- Des procédures écrites largement diffusées pour assurer la compréhension des instructions et des règles et normes à suivre dans le déroulement des opérations. Cette documentation est constamment mise à jour et couvre la totalité de l'activité de la Banque.

c- Des contrôles à tous les niveaux :

€ Le 1^{er} niveau représente un contrôle de base effectué par chaque entité de la Banque et portant sur ses propres tâches. Cet autocontrôle se base largement sur des procédures automatiques effectuées par des programmes informatiques de l'entité concernée.

Ces contrôles sont menés d'une façon quotidienne et relèvent de la responsabilité du chef hiérarchique de cette entité.

€ Le 2^{ème} niveau est un contrôle de supervision exercé sur les opérations, la gestion et les décisions des unités de base. Ce contrôle relève de structures de supervision de niveau hiérarchique supérieur sur la base de compte rendus, rapports ou dossiers qu'ils reçoivent d'une façon quotidienne ou périodique.

Les principales structures de supervision de la banque sont regroupés au sein de la Direction du contrôle et se composent de :

- La Division du contrôle de gestion ;
- La Division du contrôle des engagements ;
- La Division du contrôle de la qualité et des risques.

€ Le 3^{ème} niveau est accompli par la direction de l'audit et de l'inspection qui est rattachée directement à la direction générale. Cette entité opère selon des programmes annuels arrêtés et

validés par la direction générale. Ces contrôles donnent lieu obligatoirement à des rapports de mission communiqués aux audités, à toutes les directions qui peuvent être concernées et à la direction générale.

Les rapports d'audit et d'inspection font l'objet de réunions pour redresser les anomalies et de suivi pour s'assurer des actions de correction.

Par ailleurs, la banque est en train d'élaborer le manuel des procédures et le manuel comptable par la collecte, l'harmonisation et la normalisation de toutes les procédures existantes.

3.2.3 - Le Système d'Information :

Le Système d'information de la banque évolue progressivement depuis 2003 d'un système propriétaire, décentralisé et off line à un système on-line et totalement centralisé.

En effet, la banque a entamé une série de projets de migration et de re-développement de plusieurs chaînes touchant notamment les applications des services centraux en les portant sur une plateforme ouverte s'appuyant sur un Data Center HP (Unix) haut de gamme et totalement sécurisée avec un système de sauvegarde automatique.

Tous ces modules BackOffice utilisent le même référentiel de données et des applications transverses tels que la gestion des habilitations et le contrôle d'accès, l'édition, le moteur comptable et le système de tarification.

Tous les développements effectués respectent une méthodologie et une charte de conception et de développement adoptée.

Un système qualité a été mis en place pour contrôler toutes les étapes de développement de logiciels et fixant des points de contrôle qualité bien déterminés.

AMEN BANK, tout en visant à améliorer les performances du système d'information et à réduire ses coûts d'exploitation, a également poursuivi sa politique de consolidation des applications et systèmes sur le nouveau "Data Center" sur lequel elle s'est attelée à renforcer la sécurité au niveau du contrôle d'accès, authentification, contrôle d'intégrité des données et renforcement des pistes d'audit de tous les systèmes.

Ainsi, ce système d'information est devenu urbanisé, modulaire et comporte plusieurs applications métiers :

- € La première concerne la Gestion des engagements et des risques : Gestion de la chaîne de financement, Gestion de la centralisation Risque, Gestion du portefeuille. ;
- € La seconde concerne les moyens de paiement avec la gestion centralisée des moyens de paiement (chèques, lettres de change, virements et prélèvements) ;
- € La troisième concerne l'international (gestion des engagements par signature, transfert, Crédits Documentaires et remises documentaires) ;
- € La quatrième concerne les marchés des capitaux et la garde des titres
- € La cinquième concerne la comptabilité et la production bancaire, la gestion des arrêtés de comptes et le Reporting et outils décisionnels et la mise en place d'une panoplie de consultations en temps réel au niveau des services centraux ;
- € La sixième concerne le contentieux et la gestion du recouvrement.

Par ailleurs, la banque a adhéré activement à la mise en place de plusieurs projets, sur le plan national, tels que la migration au réseau Swift Net, adoptant les technologies Internet, le développement des services et de l'infrastructure du réseau national de commerce extérieur (Tunisie TradeNet) ; et le système de paiement gros montants SGMT.

3.2.4 - Politique Sociale :

Convaincus à la fois de l'utilité et de l'intérêt qu'il y a à diversifier et à promouvoir les actions sociales à destination des salariés, les dirigeants de la banque ont longtemps veillé à mettre en œuvre un ensemble de prestations inspirées d'une politique sociale volontariste. Celles-ci sont en effet destinées à promouvoir l'image qu'ont les employés à l'égard de leur entreprise et à renforcer par là même leur sentiment d'appartenance.

L'évolution notable que les frais du personnel ont enregistré au cours des trois derniers exercices, en dépit de la relative stabilité de l'effectif, marque à cet effet l'intérêt de la Direction de l'établissement quant à l'amélioration du confort matériel et, partant, des conditions de vie des salariés. Ces frais ont, en effet, évolué de 9% en moyenne sur la période 2004-2006 (de 21,984 MDT à 28,842 MDT).

Parmi les réalisations sociales, un fonds social a été créé. Il est alimenté chaque année par une nouvelle dotation pour financer, à des conditions avantageuses, des prêts à destination du personnel, et lui permettre ainsi de réaliser des projets de vie (crédits logement, de mariage...); des primes ont été instituées pour aider les salariés parents d'enfants scolarisés à faire face aux dépenses scolaires (trousseau scolaire; remboursement des frais de jardin d'enfants), de même que des bons d'achat sont servis sans exclusive aux salariés à chaque fin d'année; un fonds de retraite a été institué en vue de permettre aux salariés ayant choisi de quitter l'établissement, au terme de plusieurs années de service et avant même l'âge légal de départ à la retraite, de pouvoir le faire dans les meilleures conditions possibles de confort matériel (prime de départ anticipé à la retraite).

3.2.4.1- Les crédits au personnel :

Tableau récapitulatif des prêts sociaux accordés en 2005 & en 2006 (en mDT)

Type de Prêt	Nombre de prêts accordés		Montant des prêts accordés	
	2006	2005	2006	2005
Présalaires	377	381	1 339.169	1 214.170
Prêts à l'habitat	55	51	2 047.479	1 424.759
Prêts complémentaires à l'habitat	47	52	375.000	404.700
Prêts pour mariage	24	20	162.700	95.900
Prêts pour dép. exceptionnelles	210	214	1 003.639	905.100
TOTAL	713	718	4 927.987	4 044.630

Grâce à une dotation de 750 mDt affectée au fonds social, à laquelle se sont ajoutés les remboursements mensuels des prêts sociaux accordés antérieurement aux salariés, la Direction des Ressources Humaines a pu accorder courant 2006, par le truchement de la commission consultative d'entreprise, quelque 336 prêts sociaux (habitat, complément à l'habitat, mariage, dépenses exceptionnelles) pour un volume global de 3,6 millions de dinars. Ce qui représente une augmentation de 26,8% par rapport à 2005.

Outre les prêts indexés sur le fonds social, la Direction des Ressources Humaines a permis, courant 2006, à plus de 375 salariés de bénéficier d'un présalaire, sorte de crédit à la consommation pouvant atteindre 5 fois le salaire brut mensuel, remboursable à des conditions plus avantageuses que celles appliquées à la clientèle de l'établissement. C'est ainsi que le montant des présalaires accordés en 2006 a dépassé 1,3 million de dinars, contre 1,2 million de dinars en 2005.

Le volume global des prêts accordés au personnel au cours de 2006 a ainsi dépassé 4,9 millions de dinars, dont 3,6 millions de dinars au titre des prêts sociaux, alors qu'il a été légèrement supérieur à 4 millions de dinars en 2005. D'où une augmentation de 21,8% par rapport à 2005.

Evolution du montant du fonds social au cours des trois dernières années (en mDT)

	2006	2005	2004
Fonds social	750	1 500	1 500

3.2.4.2- Les aides au titre des dépenses scolaires :

Les aides au titre des dépenses scolaires se traduisent par la prime du trousseau scolaire (*ou primes de scolarité*) servie chaque année aux salariés parents d'enfants scolarisés, et par les remboursements mensuels (*plafonnés*) des frais d'inscription au jardin d'enfants.

Ainsi, au cours de l'année 2006, la prime de scolarité a bénéficié à plus de 1415 enfants pour une enveloppe globale de plus de 130 mille dinars, alors que les remboursements des frais de jardin d'enfants ont atteint 74.569 DT.

3.2.4.3- Les bons d'achat de fin d'année :

A la fin de chaque d'exercice, tous les salariés, ainsi que les retraités de l'établissement, se voient attribuer sans exclusive, des bons d'achat d'une valeur de 115 DT. Le montant global de cette gratification de fin d'année servie au personnel en 2006 a légèrement dépassé 110 mDT.

3.2.4.4- Le suivi médical du personnel et la prise en charge des frais de clinique :

Dans le cadre d'une gestion préventive des maladies professionnelles, la Direction des Ressources Humaines soumet régulièrement les salariés de l'établissement à un contrôle médical. Ces examens, dont les frais sont totalement pris en charge par la banque, sont effectués systématiquement tous les deux ans par les salariés âgés de moins de 40 ans et chaque année par les salariés de plus de 40 ans. En 2006, le service médical a traité quelque 267 dossiers de contrôle médical du personnel du siège et du réseau de Tunis, qui ont occasionné des dépenses de l'ordre de 27.154 DT.

Par ailleurs, à la faveur de conventions signées depuis quelques années avec des cliniques privées aussi bien à Tunis, que dans certains gouvernorats de l'intérieur, qui a permis l'institution d'un système de prise en charge directe, le personnel de l'établissement a la possibilité d'accéder à des soins de qualité, parfois coûteux, et ce, en n'ayant à payer, le plus souvent à crédit, que de la différence entre les frais facturés par la clinique et le montant remboursé par l'assurance groupe.

Courant 2006, la Direction des Ressources Humaines a eu à traiter quelque 564 dossiers de prise en charge représentant une enveloppe globale de 197.750 DT.

3.2.4.5. Le Fonds de retraite et les gratifications de fin de carrière :

Evolution des primes de retraite anticipée et des primes de fin de carrière au cours des deux dernières années (mDT)

	2006	2005
Prime de Retraite anticipée	340.412	247.019
Prime de Fin de Carrière	86.812	86.182

Institué par le Conseil d'Administration de l'établissement lors de sa réunion du 06 mai 2004, le Fonds de Retraite est destiné à faire bénéficier les employés sollicitant un départ en retraite anticipée, compte tenu d'une ancienneté professionnelle proche de trente années de services, d'une indemnité forfaitaire. Le montant de cette indemnité ne dépasse pas dans tous les cas 15% des charges sociales que la banque aurait supportées si l'employé bénéficiaire était resté en fonction jusqu'à l'âge légal de départ en retraite, fixé à 60 ans.

Le montant du Fonds de retraite est prélevé chaque année sur le bénéfice de l'exercice sur la base d'un taux décidé par l'Assemblée Générale. Aussi, la dotation au titre du fonds de retraite a été de 0,3 million de dinars en 2006, contre 0,4 million de dinars et 0,3 million de dinars respectivement en 2004 et en 2005.

Au cours de l'exercice 2006, la Direction des Ressources Humaines a eu à traiter quelque 16 dossiers relatifs à des départs anticipés approuvés par la Direction Générale, représentant une enveloppe globale de 340.412 DT.

Par ailleurs, la banque a attribué, au cours du même exercice, en guise de gratification de fin de service, une prime égale à 6 fois le dernier salaire brut perçu, à 16 employés ayant atteint l'âge de départ à la retraite, totalisant un montant global de 86.812 DT.

3.2.4.6. Politique de ressources humaines

L'Effectif établi, les embauches et les départs :

Structure de l'effectif durant les trois dernières années

EFFECTIF	2006		2005		2004	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Personnel de direction	194	19,90%	163	16,60%	153	15,70%
Personnel d'encadrement	250	25,70%	244	24,90%	219	22,40%
Personnel d'exécution	478	49,10%	518	52,90%	539	55,30%
Contractuels	50	5,10%	54	5,50%	63	6,40%
<i>* Dont diplômés</i>	16		22		23	
EFFECTIF TOTAL	972		979		974	
Taux d'encadrement	47,30%		43,7%		40,60%	

A la fin de l'exercice 2006, l'effectif de la banque s'est établi à 972 employés, dont 50 salariés sont en contrat à durée déterminée. Il enregistre ainsi une légère diminution de l'ordre de 0,7%, par rapport à son niveau de 2005. Cette baisse s'explique par le départ de 20 salariés, parmi lesquels 16 employés ont fait valoir leur droit à la retraite, contre 13 embauches, alors qu'en 2005 le nombre des embauches a dépassé le nombre des sorties.

Cela étant, il est à noter que l'effectif a connu une stabilité certaine durant la période 2004 à 2006. C'est ainsi que le taux de rotation du personnel a oscillé entre 0,94 à 0,96 au cours de cette même période.

Le taux d'encadrement (*cadres et cadres supérieurs*) a connu en 2006 une évolution de l'ordre de 6,7 % par rapport à son niveau de 2005 (*460 employés cadres*), pour s'établir ainsi à 47,3% de l'effectif global. La population des cadres diplômés du supérieur, qui représente un peu plus de 27% de l'effectif global, soit 266 cadres diplômés, a enregistré à son tour une évolution de l'ordre de 1% par rapport à 2005.

La Formation :

Evolution des dépenses de formation enregistrées au cours des trois dernières années (mDT)

Nature de la Charge / Année	2006	2005	2004
indemnités de stage et de réussite	82 429	96.767	102.156
frais de formation et de stage	249 761	274.200	204.794
frais de transport et de séjour à l'occasion des formations	34 710	47.491	36.666
TOTAL	366.900	418.458	343.616

A l'instar de 2005, la formation du personnel a connu en 2006 la même intensité en termes de volumes horaires et de variété des thèmes. Le nombre des actions de formation internes a ainsi dépassé 95 actions pour un volume horaire dépassant 1000 heures, et ce, avec une moyenne d'un

peu plus de 9 bénéficiaires par action, soit plus de 870 inscriptions enregistrées. Ces actions ont porté essentiellement sur les procédures internes, les nouvelles applications informatiques et les nouveaux produits, mais aussi sur les nouveaux métiers que la banque projette de déployer progressivement au cours des trois prochaines années (*assistants de clientèle, guichetier payeur*).

Quant aux actions de formation externes (*séminaires inter ; cours du soir ; stages et formation à l'étranger*) dont le nombre a dépassé 70 actions en 2006, elles ont été destinées à 208 employés, pour la majorité des cadres, et ont généré un volume horaire global de plus de 5.600 heures.

Néanmoins, bien que l'activité formation ait connu en 2006 une augmentation notable du nombre des actions de formation réalisées, les dépenses de formation n'ont pas, par contre, connu la même tendance, ce qui confirme le souci de rationaliser les dépenses dans ce domaine. En effet, ces dernières ont baissé de 12% par rapport à leur niveau de 2005, pour s'établir à 367 mille dinars. Ceci étant, l'investissement en formation enregistré en 2006 a représenté 1,3% de la masse salariale contre 1,8% en 2005.

Les reclassements professionnels et les promotions :

Hormis les reclassements exceptionnels qui ont concerné certaines catégories du personnel, les reclassements professionnels conventionnels, décidés en 2006, ont touché plus de 75% (77,27%) de l'ensemble des employés inscrits au tableau d'aptitude, dont le nombre a été de 435 personnes.

Outre les reclassements professionnels, la Direction Générale de l'établissement a procédé, dans le cadre d'une politique de carrière centrée sur la promotion des jeunes talents, à la nomination de quelque 22 cadres à une nouvelle fonction (*chef d'agence, chef de division, chef de département, Directeur de Zone*) courant l'exercice 2006.

L'intéressement du personnel :

La banque a institué, au fil des années, une batterie de mesures destinées à entretenir la motivation des employés et à les inciter à plus de performances professionnelles. Parmi ces mesures nous pouvons citer les suivantes :

**** Le concours d'intéressement du réseau MOTIV :***

C'est une prime qui vient rétribuer les efforts du personnel des agences réalisant les meilleures performances aux différents concours, notamment en matière de collecte de ressources, de vente de cartes bancaires, d'ouverture de comptes d'épargne, etc. Le montant total de ces primes s'est consolidé d'année en année pour atteindre en 2006, 104mDT et profite, chaque année, à pratiquement plus de 55 % de l'effectif du réseau à chaque exercice (402 employés en 2003, 378 employés en 2004, 316 employés en 2005 et 343 employés en 2006).

**** Les Primes de Recouvrement :***

Des primes de recouvrement sont attribuées au corps des recouvreurs internes réalisant avec succès des opérations de recouvrement, le but étant de susciter leur implication dans ce processus et, partant, de les amener à améliorer sans cesse leurs performances.

Le montant de la prime de recouvrement est déterminé en fonction du montant de la créance recouvrée et de la complexité de l'opération de recouvrement.

L'enveloppe des primes de recouvrement servies a été respectivement de 45 mDT en 2005 et de 36,2 mDT en 2006.

3.2.5 Réseau :

RESEAU	2006	2005	2004
Nombre d'agence	87	85	81
Nombre de DAB	86	84	76
Dont hors site	19	22	20

3.3- ACTIVITE ET PERFORMANCE DE LA BANQUE AU 31 DECEMBRE 2006 :

L'activité d'Amen Bank au cours de l'exercice 2006 a été caractérisée par les évolutions suivantes :

- Une progression des ressources de 199,5 millions de dinars ou 10%
- Une augmentation des emplois de 218,9 millions de dinars ou 11,2%
- Un ratio de liquidité de 104,6% à fin 2006 pour un ratio réglementaire de 100%.

3.3.1- Les Ressources :

L'encours des ressources mobilisées par Amen Bank a atteint 2.197,8 millions de dinars au 31 décembre 2006, ce qui correspond, par rapport au niveau réalisé à fin décembre 2005 de 1.998,2 millions de dinars, à une progression de 199,5 millions de dinars ou 10,0% détaillée comme suit :

NATURE	2006	2005*	2004	En MDT	
				Variation	
				2006/2005	2005/2004
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 860.6	1 688.5	1 617.7	10.2%	4.4%
Emprunts et Ressources Spéciales	210.4	197.4	177.6	6.6%	11.2%
Billets de Trésorerie **	126.8	112.3	111.3	12.9%	0.9%
TOTAL	2 197.8	1 998.2	1 906.6	10.0%	4.8%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

** Ressources hors bilan

3.3.1.1. Les Dépôts de la Clientèle :

La progression des dépôts et avoirs de la clientèle de 172,1 millions de dinars est expliquée essentiellement par une augmentation concomitante des dépôts à vue, des dépôts d'épargne et des dépôts à terme :

NATURE	2006	2005*	2004	En MDT	
				Variation	
				2006/2005	2005/2004
Dépôts à vue	480.8	417.7	488.4	15.1%	-14.5%
Dépôts d'épargne	294.1	271.7	265.1	8.3%	2.5%
Dépôts à terme **	1 037.2	952.2	816.1	8.9%	16.7%
Autres dépôts de la clientèle	48.5	46.9	48.1	3.4%	-2.5%
TOTAL	1 860.6	1 688.5	1 617.7	10.2%	4.4%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

** Comptes à termes, bons de caisse et certificats de dépôts

Ci-après un tableau retraçant l'évolution de la part de marché sur trois années.

Nature	En MDT		
	2006	2005	2004
Dépôts & avoirs de la clientèle du système bancaire.	21 045	19 401,9	17 674,2
Dépôts & avoirs de la clientèle de Amen BANK.	1860,6	1 690,1	1 617,7
Part de Marché.	8,8%	8,7%	9,0%

* La part de marché de Amen BANK est calculée sur la base des chiffres bilanciaux certifiés du système bancaire.

3.3.1.2. Les Emprunts et Ressources Spéciales :

Les emprunts et les ressources spéciales ont progressé de 12,9 millions de dinars ou 6,6%.

Ils passent ainsi de 197,4 millions de dinars à fin décembre 2005 à 210,4 millions de dinars à fin décembre 2006.

Cette variation s'explique principalement par :

- une augmentation des ressources extérieures pour 16,7 millions de dinars ou 9,8%.
- et le remboursement de 3 millions de dinars sur l'emprunt obligataire Amen Bank 2001.

En MDT

NATURE	2006	2005*	2004	Variation	
				2006/2005	2005/2004
RESSOURCES SPECIALES	191.6	175.5	152.6	9.17%	15.01%
Lignes Extérieures	187.4	170.7	144.9	9.78%	17.81%
Fonds Budgétaires et dettes rattachées	4.2	4.8	7.7	-12.50%	-37.66%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	18.8	21.9	25.0	-14.35%	-12.27%
Emprunt Amen Bank 2001	18.0	21.0	24.0	-14.29%	-12.50%
Dettes rattachées	0.8	0.9	1.0	-15.86%	-6.70%
TOTAL	210.4	197.4	177.6	6.56%	11.17%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

3.3.1.3. Les Billets de Trésorerie :

Les souscriptions en Billets de Trésorerie se sont élevées à 126,8 millions de dinars à fin décembre 2006 contre 112,3 millions de dinars à fin décembre 2005, soit une progression de 14,5 millions de dinars ou 12,9%.

3.3.1.4. Les Capitaux Propres :

A fin décembre 2006, les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint un montant de 224,5 millions de dinars enregistrant ainsi une augmentation de 13,9 millions de dinars ou 6,6% par rapport à décembre 2005.

Cette progression tient compte du résultat 2006 et de l'affectation aux réserves du bénéfice non distribué de l'exercice 2005.

En mDT

Nature	2006	2005*	2004	Variation	
				2006/2005	2005/2004
Capital Social	70 000	70 000	70 000	0.00%	0.00%
Réserves Légales	10 189	10 189	9 265	0.00%	9.97%
Autres Réserves	113 097	100 303	91 841	12.76%	9.21%
Fonds Social	11 340	10 630	8 977	6.68%	18.41%
Résultat Reporté	1	1	3	0.00%	-66.67%
Résultat de l'Exercice	19 865	19 444	18 483	2.17%	5.20%
TOTAL	224 492	210 567	198 569	6.61%	6.04%

* Retraité pour les besoins de la comparaison

3.3.2- Les Emplois :

Le volume global des emplois a enregistré une augmentation de 218,9 millions de dinars ou 11,2%, passant de 1.960,4 millions de dinars à fin décembre 2005 à 2.179,2 millions de dinars à fin décembre 2006. Cette évolution résulte notamment des éléments suivants :

- Une progression de 143 millions de dinars pour les crédits à la clientèle,
- et un accroissement de 71,8 millions de dinars pour le portefeuille titres.

En MDT

NATURE	2006	2005*	2004	Variation	
				2006/2005	2005/2004
Crédits à la Clientèle	1 771.5	1 628.5	1 522.0	8.8%	7.0%
Portefeuille Titres (**)	333.8	262.0	236.0	27.4%	11.0%
Valeurs Immobilisées	74.0	69.9	71.6	5.8%	-2.4%
TOTAL	2 179.2	1 960.4	1 829.6	11.2%	7.1%

* Retraité pour les besoins de la comparaison

(**) Portefeuille titres commercial et d'investissement.

3.3.2.1. Les Crédits à la Clientèle :

Les crédits à la clientèle sont passés de 1.628,5 millions de dinars à fin décembre 2005 à 1.771,5 millions de dinars à fin décembre 2006, enregistrant ainsi une augmentation de 143 millions de dinars ou 8,8%.

En MDT

Nature	2006	2005*	2004	Variation	
				2006/2005	2005/2004
Comptes débiteurs de la clientèle	388.1	413.9	419.0	-6.23%	-1.21%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	1 219.1	1 066.5	981.4	14.31%	8.67%
Crédits sur ressources spéciales	164.4	148.1	121.8	11.01%	21.59%
Total	1 771.6	1 628.5	1 522.2	8.79%	6.98%

* Retraité pour les besoins de la comparaison

Ci-après un tableau retraçant l'évolution de la part de marché sur trois années.

En MDT

Nature	2006	2005	2004
Créances de la clientèle du système bancaire.	21 006	19 585,2	18 262,9
Créances de la clientèle de Amen BANK.	1 771,5	1 633,4	1 522,0
Part de Marché.	8,4%	8,3%	8%

* La part de marché de Amen BANK est calculée sur la base des chiffres bilanciaux certifiés du système bancaire.

Le Portefeuille des Créances :

En mDT

Nature	2006	2005	2004	Variation	
				2006/2005	2005/2004
Créances clientèle (classe 0,1)	1 849 300	1 618 500	1 517 800	14.26%	6.63%
Créances classées (classe 2, 3,4) (a)	441 000	518 000	480 600	-14.86%	7.78%
Total créances (Bilan et hors bilan) (b)	2 290 300	2 136 500	1 998 400	7.20%	6.91%
Agios réservés	80 800	92 700	78 000	-12.84%	18.85%
Provisions affectées sur créances	101 700*	146 000	131 700	-30.34%	10.86%
Total Provisions et agios réservés (c)	182 500	238 700	209 700	-23.54%	13.83%
Taux de couverture de l'ensemble des créances(c/b)	7.97%	11.17%	10.49%	-28.68%	6.47%
Taux de couvertures des créances classées(c/a)	41.38%	46.08%	43.63%	-10.19%	5.61%
Taux des créances classées (a/b)	19.26%	24.25%	24.05%	-20.58%	0.82%

* Au niveau du rapport des commissaires aux comptes destiné à la BCT pour l'exercice 2006, les provisions requises sur créances sont évaluées à 102.7MDT tandis que les provisions constituées s'élèvent à 103MDT d'où un excédent de provisions (non affectées aux comptes clients) de 0,3MDT. Par ailleurs, les provisions requises sur créances telles que déterminées par les commissaires aux comptes comportent 1MDT intitulées autres provisions qui sont non rattachées aux clients. Ainsi, il ressort un montant de 1,3MDT (1MDT+0,3MDT) de provisions non affectées aux comptes clients et un montant de 101,7MDT(103-1,3MDT) de provisions affectées aux créances sur clientèle.

Répartition sectorielle des créances :

(en MDT)

Secteur d'activité	2006	%	2005	%	2004	%
I-AGRICULTURE	52.161	2.28%	56.098	2.63%	52.323	2.62%
II- INDUSTRIE	900.009	39.30%	884.700	41.41%	846.567	42.36%
Mine	0.357	0.02%	0.105	0.00%	0.204	0.01%
Energie	23.468	1.02%	24.355	1.14%	24.797	1.24%
Industrie agroalimentaire	189.038	8.25%	191.050	8.94%	180.780	9.05%
Matériaux de construction	118.954	5.19%	108.944	5.10%	111.935	5.60%
Industrie mécanique et électrique	180.042	7.86%	170.506	7.98%	153.664	7.69%
Chimie et caoutchou	117.467	5.13%	98.808	4.62%	94.324	4.72%
Textile	19.222	0.84%	25.817	1.21%	31.050	1.55%
Habillement et cuir	77.693	3.39%	91.045	4.26%	84.717	4.24%
Bois, liège et ameublement	22.265	0.97%	22.656	1.06%	21.763	1.09%
Papier, imprimerie et industrie diverses	67.799	2.96%	65.328	3.06%	61.668	3.09%
Bâtiment et travaux publics	83.704	3.65%	86.086	4.03%	81.665	4.09%
III- SERVICES	1 338	58.42%	1 196	55.96%	1 100	55.02%
Tourisme	251.923	11.00%	253.369	11.86%	228.482	11.43%
Transport et télécommunication	59.901	2.62%	52.732	2.47%	56.334	2.82%
Commerce agroalimentaire	51.906	2.27%	43.706	2.05%	42.609	2.13%
Commerce matériaux de construction	55.898	2.44%	59.007	2.76%	57.997	2.90%
Commerce quincaillerie et assimilés	66.594	2.91%	60.199	2.82%	55.422	2.77%
Commerce textile et cuir	35.121	1.53%	40.352	1.89%	38.757	1.94%
Commerce divers	181.376	7.92%	147.286	6.89%	140.825	7.05%
crédits à l'habitat	157.324	6.87%	126.916	5.94%	146.951	7.35%
Autres services	478.025	20.87%	412.093	19.29%	332.230	16.62%
TOTAL	2 290.238	100.00%	2 136.458	100.00%	1 998.497	100.00%

Engagements par signature :

Quant aux engagements par signature, le montant global des cautions et avals accordés à la clientèle a atteint, au 31 décembre 2006, un encours de 242,6 millions de dinars contre 219,3 millions de dinars à fin 2005, soit une croissance de 23,3 millions de dinars ou 10,6%.

Les Crédits documentaires sont passés de 89,2 millions de dinars à fin décembre 2005 à 110,8 millions de dinars à fin décembre 2006 soit une augmentation de 21,6 millions de dinars.

Les engagements de financements donnés qui représentent les accords de financements que la banque met à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques, ont progressé de 0,1 millions de dinars au cours de l'année 2006.

Les rubriques des engagements par signature se présentent comme suit :

En MDT

ENGAGEMENTS HORS BILAN	2006	2005*	2004	Var 06/05	Var 06/05 %
Cautions, Avals	242,6	219,3	186,2	23,3	10,6
Crédits Documentaires	110,8	89,2	168,4	21,6	24,2
Engagements de Financement Donnés	0,8	0,7	23,7	0,1	14,3
TOTAL	354,3	309,2	378,3	45,0	14,6

* Retraité pour les besoins de la comparaison

3.3.2.2. Portefeuille Titres :

a) Portefeuille- Titres Commercial :

Le portefeuille titres commercial s'est établi à 8,8 millions dinars à fin décembre 2006 soit une variation de 4,2 millions de dinars résultant notamment :

- d'une augmentation de l'encours des bons de trésor à court terme ;
- d'une reprise nette des provisions sur titres de 0,9 millions de dinars.

A la date de clôture la composition du portefeuille titre commercial est la suivante :

En MDT

TITRES DE PLACEMENT	2006	2005 *	2004	2006/2005		2005/2004	
				Variation	(%)	Variation	(%)
I/ Titres A Revenu Fixe	6.5	3.2	9.5	3.3	103.1%	-6.3	-66.3%
* Bons de Trésor à Court Terme	6.2	3.0	10.0	3.2	106.7%	-7.0	-70.0%
* Créances Rattachées	0.3	0.2	-0.5	0.1	50.0%	0.7	-140.0%
II/ Titres A Revenu Variable	2.3	1.3	1.5	1.0	76.9%	-0.2	-13.3%
* Titres de Placement en Actions	3.3	3.2	3.2	0.1	3.1%	0.0	0.0%
* Provisions pour Dépréciation des Placements en Actions	-1.0	-1.9	-1.7	0.9	-47.4%	-0.2	11.8%
TOTAL	8.8	4.5	11.0	4.3	95.6%	-6.5	-59.1%

* Retraité pour les besoins de la comparaison

b) Portefeuille Titres D'Investissement :

Le portefeuille titres d'investissement a atteint 325,2 millions dinars à fin décembre 2006 enregistrant une variation de 67,7 millions par rapport à 2005. Cette variation résulte notamment :

- de l'augmentation de l'encours des BTA, qui est passé de 150 millions de dinars à fin décembre 2005 à 204,2 millions de dinars en 2006 soit une variation positive de 54,2 millions de dinars ou 36,1%
- de la souscription en 2006 à deux fonds gérés par la SICAR de 20 millions de dinars. Ainsi l'encours des fonds gérés s'est établi à 33,7 millions de dinars à fin décembre 2006 contre 13,1 millions de dinars en 2005.

A la date de clôture, la composition du portefeuille titres d'investissement est la suivante :

En MDT

TITRES D'INVESTISSEMENT	2006	2005*	2004	2006/2005		2005/2004	
				Variation	(%)	Variation	(%)
a- Titres d' Investissement	268,6	191,6	149,7	77,0	40,2%	41,9	28,0%
b- Titres de Participation	14,2	13,1	9,2	1,1	8,4%	3,9	42,4%
c- Parts dans les Entreprises Associées et co-entreprises	32,9	27,2	27,2	5,7	21,0%	0,0	0,0%
d- Parts dans les Entreprises Liées	6,9	26,8	26,8	-19,9	-74,3%	0,0	0,0%
e- Participations avec convention en rétrocession	15,1	10,9	15,2	4,2	38,5%	-4,3	-28,3%
f - Créances Rattachées	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0%	0,0	0,0%
g- Provisions	-12,6	-12,2	-2,3	-0,4	3,3%	-9,9	430,4%
TOTAL	325,2	257,5	225,9	67,7	26,3%	31,6	14,0% *

Retraité pour le besoin de la comparaison

3.3.2.3. Immobilisations nettes

Les immobilisations nettes d'amortissement sont passées de 69.9 millions à fin 2005 à 74,0 millions à fin décembre 2006 et ce compte tenu d'une dotation aux amortissements de 3,8 millions de dinars.

MDT	2006	2005*	2004	Variation	
				2006/2005	2005/2004
1) Immobilisations incorporelles	3.1	2.8	3.1	10.71%	-9.68%
* Fonds de commerce	1.4	1.4	1.3	0.00%	7.69%
* Logiciels	1.6	1.4	1.7	14.29%	-17.65%
2) Immobilisations corporelles	91.9	78.6	77.1	16.92%	1.95%
- Immobilisations d'exploitation	52.0	52.2	50.7	-0.38%	2.96%
* Terrains d'exploitation	3.6	3.6	2.8	0.00%	28.57%
* Batiments	33.1	33.1	32.7	0.00%	1.22%
* Aménagements de batiments	15.2	15.4	15.2	-1.30%	1.32%
- Immobilisations hors exploitation	13.8	1.9	1.3	626.32%	46.15%
* Terrains hors exploitation	0.3	0.4	0.4	-25.00%	0.00%
* Batiments	13.4	1.4	0.8	857.14%	75.00%
* Aménagements de batiments	0.1	0.1	0.1	0.00%	0.00%
- Mobiliers et matériel de bureau	3.9	3.8	3.9	2.63%	-2.56%
- Matériels de transport	2.4	2.3	2.3	4.35%	0.00%
- Matériels informatique	12.0	11.0	10.3	9.09%	6.80%
- Machines DAB	3.2	3.0	2.8	6.67%	7.14%
- Coffres forts	1.2	1.1	1.0	9.09%	10.00%
- Autres immobilisations	3.4	3.3	4.8	3.03%	-31.25%
3) Immobilisations en cours	16.4	22.7	22.2	-27.75%	2.25%
4) Amortissements des immobilisations	-37.4	-34.2	-31.2	9.36%	9.62%
* Amortissement des Immobilisations Incorporelles	-1.5	-1.3	-1.2	15.38%	8.33%
* Amortissement des Immobilisations corporelles	-35.9	-32.8	-30.0	9.45%	9.33%
Total des Immobilisations Nettes	74.0	69.9	71.6	5.87%	-2.37%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

3.3.3 – Les Résultats d'Exploitation :

3.3.3.1. Le Produit Net Bancaire :

Le Produit Net Bancaire a atteint 98,5 millions de dinars contre 92,4 millions de dinars en 2005 soit une augmentation de 6,1 millions de dinars ou 6,6%.

Cette augmentation est due principalement à l'évolution des marges sur les commissions et sur les titres et opérations financières.

En MDT

	2006	2005 *	2004	Vriation	
				2006/2005	2005/2004
MARGE SUR INTERETS	52.9	52.8	43.3	0.08%	21.99%
Intérêts et revnus assimilés	142.5	128.0	121.0	11.33%	5.86%
Intérêts encourus et charges assimilés	89.7	75.2	77.7	19.22%	-3.13%
MARGE SUR COMMISSIONS	20.9	17.9	17.2	16.97%	3.91%
Commissions reçues	23.4	20.6	18.5	13.26%	11.50%
Commissions encourues	2.5	2.8	1.3	-10.65%	110.89%
MARGE SUR REVENUS DU PORT. TITRES&OPERATIONS FINANCIERES	24.8	21.7	18.4	13.95%	17.88%
Gains/ portefeuille titres de transaction et opé.Financières	8.1	7.4	8.8	9.64%	-16.33%
Pertes/portfeuille titres de transaction et opé.Financières	0.0	0.0	0.2		-100.00%
Gains/ portefeuille titres d'investissement	16.7	14.4	9.8	16.15%	46.65%
PRODUIT NET BANCAIRE	98.5	92.4	78.9	6.61%	17.09%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

La Marge D'Intérêts :

En MDT

	2006	2005 *	2004	Variation	
				2006/2005	2005/2004
Produits en intérêts et revenus assimilés	142.5	128.0	121.0	11.33%	5.86%
Intérêts encourus et charges assimilées	89.7	75.2	77.7	19.22%	-3.13%
Marge d'intérêts	52.9	52.8	43.3	0.08%	21.99%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

La marge d'intérêts a enregistré une légère augmentation de 0,08% en 2006 par rapport à 2005 suite à une augmentation des produits (11,3%) et une augmentation des charges d'intérêts (19,2%).

Les Commissions Nettes :

En MDT

	2006	2005 *	2004	Variation	
				2006/2005	2005/2004
Commissions perçues	23,4	20,6	18,5	13,26%	11,50%
Commissions payées	2,5	2,8	1,3	-10,65%	110,89%
Commissions nettes	20,9	17,9	17,2	16,97%	3,91%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

Les commissions nettes ont enregistré une augmentation de 3 MDT pour atteindre 20,9 MDT en 2006. Cette progression résulte de l'augmentation de toutes les commissions perçues par la banque et plus particulièrement les commissions de gestion, d'étude pour 1,2 MDT et les commissions sur chèques, effets, virements pour 0,7 MDT.

Les Autres Revenus :

En MDT

	2006	2005 *	2004	Variation	
				2006/2005	2005/2004
Gains net sur portefeuille titres commercial& opérations financières	8.1	7.4	8.8	9.64%	-16.33%
Revenu du portefeuille d'investissement	16.7	14.4	9.8	16.15%	46.65%
Autres produits d'exploitation	0.9	0.8	1.4	8.41%	-41.43%
TOTAL	25.7	22.6	20.0	13.75%	12.81%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

Les autres revenus ont augmenté de 3,1 MDT allant de 22,6 MDT en 2005 à 25,7 MDT à fin 2006.

3.3.3.2. Les Frais Généraux (Charges opératoires) :

Les frais généraux ont totalisé 42,0 MDT en 2006 contre 37,3 MDT une année auparavant, soit une évolution de 12,60% due notamment à l'application des augmentations réglementaires des salaires et à l'accroissement des frais de gestion.

Les frais généraux sont constitués :

* De la masse salariale qui s'est élevée à 28,8 MDT en 2006 contre 24,6 MDT en 2005.

* Et des charges générales d'exploitation qui ont atteint 9,4 MDT en 2006 contre 9,0 MDT en 2005.

MDT	2006	2005 *	2004	Variation	
				2006/2005	2005/2004
Frais de personnel	28.8	24.6	22.0	17.38%	11.77%
Charges d'exploitation	9.4	9.0	8.5	5.14%	5.91%
Total frais généraux	38.3	33.6	30.5	14.10%	10.14%
Dotation aux amortissements et provisions sur immobilisations	3.8	3.8	3.9	-0.74%	-2.52%
TOTAL DES FRAIS GENERAUX GLOBAUX	42.0	37.3	34.4	12.60%	8.71%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

Dotations aux provisions et résultats de corrections des valeurs sur créances hors bilan et Passif :

MDT

	2006	2005*	2004	Variation	
				2006/2005	2005/2004
Dotation aux Provisions sur créances	35.5	52.3	43.4	-32.1%	20.5%
Reprise sur Provision		16.4	16.0	-100.0%	2.3%
Dotation aux Provisions et résultat des corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif	35.5	35.9	27.3	-1.1%	31.2%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

Dotations aux provisions et résultats de corrections des valeurs :

En mDT

	2006	2005*	2004	Variation 2006/2005	Variation 2005/2004
Etalement de la prime sur BTA	-250	-154	-40	62,3%	285,0%
Etalement de la décote sur BTA	4	2	1	100,0%	100,0%
Plus value sur cession des titres avec convention de rétrocession	117				
Plus value sur vente des titres de participations	36	611	2 839	-94,1%	-78,5%
Total dotations de l'exercice	-982				
Total reprise de l'exercice	623				
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DES VALEURS SUR PORTEFEUILLE D INVESTISSEMENT	-452	459	2 800	-198,5%	-83,6%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

3.3.3.3.Résultat Net :

Le résultat net réalisé par la banque à fin décembre 2006 a enregistré une progression de 2,2% en passant de 19,4 MDT à fin décembre 2005 à 19,9 millions de dinars à fin décembre 2006.

En MDT

	2006	2005 *	2004	Variation	
				2006/2005	2005/2004
Résultat d'exploitation	21.4	20.5	21.4	4.59%	-4.31%
Résultat exceptionnel	0.1	0.3	0.1	-56.56%	138.19%
Impôts sur le bénéfice	1.7	1.4	3.1	23.67%	-55.17%
Résultat net	19.9	19.4	18.5	2.17%	5.20%
Plus values /COMAR	0.0	0.0	2.3		-100.00%
Résultat net corrigé	19.9	19.4	16.2	2.17%	20.15%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

3.4- ACTIVITE ET PERFORMANCE DE LA BANQUE AU 30 JUIN 2007 :

A fin juin 2007, le total du bilan s'est établi à 2.551,7 millions de dinars contre 2.280,4 millions de dinars à fin juin 2006 en progression de 271.3 millions de dinars ou 11,9 %.

3.4.1- Les ressources

L'encours des ressources mobilisées par Amen Bank a atteint 2.438,4 millions de dinars au 30 juin 2007, enregistrant une progression de 240,7 millions de dinars ou 11% par rapport à la fin de l'année 2006.

En MDT

NATURE	juin-07	juin -06*	déc-06	Variation Juin 07/ Déc 06		Variation Juin 07/ Juin	
				Var	%	Var	%
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 016,3	1 812,9	1 860,6	155,7	8,4	203,4	11,2
Emprunts et Ressources Spéciales	270,2	200,6	210,4	59,7	28,4	69,6	34,7
Billets de Trésorerie **	152,0	136,8	126,8	25,2	19,9	15,2	11,1
TOTAL RESSOURCES	2 438,4	2 150,3	2 197,8	240,7	11,0	288,2	13,4

(*) Retraité pour le besoin de la comparaison.

(**) Ressources hors bilan

Comparé au 30 juin 2006, la progression de ces ressources a été de 13.4% ou 288.2 millions de dinars dont 203.4 millions de dinars proviennent des dépôts et avoirs de la clientèle.

3.4.1.1. Les dépôts de la clientèle.

La progression des dépôts et avoirs de la clientèle de 155,7 millions de dinars par rapport au 31 décembre 2006 est expliquée essentiellement par une augmentation concomitante des dépôts à vue, des dépôts d'épargne et des dépôts à terme :

En MDT

NATURE	juin-07	juin -06*	déc-06	Variation Juin 07/ Déc 06		Variation Juin 07/ Juin 06	
				Var	%	Var	%
Dépôts à vue	614,6	505,3	480,8	133,8	27,8	109,2	21,6
Dépôts d'épargne	300,3	280,8	294,1	6,1	2,1	19,4	6,9
Dépôts à terme **	1 048,3	974,1	1 037,2	11,1	1,1	74,3	7,6
Autres dépôts de la clientèle	53,1	52,7	48,5	4,7	9,6	0,5	0,9
TOTAL DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	2 016,3	1 812,9	1 860,6	155,7	8,4	203,4	11,2

(*) Retraité pour le besoin de la comparaison.

(**) Comptes à terme, Bons de caisse et Certificats de dépôts.

Ci-après un tableau retraçant l'évolution de la part de marché d'Amen Bank en termes de dépôts

(En MDT)

Nature	Juin-07	Juin -06	Déc-06
Dépôts & avoirs de la clientèle du système bancaire*	21 110 ;8	17 844,6	21 045
Dépôts & avoirs de la clientèle de Amen BANK.	2 016.3	1 644.2	1 860.6
Part de Marché.	9.6%	9.2%	8.8%

* Hors UIB

3.4.1.2- Les Emprunts et les Ressources Spéciales.

Les emprunts et les ressources spéciales ont progressé de 59,7 millions de dinars ou 28,4 % par rapport à fin 2006. Ils passent de 210,4 millions de dinars à fin décembre 2006 à 270,2 millions de dinars à fin juin 2007. Cette variation substantielle s'explique par :

- L'émission d'un nouvel emprunt obligataire de 40 millions de dinars ;
- l'augmentation des ressources extérieures pour 22,7 millions de dinars ;
- et l'amortissement de l'emprunt Amen Bank 2001 de 3 millions de dinars.

En MDT

	juin-07	juin-06*	déc-06	Variation Juin 07/ Déc 06		Variation Juin 07/ Juin 06	
				Var	%	Var	%
				RESSOURCES SPECIALES	213.9	182.3	191.7
Ressources Extérieures	210.1	177.6	187.4	22.7	12.1	32.6	18.3
Ressources Budgétaires et dettes rattachées	3.8	4.7	4.2	-0.4	-10.5	-0.9	-20.0
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	56.3	18.3	18.8	37.5	199.5	38.0	207.8
Emprunts obligataires Amen Bank	55.0	18.0	18.0	37.0	205.6	37.0	204.9
Dettes rattachées	1.3	0.2	0.8	0.5	60.6	1.0	432.1
TOTAL	270.2	200.6	210.4	59.7	28.4	69.6	34.7

(*) Retraité pour le besoin de la comparaison.

Comparé au 30 juin 2006, les emprunts et ressources spéciales ont augmenté de 69.6 millions de dinars ou 34.7 %.

3.4.1.3- Les Billets de Trésorerie

L'encours des Billets de Trésorerie souscrits s'est élevé à 152,0 millions de dinars à fin juin 2007 contre 126,8 millions de dinars à fin décembre 2006, en progression de 25,2 millions de dinars ou 19,8%.

Comparé au 30 juin 2006, Billets de Trésorerie souscrits ont augmenté de 15.2 millions de dinars ou 11.1 %.

3.4.1.4- Les capitaux propres

A fin juin 2007, les Fonds propres d'Amen Bank ont atteint 228,0 millions de dinars enregistrant ainsi une augmentation de 3,5 millions de dinars ou 1,6% par rapport à fin décembre 2006. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'affectation du résultat de l'exercice 2006.

En mDT

Nature	juin-07	juin -06*	déc-06	Variation Juin 07/ Déc 06		Variation Juin 07/ Juin 06	
				2006/2005	2005/2004		
				Capital Social	70 000	70 000	70 000
Réserves Légales	10 189	10 189	10 189	0.00%	0.00%		
Autres Réserves	125 612	113 097	113 097	11.07%	11.07%		
Fonds Social	12 156	11 545	11 340	7.20%	5.29%		
Résultat Reporté	2	1	1	100.00%	100.00%		
Résultat de l'Exercice	10 066	8 572	19 865	-49.33%	17.43%		
TOTAL	228 025	213 404	224 492	1.57%	6.85%		

3.4.2. Les emplois

Le volume global des emplois a enregistré une augmentation de 80,6 millions de dinars ou 3,7%, passant de 2.179,2 millions de dinars à fin décembre 2006 à 2.259,8 millions de dinars à fin juin 2007.

Cette évolution résulte des éléments suivants :

- une progression de 74,6 millions de dinars pour les crédits à la clientèle,
- une augmentation de 10,3 millions de dinars pour les valeurs immobilisées nettes,
- une diminution de l'encours du portefeuille titre de 4,4 millions de dinars.

En MDT

NATURE	juin-07	juin-06*	déc-06	Variation Juin 07/ Déc 06		Variation Juin 07/ Juin 06	
				Var	%	Var	%
				Crédits à la Clientèle	1 846,1	1 729,2	1 771,5
Portefeuille Titres (**)	329,4	277,3	333,8	-4,4	-1,3	52,1	18,8
Valeurs Immobilisées	84,3	73,8	74,0	10,3	13,9	10,5	14,2
TOTAL EMPLOIS	2 259,8	2 080,3	2 179,2	80,6	3,7	179,5	8,6

(*) Retraité pour le besoin de la comparaison.

** Portefeuille titres commercial et d'investissement.

Par ailleurs, les emplois ont enregistré une augmentation de 179,5 millions de dinars ou 8,6%, passant de 2.080,3 millions de dinars à fin juin 2006 à 2.259,8 millions de dinars à fin juin 2007.

Cette évolution résulte des éléments suivants :

- une progression de 116,9 millions de dinars pour les crédits à la clientèle,
- une augmentation de 10.5 millions de dinars pour les valeurs immobilisées nettes,
- une augmentation de l'encours du portefeuille titre de 52.1 millions de dinars.

3.4.2.1. Les Crédits à la Clientèle :

Les crédits à la clientèle sont passés de 1.771,5 millions de dinars à fin décembre 2006 à 1.846,1 millions de dinars à fin juin 2007, enregistrant ainsi une augmentation de 74,6 millions de dinars ou 4,2%.

Le tableau ci-après retrace les principales composantes de cette variation:

NATURE	juin-07	juin-06*	déc-06	En MDT			
				Variation Juin 07/ Déc 06		Variation Juin 07/ Juin 06	
				Var	%	Var	%
Comptes débiteurs de la clientèle	433,3	463,8	388,1	45,2	11,7	-30,5	-6,6
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	1 233,6	1 106,1	1 219,1	14,5	1,2	127,4	11,5
Crédits sur Ressources Spéciales	179,3	159,3	164,4	14,9	9,1	20,0	12,5
Total des créances à la clientèle	1 846,1	1 729,2	1 771,5	74,6	4,2	116,9	6,8

(*) Retraité pour le besoin de la comparaison.

Les comptes débiteurs sont passés de 388,1 millions de dinars à fin décembre 2006 à 433,3 millions de dinars à fin juin 2007, d'où une augmentation de 45,2 millions de dinars ou de 11,7%.

Les autres concours à la clientèle sous forme d'effet ou titres de crédit ont atteint 1.233,6 millions de dinars en juin 2007, en augmentation de 1,2% par rapport à leur niveau de décembre 2006.

Les crédits sur ressources spéciales ont progressé de 14,9 millions de dinars. Ils passent de 164,4 millions de dinars à fin décembre 2006 à 179,3 millions de dinars à fin juin 2007 suite essentiellement à des imputations de 1,9 millions de dinars sur la ligne Italienne, de 9,1 millions de dinars sur la ligne BEI investissement, et 1,6 millions de dinars sur la ligne KFW.

Comparé au 30 juin 2006, Les crédits à la clientèle sont passés de 1.729,2 millions de dinars à fin juin 2006 à 1.846,1 millions de dinars à fin juin 2007, enregistrant ainsi une augmentation de 116,9 millions de dinars ou 6,8%.

Ci-après un tableau retraçant l'évolution de la part de marché sur trois années.

Nature	(En MD)		
	Juin-07	Juin -06	Déc-06
Créances de la clientèle du système bancaire*	20 560,1	18 828,3	21 006
Créances de la clientèle de Amen BANK.	1 846.1	1 561,7	1 771,5
Part de Marché.	9.0%	8.3%	8,4%

*Hors UIB

Engagements par signature

Les engagements par signature ont été marqués par l'évolution substantielle des crédits documentaires de 47, 4 millions de dinars.

ENGAGEMENTS HORS BILAN	juin-07	juin-06*	déc-06	En MDT			
				Variation Juin 07/ Déc 06		Variation Juin 07/ Juin 06	
				Var	%	Var	%
Cautions	167.8	187.8	161.8	6.0	3.7	-20.0	-10.6
Avals	63.4	56.7	68.4	-4.9	-7.2	6.8	12.0
Autres garanties données	7.4	10.0	12.5	-5.0	-40.4	-2.5	-25.3
Crédits Documentaires	158.2	118.5	110.8	47.4	42.8	39.8	33.6
TOTAL	396.9	372.9	353.5	43.5	12.3	24.1	6.5

(*) Retraité pour le besoin de la comparaison.

3.4.2.2. Portefeuille titres.

a) Portefeuille Titres commercial

Le portefeuille titres commercial s'est établi à 4,3 millions de dinars à fin juin 2007 soit une régression de 4,4 millions de dinars par rapport au 31 décembre 2006 résultant essentiellement de la diminution des Bons de trésor à court terme pour 4,3 millions de dinars.

En MDT

Portefeuille Titres Commercial	juin-07	juin-06*	déc-06	Variation Juin 07/ Déc 06		Variation Juin 07/ Juin 06	
				Var	%	Var	%
				I/ Titres à revenu Fixe	2.0	6.5	6.5
Bons de Trésor	1.9	6.2	6.2	-4.3	-69.6	-4.3	-69.7
Créances rattachées	0.1	0.3	0.3	-0.2	-65.3	-0.2	-63.4
I/ Titres à revenu variable	2.3	1.4	2.2	0.1	4.4	1.0	70.0
Titres de Placement en actions	3.3	3.2	3.2	0.1	3.0	0.1	3.0
Provisions pour Dépréciation des placements en actions	-1.0	-1.9	-1.0	0.0	0.0	0.9	-46.5
TOTAL	4.3	7.8	8.7	-4.4	-50.5	-3.5	-45.0

(*) Retraité pour le besoin de la comparaison.

Comparé au 30 juin 2006, le portefeuille titres commercial est passé de 7,8 millions de dinars à fin juin 2006 à 4,3 millions de dinars à fin juin 2007, enregistrant ainsi une régression de 3,5 millions de dinars ou 45%.

b) Portefeuille Titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement a atteint 325,1 millions de dinars à fin juin 2007 enregistrant une légère baisse de 0,1 million de dinars par rapport à fin décembre 2006 suite principalement à :

- 1/ une diminution du portefeuille titres d'investissement de 10,8 millions de dinars résultant de :
- la diminution de l'encours des BTA, qui est passé de 204,2 millions de dinars à fin décembre 2006 à 189,1 millions de dinars à fin juin 2007;
 - l'augmentation de l'encours du portefeuille emprunts obligataires qui s'est établi à 30,4 millions de dinars à fin juin 2007 contre 26,3 millions de dinars à fin décembre 2006 soit une augmentation de 4,1 millions de dinars

2/ une augmentation de l'encours des participations avec convention de rétrocession de 9,2 millions de dinars, en effet cet encours est passé de 14,3 millions de dinars à fin décembre 2006 à 23,5 millions de dinars à fin juin 2007.

En MDT

Portefeuille titres d'investissement	juin-07	Juin-06*	déc.-06	Variation juin 07/décembre 06		Variation juin 07/juin 06	
				Var	%	Var	%
				a-Titres d'investissement	257.5	216.6	268.3
b-Titres de participation	7	5.9	6.9	0.1	2.3%	1.1	18.6%
c-Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	30.1	24.7	28.6	1.5	5.3%	5.4	21.9%
d- Parts dans les entreprises liées	6.9	6.9	6.9	0.0	0.0%	0	0.0%
e-Participation avec convention en rétrocession	23.5	15.3	14.3	9.2	63.8%	8.2	53.6%
f-Créances rattachées	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0%	0	0.0%
Total	325.1	269.5	325.1	-0.1	0.0%	55.6	20.6%

(*) Retraité pour le besoin de la comparaison.

3.4.2.3. Les Immobilisations nettes :

Les immobilisations nettes d'amortissement ont atteint 84,3 millions de dinars à fin juin 2007 contre 73,8 millions de dinars à fin juin 2006, enregistrant ainsi une augmentation de 10,5 millions de dinars ou 14,2% et ce notamment suite à l'acquisition d'immobilisations données en garantie en règlement de créances contentieuses.

En MDT	Juin-07	Juin-06*	Déc-06	Variation	En %
Immobilisations nettes	84,3	73,8	74	10,5	14,2

3.4.3- Les résultats d'exploitation :

3.4.3.1. Le Produit Net Bancaire :

Le Produit Net Bancaire a atteint 52.2 millions de dinars contre 48,3 millions de dinars au 30 juin 2006 soit une augmentation de 3,9 millions de dinars ou 7,98%.

Cette augmentation est due principalement à l'évolution des marges sur les intérêts et sur les titres et opérations financières.

En MDT

	juin-07	juin-06*	déc-06	Vriation	
				Juin 2007/ Juin 2006	Juin 2007/ Déc 2006
MARGE SUR INTERETS	27.4	25.3	52.9	8.60%	-48.08%
Intérêts et revnus assimilés	77.0	67.4	142.5	14.26%	-45.95%
Intérêts encourus et charges assimilés	49.6	42.2	89.7	17.66%	-44.70%
MARGE SUR COMMISSIONS	11.1	10.5	20.9	5.59%	-46.89%
Commissions reçues	12.2	11.3	23.4	7.56%	-47.97%
Commissions encourues	1.1	0.8	2.5	33.63%	-57.11%
MARGE SUR REVENUS DU PORT. TITRES&OPERATIONS FINANCIERES	13.6	12.5	24.8	8.75%	-45.00%
Gains/ portefeuille titres de transaction et opé.Financières	3.6	3.3	8.1	9.30%	-54.78%
Pertes/portfeuille titres de transaction et opé.Financières	0.0	0.0	0.0		
Gains/ portefeuille titres d'investissement	10.0	9.2	16.7	8.55%	-40.28%
PRODUIT NET BANCAIRE	52.2	48.3	98.5	7.98%	-47.05%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

La Marge D'Intérêts :

En MDT

	juin-07	juin-06*	déc-06	Vriation	
				Juin 2007/ Juin 2006	Juin 2007/ Déc 2006
Produits en intérêts et revenus assimilés	77.0	67.4	142.5	14.26%	-45.95%
Intérêts encourus et charges assimilées	49.6	42.2	89.7	17.66%	-44.70%
Marge d'intérêts	27.4	25.3	52.9	8.60%	-48.08%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

La marge d'intérêts a enregistré une augmentation de 8.60% pendant le premier semestre 2007 par rapport à son niveau pour la même période en 2006 suite à une augmentation des produits (+14,26%) et une augmentation des charges d'intérêts (17,66%).

Les Commissions Nettes :

En MDT

	juin-07	juin-06*	déc-06	Vriation	
				Juin 2007/ Juin 2006	Juin 2007/ Déc 2006
Commisions perçues	12.2	11.3	23.4	7.56%	-47.97%
Commisions payées	1.1	0.8	2.5	33.63%	-57.11%
Commisions nettes	11.1	10.5	20.9	5.59%	-46.89%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

Les commissions nettes ont enregistré une augmentation de 0,6 millions de dinars pour atteindre 11,1 MD en 2007. Cette progression résulte de l'augmentation de toutes les commissions perçues par la banque et plus particulièrement les commissions monétiques pour 0,2 MD et les commissions sur chèques, effets, virements pour 0,3 MD.

Les Autres Revenus :

	En MDT				
	juin-07	juin-06*	déc-06	Vriation	
				Juin 2007/ Juin 2006	Juin 2007/ Déc 2006
Gains net sur portefeuille titres commercial& opérations financières	3.6	3.3	8.1	9.30%	-54.78%
Revenu du portefeuille d'investissement	10.0	9.2	16.7	8.55%	-40.28%
Autres produits d'exploitation	0.6	0.4	0.9	50.00%	-33.33%
TOTAL	14.2	12.9	25.7	10.02%	-44.59%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

3.4.3.2. Les Frais Généraux (Charges opératoires) :

Les frais généraux ont totalisé 23,4 millions de dinars en 2007 contre 21,2 millions de dinars une année auparavant, soit une évolution de 10,59% due notamment à l'application des augmentations réglementaires des salaires et à l'accroissement des frais de gestion.

Les frais généraux sont constitués :

* De la masse salariale qui s'est élevée à 17,2 millions de dinars en 2007 contre 14,9 millions de dinars en 2006.

* Et des charges générales d'exploitation qui ont atteint 4,2 millions de dinars en 2007 contre 4,3 millions de dinars en 2006.

	En MDT				
	juin-07	juin-06*	déc-06	Vriation	
				Juin 2007/ Juin 2006	Juin 2007/ Déc 2006
Frais de personnel	17.2	14.9	28.8	15.30%	-40.34%
Charges d'exploitation	4.2	4.3	9.4	-1.82%	-55.35%
Total frais généraux	21.4	19.2	38.3	11.47%	-44.05%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	2.0	2.0	3.8	2.02%	-46.29%
TOTAL DES FRAIS GENERAUX GLOBAUX	23.4	21.2	42.0	10.59%	-44.25%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

Dotations aux provisions et résultats de corrections des valeurs sur créances hors bilan et Passif :

	En MDT				
	juin-07	juin-06*	déc-06	Vriation	
				Juin 2007/ Juin 2006	Juin 2007/ Déc 2006
Dotation aux Provisions sur créances	17.5	17.5	35.5	0.0%	-50.7%
Reprise sur Provision	0.0	0.0			
Dotation aux Provisions et résultat des corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif	17.5	17.5	35.5	0.0%	-50.7%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

Dotations aux provisions et résultats de corrections des valeurs :**En mDT**

	juin-07	juin -06*	Déc-06	Var juin07- juin 06	Var juin07- déc 06
Etalement de la prime sur BTA	-138	-104	-250	32,7%	-44,8%
Etalement de la décote sur BTA	25		4		525,0%
Plus value sur cession des titres avec convention de rétrocession	230		117		96,6%
Plus value sur vente des titres de participations			36		-100,0%
Total dotations de l'exercice			-982		-100,0%
Total reprises de l'exercice			623		-100,0%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DES VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	117	-104	-452	-212,5%	-125,9%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

3.4.3.3. Résultat Net :

Le résultat net réalisé par la banque à fin juin 2007 a enregistré une progression de 17,43% en passant de 8,6 millions de dinars à fin juin 2006 à 10,1 millions de dinars à fin décembre 2007.

En MDT

	juin-07	juin-06*	déc-06	Vriation	
				Juin 2007/ Juin 2006	Juin 2007/ Déc 2006
Résultat d'exploitation	11.9	9.9	21.4	20.12%	-53.72%
Résultat exceptionnel	0.0	0.1	0.1	-88.29%	-25.50%
Impôts sur le bénéfice	1.9	1.4	1.7	27.76%	-14.47%
Résultat net	10.1	8.6	19.9	17.43%	-56.85%

* Retraité pour le besoin de la comparaison

3.5- Indicateurs trimestriels au 30 septembre 2007 :

Période	3ème trimestre 2007	3ème trimestre 2006	au 30 SEPTEMBRE 2007	au 30 SEPTEMBRE 2006	au 31 Décembre 2006
1- Produits d'exploitation bancaires	55 459	43 940	158 280	135 194	190 679
Intérêts	42 456	31 951	119 494	99 373	142 537
Commissions en produits	6 612	5 872	18 771	17 176	23 371
Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	2 242	2 303	5 887	5 638	8 060
Revenus du portefeuille d'investissement	4 149	3 814	14 128	13 007	16 711
2- Charges d'exploitation bancaires	26 504	23 712	77 163	66 661	92 160
Intérêts encourus	25 659	22 845	75 257	65 000	89 686
Commissions encourues	845	867	1 906	1 661	2 474
Autres charges					
3-Produit net bancaire	28 955	20 228	81 117	68 533	98 519
4- Autres produits d'exploitation	293	210	859	615	889
5- Charges opératoires	9 399	8 123	30 821	27 340	38 285
Dont:					
Frais de personnel	7 065	6 397	24 271	21 320	28 842
Charges générales d'exploitation	2 334	1 726	6 550	6 020	9 443
6- Structure du Portefeuille	-	-	348 284	310 850	333 914
Portefeuille- titres commercial	-	-	3 278	4 542	8 741
Portefeuille- titres d'investissement	-	-	345 006	306 308	325 173
Dont B T A	-	-	200 196	202 560	210 661
7- Encours des crédits	-	-	1 901 330	1 751 973	1 771 474
8- Encours des dépôts	-	-	2 063 304	1 995 737	1 860 588
Dont:					
Dépôts à vue	-	-	594 511	627 003	480 794
Dépôts d'épargne	-	-	303 715	287 432	294 141
Dépôts à terme	-	-	1 113 396	1 030 887	1 037 195
Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	51 682	50 415	48 458
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	278 828	203 141	210 441
10- Capitaux propres	-	-	238 281	217 782	224 492

A/ BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels arrêtés au 30/09/2007

Les indicateurs arrêtés au 30 septembre 2007 ont été établis conformément aux principes comptables (NCT 21 à 25) relatifs aux établissements bancaires, ainsi qu'à la norme comptable tunisienne n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

L'évaluation exhaustive des créances de la banque n'a pas pu être effectuée sur la situation au 30 septembre 2007. De ce fait une estimation de la dotation aux provisions a été arrêtée à 23,5 millions de dinars.

II -3/ Agios réservés :

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

Les agios réservés nets ont été arrêtés à 8,9 millions de dinars.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué :

- Des titres de participation dont la détention, par Amen Bank, répond à des considérations stratégiques ;
- Des fonds gérés par SICAR Amen et Cotif SICAR ;
- Des participations avec conventions de rétrocession ;
- Des obligations ;
- Des BTA, et
- Des créances sur l'état tunisien en vertu de la loi 111/98 du 28/12/98.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables ainsi que des actions cotées en bourse.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de septembre 2007, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 30 septembre 2007.

B/ LES FAITS SAILLANTS

Les faits saillants enregistrés entre fin 2006 et fin septembre 2007 sont notamment :

Les ressources :

- L'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'augmentation du capital social d'Amen Bank de 70 à 85 millions de dinars et ce par l'émission de 1 500 000 actions nouvelles dont 500 000 actions à souscrire dans le cadre d'une offre publique de souscription. Il est prévu d'achever cette opération avant la clôture de l'exercice 2007.

- Le total des dépôts et avoirs de la clientèle a augmenté de 202,7 millions de dinars par rapport à son niveau à fin 2006.

- Les ressources longues ont évolué de 68,4 millions de dinars et ce compte tenu :

* de la Clôture en date du 29/01/2007 de l'emprunt obligataire Amen Bank pour 40 millions de dinars;

* de l'augmentation des ressources extérieures de 30,5 millions de dinars.

Les emplois :

- des augmentations ont été enregistrées, entre fin 2006 et fin septembre 2007, principalement au niveau :
 - * des créances sur la clientèle pour 129,8 millions de dinars dont notamment une évolution des financements en devises à la clientèle pour 33,0 millions de dinars et une augmentation des crédits sur ressources extérieures à hauteur de 24,3 millions de dinars ;
 - * du portefeuille d'investissement à concurrence de 19,8 millions de dinars ;
 - * des valeurs immobilisées pour 12,6 millions de dinars.

L'exploitation

A fin septembre 2007, les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une évolution de 17,1% contre une augmentation des charges d'exploitation bancaires de 15,8% par rapport à fin septembre 2006.

Le Produit Net Bancaire a atteint 81,1 millions de dinars contre 68,5 millions de dinars en 2006 soit une augmentation de 12,6 millions de dinars ou 18,4%.

Les ouvertures d'agences

Trois nouvelles agences sont entrées en exploitation au cours des trois premiers trimestres 2007 :

- Agence EL MGHIRA
- Agence DAR CHAABANE
- Agence LES JARDINS DE LA SOUKRA

3.6 – MATRICE SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques) :

Points forts	Points Faibles
<ul style="list-style-type: none"> € Actionnariat stable. € Appartenance à un groupe fortement présent dans les services financiers en Tunisie. € Banque universelle disposant d'une offre de services riches ciblant l'ensemble des métiers de la banque et tous les segments de clients. € Capacité à croître en fonction des opportunités et des cycles de croissance économique en Tunisie. € Institution de taille humaine. € Capacité à maîtriser les charges. € Valorisation attrayante par rapport au marché 	<ul style="list-style-type: none"> € Marchés caractérisé par un fort niveau d'impayé. € Coût du risque élevé. € Forte concurrence, qui sera encore plus exacerbée par suite de la libéralisation externe. € Faible taille relativement aux investissements technologiques nécessaires. € Coût des ressources supérieur à la moyenne du secteur, quoi que en baisse.
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> € Capacité à croître sur le marché des particuliers. € Libéralisation des marchés des capitaux et consolidation de la position de la banque sur ce segment. € Synergies avec les entreprises financières du groupe. € Expansion sur le Maghreb et internationalisation de la banque. 	<ul style="list-style-type: none"> € Dégradation de la situation financière des entreprises Tunisiennes par suite de l'ouverture et /ou de la récession en Europe et recrudescence des impayés et du coût du risque. € Importante hausse des charges nécessaires à la croissance et aux technologies à acquérir. € Baisse des marges par suite d'une exacerbation de la concurrence. € Augmentation des besoins en fonds propres suite à une forte croissance et/ou de plus fortes exigences réglementaires.

3.7 – FACTEURS DE RISQUES ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE LA BANQUE :

A l'instar des autres banques de la place, AMEN BANK est exposée aux risques inhérents à l'activité bancaire notamment le risque de crédit. En effet, son portefeuille de crédits représente 73.48 % du total de ses actifs au 31/12/2006.

La banque respecte les seuils fixés par la BCT pour les risques de liquidité et de change.

3.8 – DEPENDANCE DE L'EMETTEUR :

La dépendance de la banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001.

APPLICATION DE L'ARTICLE 1 :

€ **ARTICLE 1 :**

Le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- **5 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets**

Au 31/12/2005 les bénéficiaires dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'eux à 5% des fonds propres nets de la banque sont au nombre de 10 totalisant 144.175 mD soit 0,72 fois les fonds propres nets de la banque.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun à 5% des fonds propres nets de la banque s'établit, au 31 décembre 2006 à 96.245 mDT représentant 0,44 fois les fonds propres nets de la banque.

- **2 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus des dits fonds propres nets.**

La banque ne dénombre aucun bénéficiaire dont les risques encourus sont supérieurs à 15% des fonds propres de la banque pour les exercices 2005 et 2006.

L'article 1 est respecté pour les exercices 2005 et 2006.

APPLICATION DE L'ARTICLE 2 :

€ **ARTICLE 2 :**

Les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent **pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque.**

Au 31 décembre 2005, les 25% des fonds propres nets de la Banque s'élèvent à 50,190 MDT. Ce seuil a été dépassé par le groupe AMEN BANK dont les risques encourus s'élèvent à 78,457 MDT à la clôture de l'exercice 2005.

Les 25 % des fonds propres nets de la banque au 31 décembre 2006 s'élèvent à 54.195 mDT. Ce seuil a été dépassé par le groupe NEJI MHIRI dont le risque encouru s'élève à 56.165 mDT à la clôture de l'exercice 2006.

L'article 2 n'est pas respecté pour les exercices 2005 et 2006.

A cet effet des mesures ont été prises par la banque afin de se conformer à la réglementation en vigueur.

APPLICATION DE L'ARTICLE 3 :

€ **ARTICLE 3 :**

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants les administrateurs ainsi que les actionnaires dont la participation au capital est **supérieure à 10% , ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de la banque.**

Au 31/12/2005, le total des risques encourus sur ces bénéficiaires est égal 155.145 mDT et est inférieur à 602.274 mDT (3fois les fonds propres nets).

Au 31/12/2006, le total des risques encourus sur ces bénéficiaires est égal à 11.592* mDT et est inférieur à 650.346 mDT (3 fois les fonds propres nets).

*A la différence de l'année dernière, les risques encourus concernent les actionnaires à titre individuels et non les groupes.

L'article 3 est respecté pour les exercices 2005 et 2006.

APPLICATION DE L'ARTICLE 4 :

€ **ARTICLE 4 :**

Les fonds propres nets de la banque doivent représenter en permanence **au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.**

Le montant des fonds propres nets de la banque s'élève au 31 décembre 2005 à 200.758 mDT. Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire sus visée, s'élève à 1.725.511 mDT. Ainsi les fonds propres de la banque représentent 11,6 % des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la banque s'élève au 31 décembre 2006 à 216.782 mDT. Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée, s'élève à 2.008.714 mDT. Ainsi les fonds propres de la banque représentent, au 31 décembre 2006, 10,79 % des risques encourus pondérés.

3.8- LITIGE OU ARBITRAGE :

Aucun litige ou arbitrage n'a été constaté par Amen Bank en dehors des contentieux inhérents à l'activité de la Banque.

Toutefois, la banque a été soumise à un contrôle fiscal, couvrant les exercices 1999 à 2002 qui a fait l'objet d'une provision à hauteur de 2 970 mDT en 2004.

Au cours de la dernière audience du 07 juillet 2007 le chiffre arrêté par le ministère des finances est de 740 mDT en principal et 316 mDT en pénalités et ce en conformité avec le jugement prononcé en date du 16 Mars 2006 compte tenu de la charge latente d'impôt la provision constituée correspondante est de 1426 mDT.

Par ailleurs il y'a lieu de signaler que les pénalités précomptées entrent dans le cadre de l'amnistie fiscale récemment annoncée.

3.9- POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE :

- **Investissements en cours**

Les investissements en cours concernent essentiellement :

- € L'harmonisation des agences existantes et l'ouverture de nouvelles agences : le coût estimatif de ces opérations est de 8,5 mDT.
- € L'achèvement de la transformation de l'ancien siège sis 13, Avenue de France à Tunis en un hôtel. Son coût global est estimé à 6,8 mDT dont 6,5 mDT ont été déjà réglés.
- € Le développement du système d'information pour lequel un budget annuel de 1,5 mDT est prévu pour les trois prochaines années.

- **Investissements Futurs :**

La stratégie mise en place en matière d'investissement est basée sur :

- € L'ouverture de 6 agences par an pour avoir un réseau dont le nombre sera autour 100 agences à l'horizon 2010 (le coût estimatif d'une nouvelle agence est de 650 mDT maximum).
- € L'harmonisation de tout le réseau d'agences pour aboutir à une identification visuelle du réseau AMEN BANK (185 mDT par agence).
- € L'équipement de toutes les agences d'une logistique des plus performantes en matière d'équipements informatiques et de communication.
- € La poursuite de l'installation de guichets et de distributeurs automatiques.
- € La poursuite de la modernisation du système d'information.

Chapitre 4 - PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTAT

4.1- LA SITUATION DES IMMOBILISATIONS ET DU PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2006 :

4.1.1- Situation des Immobilisations au 31/12/2006:

(En MDT)

	Valeur 31/12/2005*	Acquisition	Cession	Valeur 31/12/2006	Amortissement	Valeur nette 31/12/2006
1) Immobilisations incorporelles	2.8	0.3		3.1	1.5	1.6
* Fonds de commerce	1.4			1.4		1.4
* Logiciels	1.4	0.3		1.7	1.5	0.2
2) Immobilisations corporelles	78.6	14.1	0.7	91.9	35.9	56.0
- Immobilisations d'exploitation	52.2	0.1	0.3	52.0	17.3	34.7
* Terrains d'exploitation	3.6			3.6		3.7
* Batiments	33.1			33.1	5.8	27.3
* Aménagements de batiments	15.4	0.1	0.3	15.2	11.5	3.7
- Immobilisations hors exploitation	1.9	12.2	0.2	13.8	0.2	13.6
* Terrains hors exploitation	0.4			0.3		0.3
* Batiments	1.4	12.2	0.2	13.4	0.1	13.3
* Aménagements de batiments	0.1			0.1	0.1	
- Mobiliers et matériel de bureau	3.8	0.1	0	3.9	2.6	1.3
- Matériels de transport	2.3	0.2	0.1	2.4	2.0	0.4
- Matériels informatique	11.0	1		12.0	9.1	2.9
- Machines DAB	3.0	0.1		3.2	1.8	1.4
- Coffres forts	1.1	0.3	0.1	1.3	0.4	0.9
- Autres immobilisations	3.3	0.1		3.4	2.5	0.9
3) Immobilisations en cours	22.7	5.9	12.2	16.4		16.4
Total	104.1	20.3	12.9	111.4	37.4	74.0

- Les Immeubles d'Exploitation et Hors Exploitation :

	VALEUR D'ACQUISITION TERRAIN	VALEUR D'ACQUISITION CONSTRUCTION	TOTAL	HORS EXPLOITATION	TOTAL GENERAL
IMMEUBLE 13 AV DE FRANCE	4 244,156	208 002,760	212 246,916	0,000	212 246,916
Terrain	4 244,156		4 244,156		4 244,156
Construction		208 002,760	208 002,760		208 002,760
IMMEUBLE SFAX CHAKER	15 223,117	60 892,471	76 115,588	0,000	76 115,588
Terrain	15 223,117		15 223,117		15 223,117
Construction		60 892,471	60 892,471		60 892,471
IMMEUBLE SOUSSE PORT	0,000	469 716,612	469 716,612	0,000	469 716,612
Terrain			0,000		0,000
Construction		469 716,612	469 716,612		469 716,612
IMMEUBLE AG. EL MENZEH I	369 965,165	81 600,000	451 565,165	132 000,000	583 565,165
Terrain	369 965,165		369 965,165		369 965,165
Construction		81 600,000	81 600,000	132 000,000	213 600,000
IMMEUBLE AG. EL MENZAH VI	0,000	80 224,320	80 224,320	0,000	80 224,320
IMMEUBLE AG. BAB EL ALOUJ	0,000	118 458,893	118 458,893	0,000	118 458,893
LOCAL AG. ARIANA	0,000	146 367,760	146 367,760	0,000	146 367,760
IMMEUBLE AG. BEN AROUS	18 600,000	224 099,641	242 699,641	0,000	242 699,641
Terrain	18 600,000		18 600,000		18 600,000
Construction		224 099,641	224 099,641		224 099,641
IMMEUBLE BENI KHIAR	2 829,754	62 591,727	65 421,481	0,000	65 421,481
Terrain	2 829,754		2 829,754		2 829,754
Construction		62 591,727	62 591,727		62 591,727
IMMEUBLE LA MARSA	24 000,000	106 016,200	130 016,200	0,000	130 016,200
Terrain	24 000,000		24 000,000		24 000,000
Construction		106 016,200	106 016,200		106 016,200
IMMEUBLE HAMMAM LIF	30 150,000	84 950,860	115 100,860	0,000	115 100,860
Terrain	30 150,000		30 150,000		30 150,000
Construction		84 950,860	84 950,860		84 950,860
IMMEUBLE EL OMRANE	25 056,000	148 299,825	173 355,825	0,000	173 355,825
Terrain	25 056,000		25 056,000		25 056,000
Construction		148 299,825	148 299,825		148 299,825
IMMEUBLE JERBA MIDOUN	4 106,117	80 826,263	84 932,380	0,000	84 932,380
Terrain	4 106,117		4 106,117		4 106,117
Construction		62 678,783	62 678,783		62 678,783
IMMEUBLE LA FAYETTE	0,000	251 782,816	251 782,816	207 627,070	459 409,886
Construction	0,000	251 782,816	251 782,816	207 627,070	459 409,886
IMMEUBLE LE KRAM	20 719,999	175 726,610	196 446,609	109 242,216	305 688,825
Terrain	20 719,999		20 719,999		20 719,999
Construction		175 726,610	175 726,610	109 242,216	284 968,826
IMMEUBLE PLACE BARCELONE	10 000,000	60 988,085	70 988,085	0,000	70 988,085
Terrain	10 000,000		10 000,000		10 000,000
Construction		60 988,085	60 988,085		60 988,085
IMMEUBLE DR- BURNET	39 680,000	256 797,020	296 477,020	0,000	296 477,020
Terrain	39 680,000		39 680,000		39 680,000
Construction		256 797,020	256 797,020		256 797,020
IMMEUBLE LES OLYMPIADES	4 456,500	132 342,314	136 798,814	0,000	136 798,814
Terrain	4 456,500		4 456,500		4 456,500
Construction		132 342,314	132 342,314		132 342,314
IMMEUBLE HAMMAMET	48 420,000	225 820,545	274 240,545	0,000	274 240,545

Terrain	48 420,000		48 420,000		48 420,000
Construction		225 820,545	225 820,545		225 820,545
IMMEUBLE EL MANAR	22 296,000	102 804,825	125 100,825	0,000	125 100,825
Terrain	22 296,000		22 296,000		22 296,000
Construction		102 804,825	102 804,825		102 804,825
IMMEUBLE BAB EL KHADHRA	27 000,000	100 923,080	127 923,080	0,000	127 923,080
Terrain	27 000,000		27 000,000		27 000,000
Construction		100 923,080	100 923,080		100 923,080
IMMEUBLE TUNIS MEDINA	11 600,000	83 315,895	94 915,895	0,000	94 915,895
Terrain	11 600,000		11 600,000		11 600,000
Construction		83 315,895	83 315,895		83 315,895
IMMEUBLE HAMMAM SOUSSE	22 000,000	477 431,131	499 431,131	0,000	499 431,131
Terrain	22 000,000		22 000,000		22 000,000
Construction		477 431,131	477 431,131		477 431,131
IMMEUBLE SFAX JEDIDA	17 600,000	248 116,142	265 716,142	0,000	265 716,142
Terrain	17 600,000		17 600,000		17 600,000
Construction		248 116,142	248 116,142		248 116,142
IMMEUBLE SFAX ARIANA	0,000	281 212,620	281 212,620	0,000	281 212,620
Terrain			0		0
Construction		281 212,620	281 212,620		281 212,620
IMMEUBLE MONTFLEURY	65 000,000	87 560,836	152 560,836	0,000	152 560,836
Terrain	65 000,000		65 000,000		65 000,000
Construction		87 560,836	87 560,836		87 560,836
IMMEUBLE RADES	17 700,000	135 949,445	153 649,445	0,000	153 649,445
Terrain	17 700,000		17 700,000		17 700,000
Construction		135 949,445	135 949,445		135 949,445
IMMEUBLE MARETH	15 000,000	76 182,893	91 182,893	0,000	91 182,893
Terrain	15 000,000		15 000,000		15 000,000
Construction		76 182,893	76 182,893		76 182,893
IMMEUBLE MEDENINE	10 600,000	144 703,471	155 303,471	0,000	155 303,471
Terrain	10 600,000		10 600,000		10 600,000
Construction		144 703,471	144 703,471		144 703,471
IMMEUBLE TATAQUINE	9 450,000	128 596,042	138 046,042	0,000	138 046,042
Terrain	9 450,000		9 450,000		9 450,000
Construction		128 596,042	128 596,042		128 596,042
IMMEUBLE GABES JARA	10 818,000	112 204,248	123 022,248	0,000	123 022,248
Terrain	10 818,000		10 818,000		10 818,000
Construction		112 204,248	112 204,248		112 204,248
LES BERGES DU LAC	28 440,000	251 867,610	280 307,610	0,000	280 307,610
Terrain	28 440,000		28 440,000		28 440,000
Construction		251 867,610	251 867,610		251 867,610
MENZEL CHAKER	18 904,500	73 405,795	92 310,295		92 310,295
Terrain	18 904,500		18 904,500		18 904,500
Construction		73 405,795	73 405,795		73 405,795
IMMEUBLE JERBA H. SOUK	37 291,162	111 283,821	148 574,983	147 310,241	295 885,224
Terrain	37 291,162		37 291,162		37 291,162
Construction Agence		111 283,821	111 283,821		111 283,821
Terrain Appartement			0,000	43 448,853	43 448,853
Construction magasins			0,000	103 861,388	103 861,388
CHARGUIA	256 836,900	689 817,149	946 654,049	463 715,846	1 410 369,895
Terrain	256 836,900		256 836,900		256 836,900
Construction Agence		266 710,099	266 710,099	463 715,846	730 425,945
Construction Direction		192 894,860	192 894,860		192 894,860
Construction Archives		149 805,035	149 805,035		149 805,035
Construction Economat		80 407,155	80 407,155		80 407,155
ALAIN SAVARY	41 425,000	292 588,999	334 013,999	0,000	334 013,999
Terrain	41 425,000		41 425,000		41 425,000

Construction		292 588,999	292 588,999		292 588,999
IMMEUBLE KELIBIA	22 600,000	277 776,787	300 376,787	0,000	300 376,787
Terrain	22 600,000		22 600,000		22 600,000
Construction		277 776,787	277 776,787		277 776,787
BEJA	139 650,000	126 600,000	266 250,000	264 579,500	530 829,500
Terrain	139 650,000		139 650,000	264 579,500	404 229,500
Construction	0,000	126 600,000	126 600,000		126 600,000
NABEUL	106 771,903	343 395,427	450 167,330	63 099,911	513 267,241
Terrain Zone & Agence Nabeul	106 771,903		106 771,903		106 771,903
Immeuble Zone Nabeul		161 904,276	161 904,276	14 966,207	176 870,483
Construction Agence Nabeul		181 491,151	181 491,151	48 133,704	229 624,855
NOUVEAU SIEGE MED V	1 572 623,445	21 912 699,966	23 485 323,411	66 029,500	23 551 352,911
Terrain Nouveau siège	1 572 623,445		1 572 623,445	750,000	1 573 373,445
Immeuble Nouveau siège		21 912 699,966	21 912 699,966	65 279,500	21 977 979,466
SFAX MEDINA	99 544,900	513 494,552	613 039,452	0,000	613 039,452
TERRAIN	99 544,900		99 544,900		99 544,900
IMMEUBLE		513 494,552	513 494,552		513 494,552
KHERREDINE PACHA	45 500,000	369 756,001	415 256,001	0,000	415 256,001
TERRAIN	45 500,000		45 500,000		45 500,000
IMMEUBLE		369 756,001	369 756,001		369 756,001
SOUSSE KHEZAMA	151 000,594	714 482,646	865 483,240	80 549,295	946 032,535
TERRAIN	151 000,594		151 000,594	14 053,437	165 054,031
IMMEUBLE		714 482,646	714 482,646		714 482,646
Immeuble Zone Sahel			0,000	66 495,858	66 495,858
les jardins d'EL MENZAH	47 600,000	378 527,664	426 127,664	0,000	426 127,664
TERRAIN	47 600,000		47 600,000		47 600,000
IMMEUBLE		378 527,664	378 527,664		378 527,664
SOUSSE ERIADH	19 000,000	202 843,375	221 843,375	0,000	221 843,375
TERRAIN	19 000,000		19 000,000		19 000,000
IMMEUBLE		202 843,375	202 843,375		202 843,375
EL MOUROUJ	34 200,000	211 827,394	246 027,394	0,000	246 027,394
TERRAIN	34 200,000		34 200,000		34 200,000
IMMEUBLE		211 827,394	211 827,394		211 827,394
KORBA	50 000,000	248 464,060	298 464,060	0,000	298 464,060
TERRAIN	50 000,000		50 000,000		50 000,000
IMMEUBLE		248 464,060	248 464,060		248 464,060
ETTAHRIR	18 000,000	198 591,379	216 591,379	0,000	216 591,379
TERRAIN	18 000,000		18 000,000		18 000,000
Construction		198 591,379	198 591,379		198 591,379
SOLIMAN	24 000,000	286 940,661	310 940,661	0,000	310 940,661
TERRAIN	24 000,000		24 000,000		24 000,000
CONSTRUCTION		286 940,661	286 940,661		286 940,661
SOUKRA	19 800,000	309 195,412	328 995,412	0,000	328 995,412
TERRAIN	19 800,000		19 800,000		19 800,000
CONSTRUCTION		309 195,412	309 195,412		309 195,412
ENNASR II	64 659,000	676 759,468	741 418,468	0,000	741 418,468
TERRAIN	64 659,000		64 659,000		64 659,000
CONSTRUCTION		676 759,468	676 759,468		676 759,468
IMMEUBLE ACQUIS PAR VOIE DE RECOUVREMENT				12 205 839,273	12 205 839,273
TOTAL			36 771 038,249	13 739 992,852	50 511 031,101

- Les immobilisations en cours : (en mDT)

Destination de l'immobilisation	Décembre 2005	Décembre 2006
Acquisition par voie de recouvrement	12 915	3 616
Agences en cours de construction	9 766	12 808
Total	22 681	16 425

NB : Les immeubles acquis par voie de recouvrement et qui sont en instance de vente sont comptabilisés dans ce compte. A partir de l'année 2006, ces immeubles sont reclassés dans le poste immeubles hors exploitation.

4.1.2- Situation du portefeuille titres au 31/12/2006 :

€ **Portefeuille titre d'investissement :** Le portefeuille titres d'investissement est composé d'emprunts obligataires pour un montant de 26 266 mDT, de BTA pour un montant de 204 197 mDT, de créances sur l'Etat pour un montant de 4 155 mDT et de fonds gérés pour un montant de 33 717mDt (dont 32 112 mDT auprès de SICAR AMEN et 1605 mDT auprès de COTIF SICAR.)

€ **Portefeuille des Parts dans les Entreprises liées :**

(En mDT)

Société	Montant Brut	Provisions	Montant Net	% du Capital	Montant libéré
STE SICAR AMEN	6 612	0	6 612	88,17%	6 612
STE LE RECOUVREMENT	300	0	300	99,88%	300
Total	6 912	0	6 912		6 912
Nombre de projets	2				

€ **Portefeuille des Parts dans les Entreprises Associées :**

(En mDT)

SOCIETE	Montant Brut	Provisions	Montants Nets	% du Capital	Montant Libéré
SICAV A MEN*	146	106	40	0,04%	146
STE EL IMRANE	2 100		2 100	30,00%	2 100
HAYETT	513		513	25,00%	513
STE EL KHIR	1 560	731	829	30,00%	1 560
STE TUNISYS	448	365	83	29,85%	448
TSE LEASING	10 660		10 660	28,02%	10 660
STE A MEN INVEST	299		299	29,40%	299
STE A MEN PROJECT	5 941		5 941	39,47%	5 941
STE A MEN SOFT	2		2	25,00%	2
STE A MEN LEASE	2 914	2 914	0	29,73%	2 914
SICAV A MEN PREMIERE*	74		74	0,03%	74
STE KA WARIS	990	100	890	30,00%	990
TUNINVEST INNOVATION SICAR	1 500	82	1 418	27,27%	750
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	2 100		2 100	30,00%	2 100
MAGHREB LEASING	4 657		4 657	25,00%	3 497
POLYCLINIQUE EL A MEN LA MARSA	901		901	20,71%	901
TOTAL	34 805	4 298	30 507		32 895

* Le pourcentage du capital est calculé sur la base de l'actif net comptable.

€ **Portefeuille des Parts dans les Entreprises avec Convention de Rétrocession :**

(En mDT)

Société	Mont Brut	Provisions	Montant Net	% Capital	Mont Libéré
S H T H	750	0	750	10.00%	750
LABORATOIRE INTERCHEM	916	0	916	9.16%	916
STE TOURISTIQUE DE YADIS	1 333	0	1 333	7.33%	1 333
PALM BEACH TOZEUR	1 700	0	1 700	12.32%	1 700
STE D'ANIMATION BISAT	600	600	0	30.00%	600
STE DE TOUR.ETDE LOISIR	150	150	0	5.36%	150
Sté SAOUEF	2 850	0	2 850	15.41%	1 500
GAN	1 000	0	1 000	2.96%	1 000
SABA	1 000	0	1 000	12.50%	1 000
MANSOUR TABARKA	131	0	131	0.85%	131
Sté Balnéaire de Hammamet Sud hôtel El Menzah	1 800		1 800	18.18%	1 800
VACPA	500		500	15.38%	500
DICK	1 000		1 000	5.56%	1 000
TBS	1 000		1 000	7.43%	1 000
GIPA	1 700	0	1 700	5.87%	1 700
TOTAL	16 430	750	15 680		15 080

€ **Portefeuille des Titres de Participation :**

(En mDT)

Sociétés	Montant Brut	Provisions	Montant Net	% du Capital	Montant Libéré
BATAM	5 490	5 490	0	13,71%	5 490
STE TUNIS CENTER	938	0	938	9,38%	938
TUNISIE GOLFE	893	548	345	4,51%	893
STE TUNISIENNE DE REASSURANCE	1 091		1 091	2,97%	1 091
CLINIQUE EL AMEN	867	0	867	11,68%	867
LA MARINA HMMAMET SUD	700	295	405	3,59%	700
STE UNION DE FACTORING	1 387	0	1 387	13,87%	1 387
STE INTERBANCAIRE DE SERVICE	400	272	128	10,00%	400
LA MAISON DU BANQUIER	588	493	95	6,54%	588
ZONE FRANCHE ZARZIS	300	3	297	5,02%	300
SIBTEL	280	0	280	8,00%	280
STE MONETIQUE TUNISIE	280	0	280	10,37%	280
S.P.P.I	150	0	150	3,29%	150
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV*	200	0	200	0,19%	200
STE EL KIMIA	177	0	177	0,37%	177
STE TUNISIENNE DE GARANTIE	150	0	150	5,00%	150
S.O.D.I.N.O	100	0	100	1,67%	100
COTUNACE	80	0	80	2,00%	80
JEUNE AFRIQUE	75	75	0		75
STICODEVAM	13	0	13	3,19%	13
S.T.S	10	0	10	0,59%	10
STE DAR ZARROUK	4	0	4	0,36%	4
S.EXPLOI. TABARKA	2	0	2	1,52%	2
TUNISIE SICAV*	1	0	1	0,001%	1
Créances rattachées sur la maison du banquier	147	147	0		147
TOTAL	14 323	7 323	7 000		14 323
Nombre de projets	26				

* Le pourcentage du capital est calculé sur la base de l'actif net comptable.

4.2- SITUATION DES IMMOBILISATIONS ET DU PORTEFEUILLE DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 30 JUIN 2007

4.2.1 – Situation des Immobilisations au 30/06/2007:

(En MDT)

	Valeur 31/12/2006	Acquisition	Cession	Valeur 30/06/2007	Amortissement	Valeur nette 30/06/2007
1) Immobilisations incorporelles	3.1			3.1	1.6	1.5
* Fonds de commerce	1.4			1.4		1.4
* Logiciels	1.6			1.7	1.6	0.1
2) Immobilisations corporelles	91.9	14.3	1	105.2	37.8	67.4
- Immobilisations d'exploitation	52.0	4.9		56.9	18.2	38.7
* Terrains d'exploitation	3.6			3.7		3.7
* Batiments	33.10	4.5		37.6	6.2	31.4
* Aménagements de batiments	15.2	0.4		15.6	12.0	3.6
- Immobilisations hors exploitation	13.8	8.7	1.0	21.5	0.2	21.3
* Terrains hors exploitation	0.3			0.3		0.3
* Batiments	13.4	8.7	1.0	21.1	0.1	21.0
* Aménagements de batiments	0.1			0.1	0.1	0.0
- Mobiliers et matériel de bureau	3.9	0.2		4.1	2.8	1.3
- Matériels de transport	2.4			2.4	2.0	0.4
- Matériels informatique	12.0	0.3		12.3	9.6	2.7
- Machines DAB	3.2			3.2	1.9	1.3
- Coffres forts	1.2	0.1		1.4	0.5	0.9
- Autres immobilisations	3.4			3.4	2.6	0.8
3) Immobilisations en cours	16.4	2.7	3.7	15.4		15.4
Total	111.4	17	4.7	123.7	39.4	84.3

4.2.2- Situation du Portefeuille Titres au 30/06/2007:

Le portefeuille titres d'investissement est composé d'emprunts obligataires pour un montant de 30 375 mDT (hors créances rattachées), de BTA pour un montant de 189 118 mDT (hors créances rattachées), de créances sur l'Etat pour un montant de 4 210 mDT (hors créances rattachées) et de fonds gérés auprès de SICAR AMEN (32 194 mDT) et auprès de COTIF SICAR (1 571 mDT).

Portefeuille des Parts dans les Entreprises liées :

(En mDT)

Société	Montant Brut	Provisions	Montant Net	% du Capital	Montant libéré
STE SICAR AMEN	6 613	0	6 613	88.17%	6 613
STE LE RECOUVREMENT	300	0	300	99.88%	300
Total	6 913	0	6 913		6 913
Nombre de projets	2				

Portefeuille des Parts dans les Entreprises Associées :

(En mDT)

SOCIETE	Montant Brut	Provisions	Montants Nets	% du Capital	Montant Libéré
SICAV AMEN*	146	106	40	0.04%	146
STE EL IMRANE	2 100		2 100	30.00%	2 100
HAYETT	513		513	25.00%	513
STE EL KHIR	1 560	731	829	30.00%	1 560
STE TUNISYS	448	365	83	29.85%	448
TSE LEASING	10 660		10 660	28.02%	10 660
STE AMEN INVEST	494		494	44.04%	494
STE AMEN PROJECT	5 941		5 941	39.47%	5 941
STE AMEN SOFT	2		2	25.00%	2
STE AMEN LEASE	2 914	2 914	0	29.73%	2 914
SICAV AMEN PREMIERE*	74		74	0.03%	74
STE KAWARIS	990	100	890	30.00%	990
TUNINVEST INNOVATION SICAR	1 500	82	1 418	27.27%	1 500
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	1 500		1 500	30.00%	1 500
MAGHREB LEASING	4 670		4 670	25.00%	4 670
POLYCLINIQUE EL AMEN LA MARSA	901		901	20.71%	901
TOTAL	34 413	4 298	30 115		34 413

* Le pourcentage du capital est calculé sur la base de l'actif net comptable.

Portefeuille des Parts dans les Entreprises avec Convention de Rétrocession :

(En mDT)

Société	Mont Brut	Provisions	Montant Net	% Capital	Montant Libéré
LABORATOIRE INTERCHEM	916	0	916	9.16%	916
STE TOURISTIQUE DE YADIS	1 333	0	1 333	7.33%	1 333
PALM BEACH TOZEUR	1 700	0	1 700	12.32%	1 700
STE D'ANIMATION BISAT	600	600	0	30.00%	600
STE DE TOUR.ETDE LOISIR	150	150	0	5.36%	150
Sté SAOUFE	2 850	0	2 850	15.41%	2 850
GAN	1 000	0	1 000	2.96%	1 000
SABA	1 000	0	1 000	12.50%	1 000
MANSOUR TABARKA	131	0	131	0.85%	131
"HÔTEL EL MANZAH"	1 800	0	1 800	18.18%	1 800
STE VACPA BOUJBEL	500		500	15.38%	500
STE DICK	1 000		1 000	5.56%	1 000
STE ALMES	1 300		1 300	3.51%	1 300
SNA	5 000		5 000	15.63%	5 000
CLINIQUE EL FERDAOUES	2 788		2 788	27.88%	1 569
AFRICA MARINE COMPANY	670		670	33.84%	670
STE TBS	1 000		1 000	7.43%	1 000
GIPA	1 700	0	1 700	5.87%	1 700
TOTAL	25 438	750	24 688		24 219
Nombre de projets	18				

Portefeuille des Titres de Participation :

(En mDT)

Sociétés	Montant Brut	Provisions	Montant Net	% du Capital	Montant Libéré
BATAM	5 490	5 490	0	13.71%	5 490
STE TUNIS CENTER	938	0	938	9.38%	938
STE TUNISIENNE DE REASSURANCE	1 091	0	1 091	3.07%	1 091
CLINIQUE EL AMEN	867	0	867	11.24%	867
LA MARINA HAMMAMET SUD	700	295	405	3.59%	700
STE UNION DE FACTORING	1 387	0	1 387	13.87%	1 387
STE INTERBANCAIRE DE SERVICE	400	272	128	10.00%	400
LA MAISON DU BANQUIER	588	493	95	6.54%	588
ZONE FRANCHE ZARZIS	300	3	297	5.02%	300
SIBTEL	280	0	280	8.00%	280
STE MONETIQUE TUNISIE	280	0	280	10.37%	280
S.P.P.I	150	0	150	3.29%	150
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV*	200	0	200	0.19%	200
STE EL KIMIA	177	0	177	0.37%	177
STE TUNISIENNE DE GARANTIE	150	0	150	5.00%	150
S.O.D.I.N.O	100	0	100	1.67%	100
COTUNACE	80	0	80	2.00%	80
JEUNE AFRIQUE	75	75	0		75
STICODEVAM	13	0	13	3.19%	13
S.T.S	10	0	10	0.59%	10
STE DAR ZARROUK	4	0	4	0.36%	4
S.EXPLOI. TABARKA	2	0	2	1.52%	2
TUNISIE SICAV*	1	0	1	0.001%	1
Creances rattachees sur le Maison du Banquier	147	147	0		147
Emprunt FCP capitalisation garantie	500		500		500
TOTAL	13 930	6 775	7 155		13 930
Nombre de projets	26				

* Le pourcentage du capital est calculé sur la base de l'actif net comptable.

4.3- RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE 2006 :

Apurements des anciens suspens :

Certains comptes d'actifs et de passifs ainsi que certains comptes d'engagements hors bilan comportent des soldes non justifiés pour lesquels la banque a entamé un travail de justification.

En effet, la direction générale a constitué des groupes de travail subdivisés en trois commissions en vue de l'apurement des suspens enregistrés sur les dits comptes ; il s'agit de la commission chargée des suspens de la compensation, la commission chargée des opérations de la monétique et la commission chargée des opérations d'engagements par signature. Ces travaux étant en cours, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers ne peut être cerné.

Retraitement des données 2005 :

Les chiffres à fin Décembre 2005 ont été retraités compte tenu des corrections de présentations entreprises par la banque dans le cadre de l'amélioration de la procédure d'établissement des états financiers et en conformité aux dispositions de la norme 21. Les retraitements effectués sont détaillés figurant à la page 106.

4.3.1- Etats financiers comparés au 31/12/2006:

Bilans comparés au 31 Décembre

(En mDT)

		31/12/2006	31/12/05(*)	31/12/05 publié	31/12/2004
ACTIF					
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TG T	3-1	137 833	49 902	50 006	53 375
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	3-2	68 472	105 434	105 447	122 541
AC3- Créances sur clientèle	3-3	1 771 475	1 628 479	1 633 373	1 522 035
AC4- Portefeuille titres commercial	3-4	8 741	4 559	4 558	11 047
AC5- Portefeuille d'investissement	3-5	325 173	257 456	257 456	224 915
AC6- Valeurs immobilisées	3-6	73 971	69 886	70 221	71 612
AC7- Autres actifs	3-7	25 136	24 547	15 919	27 262
TOTAL ACTIF		2 410 801	2 140 263	2 136 980	2 032 787

		31/12/2006	31/12/05(*)	31/12/05 publié	31/12/2004
PASSIF					
PA1- Banque centrale et CCP	4-1	74 000	0	0	0
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4-2	30 586	30 197	30 180	30 661
PA3- Dépôts de la clientèle	4-3	1 860 588	1 688 483	1 690 078	1 617 689
PA4- Emprunts et ressources spéciales	4-4	210 441	197 447	197 447	177 620
PA5- Autres passifs	4-5	10 694	13 569	8 707	8 248
TOTAL PASSIF		2 186 309	1 929 696	1 926 412	1 834 218

		31/12/2006	31/12/05(*)	31/12/05 publié	31/12/2004
CAPITAUX PROPRES					
CP1- Capital	5	70 000	70 000	70 000	70 000
CP2- Réserves	5	134 203	120 699	120 700	109 660
CP3- Actions propres	5	0	0	0	0
CP4- Autres Capitaux Propres	5	423	423	423	423
CP5- Résultats reportés	5	1	1	1	3
CP6- Résultat de l'exercice	5	19 865	19 444	19 444	18 483
TOTAL CAPITAUX PROPRES		224 492	210 567	210 568	198 569
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 410 801	2 140 263	2 136 980	2 032 787

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre :

(En mDT)

PASSIFS EVENTUELS		31/12/2006	31/12/05(*)	31/12/05 publié	31/12/2004
HB 01- Cautions, avals et autres garanties données	6-1	242 625	219 327	198 220	186 227
HB 02- Crédits documentaires	6-2	110 838	89 218	179 643	168 379
HB 03- Actifs donnés en garantie		0	0		0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		353 463	308 545	377 863	354 606
ENGAGEMENTS DONNES		6-3			
HB 04- Engagements de financement donnés		11	0	20 800	22 850
HB 05- Engagements sur titres		750	750	750	835
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		761	750	21 550	23 685
ENGAGEMENTS RECUS					
HB 06- Engagements de financement reçus		0	0		0
HB 07- Garanties reçues	6-4	69 383	71 659	296 311	279 399
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		69 383	71 659	296 311	279 399

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Etats de résultat comparés du 1^{er} janvier au 31 décembre :

(En mDT)

Nature	Note	31/12/2006	31/12/05(*)	31/12/05 publié	31/12/2004
I PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		190 679	170 409	169 663	158 054
PR1- Intérêts et revenus assimilés	7-1	142 537	128 035	127 949	120 950
PR2- Commissions reçues	7-2	23 371	20 636	20 425	18 507
PR3- Gains du portefeuille titres commercial et opérations financières	7-3	8 060	7 351	6 902	8 786
PR4- Revenus du portefeuille titres d'investissement	7-4	16 711	14 387	14 387	9 811
II CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-92 160	-77 995	-77 111	-79 128
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	7-5	-89 686	-75 226	-75 256	-77 660
CH2- Commissions encourues		-2 474	-2 769	-1 855	-1 313
CH3- Pertes de portefeuille titres commercial et opérations financières					-155
PRODUIT NET BANCAIRE		98 519	92 414	92 552	78 926
CH4- Dotations aux provisions et résultat des corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif		-35 501	-35 881	-35 881	-27 347
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des correction des valeurs sur portefeuille d'investissement		-452	459	459	2 800
PR7- Autres produits d'exploitation		889	820	868	1 365
CH6- Frais de personnel	7-6	-28 842	-24 572	-23 642	-21 984
CH7- Charges générales d'exploitation	7-6	-9 443	-8 981	-10 097	-8 480
CH8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	7-6	-3 761	-3 789	-3 789	-3 887
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		21 409	20 470	20 470	21 393
PR8/ CH9- Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires		149	343	343	144
CH11- Impôts/les bénéfices		-1 693	-1 369	-1 369	-3 054
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		19 865	19 444	19 444	18 483
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE		19 865	19 444	19 444	18 483

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Etats de flux de trésorerie comparés du 1^{er} janvier au 31 décembre :

(En mDT)

Désignation		Période du 01/01/06 au 31/12/06	Période du 01/01/05 au 31/12/05*	Période du 01/01/05 au 31/12/05 publié	Période du 01/01/04 au 31/12/04
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)		177 063	177 620	177 620	164 404
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-73 883	-77 111	-77 111	-63 831
Dépôts/Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers (*)		-8 455	26 576	60 556	-10 216
Prêts et avances /remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-182 035	-174 805	-174 805	-25 706
Dépôts/Retraits de dépôts de la clientèle		153 801	72 389	72 389	51 884
Titres de placements		-4 097	6 489	6 489	2 743
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-28 868	-25 067	-25 067	-24 069
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-13 536	-8 067	-8 067	-22 856
Impôt sur le bénéfice		0	-1 369	-1 369	-3 054
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	8-1	19 990	- 3 345	30 635	69 299
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		14 931	14 387	14 387	9 811
Acquisition\cessions sur portefeuille d'investissement		-66 031	-32 541	-32 541	-121 363
Acquisition\cessions sur immobilisations		-7 846	-2 398	-2 398	-9 990
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	8-2	-58 946	-20 552	-20 552	-121 542
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Émissions d'actions					
Émissions d'emprunts					
Remboursement d'emprunts		-3 000	-3 000	-3 000	-4 000
Augmentation\diminution ressources spéciales		16 021	22 827	22 827	16 942
Dividendes versés et autres distributions		-5 940	-7 200	-7 200	-7 150
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	8-3	7 081	12 627	12 627	5 792
Incidence des variations des taux de change/liquidités et équivalents de liquidités					
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-31 875	-11 270	22 710	-46 451
Liquidités et équivalents de liquidités en début de la période		93 195	104 465	104 465	150 916
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE (*)	8-4	61 320	93 195	127 175	104 465

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

NOTE N°1-

OBJET/ RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de AMEN BANK arrêtés au 31/12/ 2006 sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

NOTE N°2-

OBJET/ BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES A LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont arrêtés au 31-12-2006 en appliquant les principes et les conventions comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

En application de ces normes, les agios réservés, les produits perçus d'avance et les provisions sur prêts et portefeuille titres, sont présentés en soustraction des postes d'actifs correspondants.

De la même manière, les intérêts courus et non échus sur les crédits à court terme, les intérêts débiteurs relatifs au quatrième trimestre ainsi que les produits à recevoir sur le portefeuille titres d'investissement sont ajoutés aux postes d'actifs correspondants.

Les primes de bilan et gratifications sont constatées en charges à leur décaissement étant donné que leur montant ne peut être déterminé d'une manière certaine qu'après l'arrêté comptable.

Nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour :

- la prise en compte des produits et des charges,
- l'évaluation des créances et des titres et
- la conversion des opérations en devises.

2-1- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES INTERETS SUR PRETS A COURT TERME.

Les intérêts sur les prêts à court terme, crédits directs et crédits de gestion, sont perçus et comptabilisés d'avance. Les produits constatés qui ne se rattachent pas à l'exercice, font l'objet d'une régularisation pour l'arrêté du résultat au 31 Décembre.

2-2- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES INTERETS SUR PRETS À MOYEN ET LONG TERME.

Les intérêts sur les prêts à moyen et long terme sont perçus à terme échu. La partie courue et non échue fait l'objet d'une régularisation comptable au 31 Décembre.

2-3-LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES INTERETS SUR COMPTES DEBITEURS

Les intérêts et commissions sur comptes débiteurs relatifs au quatrième trimestre ont été comptabilisés et ajoutés à la rubrique AC03 «créances sur la clientèle».

2-4-LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PROVISIONS

Pour l'arrêté de la situation au 31/12/2006, une dotation nette aux provisions a été constatée pour le montant de 35.000 mDT.

Le stock des provisions s'est situé à 138 617 mDT à fin décembre 2006 en diminution de 39 187 mDT par rapport à son niveau de décembre 2005.

Cette variation s'explique comme suit :

RUBRIQUES	
TOTAL DES PROVISIONS 2005	177 804
DOTATION NETTE 2006	35 000
REINTEGRATION DES CREANCES RADIEES SUITE A UNE DECISION DE L'ADMINISTRATION FISCALE	3 335
REPRISE SUR PROVISIONS CONSTITUEES AU TITRE DES CREANCES RADIEES ET CEDEES EN 2006,	-77 522
PROVISIONS AU 31-12-2006	138 617
VARIATION	-39 187

2-5- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PROVISIONS POUR RISQUE SUR PRETS

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

2-6- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires et à la circulaire BCT n° 91-24, l'évaluation des titres détenus par la Banque se fait sur la base des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés et du dernier cours boursier pour les titres cotés. Les moins values enregistrées par rapport aux valeurs comptables, sont provisionnées.

2-7- L'APPLICATION D'IDENTIFICATION DES COMPTES GELES

Au cours de l'exercice 2006, la banque a mis en place une application d'identification des comptes gelés ayant permis une gestion rationnelle des comptes non mouvementés.

2-8- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES AGIOS RESERVES

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

Les intérêts et agios réservés au titre de l'exercice 2006, s'élèvent à 25 010 mDT contre une reprise de 8 436 mDT soit une réservation nette de 16.574 mDT.

Le total des agios réservés s'est situé à 82 360 à fin décembre 2006 en diminution de 10 316 mDT par rapport à fin décembre 2005.

Cette évolution se détaille comme suit :

RUBRIQUES	
TOTAL DES AGIOS RESERVES 2005	92 676
DOTATION 2006	25 010
REPRISES AU TITRE DE CREANCES RADIEES ET CEDEES EN 2006	-26 765
REPRISE D'AGIOS RESERVES AU TITRE DE 2006	-8 436
REPRISE D'AGIOS RESERVES CONSTATES SUR PLUS VALUE DE TITRES EN PORTAGE	-125
AGIOS RESERVES AU 31-12-2006	82 360
VARIATION	-10 316

2-9- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES REPRISES DES AGIOS RESERVES

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

2-10- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DU PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille titres d'investissement est constitué :

- Des titres de participation dont, la détention par la banque, répond à des considérations stratégiques ;
- Des fonds gérés par SICAR AMEN ;
- Des titres en portage ;
- Des obligations ;
- Des Bons de Trésor Assimilables ;
- Des créances sur l'Etat Tunisien en vertu de la loi 98-111 du 28 /12/ 1998.

2-11- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DU PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la Banque en Bons de Trésor à Court Terme ainsi que des placements en actions.

2-12- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES CONVERSIONS DES OPERATIONS EN DEVICES

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du cours de change interbancaire du dernier jour du mois de Décembre 2006. Les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 31 Décembre 2006.

2-13- LES REGLES DE REEVALUATION DES POSITIONS DE CHANGE EN DEVICES

Les opérations de change sont enregistrées dans les comptes de bilan en date de mise en disposition effective des fonds et dans les comptes de Hors Bilan en date d'engagement.

La réévaluation permanente des positions de change en devise ainsi que la constatation des résultats de change y afférents se font sur la base de la moyenne des cours acheteur et vendeur tels qu'affichés par la B.C.T sur les systèmes d'information électroniques.

2-14- NOTE EXPLICATIVE SUR LES CHIFFRES A FIN DECEMBRE 2005

Les chiffres à fin Décembre 2005 ont été retraités compte tenu des corrections de présentations entreprises par la banque dans le cadre de l'amélioration de la procédure d'établissement des états financiers et en conformité aux dispositions de la norme 21.

NOTE N°3.

OBJET/ NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 = Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie ;
- AC2 = Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 = Créances sur la clientèle ;
- AC4 = Portefeuille Titres Commercial ;
- AC5 = Portefeuille titres d'investissement ;
- AC6 = Valeurs immobilisées ;
- AC7 = Autres actifs.

3-1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TG T

Le solde de ce poste s'élève à 137.833 mDT au 31/12/2006 contre 49.902 mDT à fin 2005 et se décompose comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2006	31/12/2005 *	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 *	
				ABSOLU	%
a- Caisse en dinars, monnaies étrangères et voyageurs chèques	1	18 711	12 222	6 489	53,09
b- BCT CCP et TGT	2	119 122	37 680	81 442	216,14
TOTAL		137 833	49 902	87 931	176,21

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(1) et (2) Ces rubriques se détaillent comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 *	
			ABSOLU	%
- Caisse en dinars, monnaies étrangères et voyageurs chèques	18 965	12 475	6 490	52,02
Provisions	-254	-253	-1	0,40
SOUS TOTAL 1	18 711	12 222	6 489	53,09
- BCT	119 839	37 911	81 928	216,11
Provisions	-931	-931	0	0,00
SOUS TOTAL 2	118 908	36 980	81 928	221,55
- CCP	251	737	-486	-65,94
Provisions	-37	-37	0	0,00
SOUS TOTAL 3	214	700	-486	-69,43
TOTAL	137 833	49 902	87 931	176,21

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

3-2 Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Le solde de ce poste s'élève à 68.472 mDT au 31/12/2006 contre 105.434 mDT au 31/12/2005 et se détaille comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
				ABSOLU	%
a- Créances sur les établissements bancaires	1	33 131	74 930	-41 799	-55,78
b- Créances sur les établissements financiers	2	35 341	30 504	4 837	15,86
TOTAL		68 472	105 434	-36 962	-35,06

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(1) et (2) Le solde de ce poste se détaille comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	13 336	0	13 336	100,00
Prêts aux établissements bancaires	19 795	74 930	-55 135	-73,58
Total créances sur les établissements bancaires	33 131	74 930	-41 799	-55,78
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	4 952	7 024	-2 072	-29,50
Prêts aux établissements financiers	30 389	23 480	6 909	29,43
Total créances sur les établissements financiers	35 341	30 504	4 837	15,86

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

3-3 Créances sur la Clientèle

L'évolution comparée en mDT des créances sur la clientèle entre 2006 et 2005 se présente comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
				ABSOLU	%
a- Comptes Débiteurs de la Clientèle	1	388 055	413 882	-25 827	-6,24
b- Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	2	1 219 069	1 066 484	152 585	14,31
c - Crédits sur Ressources Spéciales	3	164 351	148 113	16 238	10,96
TOTAL		1 771 475	1 628 479	142 996	8,78

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

La rubrique Créances sur la clientèle comporte les comptes suivants en cours d'analyse et de justification :

- Comptes de liaison servant à enregistrer l'encours des effets souscrits en route accusant un solde débiteur de 24.794 mDT ;
- Comptes de compensation chèque accusant un solde net créditeur de 8.980 mDT.

Une différence positive constatée entre l'encours comptable des créances de la clientèle et le tableau des engagements est en cours de justification par la banque.

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 31-12-2006 comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
Comptes Débiteurs de la Clientèle	375 917	403 763	-27 846	-6,90
Créances rattachées	12 138	10 119	2 019	19,95
a- Comptes Débiteurs de la Clientèle	388 055	413 882	-25 827	-6,24

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(2) Par ailleurs, les autres concours à la clientèle se subdivisent en :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
Autres concours à la clientèle en dinars	1 146 824	1 007 323	139 501	13,85
Autres concours à la clientèle en devises	72 245	59 161	13 084	22,12
b- autres concours à la clientèle	1 219 069	1 066 484	152 585	14,31

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(3) Quant aux crédits sur ressources spéciales, ils sont composés de :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
Crédits sur Ressources Budgétaires	4 132	5 037	-905	-17,97
Crédits sur Ressources Extérieures	160 219	143 076	17 143	11,98
Crédits sur ressources spéciales	164 351	148 113	16 238	10,96

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

3-4 Portefeuille Titres Commercial

Le solde de ce poste s'élève à 8.741 mDT au 31/12/2006 contre 4 559 mDT au 31/12/2005.

A la date de clôture sa composition est la suivante :

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2006	31/12/2005	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
				ABSOLU	%
TITRES DE PLACEMENT					
I/ Titres A Revenu Fixe		6 464	3 191	3 273	102,57%
* Bons de Trésor à Court Terme		6 196	3 004	3 192	106,26%
* Créances Rattachées		268	187	81	43,32%
II/ Titres A Revenu Variable		2 277	1 368	909	66,45%
* Titres de Placement en Actions	1	3 268	3 220	48	1,49%
* Provisions pour Dépréciation des Placements en Actions		-991	-1 852	861	-46,49%
TOTAL		8 741	4 559	4 182	91,73%

(1) La valeur brute des titres à revenus variables se compose des actions cotées et des actions non cotées et se présente comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
Actions cotées	3 251	3 203	48	1,50
Actions non cotées	17	17	0	0,00
Titres de placement en actions	3 268	3 220	48	1,49

3-5 Portefeuille Titres d'Investissement

Le solde de ce poste s'élève à 325.173 mDT au 31/12/2006 contre 257.456 mDT au 31/12/2005.

A la date de clôture, sa composition est la suivante :

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2006	31/12/2005	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
				ABSOLU	%
a- Titres d' Investissement	1	268 335	191 352	76 983	40,23
b- Titres de Participation	2	6 852	5 471	1 381	25,24
c- Parts dans les Entreprises Associées et co-entreprises	3	28 597	23 284	5 313	22,82
d- Parts dans les Entreprises Liées	4	6 912	26 752	-19 840	-74,16
e- Participations avec convention en rétrocession	5	14 330	10 450	3 880	37,13
f - Créances Rattachées		147	147	0	0,00
TOTAL		325 173	257 456	67 717	26,30

(1) Titres d'investissement :

La rubrique titres d'investissement se détaille comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05	
			ABSOLU	%
Bons de trésor assimilables	204 197	150 003	54 194	36,13
Fonds Gérés	33 717	13 086	20 631	157,66
Emprunts Obligataires	26 266	23 046	3 220	13,97
Créances sur l'Etat	4 155	5 217	-1 062	-20,36
Titres d'investissement	268 335	191 352	76 983	40,23

(2) Titres de participation :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2006 à 6 852 mDT et se détaille comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05	
			ABSOLU	%
Titres de Participation	14 175	13 148	1 027	7,81
Provisions	-7 323	-7 677	354	-4,61
Titres de Participation	6 852	5 471	1 381	25,24

Par ailleurs, les titres de participation se subdivisent en :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05	
			ABSOLU	%
Titres cotés	177	177	0	0,00
Titres non cotés	13 998	12 971	1 027	7,92
Titres de Participation	14 175	13 148	1 027	7,81

(3) La variation des parts dans les entreprises associées de 5 313 mDT se détaille comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05	
			ABSOLU	%
Parts dans les entreprises associées	33 645	27 919	5 726	20,51
Montant restant à libérer	-750	-750	0	0,00
Provisions	-4 298	-3 885	-413	10,63
Parts dans les entreprises associées	28 597	23 284	5 313	22,82

Par ailleurs, les parts dans les entreprises associées se subdivisent en :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05	
			ABSOLU	%
Titres cotés	10 660	6 457	4 203	65,09
Titres non cotés	22 985	21 462	1 523	7,10
Parts dans les entreprises associées	33 645	27 919	5 726	20,51

(4) La variation négative des parts dans les entreprises liées est de 19.840 mDT se détaille comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05	
			ABSOLU	%
Parts dans les entreprises liées	6 912	26 752	-19 840	-74,16
Parts dans les entreprises liées	6 912	26 752	-19 840	-74,16

Ci-dessous, des informations générales sur les entreprises liées :

SOCIETES	LE RECOUVREMENT	SICAR AMEN
Siège Social	Chez AMEN BANK	Chez AMEN BANK
Adresse	Avenue Mohamed V	Avenue Mohamed V
% de Capital détenu	99,88%	88,17%
Montant des capitaux propres avant résultat	305	30 359
Résultat de l'exercice N-1	5	1 681

(5) Les titres de participation détenus par Amen Bank, avec convention de rétrocession, s'élevaient à 14.330 mDT au 31/12/2006 contre 10.450 mDT au 31/12/2005, soit une variation de 3.880 mDT qui se détaille comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05	
			ABSOLU	%
Participations avec convention de rétrocession	15 080	10 900	4 180	38,35
Provisions	-750	-450	-300	66,67
Parts dans les entreprises associées	14 330	10 450	3 880	37,13

3-6 Valeurs Immobilisées

Le poste valeurs immobilisées présente au 31/12/2006 un solde débiteur de 73.971 mDT qui s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
				ABSOLU	%
a- immobilisations incorporelles		3 050	2 808	242	8,62
b- immobilisations corporelles		91 924	78 588	13 336	16,97
c- immobilisations encours		16 425	22 659	-6 234	-27,51
d - Amortissements des immobilisations incorporelles		-1 508	-1 347	-161	11,95
e - Amortissements des immobilisations corporelles		-35 920	-32 822	-3 098	9,44
TOTAL		73 971	69 886	4 085	5,85

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

3-7 Autres Actifs

Au 31/12/2006, les autres actifs totalisent 25.136 mDT contre 24.547 mDT à l'issue de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
				ABSOLU	%
a -Comptes d'attentes et de Régularisation		2 475	1 918	557	29,04
b- Autres		22 661	22 629	32	0,14
TOTAL		25 136	24 547	589	2,40

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

La rubrique AC 07 comporte les comptes suivants en cours d'analyse et de justification :

- Comptes de liaison servant à enregistrer l'encours des valeurs en route (devises, effets de transaction, chèques et opérations de paiement électronique) accusant un solde net débiteur de 33.201 mDT

- Comptes enregistrant les frais payés aux huissiers notaires sur chèques impayés accusant un solde débiteur de 1.366 mDT,
- Comptes de virements devises en instance d'imputation accusant un solde net débiteur de 2.900 mDT,
- Comptes des opérations de change en hors bilan accusant un solde net débiteur de 961 mDT,
- Comptes opérations de compensation accusant un solde net de 26 519 mDT,
- Comptes mémoires afférents aux intérêts à échoir accusant un solde net débiteur de 267 mDT,
- Comptes effets à l'encaissement accusant un solde net créditeur de 836 mDT,
- Compte avances sur divers achats accusant un solde débiteur de 1.583 mDT.

NOTE N° 4-

OBJET/ NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

4-1 BCT et CCP

Cette rubrique a enregistré une augmentation de 74.000 mDT qui se détaille comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05	
			ABSOLU	%
a - Banque Centrale	74 000	0	74 000	100,00
TOTAL	74 000	0	74 000	100,00

4-2 Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires et Financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers se détaillent comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
				ABSOLU	%
a- Dépôts et avoirs des établissements bancaires	1	28 386	26 947	1 439	5,34
b- Dépôts et avoirs des établissements financiers		2 200	3 250	-1 050	-32,31
TOTAL		30 586	30 197	389	1,29

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(1) Le solde des dépôts et avoirs des établissements bancaires au 31-12-2006 se subdivise en :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
a- Avoirs des établissements bancaires	2 583	2 293	290	12,65
b- Emprunts auprès des établissements bancaires	25 803	24 654	1 149	4,66
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	28 386	26 947	1 439	5,34

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

4-3 Dépôts et Avoirs de la Clientèle.

La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
				ABSOLU	%
a- A Vue		480 794	417 675	63 119	15,11
b- Autres dépôts et Avoirs de la Clientèle	1	1 379 794	1 270 808	108 986	8,58
TOTAL		1 860 588	1 688 483	172 105	10,19

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

La rubrique PA 03 comporte des comptes en cours d'analyse et de justification :

- Comptes de liaison servant à enregistrer l'encours des valeurs en route et notamment les versements espèce et les virements en route accusant un solde net créditeur de 3.547 mDT

(1) Les autres dépôts et avoirs de la clientèle se présentent comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
Epargne	294 142	271 727	22 415	8,25
Placement à terme	1 037 195	952 165	85 030	8,93
* Placement à terme en dinars	907 504	864 154	43 350	5,02
* Placement à terme en devises	129 691	88 011	41 680	47,36
Autres sommes dues à la clientèle	48 457	46 916	1 541	3,28
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	1 379 794	1 270 808	108 986	8,58

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

4-4 Emprunts et Ressources Spéciales.

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2006 à 210.441 mDT contre 197.447 mDT au terme de l'exercice 2005 et se détaille comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2006	31/12/2005	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05	
				ABSOLU	%
a - Emprunts matérialisés	1	18 785	21 911	-3 126	-14,27
b- Ressources Spéciales	2	191 656	175 536	16 120	9,18
TOTAL		210 441	197 447	12 994	6,58

(1) Le solde des emprunts matérialisés au 31-12-2006 se subdivise en :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05	
			ABSOLU	%
Emprunts matérialisés	18 000	21 000	-3 000	-14,29
Dettes rattachées	785	911	-126	-13,83
a - Emprunts matérialisés	18 785	21 911	-3 126	-14,27

(2) Les ressources spéciales se présentent comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05	
			ABSOLU	%
Ressources budgétaires	4 229	4 841	-612	-12,64
Ressources Extérieures	187 427	170 695	16 732	9,80
b- Ressources Spéciales	191 656	175 536	16 120	9,18

4-5 Autres Passifs

La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
a - Provisions pour passif et charges	1 426	1 426	0	0,00
b - Comptes d'attente et de régularisation	9 268	12 143	-2 875	-23,68
TOTAL	10 694	13 569	-2 875	-21,19

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

La rubrique PA 05 comporte des comptes en cours d'analyse et de justification :

- Comptes d'autres sommes dues notamment au titre de provisions bloquées, suite à la régularisation de chèques sans provision, accusant un solde net créditeur de 708 mDT
- Comptes Etat retenues à la source, cotisation CNSS, cotisation assurance et cotisation régime complémentaire accusant un solde net débiteur de 387 mDT.

NOTE N° 5-

OBJET/ NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES

	CAPITAL SOCIAL EN NOMBRE	CAPITAL SOCIAL EN VALEUR	RESERVE LEGALE	AUTRES RESERVES	ACTIONS PROPRES	FONDS SOCIAL	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2005	7 000 000	70 000	10 189	100 303	0	10 630	1	19 444	210 567
Affectation AGO du 18 mai 2006				12 794				-12 794	0
Dividendes et tantièmes								-5 600	-5 600
Mouvement fonds social						710		-1 050	-340
Aug par incorporation de réserves									0
Transfert des réserves aux provisions									0
Mouvement actions propres									0
Résultat de l'exercice								19 865	19 865
SOLDE AU 31/12/2006	7 000 000	70 000	10 189	113 097	0	11 340	1	19 865	224 492

NOTE N° 6-**OBJET/ NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN****6-1 Cautions, avals et autres garanties données**

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
a- Cautions	161 772	157 833	3 939	2,50
b- Avals	68 384	51 264	17 120	33,40
c- Autres garanties données	12 469	10 230	2 239	21,89
TOTAL	242 625	219 327	23 298	10,62

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

6-2 Crédits documentaires

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
a- Crédits documentaires import	104 734	69 956	34 778	49,71
b- Crédits documentaires export confirmés	6 104	19 262	-13 158	-68,31
TOTAL	110 838	89 218	21 620	24,23

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

6-3 Engagements Donnés

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
a - Engagements de financement donnés	11	0	11	100
b- Engagements sur Titres	750	750	0	0
TOTAL	761	750	11	1,47

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Le rapprochement des états des engagements par signature donnés à la clientèle par rapport aux soldes comptables se poursuit pour couvrir toutes les agences.

6-4 Garanties Reçues

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
a- Garanties Reçues de l'Etat	8 005	5 375	2 630	48,93
c- Garanties Reçues de la clientèle	61 378	66 284	-4 906	-7,40
TOTAL	69 383	71 659	-2 276	-3,18

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

NOTE N° 7-**OBJET/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT****7-1 Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés ont enregistré à fin décembre 2006 un solde de 142.537 mDT se détaillant comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
a - Opérations avec les établissements bancaires et financiers	5 505	3 804	1 701	44,72
b - Opérations avec la clientèle	131 868	119 841	12 027	10,04
c - Commissions à caractère d'intérêts	5 164	4 390	774	17,63
TOTAL	142 537	128 035	14 502	11,33

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

7-2 Commissions reçues

La variation des commissions reçues se présente comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
a - Chèques effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	11 616	10 888	728	6,69
b - Opérations sur placement et titres	1 903	1 843	60	3,26
c - Opérations de change	800	732	68	9,29
d - Opérations de commerce extérieures	2 024	1 647	377	22,89
e - Gestion étude et engagement	3 742	2 547	1 195	46,92
f - Opérations monétiques	2 765	2 482	283	11,40
g - Banque directe	401	397	4	1,01
h - Autres commissions	120	100	20	20,00
TOTAL	23 371	20 636	2 735	13,25

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

7-3 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

La variation des gains du portefeuille titres commercial et opérations financières se présente comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
a - Gain net sur titres de transaction	3	12	-9	-75,00
b - Gain net sur titres de placement	1 320	299	1 021	341,47
c - Gain net sur opérations de change	6 737	7 040	-303	-4,30
TOTAL	8 060	7 351	709	9,64

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

7-4 Revenus du portefeuille d'investissement

La variation des revenus du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
a - Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement (1)	13 528	10 940	2 588	23,66
b - Intérêts et revenus assimilés sur titres de participation	324	413	-89	-21,55
c - Intérêts et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	1 330	1 852	-522	-28,19
d - Intérêts et revenus assimilés sur parts dans les entreprises associées et co-entreprises	1 389	1 133	256	22,59
e - Intérêts et revenus assimilés sur parts dans les entreprises avec convention de rétrocession	140	49	91	185,71
TOTAL	16 711	14 387	2 324	16,15

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(1) Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se détaillent comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
Intérêts et revnus assimilés sur Bons de Trésor Assimilables	11 141	9 119	2 022	22,17
Intérêts et revnus assimilés sur fonds gérés	700	482	218	45,23
Intérêts et revnus assimilés sur emprunts obligataires	1 553	1 170	383	32,74
Intérêts et revnus assimilés sur créances sur l'Etat	134	169	-35	-20,71
a - Intérêts et revnus assimilés sur titres d'investissement	13 528	10 940	2 588	23,66

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

7-5 Intérêts encourus et charges assimilées

La variation des intérêts encourus et charges assimilées se détaille comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
a - Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 072	2 402	-330	-13,74
b - Opérations avec la clientèle	75 743	61 575	14 168	23,01
c - Emprunts et ressources spéciales	8 948	8 187	761	9,30
d- Commissions à caractère d'intérêts	2 923	3 062	-139	-4,54
TOTAL	89 686	75 226	14 460	19,22

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

7-6 Charges opératoires d'exploitation.

La variation des charges opératoires d'exploitation se détaille comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005 (*)	VARIATIONS Déc 06 / Déc 05 (*)	
			ABSOLU	%
Frais de personnel	28 842	24 572	4 270	17,38
* Rémunération du Personnel	20 889	17 897	2 992	16,72
* Charges Sociales	5 385	4 268	1 117	26,17
* Impôts sur salaires (1)	128	391	-263	-67,26
* Autres charges liées au personnel	2 440	2 016	424	21,03
Charges Générales d'exploitation	9 443	8 981	462	5,14
a - Frais d'exploitation non bancaire	4 350	4 553	-203	-4,46
b - Autres charges d'exploitation	5 093	4 428	665	15,02
Dotation aux amortissements	3 761	3 789	-28	-0,74
TOTAL	42 046	37 342	4 704	12,60

(1) Le montant des impôts sur salaires est net de la récupération sur la Taxe sur la formation professionnelle au titre de l'année 2006.

NOTE N°8-

OBJET/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

Ainsi, la trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 93.195 mDT à 61.320 mDT enregistrant une diminution de 31.875 mDT ou 34,20%. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs concernant les activités d'investissement à hauteur de 58.946 mDT, atténués des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 19.990 mDT, et des activités de financement 7.081 mDT.

Le flux négatif de trésorerie résulte de la situation où le total des décaissements d'une période est inférieur à celui des encaissements de la même période.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

8-1 Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, des variations enregistrées au niveau des principaux flux d'exploitation indiqués, expliquent le sens positif de ce flux :

- J Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 81.412 mDT entre décembre 2005 et décembre 2006 soit une augmentation de 112,46%.
- J Les crédits à la clientèle ont augmenté de 7.230 mDT entre les deux périodes soit une variation 4,14%.
- J Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créditeurs divers, pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2006, s'élèvent à 28.868 mDT, enregistrant une augmentation de 3.801 mDT.
- J Les dépôts auprès des établissements bancaires et financiers ont diminué de 35.031 mDT soit 131,82%.
- J Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation au titre de la même période s'élève à 19.990 mDT.

8-2 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la souscription dans certains titres d'investissement, principalement dans des bons de trésor assimilables, compensée en partie par la perception des intérêts et dividendes encaissés, sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 58 946 mDT.

8-3 Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie positif net de 7.081 mDT provient principalement des ressources spéciales pour 16.021 mDT compensé partiellement par le remboursement d'une échéance de l'emprunt obligataire Amen Bank pour 3.000 mDT et le règlement des dividendes en faveur de nos actionnaires et autres distributions pour 5.940 mDT.

8-4 Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titre de transaction. Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2006 à 61.320 mDT. Notons que le solde de ce poste au 31/12/2005 a été retraité pour passer de 127.175 mDT à 93.195 mDT.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

10, Rue de Jérusalem -1002- Tunis Belvédère
Tél. 216 (71) 280 143 Fax 216 (71) 281 477
E-mail fmbz@kpmg.com.tn



Les commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F.

Société d'Expertise Comptables
Passage du Lac Van Les Berges du Lac
Tél. + 216 71 862 156 Fax + 216 71 861 789

Tunis, le 17 mai 2007

Messieurs les actionnaires
d'Amen Bank

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- L'audit des états financiers d'Amen Bank, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres de 224.492 mDT, y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 19.865 mDT.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- Responsabilité des organes de direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Les organes de direction sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.



Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

III- Opinion sur les comptes annuels

Nous devons formuler les réserves suivantes :

- Ainsi qu'il en est fait mention aux notes (3-3), (3-7), (4-3), (4-5) et (6-3) aux états financiers, certains comptes d'actifs et de passifs ainsi que certains comptes d'engagements hors bilan comportent des soldes non justifiés, pour lesquels la Banque a entamé un travail de justification. Ces travaux étant en cours, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.
- les engagements de financements au titre des opérations de crédits autres que ceux relatifs aux cartes revolving, ainsi que les sûretés réelles et personnelles reçues de la clientèle n'ont pas fait l'objet de comptabilisation et de présentation parmi les engagements hors bilan.

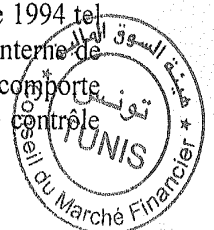
A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers des questions évoquées aux paragraphes précédents, ceux ci sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière d'Amen Bank ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

IV- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et à l'exception des points ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

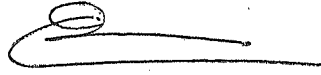
Ainsi qu'il en est fait mention ci-dessus, nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que le système de contrôle interne de la Banque, malgré les efforts d'amélioration enregistrés durant l'année 2006, comporte un certain nombre d'anomalies qui ont été consignées dans nos rapports sur le contrôle interne.



Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

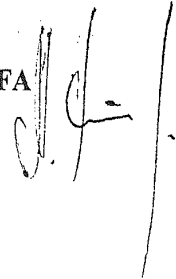
K.P.M.G

Moncef Boussannouga Zammouri
Associé



MTBF membre de
PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Ahmed BELAIFA
Associé





F.M.B.Z KPMG TUNISIE
10, Rue de Jérusalem -1002- Tunis Belvédère
Tél. 216 (71) 280 143 Fax 216 (71) 281 477
E-mail fmbz@kpmg.com.tn



Les commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F.
Société d'Expertise Comptables
Passage du Lac Van Les Berges du Lac
Tél. + 216 71 862 156 Fax + 216 71 861 789

Tunis, le 17 mai 2007

**Messieurs les actionnaires
d'Amen Bank**

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit, l'article 200 et suivants ainsi que l'article 475 du code des sociétés commerciales, il nous appartient de vous informer que votre Conseil d'Administration nous a avisé de l'existence, au titre de l'exercice 2006, de conventions suivantes entrant dans le cadre de celles qui sont prévues par lesdits articles.

1. La banque a acquis auprès de la société Tunisys (dans laquelle Amen Bank détient 29,85% du capital) du matériel et des équipements informatiques pour un montant de 463 mDT. Par ailleurs, cette société a facturé à la banque en 2006 des frais d'entretien du matériel informatique pour un montant de 310 mDT.
2. La banque a souscrit des polices d'assurances autos, incendie, vol, transport de valeurs, maladie, invalidité et décès auprès de la société COMAR (qui détient 26,55% du capital de Amen Bank) dont le montant au titre de 2006 s'élève à 1 125 mDT.
3. La banque a loué auprès de la société PGI SA (qui détient 20,51% du capital de Amen Bank) le rez de chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté - Tunis pour un montant de 151 mDT (HTVA) au titre de 2006.
4. La banque a loué trois locaux à la société COMAR dont le montant au titre de 2006 s'élève à 16 mDT.
5. La banque a loué à la société El Imrane (dans laquelle Amen Bank détient 30% du capital) un local. Le montant du loyer au titre de 2006 est de 20 mDT.
6. La banque a conclu, en 1994, deux conventions relatives au dépôt des titres émis par Sicav Amen (dans laquelle Amen Bank détient 0,04% du capital) et des titres émis par Amen Première (dans laquelle Amen Bank détient 0,03% du capital) :
 - En contre partie des prestations effectuées pour le compte de Sicav Amen, dans le cadre de la mission de dépositaire exclusif des fonds et des titres, Amen Bank perçoit une rémunération fixée à 0,75% de l'actif net de Sicav Amen.



En contre partie des prestations effectuées pour le compte d'Amen Première, dans le cadre de la mission de dépositaire exclusif des fonds et des titres, Amen Bank perçoit une rémunération fixée à 1% HTVA l'an de l'actif géré, calculé sur la base des ressources effectivement mobilisées par le réseau de la banque.

Le montant de ces commissions comptabilisées en produits au titre de l'exercice 2006 s'est élevé à 1 830 mDT.

7. La banque a conclu une convention de gestion administrative avec Sicar Amen (dont le capital est détenu par Amen Bank à hauteur de 88,17%) en date du 18 juin 1999. Le montant des commissions d'étude et de gestion perçues dans le cadre de cette convention par Amen Bank a totalisé en 2006, 226 mDT.
8. La Banque a conclu trois conventions de gestion de fonds avec Sicar Amen :
 - Convention en date du 30 novembre 2006 au terme de laquelle Amen Bank a confié à Sicar Amen la gestion d'un fonds pour un montant de 10.000 mDT, libéré en 2006.
 - Convention en date du 27 décembre 2005 au terme de laquelle Amen Bank a confié à Sicar Amen la gestion d'un fonds pour un montant de 10.000 mDT, débloqué en 2006.
Les intérêts perçus sur les fonds gérés au titre de l'exercice 2006 ont totalisé 412 mDT.
La commission de gestion perçue par Sicar Amen à hauteur de 1% l'an sur le fonds géré s'est élevée au 31 décembre 2006 à 105 mDT.
 - Convention en date du 31 décembre 2002 au terme de laquelle, Amen Bank a confié à Sicar Amen la gestion d'un fonds d'un montant de 10.000 mDT.
Les intérêts perçus sur les fonds gérés ont totalisé au 31 décembre 2006 un montant de 218 mDT.
La commission de gestion perçue par SICAR AMEN à hauteur de 1% par an sur le fonds géré s'est élevée au 31 décembre 2006 à 115 mDT.
9. Dans le cadre du projet de fusion de la société Amen Lease avec Tunisie Leasing, il a été convenu qu'un pacte de fusion sera établi au début de 2007 pour fixer les modalités de la fusion. A cette date, aucune concrétisation de ce pacte n'a eu lieu.


Il est à noter, qu'en 2005, Amen Bank a signé une lettre de confort, au niveau de laquelle elle se porte garante des engagements résiduels d'Amen Lease.

Par ailleurs, et en dehors de ces opérations, nous n'avons pas été informés d'autres opérations pouvant rentrer dans le cadre des dits articles.

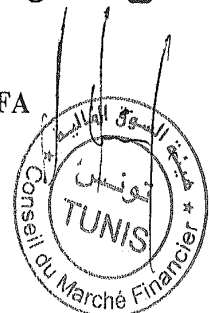
K.P.M.G

Moncef Boussannouga Zammouri
Associé



MTBF membre de
PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Ahmed BELAIFA
Associé



Détail des retraitements opérés en 2006 sur les chiffres 2005

(En mDT)

Rubrique	Solde avant Reclassement	Solde après Reclassement	Détail des reclassements
AC 01- CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	<u>50 006</u>	<u>49 902</u>	+ Solde reclassé AC07 : -104 PROVISION / DEFICIT DE CAISSE -253 FAUX BILLETS EN INS 1 TANCE DE REGULARISATION EXCEDENT DE CAISSE -107 DEFICIT DE CAISSE. 254 VIREMENT. CCP. 1 Total -104
AC 02- CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	<u>105 447</u>	<u>105 434</u>	+ Solde reclassé AC07 : -13 INTERETS EN USD PERCUS SUR PRETS -9 INTERETS EN EURO PERCUS SUR PRETS -4 Total -13
AC 03- CREANCES SUR LA CLIENTELE	<u>1 633 373</u>	<u>1 628 479</u>	+ Solde reclassé AC07 : -5 627 INTERETS RECUS/PRETS CLIENTELES EN USD -19 INTERETS RECUS/PRETS CLIENTELES EN EURO -45 INTERETS SUR BILLETS DE TRESORERIE -31 DIVERS EFFETS DOMICILIES A NOS CAISSES 122 VIREMENTS COMPENSES -10 CHEQUES DEPLACES ESCOMPTEES A -5 654 COMPENSER Total -5 637

			- Solde reclassé PA05 : -743 VIREMENTS RECUS Total	-743 -743
AC 04- PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL	<u>4 558</u>	<u>4 558</u>	Aucun retraitement en 2005	
AC 05- PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	<u>257 456</u>	<u>257 456</u>	Aucun retraitement en 2005	
AC 06- VALEURS IMMOBILISEES	<u>70 221</u>	<u>69 886</u>	- Solde reclassé AC07 : 335 IMPRIMES ET FOURNITURES Total	335 <u>335</u>
AC 07- AUTRES ACTIFS	<u>15 919</u>	<u>24 547</u>	- Solde reclassé AC01 : <u>-104</u> - Solde reclassé AC02 : <u>-13</u> - Solde reclassé AC03 : <u>-5 637</u> + Solde reclassé AC06 : <u>335</u> + Solde reclassé PA03 : <u>12</u> + Solde reclassé PA05 : <u>2</u> + Solde reclassé PA05 : <u>104</u> - Solde reclassé PA05 : <u>-2 825</u> - Solde reclassé PA05 : <u>402</u>	
PA 01- BANQUE CENTRALE, C.C.P	<u>0</u>	<u>0</u>	Aucun retraitement en 2005.	

PA 02- DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	<u>-30 180</u>	<u>-30 197</u>	+ Solde reclassé PA05 : -17 SOLDE AUTRES BANQUES 17 Total 17
PA 03- DEPOTS DE LA CLIENTELE	<u>-1 690 078</u>	<u>-1 688 483</u>	+ Solde reclassé PA05 : -106 COMPTE INDISPONIBLE ETRANGER DINARS -105 CONVERTIBLES SOUS DELEGATAIRE DE CHANGE EN DRS -17 CONVERTIBLES INTERETS EN U S D SERVIS SUR PLACEMENTS CLIENTELE 16 INTERETS EN EURO SERVIS SUR PLACEMENTS CLIENTELE 1 Total -106 - Solde reclassé PA05 : -1 713 VIREMENTS RECUS -856 CREDITEURS DIVERS. -857 Total -1 713 - Solde reclassé AC07 : 12
PA 04- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	<u>-197 447</u>	<u>-197 447</u>	Aucun retraitement en 2005
PA 05- AUTRES PASSIFS	<u>-8 707</u>	<u>-13 569</u>	+ Solde reclassé AC03 : -743 + Solde reclassé AC07 : -2 825 FOURNISSEURS A REGLER -130 CREDITEURS DIVERS. -857 PRELEVEMENTS FACTURES -24 COMMISSIONS/GARANTIE DE L'ETAT -142

			TICKETS RESTAURANT. -10 ASSURANCES REMBOURSEMENT FRAIS. -235 PROVISION POUR RISQUE FISCAL -1 427 Total -2 825 - Solde reclassé AC07 : 2 TVA DEDUCTIBLE / IMMOBILISATIONS. 1 BONS ESSENCE 1 Total 2 - Solde reclassé PA03 : -106 + Solde reclassé PA03 : -1 713 - Solde reclassé PA02 : -17 + Solde reclassé AC07 : 402 - Solde reclassé AC07 : 104
CP 01- CAPITAL	-70 000	-70 000	Aucun retraitement en 2005
CP 02- RESERVES	-120 700	-120 699	Aucun retraitement en 2005
CP 03- ACTIONS PROPRES	0	0	Aucun retraitement en 2005
CP 04- AUTRES CAPITAUX PROPRES	-423	-423	Aucun retraitement en 2005
CP 05- RESULTATS REPORTEES	-1	-1	Aucun retraitement en 2005
CP 06- RESULTAT DE L'EXERCICE	-19 444	-19 444	Aucun retraitement en 2005

CH 01 a Intérêts servis aux établissements bancaires et financiers	<u>6 003</u>	<u>2 404</u>	<p>- Solde reclassé CH 01 d : 666 mDT</p> <ul style="list-style-type: none"> € intérêts payés à la BCT taux de pénalisation : 1 mDT € intérêts payés à la BCT appel d'offre : 599 mDT € intérêts payés sur compte BCT en devises : 66 mDT <p>- Solde reclassé CH 01 b : 2 185 mDT</p> <ul style="list-style-type: none"> € CV intérêts sur placement client en devises : 2 185 mDT <p>- Solde reclassé CH 01 d : 750 mDT</p> <ul style="list-style-type: none"> € Différentiel d'intérêts sur opérations de couverture : 2 mDT € Achat des charges sur report déport du Swap : 719 mDT € CV des charges achetées sur FRA : 1 mDT € CV des charges achetées sur IRS : 28mDT
CH 02 b Intérêts servis à la clientèle	<u>59 420</u>	<u>61 575</u>	<p>- Solde reclassé CH 07 a : 30 mDT</p> <ul style="list-style-type: none"> € Intérêts servis sur comptes chèques personnel : 30 mDT <p>+ Solde reclassé CH 01 a : 2 185 mDT</p> <ul style="list-style-type: none"> € CV intérêts servis sur placement client en devises: 2 185 mDT

CH 01 c : Emprunt et Ressources Extérieures	<u>9 833</u>	<u>8 187</u>	<p>- Solde reclassé CH 01 d : 1 646 mDT</p> <ul style="list-style-type: none"> € Commissions d'instructions sur lignes étrangères : 24 mDT € Commissions de gestion sur lignes japonaises : 1 mDT € Commissions de couverture contre le risque de change : 1 621 mDT
CH 02 d : Intérêts et charges assimilées	<u>0</u>	<u>3 062</u>	<p>+ Solde reclassé CH 01 c : 1 646 mDT</p> <ul style="list-style-type: none"> € Commissions d'instructions sur lignes étrangères : 24 mDT € Commissions de gestion sur lignes japonaises : 1 mDT € Commissions de couverture le risque de change : 1 621 mDT <p>+ Solde reclassé CH 01 a : 666 mDT</p> <ul style="list-style-type: none"> € intérêts payés à la BCT taux de pénalisation : 1 mDT € intérêts payés à la BCT appel d'offre : 599 mDT € intérêts payés sur compte BCT en devises : 66 mDT <p>+ Solde reclassé CH 01 a: 750 mDT</p> <ul style="list-style-type: none"> € Différentiel d'intérêts payés sur opérations de couverture : 1 DT € Achat des charges sur report déport du Swap : 719 mDT € CV des charges achetées sur FRA : 2 mDT € CV des charges achetées sur IRS : 28 mDT

CH 02 a : Commissions Encourues	<u>1 855</u>	<u>2 769</u>	<p>+ Solde reclassé PR 03 c : 839 mDT</p> <p>€ Commissions pour sous délégués de change : 839 mDT</p> <p>+ Solde reclassé CH 07 a : 75 mDT</p> <p>€ Commissions payées à TTN : 75 mDT</p>
CH 06 a : Charges de Personnel	<u>23 642</u>	<u>24 572</u>	<p>+ Solde reclassé CH 07 a : 1 071 mDT</p> <p>€ FOPROLOS : 177 mDT</p> <p>€ TFP : 355 mDT</p> <p>€ Bons D'essence : 539 mDT</p> <p>+ Solde reclassé PR 07 a : - 141 mDT</p> <p>RISTOURNE TFP : 141 mDT</p>
CH 07 a : Charges Général d'exploitation	<u>10 097</u>	<u>8 981</u>	<p>- Solde reclassé CH 06 a : 1 071 mDT</p> <p>€ FOPROLOS : 177 mDT</p> <p>€ TFP : 355 mDT</p> <p>€ Bons D'essence : 539 mDT</p> <p>- Solde reclassé CH 07 a : 75 mDT</p> <p>- Commissions payées à TTN : 75 mDT</p> <p>+ Solde reclassé CH 07 : 30 mDT</p>

			intérêts servis sur comptes chèques personnel : 30 mDT
PR 01 a : Intérêts perçus sur les établissements bancaires et financiers	<u>-3 913</u>	<u>-3 805</u>	<p><u>- Solde reclassé PR 01 c : -108 mDT</u></p> <p>€ Cession des produits sur report déport du Swap : 106 mDT</p> <p>CV des produits cédés sur FRA : 2 mDT</p>
PR 01 c : Autres intérêts et revenus assimilés	<u>-4 190</u>	<u>-4 390</u>	<p><u>+ Solde reclassé PR 01 a : -108 mDT</u></p> <p>€ Cession des produits sur report déport du Swap : 106 mDT</p> <p>€ CV des produits cédés sur FRA : 2 mDT</p> <p><u>+ Solde reclassé PR 03 c : -390 mDT</u></p> <p>€ Différentiel d'intérêts perçu / opérations de couverture : 359 mDT</p> <p>€ Contre valeur produit cédé IRS : 31 mDT</p> <p><u>+ Solde reclassé PR 02 a : - 194 mDT</u></p> <p>€ Commissions d'endos des documents d'expédition : 143 mDT</p> <p>€ Commissions de levée documents présentés avec réserve : 51 mDT</p> <p><u>- Solde reclassé PR 02 a : - 493 mDT</u></p> <p>€ Commissions perçues sur modification crédoc import : 5 mDT</p> <p>€ Commissions perçues sur modification crédoc export : 1 mDT</p> <p>€ Commissions perçue suite rétrocession correspondant : 69 mDT</p>

			€ Commissions d'acceptation sur crédoc import : 411 mDT Récupération frais sur chèques sans provisions : 7 mDT
PR 02 a : Commissions perçues	<u>-20 425</u>	<u>-20 636</u>	<p>+ Solde reclassé PR 01 c : - 493 mDT</p> <ul style="list-style-type: none"> € Commissions perçues sur modification crédoc import : 5 mDT € Commissions perçues sur modification crédoc export : 1 mDT € Commissions perçue suite rétrocession correspondant : 69 mDT € Commissions d'acceptation sur crédoc import : 411 mDT € Récupération frais sur chèques sans provisions : 7 mDT <p>- Solde reclassé PR 01 c : - 194 mDT</p> <ul style="list-style-type: none"> € Commissions d'endos des documents d'expédition : 143 mDT € Commissions de levée documents présentés avec réserve : 51 mDT <p>- Solde reclassé PR 07 a : - 120 mDT</p> <ul style="list-style-type: none"> € Commissions de demande renseignement commerciaux : 25 mDT € Commissions / recherche documents archivés : 11 mDT € Commissions/ IATA : 15mDT € Récupération frais d'intermédiation TTN : 69 mDT <p>+ Solde reclassé PR 07 a : -30 mDT</p> <ul style="list-style-type: none"> € Récupération frais Téléx : 30 mDT <p>Commissions sur AMEN TEL : 0</p>

PR 03 c : Gains nets sur opérations financières	<u>-6 591</u>	<u>-7 040</u>	<p>- Solde reclassé CH 02 a : 839 mDT</p> <p>€ Commissions payées pour sous déléguaires de change : 839 mDT</p> <p>- Solde reclassé PR 01 c : - 390 mDT</p> <p>€ Différentiel d'intérêts perçu / opérations de couverture : 359 mDT</p> <p>Contre valeur produit cédé IRS : 31 mDT</p>
PR 07 a : Autres produits d'exploitation	<u>-868</u>	<u>-820</u>	<p>- Solde reclassé CH 06 a : - 141 mDT</p> <p>€ Ristourne TFP : 141 mDT</p> <p>+ Solde reclassé PR 02 a : - 120 mDT</p> <p>€ Commissions de demande renseignement commerciaux : 25 mDT</p> <p>€ Commissions / recherche documents archivés : 11 mDT</p> <p>€ Commissions/ IATA : 15mDT</p> <p>€ Récupération frais d'intermédiation TTN : 69 mDT</p> <p>- Solde reclassé PR 02 a : -30 mDT</p> <p>€ Récupération frais Téléx : 30 mDT</p> <p>€ Commissions sur AMEN TEL : 0</p>

	<u>-3 913</u>	<u>-3 805</u>	<p>- Solde reclassé PR 01 c : -108 mDT - Solde reclassé CH 02 a : 839 mDT € Cession des produits sur report déport du Swap : 106 mDT € Commissions payées pour sous déléguaires de change : 839 mDT</p>
PR 03 c : Gains nets sur opérations financières	<u>-6 591</u>	<u>-7 040</u>	<p>€ CV des produits cédés sur FRA : 2 mDT - Solde reclassé PR 01 c : - 390 mDT € Différentiel d'intérêts perçu / opérations de couverture : 359 mDT € Contre valeur produit cédé IRS : 31 mDT</p>

Notes complémentaires

1/ Note relative à l'application de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991

Conformément à l'article 1er de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n° 2001-12 du 4 mai 2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

€ **ARTICLE 1 :**

- **5 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets**

Au 31/12/2005 les bénéficiaires dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'eux à 5% des fonds propres nets de la banque sont au nombre de 10 totalisant 144.175 mD soit 0,72 fois les fonds propres nets de la banque.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun à 5% des fonds propres nets de la banque s'établit, au 31 décembre 2006 à 96.245 mDT représentant 0,44 fois les fonds propres nets de la banque.

- **2 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.**

La banque ne dénombre aucun bénéficiaire dont les risques encourus sont supérieurs à 15% des fonds propres de la banque pour les exercices 2005 et 2006.

L'article 1 est respecté pour les exercices 2005 et 2006.

€ **ARTICLE 2 :**

Les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent **pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque.**

Au 31 décembre 2005, les 25% des fonds propres nets de la Banque s'élèvent à 50,190 MDT. Ce seuil a été dépassé par le groupe AMEN BANK dont les risques encourus s'élèvent à 78,457 MDT à la clôture de l'exercice 2005.

Les 25 % des fonds propres nets de la banque au 31 décembre 2006 s'élèvent à 54.195 mDT. Ce seuil a été dépassé par le groupe NEJI MHIRI dont le risque encouru s'élève à 56.165 mDT à la clôture de l'exercice 2006.

L'article 2 n'est pas respecté pour les exercices 2005 et 2006.

A cet effet des mesures ont été prises par la banque afin de se conformer à la réglementation en vigueur.

€ **ARTICLE 3 :**

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants les administrateurs ainsi que les actionnaires dont la participation au capital est **supérieure à 10% , ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de la banque.**

Au 31/12/2005, le total des risques encourus sur ces bénéficiaires est égal à 155.145 mDT et est inférieur à 648.246 mDT (3 fois les fonds propres nets).

Au 31/12/2006, le total des risques encourus sur ces bénéficiaires est égal à 11.592*mDT et est inférieur à 650.346 mDT (3 fois les fonds propres nets).

* A la différence de l'année dernière, les risques encourus concernent les actionnaires à titre individuel et non les groupes.

L'article 3 est respecté pour les exercices 2005 et 2006.

€ **ARTICLE 4 :**

Les fonds propres nets de la banque doivent représenter en permanence **au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.**

Le montant des fonds propres nets de la banque s'élève au 31 décembre 2005 à 200.758 mDT. Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire sus visée, s'élève à 1.725.511 mDT. Ainsi les fonds propres de la banque représentent 11,6 % des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la banque s'élève au 31 décembre 2006 à 216.782 mDT. Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée, s'élève à 2.008.714 mDT. Ainsi les fonds propres de la banque représentent, au 31 décembre 2006, 10,79 % des risques encourus pondérés.

2/Note relative aux autres actifs

en mDT

	31/12/2006	31/12/2005
	<u>25 135</u>	<u>24 547</u>
	<u>2 474</u>	<u>1 918</u>
COMPTES D'ATTENTE	<u>2 473</u>	<u>998</u>
AC 07-a-1-1 COMPTES D'ATTENTE	<u>3 934</u>	<u>2 459</u>
AC 07-a-1-2 PROVISION SUR COMPTES D'ATTENTE	<u>-1 461</u>	<u>-1 461</u>
COMPTES DE REGULARISATION	<u>1</u>	<u>919</u>
AC 07-a-2-1 COMPTES DE REGULARISATION	<u>13 617</u>	<u>10 699</u>
AC 07-a-2-2 PROVISION SUR COMPTES DE REGULARISATION	<u>-13 616</u>	<u>-9 780</u>
	<u>22 661</u>	<u>22 629</u>
STOCKS DE MATIERES, FOURNITURES ET TIMBRES	<u>250</u>	<u>201</u>
AC 07-b-1-1 TICKETS RESTAURANT ET BONS D'ESSENCE EN STOCK.	<u>22</u>	<u>18</u>
AC 07-b-1-2 FORMULAIRE DES LETTRES CHANGE NORMALISEE EN STOCK	<u>28</u>	<u>16</u>
AC 07-b-1-3 TIMBRES EN STOCK	<u>23</u>	<u>19</u>
AC 07-b-1-3-1 TIMBRES FISCAUX EN STOCK	<u>5</u>	<u>3</u>
AC 07-b-1-3-2 TIMBRES POSTAUX ET DE VOYAGE EN STOCK	<u>17</u>	<u>16</u>
AC 07-b-1-4 MATERIELS ELECTRIQUES EN STOCK	<u>3</u>	<u>3</u>
AC 07-b-1-5 CARTES ET IMPRIMES EN STOCK.	<u>172</u>	<u>142</u>
ETAT IMPÔTS ET TAXES	<u>2 262</u>	<u>3 184</u>
AC 07-b-2-1 ETAT RETENUE A LA SOURCE	<u>1</u>	<u>0</u>
AC 07-b-2-2 ETAT IS	<u>1 993</u>	<u>3 035</u>
AC 07-b-2-3 ETAT TVA	<u>62</u>	<u>62</u>
AC 07-b-2-4 ETAT TFP	<u>205</u>	<u>87</u>
ALLOCATION FAMILLIALE	<u>467</u>	<u>320</u>
DEPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	<u>32</u>	<u>32</u>
OPERATIONS AVEC LE PERSONNEL	<u>14 550</u>	<u>13 589</u>
AC 07-b-5-1 OPERATIONS AVEC LE PERSONNEL	<u>15 160</u>	<u>14 199</u>
AC 07-b-5-2 PROVISION SUR OPERATIONS AVEC LE PERSONNEL	<u>-610</u>	<u>-610</u>
DEBITEURS DIVERS	<u>4 130</u>	<u>2 755</u>
AUTRES	<u>966</u>	<u>2 543</u>

3/Note relative aux autres passifs

(mDT)

	31/12/2006	31/12/2005
PA 05-	<u>10 694</u>	<u>13 569</u>
PA 05-a PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES	<u>1 426</u>	<u>1 426</u>
PA 05-b COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	<u>9 268</u>	<u>12 143</u>
PA 05-b-1 COMPTES D'ATTENTE	<u>-510</u>	<u>1 890</u>
PA 05-b-2 COMPTES DE REGULARISATION	<u>707</u>	<u>707</u>
PA 05-b-3 CREDITEURS DIVERS	<u>5 718</u>	<u>4 061</u>
PA 05-b-4 ETAT IMPÔTS ET TAXES	<u>3 327</u>	<u>5 466</u>
PA 05-b-5 AUTRES	<u>25</u>	<u>17</u>

4/Note relative aux capitaux propres

(mDT)

LIBELLES		31-Dec-06
CAPITAUX PROPRES		
CP 01- CAPITAL		<u>70 000</u>
CP 01-a CAPITAL SOUSCRIT LIBERE		<u>70 000</u>
	CAPITAL SOCIAL	70 000
CP 01-b CAPITAL SOUSCRIT NON LIBERE		<u>0.</u>
CP 02- RESERVES		<u>134 203</u>
CP 02-a PRIMES LIEES AU CAPITAL		<u>24 350</u>
	PRIMES D'EMISSION	24 350
CP 02-b RESERVES LEGALES		<u>10 189</u>
	RESERVE LEGALE	10 189
CP 02-c RESERVES STATUTAIRES		<u>0</u>
	RESERVES STATUTAIRES ET CONTRACTUELLES.	0
CP 02-d RESERVES ORDINAIRES		<u>23 205</u>
	RESERV A REGIME SPECIALE (PLUS VALUES / CESSION DE TITRE)	23 205
	RESERV / REINVESTISSEMENT EXONERES	0
CP 02-e RESERVES EXTRAORDINAIRES		<u>65 119</u>
	RESERVE EXTRA-ORDINAIRE	65 119
CP 02-f FONDS SOCIAL		<u>11 339</u>
	FONDS SOCIAL	11 050
	FONDS DE RETRAITE 2003	289 776
	FONDS DE RETRAITE	0
CP 02-g AUTRES RESERVES		<u>0</u>
CP 03- ACTIONS PROPRES		<u>0</u>
	TIT.TRANS.ACTIONS PROPRES	0.
CP 04- AUTRES CAPITAUX PROPRES		<u>422</u>
CP 04-a SUBVENTIONS		<u>0</u>
CP 04-b ECART DE REEVALUATION		<u>422</u>
	RESERVES DE DE REEVALUATION / IMMOBILISATIONS	422
CP 04-c TITRES ASSIMILES A DES CAPITAUX PROPRES		<u>0</u>
CP 05- RESULTATS REPORTEES		<u>1</u>
	REPORT A NOUVEAU	1
CP 06- RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>19 864</u>
	RESULTAT DE L'EXERCICE	19 864
TOTAL CAPITAUX PROPRES		<u>224 492</u>

5/Décompte fiscal

		(En mDT)
<u>BENEFICE COMPTABLE</u>		<u>19 865,0</u>
A REINTEGRER		37 002,4
* Provisions pour creances douteuses	35 000,0	
* Charges des voitures non déductibles	117,7	
* Jetons de présence	191,4	
* impot sur les sociétés	1 693,3	
	RESULTAT	56 867,4
A DEDUIRE		3 400,8
* Revenus des valeurs mobilières (DIVIDENDES)	3 246,4	
* Plus values de cession de titres	153,4	
* Tantième	1,0	
	RESULTAT	53 466,6
* Provisions pour créances douteuses déductibles		35 000,0
suivant loi N° 93.125 du 27.12.93 -article 56		18 466,6
	RESULTAT FISCAL	14 881,5
REINVESTISSEMENT		
EXONERE :		500,0
* TBS 35%		900,0
* EL IMRANE 35%		1 250,0
* Société SNA 35%		325,0
* Société ALMES 35%		1 569,0
* Tunisien Health C C Clinique El Ferdaoues 50%		337,5
* Société Agricole SAOUF 100%		10 000,0
* FONDS GERE AMEN BANK 2006 100%	(sans minimum d'impôts)	3 585,1
	BENEFICE IMPOSABLE	1 254,8
	IMPOT 35%	1 693,3
	IMPOT 20%	
* Minimum d'impôt 18 466 564,954 - 10 000 000,000		3 687,2
8 466 564.954		
A DEDUIRE		3 687,2
* Retenue à la source	652,1	
* Acomptes provisionnels		
* Report IS 2005	3 035,1	
	TROP PERCUS	1 993,9

4.3.2- Tableau des mouvements des capitaux propres :

(En mDT)

	capital social	Réserves légales	Rés. A régime spécial	Prime d'émis.	Réserves supplé.	Actions Propres	Fonds Social	Résultats reportés	Résultat	Total
Solde au 31/12/03	70 000	7 890	5 140	24 350	47 810	-634	7 300	9	27 501	189 366
Aff.AGO 27/05/04		1 375	14 541		2 640		1 800	7 145	-27 501	0
Dividendes & Tantièmes								-7 150		-7 150
Fonds Social							-123			-123
Transfert de réserves en provisions					-2 640(*)					-2 640
Mouvements sur actions propres						634				634
résultat 2004									18 483	18 483
Solde au 31/12/04	70 000	9 265	19 681	24 350	47 810	0	8 977	3	18 483	198 569
Aff.AGO 26/05/05		924	2 911		5 550		1 900	7 198	-18 483	0
Dividendes & Tantièmes								-7 200		-7 200
Fonds Social							-247			-247
Résultat 2005									19 444	19 444
Solde au 31/12/05	70 000	10 189	22 592	24 350	53 360	0	10 630	1	19 444	210 568
Aff.AGO du 18/05/06			613		12 182		1 050	5 599	-19 444	0
Dividendes								-5 599		-5 599
Fonds Social							-340			-340
Résultat 2006									19 865	19 865
Solde au 31/12/06 avant affectation	70 000	10 189	23 205	24 350	65 542	0	11 340	1	19 865	224 492
Aff.AGO du 19/06/07			153		12 360		1 050	6 300	-19 865	-1
Rés. à régime spécial										
autres réserves										
Dividendes								-6 300		-6 300
REPORT A NOUVEAU								1		1
Solde au 31/12/06 après affectation	70 000	10 189	23 358	24 350	77 902	0	12 390	2	0	218 192

(*) L'Assemblée Générale ordinaire du 27 mai 2004 a décidé dans sa deuxième résolution de transférer aux provisions la réserve extraordinaire de 2.640 mDT. Elle a décidé, en outre, de transférer aux provisions la réserve à régime spécial de 14.541 mDT, une fois devenue disponible.

4.3.3- Tableau de répartition des bénéfices des trois derniers exercices

(mDT)

	2006	2005	2004
Bénéfice net de l'exercice	19 865	19 444	18 483
Resultats reportés	1	1	3
TOTAL	19 866	19 445	18 486
Réserves légales	0	0	924
Bénéfice à répartir	19 866	19 445	17 562
Réserves générales	12 360	12 182	5 550
Réserves à régime spécial	153	613	2 911
Réserves pour réinvestissement	0		0
Fonds social	750	750	1 500
Fonds de retraite	300	300	400
Dividendes statutaires	3 500	3 500	3 500
Superdividendes	2 800	2 100	3 500
Tantièmes			200
Report à nouveau	2	1	1

4.3.4- Evolution des dividendes :

	2004	2005	2006
Dividendes (en dinars)	7 000 000	5 600 000	6 300 000
Nombre d'actions	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Dividende par action(en dinars)	1	0,800	0,900
Taux de dividende en % de la valeur nominale	10	8	9
Date de détachement	10-juin-05	01-juin-06	29-juin-07

4.3.5- Evolution du produit net bancaire et du résultat d'exploitation

	2006	2005*	2004
Total des produits d'exploitation bancaire (mDT)	190 679	170 409	158 054
Produit net bancaire (mDT)	98 519	92 414	78 926
Résultat d'exploitation (mDT)	21 409	20 470	21 393
Capital social (mDT)	70 000	70 000	70 000
Nombre d'actions	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Produit d'exploitation bancaire par actions (en dinars)	2.724	2.434	2.258
Produit Net bancaire par actions (en dinars)	1.407	1.320	1.128
Résultat d'exploitation par actions (en dinars)	0.306	0.292	0.306

4.3.6- Evolution du résultat net :

	2006	2005*	2004
Capital social (en mDT)	70 000	70 000	70 000
Nombre d'actions	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Bénéfice avant impôt (En mDt)	21 558	20 813	21 537
Bénéfice net (en mDT)	19 865	19 444	18 483
Bénéfice consolidé avant impôt (en mDT)	21 857	24 604	17 700*
Bénéfice net consolidé (en mDT)	20 132	23 110	14452*
Bénéfice avant impôt par action (DT)	3.080	2.973	3.077
Bénéfice net par action (DT)	2.838	2.778	2.640
Bénéfice consolidé avant impôt par action (DT)	3.122	3.515	2,529*
Bénéfice net consolidé par action (DT)	2.876	3.301	2,065*

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

4.3.7 - Evolution de la marge brute d'autofinancement :

(mDT)

	2006	2005*	2004
Bénéfice net	19 865	19 444	18 483
Dotation aux amortissements	3 761	3 789	3 887
Dotation aux provisions nettes	35 501	35 881	27 347
Marge Brute d'Autofinancement	59 127	59 114	49 717

* retraité pour le besoin de comparaison

4.3.8 - Emprunts obligataires garantis par AMEN BANK

(mDT)

Intitulé de l'emprunt	Montant initial avalisé	Montant avalisé au 31/12/2006	Montant avalisé au 31/12/2005	Dernière échéance
MEUBLATEX 2001	3 000	1 200	2 400	10/09/2009
SELIMA CLUB 2002	3 000	1 800	2 400	18/06/2010
EI MOURADI SKANES BEACH 2003	1 500	1 200	1 500	10/06/2011
MOURADI PALACE 2005	4 000	4 000	4 000	23/06/2013
UNIFACTOR 2005/1	6 500	5 200	6 500	01/09/2010
TOTAL	18 000	13 400	16 800	

4.3.9 - Emprunts obligataires émis par AB :

(mDT)

Emprunt	Montant	Durée	Taux	Echéance	Encours au 31/12/2006	Encours 30 Juin 07
Amen Bank 2001	30.000	10 ans	TMM+1%	11 avril 2012	18.000	15.000
Amen Bank 2006	40.000	10 ans	TMM+1%		0	40.000

4.3.10-Principaux indicateurs et ratios

PRINCIPAUX INDICATEURS :

(mDT)

	2006	2005*	2004
Dépôts de la clientèle	1 860 588	1 688 483	1 617 689
Créances nettes de la clientèle	1 771 475	1 628 479	1 522 035
Créances douteuses et litigieuses	440 981	518 008	480 634
Créances brutes de la clientèle (Bilan&H.bilan)	2 290 281	2 136 458	1 998 497
Total des capitaux propres	224 492	210 567	198 569
Total des capit propres avant résultat	204 627	191 123	180 086
Réserve de réévaluation	423	423	423
Capital social	70 000	70 000	70 000
Total bilan	2 410 801	2 140 263	2 032 787
PNB	98 519	92 414	78 926
Commissions nettes	20 897	17 867	17 194
Emprunts et ressources spéciales	210 441	197 447	177 620
charges générales d'exploitation	9 443	8 981	8 480
Frais de personnel	28 842	24 572	21 984
Provisions sur créances	101 700	145 960	131 728
Agios réservés	80 800	92 676	78 025
Provisions et agios réservés	182 500	238 636	209 753
Résultat d'exploitation	21 409	20 470	21 393
Bénéfice Net	19 865	19 444	18 483
Dividendes	6 300	5 600	7 000
Fonds propres nets	224 492	210 567	198 569
Les actifs pondérés par les risques	2 008 714	1 725 511	1 684 172

* Retraité pour le besoin de la comparaison.

PRINCIPAUX RATIOS :

€ **Ratios de structure :**

	(En%)		
	2006	2005*	2004
Total capitaux propres/total bilan	9.31%	9.84%	9.77%
Dépôts de la clientèle/total bilan	77.18%	78.89%	79.58%
Emp.et res. spéciales/ Total bilan	8.73%	9.23%	8.74%
Créances nettes/total bilan	73.48%	76.09%	74.87%
Dépôts de la clientèle/créances nettes de la clientèle	105.03%	103.68%	106.28%

* Retraité pour le besoin de la comparaison.

Les ratios de structure reflètent l'évolution des différents postes du bilan et de sa structure. En 2006, le total du bilan a augmenté de 270.538 MDT ou 12.64% résultant d'une augmentation de 142.996 MDT des créances à la clientèle et de 67.717 MDT de portefeuille d'investissement (essentiellement des BTA). L'augmentation de ces postes d'actifs a été atténuée par la diminution d'autres postes qui sont essentiellement les avoirs auprès des établissements bancaires et financiers pour 36.9 MDT.

Cette augmentation de l'actif a été principalement financée par une augmentation des ressources provenant de la clientèle (172 MDT) et ressources spéciales (12.9 MDT). Le reste a été comblé par l'augmentation des ressources propres (augmentation des réserves). Ces différentes évolutions ont affecté les ratios de structure :

- Les capitaux propres ayant augmenté à un taux inférieur à celui du total du bilan, le ratio Capitaux Propres/ total de bilan s'est déprécié de 53 points de base.
- Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 10.2% (soit plus de 15 points de base par rapport à l'année 2005) confirmant leur part prépondérante dans la structure des sources de financement de l'actif (84.65%).
- Les créances nettes ayant augmenté au taux de 8.78 %, taux inférieur à celui de total de bilan, leur part dans le total actif a donc baissé pour passer à 73.48% en 2006 contre 76.08 % en 2005.
- Le taux de couverture des créances par les dépôts de la clientèle est passé de 103.68 % à 105.03%.

€ **Ratios de productivité :**

	(En%)		
	2006	2005*	2004
Charges générales d'exploitation/PNB	9.58%	9.72%	10.74%
Masse salariale/PNB	29.28%	26.59%	27.85%
Commissions nettes /Frais de personnel	72.45%	72.71%	78.21%

* Retraité pour le besoin de la comparaison.

Les ratios de productivité de la banque présentent des résultats mitigés :

- La masse salariale rapportée au PNB a augmenté significativement de 2.69 points de taux passant de 26.59% à 29.28%. Cette évolution se justifie essentiellement par l'accroissement de :

* La rémunération et les primes allouées : l'évolution des rémunérations de 2.943MDt se justifie par les augmentations salariales conventionnelles, par les promotions, et les avancements (reclassements professionnels) entrés en vigueur à partir de janvier 2006, et par l'intégration des indemnités de fonction dans les salariales mensuels.

* Les charges sociales : l'augmentation des charges sociales de 1.1MDT est due à :(1) l'augmentation des rémunérations brutes servant de base de calcul des charges sociales et (2) l'augmentation des charges patronales inhérentes aux cotisations afférentes au régime de retraite complémentaire qui ont connu une augmentation de 234MDT par rapport à 2005.

* Les charges liées au personnel : cette dernière provient du relèvement de la cotisation patronale au titre des bons de restauration à partir de mai 2005 qui s'est traduite par une augmentation de 62MDT.

- Les charges d'exploitation (hors amortissements) ont par contre légèrement régressé passant de 9.72% à 9.58%.

€ **Ratios de rentabilité :**

	2006	2005*	2004
R.O.E=Bénéfice net/(total des capitaux propres avant résultat-réserves de réévaluation)	9.73%	10.20%	10.29%
R.O.A= Bénéfice net/Total bilan	0.82%	0.90%	0.91%
Bénéfice net/PNB	20.16%	21.04%	23.42%
PNB/Total Bilan	4.08%	4.32%	3.88%
Dividendes/Capital social	9.00%	8.00%	10.00%
Commissions nettes/PNB	21.21%	19.33%	21.78%

* Retraité pour le besoin de la comparaison.

Le R.O.E a connu une quasi stagnation en 2005 et une baisse notable en 2006 passant de 10.20% à 9.73%, cette baisse est essentiellement due à la progression timide qu'a connue le résultat net (+2.1%) suite à la progression très importante des charges de personnel (+17.37%). Il en est de même pour le R.O.A qui a été de 0,90% en 2005 et de 0,82% en 2006.

Le bénéfice net rapporté au PNB a également suivi dans le même sens passant de 21.4% à 20.16% Quant à la structure du PNB, sur la base du ratio calculé ci-dessus, on remarque que la part des commissions nettes a significativement augmenté passant de 19.33% à 21.21%.

€ **Ratios prudentiels :**

	2006	2005*	2004
Ratio de liquidité	104.60	105.70	93.76
Ratio de solvabilité avant affectation du résultat**	10.76	11.60	11.20

(En%)

* Retraité pour le besoin de la comparaison

** Ratio des fonds propres selon cir.BCT99-04 : Fonds propres/Actifs pondérés

Le ratio de liquidité s'est déprécié de 1.1 points en 2006 en passant de 105.7% en 2005 à 104.6% en 2006, pour un ratio règlementaire de 100%.

Le ratio de solvabilité après affectation du résultat 2006 s'est également déprécié mais reste quand même supérieur au minimum requis, qui est de 8%.

€ **Ratios de risques :**

	2006	2005	2004
CDL	440 981	518 000	480 600
Provisions et agios réservés	182 500	238 636	209 753
Créances brutes de la clientèle (bilan et hors bilan)	2 290 281	2 136 446	1 998 073
CDL /créances brutes	19.25%	24.25%	24.05%
Provisions et agios réservés/CDL	41.39%	46.07%	43.64%

(en mDT)

CDL= Créances Douteuses et Litigieuses

4.4- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES COMPARES AU 31 /12/2006:

- Changement du périmètre de consolidation au 31/12/2006 :

Le périmètre de consolidation a fait l'objet d'une extension en 2006 suite à l'intégration de la société MLA.

- Changement attendu dans le périmètre de consolidation en 2007 :

Amen Invest est devenue filiale du groupe Amen Ban à partir de début 2007, elle sera intégrée globalement dans les états financiers consolidés du groupe

- Retraitements des états financiers consolidés 2005 :

Les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2005 ont été retraités pour prendre en considération l'effet du retraitement des états financiers individuels de Amen Bank ainsi que pour corriger les écritures de prise en compte des titres mis en équivalence de Amen Lease.

- Réserves formulées par les commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés 2006 :

Dans leur rapport sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/ 12/2006, les commissaires aux comptes ont émis les réserves suivantes :

« (i) Nous n'avons pas eu accès aux dossiers d'audit et autres documents de travail des auditeurs des sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation autres que ceux de la société mère, Sicar Amen et Amen Lease. De ce fait, nos travaux d'audit se sont basés sur les rapports des commissaires aux comptes à l'exception de la société Amen Soft, dont le rapport n'était pas disponible. Il convient de noter aussi que les liasses de consolidation servant de base pour la préparation des états financiers consolidés ne sont pas actuellement auditées par les commissaires aux comptes de ces sociétés. Cette situation ne permet pas de s'assurer que tous les retraitements et les éliminations nécessaires au titre du bilan, de l'état de résultat ainsi que de l'état de flux de trésorerie ont été identifiés et effectués.

(ii) Ainsi qu'il en est fait mention aux notes (3-3), (3-7), (4-3), (4-5) et (6-3) aux états financiers de la société mère Amen Bank, certains comptes d'actifs et de passifs ainsi que certains comptes d'engagements hors bilan comportent des soldes non justifiés, pour lesquels la Banque a entamé un travail de justification. Ces travaux étant en cours, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers consolidés ne peut pas être cerné.

(iii) Les engagements de financements de la société mère Amen Bank au titre des opérations de crédits autres que ceux relatifs aux cartes revolving, ainsi que les sûretés réelles et personnelles reçues de la clientèle n'ont pas fait l'objet de comptabilisation et de présentation parmi les engagements hors bilan ;

(iv) Amen Bank a signé une lettre de confort au profit des créanciers d'Amen Lease qui présente une situation nette négative à fin 2006 de 8 054 mdt et dont la continuité d'exploitation n'est pas assurée. Toutefois, n'étant pas quantifiable, l'impact éventuel de cette situation sur la situation nette du groupe n'a pas été répercuté.

(v) Les états financiers consolidés n'ont pas été corrigés de l'impact des autres réserves relevées par les commissaires aux comptes des autres sociétés du groupe. »

- Réserves formulées par les commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés 2005 :

Dans leur rapport sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/ 12/2005, les commissaires aux comptes ont émis la réserve suivante :

« Pour les sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation, il y a lieu de signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base d'états financiers non certifiés et ce pour les sociétés LE RECOUVREMENT, AMEN LEASE et AMEN SOFT. »

Bilans consolidés comparés au 31 décembre
(en mDT)

		31/12/2006	31/12/05*	31/12/2005	31/12/2004
ACTIF					
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TG T	1	138 160	50 215	50 319	53 666
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	68 472	105 434	105 447	122 541
Créances sur clientèle	3	1 771 475	1 628 479	1 633 373	1 522 035
Portefeuille titres commercial	4	20 541	18 009	18 008	27 147
Portefeuille d'investissement	5	273 634	208 268	208 268	173 895
Titres mis en équivalence	6	34 685	29 330	26 766	27 469
Valeurs immobilisées	7	73 854	69 758	70 093	71 452
Autres actifs	8	27 827	29 481	20 857	32 940
TOTAL ACTIF		2 408 648	2 138 974	2 133 131	2 031 145
PASSIF					
Banque centrale et CCP	9	74 000	0	0	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	30 586	30 197	30 180	30 661
Dépôts et avoirs de la clientèle	11	1 849 748	1 675 782	1 677 377	1 610 882
Emprunts et ressources spéciales	12	210 441	194 968	194 968	175 117
Autres passifs	13	10 873	13 746	8 940	8 538
TOTAL PASSIF		2 175 648	1 914 693	1 911 465	1 825 198
Intérêts minoritaires					
Intérêts minoritaires dans les réserves		942	3 591	3 591	3 583
Intérêts minoritaires dans le résultat		135	199	199	255
Intérêts minoritaires	14	1 077	3 790	3 790	3 838
CAPITAUX PROPRES					
Capital		70 000	70 000	70 000	70 000
Réserves consolidées		141 790	127 380	125 418	117 654
Résultats reportés consolidés		1	1	1	3
Résultat de la période consolidé		20 132	23 110	22 457	14 452
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15	231 923	220 491	217 876	202 109
TOTAL PASSIF , INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		2 408 648	2 138 974	2 133 131	2 031 145

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Etats des engagements hors bilan consolidés comparés au 31 décembre

(en mDT)

PASSIFS EVENTUELS		31/12/2006	31/12/05*	31/12/2005	31/12/2004
HB 01- Cautions, avals et autres garanties données		230 825	184 770	184 770	176 127
HB 02- Crédits documentaires		110 838	179 643	179 643	168 379
HB 03- Actifs donnés en garantie					
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		341 663	364 413	364 413	344 506
ENGAGEMENTS DONNES		16			
HB 04- Engagements de financement donnés		11	20 800	20 800	22 850
HB 05- Engagements sur titres		750	750	750	835
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		761	21 550	21 550	23 685
ENGAGEMENTS RECUS		17			
HB 07- Garanties reçues	18	69 383	71 659	296 311	279 399
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		69 383	71 659	296 311	279 399

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Etats de résultat consolidés comparés du 1^{er} janvier au 31 décembre

(en mDT)

Nature	Note	31/12/2006	31/12/05*	31/12/2005	31/12/2004
I PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		188 938	169 079	168 333	157 574
Intérêts et revenus assimilés	19	143 722	129 248	129 162	122 851
Commissions reçues	20	23 105	20 542	20 331	18 424
Gains du portefeuille titres commercial et opérations financières	21	8 119	7 944	7 495	9 206
Revenus du portefeuille titres d'investissement	22	13 992	11 345	11 345	7 093
II CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-91 929	-77 861	-76 977	-78 930
Intérêts encourus et charges assimilées	23	-89 647	-75 148	-75 178	-77 552
Commissions encourues	24	-2 282	-2 669	-1 755	-1 213
Pertes de portefeuille titres commercial	25		-44	-44	-165
PRODUIT NET BANCAIRE		97 009	91 218	91 356	78 644
Dotations aux provisions et résultat des corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif	26	-35 501	-32 176	-32 176	-27 347
Dotations aux provisions et résultat des correction des valeurs sur portefeuille d'investissement	27	20	459	459	2 800
Autres produits d'exploitation	28	949	824	872	1 368
Frais de personnel	29	-28 842	-24 572	-23 642	-21 984
Charges générales d'exploitation	30	-9 506	-9 009	-10 125	-8 565
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	31	-3 737	-3 776	-3 776	-3 854
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		20 392	22 968	22 968	21 062
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	32	1 451	1 492	848	-3 251
Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires	33	149	343	343	144
Impôts/les bénéfices	34	-1 725	-1 494	-1 503	-3 248
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		20 267	23 309	22 656	14 707
Intérêts des minoritaires dans le résultat		-135	-199	-199	-255
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE		20 132	23 110	22 457	14 452

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Etats de flux de trésorerie consolidés comparés du 1^{er} janvier au 31 décembre

(en mDT)

Désignation	Période du 31/12/2006	31/12/05*	31/12/2005	31/12/2004
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)	178 092	179 343	179 343	166 669
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-73 674	-76 998	-76 998	-63 918
Dépôts/Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers (*)	-8 455	48 496	60 556	-10 216
Prêts et avances /remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-182 035	-174 805	-174 805	-25 706
Dépôts/Retraits de dépôts de la clientèle	142 828	60 490	60 490	54 577
Titres de placements	-4 097	6 489	6 489	2 743
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-28 869	-25 067	-25 067	-24 069
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-13 429	-8 067	-8 067	-22 856
Impôt sur le bénéfice	-41	-1 642	-1 642	-3 270
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	10 320	8 239	20 299	73 954
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	13 602	12 547	12 547	8 459
Acquisition \cessions sur portefeuille d'investissement	-46 669	-29 184	-29 184	-126 491
Acquisition \cessions sur immobilisations	-7 486	-2 398	-2 398	-9 990
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-40 553	-19 035	-19 035	-128 022
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts	0	428	428	159
Remboursement d'emprunts	-3 000	-3 000	-3 000	-3 583
Augmentation \diminution ressources spéciales	16 021	22 827	22 827	16 942
Dividendes versés	-6 185	-7 448	-7 448	-7 298
Décaissements provenant de réduction de capital	-22 500	0		
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-15 664	12 807	12 807	6 220
Incidence des variations des taux de change/liquidités et équivalents de liquidités				
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-46 257	2 011	14 071	-47 848
Liquidités et équivalents de liquidités en début de la période	119 691	117 680	117 680	165 528
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE (*)	35	73 434	119 691	131 751
			117 680	

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Notes relatives aux états financiers consolidés

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- la norme comptable générale n° 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2006.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend :

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

€ L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

€ **La mise en équivalence**

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

Sociétés	Secteur	Capital	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêt
AMEN BANK	Financier	70 000 000	100%	Mère	IG	100%
SICAR AMEN	Financier	7 500 000	88,17%	Filiale	IG	88,17%
LE RECOUVREMENT	Financier	300 000	99,88%	Filiale	IG	99,88%
AMEN PROJECT	Financier	20 000 000	39,47%	Associée	ME	39,47%
AMEN LEASE	Financier	10 000 000	29,73%	Associée	ME	43,16%
AMEN INVEST	Financier	1 000 000	29,40%	Associée	ME	42,35%
TUNISIE LEASING	Financier	27 500 000	28,02%	Associée	ME	29,17%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Financier	5 500 000	27,27%	Associée	ME	35,23%
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Financier	10 000 000	30%	Associée	ME	37,29%
SICAV AMEN	Financier	95 643	0,04%	Associée	ME	0,04%
AMEN PREMIERE	Financier	239 668	0,03%	Associée	ME	0,03%
HAYETT	Assurance	3 000 000	25%	Associée	ME	25%
EL IMRANE	Immobilier	4 000 000	30%	Associée	ME	30%
AMEN SOFT	Informatique	400 000	29,95%	Associée	ME	38,90%
TUNISYS	Informatique	1 500 000	29,85%	Associée	ME	29,85%
CLINIQUE EL AMEN LA MARSÀ	Santé	1 835 000	20,71%	Associée	ME	23,21%
EL KHIR	Agricole	5 200 000	30%	Associée	ME	34,69%
MAGHREB LEASING ALGERIE	Financier	18 630 000	25%	Associée	ME	35,50%
KAWARIS	Agricole	3 300 000	30%	Associée	ME	36,16%

IG : Intégration globale ME : Mise en équivalence

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'ÉVALUATION

5.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les «actifs courants» (classe 0) ou parmi les «actifs nécessitant un suivi particulier» (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les «actifs incertains» (classe 2), les «actifs préoccupants» (classe 3) ou parmi les «actifs compromis» (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste «agios réservés». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

5.2- Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe comporte :

- le portefeuille titres commercial
- les titres de participation.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé sous une rubrique distincte.

€ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titre commercial détenu par le Groupe est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : Les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

€ Les titres de participation

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité du Groupe ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés aux prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat au moment de l'encaissement effectif des fonds, plutôt qu'à mesure que les plus values sont courues, considérant les risques quant à leur recouvrement intégral.

€ **Les titres mis en équivalence**

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique «Titres mis en équivalence» et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique «résultat consolidé». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : «Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence».

5.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.4- Evaluation des risques et couverture des engagements

5.4.1-Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

5.4.2- Provisions sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

5.5- Opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2006; les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 31-12-2006.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1- Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

€ **L'écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

€ **Le Goodwill**

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle et mises en équivalence.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe. Il en a été ainsi en ce qui concerne la non prise en compte de la réserve spéciale de réévaluation constatée au niveau d'AMEN BANK.

7.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- des commissions entre sociétés du groupe ;
- des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'AMEN BANK ;
- des provisions intra-groupe (Provisions sur titres de participations).

8. RETRAITEMENT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Nous avons procédé au retraitement des états financiers consolidés pour prendre en considération l'effet du retraitement des états financiers individuels de AMEN BANK ainsi que pour corriger les écritures de prise en compte des titres mis en équivalence de AMEN LEASE.

9. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Sociétés	Normes applicables
AMEN BANK	Normes bancaires
SICAR AMEN	Normes générales
LE RECOUVREMENT	Projet des normes sur les sociétés de recouvrement
AMEN PROJECT	Normes générales
AMEN LEASE	Normes de Leasing
AMEN INVEST	Normes générales
TUNISIE LEASING	Normes de Leasing
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Normes générales
TUNINVEST INTERNATIONL SICAR	Normes générales
SICAV AMEN	Normes relatives aux OPCVM
AMEN PREMIERE	Normes relatives aux OPCVM
HAYETT	Normes relatives aux assurances
EL IMRANE	Normes générales
AMEN SOFT	Normes générales
TUNISYS	Normes générales
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	Normes générales
EL KHIR	Normes agricoles
MAGHREB LEASING ALGERIE	Normes algériennes
KAWARIS	Normes agricoles

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base des normes et pratiques sectorielles spécifiques applicables en Tunisie.

NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en mdt : milliers de Dinars)

ACTIFS

Note 1 – Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT.

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	19 038	12 535	6 503	51,88
b- BCT CCP et TGT	119 122	37 680	81 442	216,14
TOTAL	138 160	50 215	87 945	175,14

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste se détaille ainsi:

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	137 833
Intégration SICAR AMEN	10 874
Intégration LE RECOUVREMENT	344
Elimination compte courant SICAR AMEN	-10 874
Elimination compte courant LE RECOUVREMENT	-17
TOTAL	138 160

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Créances sur les établissements bancaires	33 131	74 930	-41 799	-55,78
b- Créances sur les établissements financiers	35 341	30 504	4 837	15,86
TOTAL	68 472	105 434	-36 962	-35,06

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 3 – Créances sur la clientèle.

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Comptes Débiteurs de la clientèle.	388 055	413 882	-25 827	-6,24
b- Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	1 219 069	1 066 484	152 585	14,31
c- Crédit sur Ressources Spéciales	164 351	148 113	16 238	10,96
TOTAL	1 771 475	1 628 479	142 996	8,78

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 4 – Portefeuille titres commercial :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
TITRES DE PLACEMENT				
I/ Titres A Revenu Fixe	18 264	16 641	1 623	9,75
* Bons de Trésor à Court Terme	6 196	3 004	3 192	106,26
* Billets de trésorerie	11 800	13 450	-1 650	-12,27
* Créances Rattachées	268	187	81	43,32
II/ Titres A Revenu Variables	2 277	1 368	909	66,45
* Titres de Placement en Actions	3 268	3 220	48	1,49
* provisions pour Dépréciation des placements en Actions	-991	-1 852	861	-46,49
TOTAL	20 541	18 009	2 532	14,06

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste se détaille ainsi:

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	8 741
Intégration SICAR AMEN	11 800
TOTAL	20 541

Note 5 – Portefeuille d’investissement :

Le portefeuille d’investissement présente un solde net de 273 634 mdt à la date du 31 décembre 2006 et se présente comme suit:

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a-Titres d’investissement	236 221	179 661	56 560	31,48
b- Titres de participation	6 852	5 471	1 381	25,24
c- Participations avec convention de rétrocession	30 414	22 989	7 425	32,30
d- Créances rattachées	147	147	0	0
TOTAL	273 634	208 268	65 366	31,39

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	325 173
Annulation provisions des titres SICAV AMEN chez AMEN BANK	107
Annulation de la reprise sur provisions des titres SICAV AMEN chez AMEN BANK	-1
Annulation provisions des titres TUNINVEST INNOVA SICAR chez AMEN BANK	91
Annulation de la reprise sur provisions des titres TUNINVEST INNOVA SICAR chez AMEN BANK	-9
Annulation provisions des titres EL KHIR chez AMEN BANK	605
Annulation de la reprise sur provisions des titres EL KAWARES chez AMEN BANK	-9
Annulation provisions des titres EL KAWARIS chez AMEN BANK	109
Annulation provisions des titres EL KHIR chez AMEN BANK	126
Annulation provisions des titres TUNISYS chez AMEN BANK	365
Annulation provisions des titres AMEN LEASE chez AMEN BANK	2 914
Réintégration de l’écart d’acquisition négatif sur EL KHIR	405

Réintégration de l'écart d'acquisition négatif sur AMEN LEASE	1
Réintégration de l'écart d'acquisition négatif sur TUNISIE LEASING	1 844
Réintégration de l'écart d'acquisition négatif sur AMEN PROJECT	30
Elimination de l'écart d'acquisition positif sur CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	-409
Elimination des titres AMEN INVEST	-299
Elimination des titres EL IMRANE	-2 100
Elimination des titres TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	-2 100
Elimination des titres TUNINVEST INNOVATION SICAR	-750
Elimination des titres AMEN PREMIERE	-74
Elimination des titres CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	-491
Elimination des titres AMEN SOFT	-2
Elimination des titres d'AMEN LEASE	-2 916
Elimination des titres d'AMEN PROJECT	-5 972
Elimination des titres de SICAR AMEN	-6 613
Elimination des titres EL KHIR	-1 965
Elimination des titres HAYETT	-513
Elimination des titres KAWARIS	-990
Elimination des titres RECOUVREMENT	-300
Elimination des titres SICAV AMEN	-146
Elimination des titres TL	-12 504
Elimination des titres TUNISYS	-448
Elimination des titres MLA	-3 497
Intégration SICAR AMEN	16 084
Elimination FONDS GERE AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-32 112
TOTAL	273 634

Note 6 – Titres mis en équivalence :

Le poste «titres mis en équivalence» représente la quote-part de la Banque dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 34 685 mdt à la date du 31/12/2006 se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2006
AMEN PROJECT	5 746
TUNISIE LEASING	15 084
HAYETT	1 424
EL IMRANE	2 570
EL KHIR	651
AMEN SOFT	10
AMEN LEASE	0
TUNISYS	0
AMEN INVEST	899
TUNINVEST INNOVATION SICAR	735
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	2 465
KAWARIS	1 028
AMEN PREMIERE	78

SICAV AMEN	39
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	131
MAGHREB LEASING ALGERIE	3 456
GOODWILL	369
TOTAL	34 685

Note 7 – Valeurs Immobilisées :

Les valeurs immobilisées présentent au 31/12/2006 un solde net de 73 854 mdt détaillé comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Immobilisations incorporelles	3 050	2 808	242	8,62
b- Immobilisations corporelles	91 501	78 165	13 336	17,06
c- Immobilisations encours	16 425	22 659	-6 234	-27,51
d- Amortissement des Immobilisations incorporelles	-1 508	-1 347	-161	11,95
e- Amortissement des Immobilisations corporelles	-35 614	-32 560	-3 054	9,38
f- Retraitement du leasing	0	53	-53	-100
g- Retraitement du leasing (amortissement)	0	-20	20	-100
TOTAL	73 854	69 758	4 096	5,87

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	73 971
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (brut)	-423
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (amortissement)	306
TOTAL	73 854

Note 8 – Autres actifs :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Comptes d'attente et de Régularisation	2 475	1 918	557	29,04
b- Autres	25 352	27 563	-2 211	-8,02
TOTAL	27 827	29 481	-1654	-5,61

* retraité pour les besoins de comparaison.

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 27 827 mdt se détaillant ainsi :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	25 136
Intégration SICAR AMEN	2 691
TOTAL	27 827

PASSIFS.

Note 9 – BCT ET CCP :

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 74 000 mdt se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
Banque Centrale	74 000	0	74 000	100
CCP	0	0	0	0
TOTAL	74 000	0	74 000	100

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 10 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 30 586 mdt se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	28 386	26 947	1 439	5,34
Dépôts et avoirs des établissements financiers	2 200	3 250	-1 050	-32,31
TOTAL	30 586	30 197	389	1,29

* retraité pour les besoins de comparaison.

Note 11 – Dépôts et avoirs de la clientèle :

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 1 849 748 mdt se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
AMEN BANK	1 860 588	1 688 483	172 105	10,19
Intégration SICAR AMEN	32 163	11 534	20 629	178,85
Elimination compte courant SICAR AMEN ouvert chez AMEN BANK et des placements à terme	-10 874	-12 753	1 879	-14,73
Elimination fonds AMEN BANK géré par SICAR AMEN	-32 112	-11 482	-20 630	179,67
Elimination compte courant LE RECOUVREMENT ouvert chez AMEN BANK	-17	0	-17	-100
TOTAL	1 849 748	1 675 782	173 966	10,38

* retraité pour les besoins de comparaison.

Note 12- Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 210 441 mdt se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
Emprunt matérialisé	18 785	19 432	-647	-3,33
Ressources spéciales	191 656	175 536	16 120	9,18
TOTAL	210 441	194 968	15 473	7,94

* retraité pour les besoins de comparaison.

Note 13 – Autres passifs :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
a- Provisions pour passif et charges	1 426	1 426	0	0
b- Comptes d'attente et de régularisation	9 447	12 320	-2 873	-23,32
TOTAL	10 873	13 746	-2 873	-20,90

* retraité pour les besoins de comparaison.

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 10 873 mdt se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
AMEN BANK	10 694	13 569	-2 875	-21,19
Intégration SICAR AMEN	172	174	-2	-1,15
Intégration LE RECOUVREMENT	7	3	4	133,33
TOTAL	10 873	13 746	-2 873	-20,90

* retraité pour les besoins de comparaison.

Note 14 – INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote part dans l'actif net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont détenus par la mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire d'une filiale. Ce poste se répartit au 31/12/2006 comme suit:

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	942	3 591	-2 649	-73,77
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	135	199	-64	-32,16
TOTAL	1 077	3 790	-2 713	-71,58

* retraité pour les besoins de comparaison.

Les intérêts minoritaires dans les réserves et le résultat de la société LE RECOUVREMENT sont de 0,12% et sont de valeur négligeable.

Note 15 – Capitaux propres :

LIBELLE	CAPITAL SOCIAL	RESERVES CONSOLIDEES	REPORT	RESULTAT CONSOLIDE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2005	70 000	127 380	1	23 110	220 491
Affectation du résultat		17 510		-17 510	0
Dividendes				-5 600	-5 600
Effet du retraitement opéré sur les chiffres comparatifs de 2005		-3 100			-3 100
Résultat de la période				20 132	20 132
SOLDE AU 31/12/2006	70 000	141 790	1	20 132	231 923

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Les réserves consolidées au 31/12/2006 sont présentées comme suit :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*
AMEN BANK	134 204	120 700
Annulation des provisions sur titres mis en équivalence	3 826	121
Annulation réévaluation chez AMEN BANK	262	219
Annulation des dividendes reçus des sociétés du groupe	2 719	3 042
Quote part dans sociétés mises en équivalence bénéficiaires.	3 415	5 214
Quote part dans sociétés mises en équivalence déficitaires.	-5 317	-4 525
Quote part dans sociétés intégrées globalement	421	322
Imputation du Goodwill sur titres mis en équivalence	1 875	2 290
Amortissement de l'écart d'acquisition négatif	405	0
Amortissement de l'écart d'acquisition positif	-20	0
Retraitement du Leasing	0	-3
TOTAL	141 790	127 380

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le résultat consolidé au 31/12/2006 se présente comme suit :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*
AMEN BANK	19 865	19 444
Annulation des provisions sur titres mis en équivalence	490	3 709
Annulation de reprise de provisions sur titres mis en équivalence	-18	-4
Annulation réévaluation chez AMEN BANK	44	44
Annulation des dividendes reçus des sociétés du groupe	-2 718	-3 042
Quote part dans sociétés mises en équivalences	1 451	1491
Quote part dans sociétés intégrées globalement	1 038	1487
Amortissement GW Clinique El Amen LA MARSAA	-20	-20
Traitement du Leasing	0	1
TOTAL	20 132	23 110

* retraité pour les besoins de comparaison.

ENGAGEMENT HORS BILAN

Note 16 – Passifs éventuels :

Cautions, avals et autres garanties données

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
Cautions, avals et autres garanties données AMEN BANK	242 625	219 327	23 298	10,62
Elimination aval sur SICAR AMEN	-11 800	-34 557	22 757	-65,85
Crédits documentaires	110 838	179 643	-68 805	-38,30
Autres garanties données	0	0	0	0
TOTAL	341 663	364 413	-22 750	-6,24

* retraité pour les besoins de comparaison.

Note 17 – Engagements donnés:

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
Engagements de financement donnés	11	20 800	-20 789	-99,95
Engagements sur Titres	750	750	0	0
TOTAL	761	21 550	-20 789	-96,47

* retraité pour les besoins de comparaison.

Cette rubrique correspond aux engagements donnés au niveau de l'AMEN BANK.

Note 18 – Garanties reçues :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
Garanties Reçues	69 383	71 659	-2 276	-3,18
TOTAL	69 383	71 659	-2 276	-3,18

* retraité pour les besoins de comparaison.

ETAT DE RESULTAT.**Note 19 – Intérêts & revenus assimilés.**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 143 722 mdt au 31/12/2006 se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	5 505	3 804	1 701	44,72
b- Opérations avec la clientèle	133 053	121 054	11 999	9,91
c- Commissions à caractère d'intérêts	5 164	4 390	774	17,63
TOTAL	143 722	129 248	14 474	11,20

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	142 537
Intégration SICAR AMEN	1 404
Intégration le Recouvrement	12
Elimination des intérêts sur emprunt obligataire émis par AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN et compte à terme	-39
Elimination de la commission de gestion sur fonds gérés par SICAR AMEN	-192
TOTAL	143 722

Note 20 – Commissions reçues :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Chèques, effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	11 616	10 888	728	6,69
b- Opérations sur placements titres	1 903	1 843	60	3,26
c- Opérations de change	800	732	68	9,29
d- Opérations de commerce extérieures	2 024	1 553	471	30,33
e- Gestion, étude et engagement	3 476	2 547	929	36,47
f- Opérations monétiques	2 765	2 482	283	11,40
g- Banques directes	401	397	4	1,01
h- Autres commissions	120	100	20	20
TOTAL	23 105	20 542	2 563	12,48

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	23 371
Elimination des commissions de gestion reçues auprès de SICAR AMEN	-266
TOTAL	23 105

Note 21 – Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières :

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 8 119 mdt au 31/12/2006 et sont détaillés comme suit:

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Gain net sur titres de transaction	3	12	-9	-75
b- Gain net sur titres de placement	1 379	892	487	54,60
c- Gain net sur opérations de change	6 737	7 040	-303	-4.30
TOTAL	8 119	7 944	175	2,20

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	8 060
Intégration SICAR AMEN	59
TOTAL	8 119

Note 22 – Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 13 992 mdt au 31/12/2006 et sont détaillés comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	13 528	10 940	2 588	23.66
b- Intérêts et revenus assimilés sur titres de participation	324	356	-32	-8.99
c- Intérêts et revenus assimilés sur parts dans les entreprises avec conventions de rétrocession	140	49	91	185.71
TOTAL	13 992	11 345	2 647	23.33

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	16 711
Elimination des dividendes encaissés EL IMRANE	-90
Elimination des dividendes encaissés de TUNISIE LEASING	-841
Elimination des dividendes encaissés de TUN INTER SICAR	-330
Elimination des dividendes encaissés d'AMEN INVEST	-50
Elimination des dividendes encaissés de HAYETT	-75
Elimination des dividendes encaissés de AMEN PREMIERE	-3
Elimination des dividendes encaissés de SICAR AMEN	-1 330
TOTAL	13 992

Notes 23 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts et charges assimilées totalisent 89 647 mdt au 31/12/2006 et sont détaillés comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 033	2 321	-288	-12.41
b- Opérations avec la clientèle	75 743	61 575	14 168	23,01
c- Emprunt et ressources spéciales	8 948	8 187	761	9.30
d- Commissions à caractère d'intérêts	2 923	3 062	-139	-4.54
e- Retraitement du leasing	0	3	-3	-100
TOTAL	89 647	75 148	14 499	19.29

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	89 686
Elimination des intérêts sur emprunt obligataire AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN et compte à terme	-39
TOTAL	89 647

Notes 24 – Commissions encourues :

Les commissions encourues totalisent 2 282 mdt au 31/12/2006 et sont détaillées comme suit:

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Commissions encourues	2 282	2 669	-387	-14.50
TOTAL	2 282	2 669	-387	-14.50

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	2 474
Elimination des commissions de gestion sur fonds gérés SICAR AMEN	-192
TOTAL	2 282

Notes 25 – Pertes sur portefeuille titre commercial

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Pertes sur portefeuille commercial	0	44	-44	-100
TOTAL	0	44	-44	-100

* retraité pour les besoins de comparaison.

Notes 26 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	35 501	32 176	3 325	10,33
TOTAL	35 501	32 176	3 325	10,33

* retraité pour les besoins de comparaison.

Note 27 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	20	459	-439	-95,64
TOTAL	20	459	-439	-95,64

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	-452
Annulation reprise provision SICAV AMEN	-1
Annulation reprise provision EL KHIR	-9
Annulation reprise provision TUNINVEST INNOVATION SICAR	-9
Annulation provision EL KAWARES	126
Annulation provision TUNISYS	365
TOTAL	20

Notes 28 – Autres produits d’exploitation :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Autres produits d’exploitation	949	824	125	15.17
TOTAL	949	824	125	15.17

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	889
Intégration SICAR AMEN	40
Intégration LE RECOUVREMENT	20
TOTAL	949

Note 29 - Frais du personnel

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Frais du personnel	28 842	24 572	4 270	17,38
TOTAL	28 842	24 572	4 270	17,38

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 30 – Charges générales d'exploitation

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Charges générales d'exploitation	9 506	9 009	497	5,52
TOTAL	9 506	9 009	497	5,52

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	9 443
Intégration SICAR AMEN	329
Elimination commission de gestion SICAR AMEN	-266
TOTAL	9 506

Notes 31 – Dotations aux amortissements sur immobilisations

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 737	3 776	-39	-1,03
TOTAL	3 737	3 776	-39	-1,03

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	3 761
Annulation de l'impact de la réévaluation sur la dotation aux amortissements chez AMEN BANK	-44
Amortissement GW sur titres CLINIQUE EL AMEN LA MARSА	20
TOTAL	3 737

Notes 32 – Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	1 451	1 492	-41	-2,75
TOTAL	1 451	1 492	-41	-2,75

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*
AMEN PROJECT	-446	10
TUNISIE LEASING	1 167	960
AMEN LEASE	0	0
HAYETT	203	183
EL IMRANE	69	28
EL KHIR	-46	50
TUNISYS	0	-332
TUNINVEST INTERNATIO SICAR	322	437
AMEN INVEST	205	148
TUNINVEST INNOVATION SICAR	29	11
KAWARIS	172	12
AMEN PREMIERE	3	0
SICAV AMEN	2	2
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	37	-17
MAGHREB LEASING ALGERIE	-266	0
TOTAL	1 451	1 492

* retraité pour les besoins de comparaison.

Note 33 - Solde en gain /perte provenant des éléments ordinaires

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires	149	343	-194	-56,56
TOTAL	149	343	-194	-56,56

* retraité pour les besoins de comparaison

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Notes 34 – Impôt sur les sociétés

Le Groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun (35 %). Les sociétés EL KHIR et KAWARIS sont soumises au taux de 10%.

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Impôts sur les sociétés	1 725	1 494	231	15.46
TOTAL	1 725	1 494	231	15.46

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	1 693
Intégration SICAR AMEN	28
Intégration LE RECOUVREMENT	4
TOTAL	1 725

Notes 35 – Etat des flux de trésorerie

L'exercice 2006 a dégagé un flux de trésorerie négatif de 46 257 mdt faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de 119 691 mdt au début de la période à 73 434 mdt au 31 décembre 2006.

Ce flux est décomposé pour l'essentiel comme suit:

Les activités d'exploitation ont dégagé un flux positif de 10 320 mdt.

Les activités d'investissement ont dégagé un flux négatif de trésorerie de 40 913 mdt.

Les activités de financement ont dégagé un flux négatif de 15 664 mdt provenant essentiellement d'un décaissement de trésorerie suite à la réduction de capital de la SICAR AMEN.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composées principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction qui est pris en totalité en fonction de l'intention de détention.

Note 36 – Evènements postérieurs à la clôture.

Les présents états financiers consolidés ont été autorisés pour publication à la date du 19 juin 2007. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

10, Rue de Jérusalem -1002- Tunis Belvédère

Tél. 216 (71) 280 143 Fax 216 (71) 281 477

E-mail fmbz@kpmg.com.tn



Les commissaires aux Comptes Associés

M.T.B.F.

Société d'Expertise Comptables

Passage du Lac Van Les Berges du Lac

Tél. + 216 71 862 156 Fax + 216 71 861 789

Tunis, le 11 juin 2007

Groupe Amen Bank

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe Amen Bank, comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que l'état de résultat, et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes aux états financiers. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 231.923 mDT, y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 20.132 mDT.

I- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

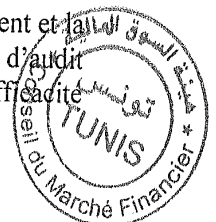
La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par la direction de votre banque. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

A l'exception des questions évoquées aux paragraphes ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicable en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.



Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- (i) Nous n'avons pas eu accès aux dossiers d'audit et autres documents de travail des auditeurs des sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation autres que ceux de la société mère, Sicar Amen et Amen Lease. De ce fait, nos travaux d'audit se sont basés sur les rapports des commissaires aux comptes à l'exception de la société Amen Soft, dont le rapport n'était pas disponible. Il convient de noter aussi que les liasses de consolidation servant de base pour la préparation des états financiers consolidés ne sont pas actuellement auditées par les commissaires aux comptes de ces sociétés. Cette situation ne permet pas de s'assurer que tous les retraitements et les éliminations nécessaires au titre du bilan, de l'état de résultat ainsi que de l'état de flux de trésorerie ont été identifiés et effectués.
- (ii) Ainsi qu'il en est fait mention aux notes (3-3), (3-7), (4-3), (4-5) et (6-3) aux états financiers de la société mère Amen Bank, certains comptes d'actifs et de passifs ainsi que certains comptes d'engagements hors bilan comportent des soldes non justifiés, pour lesquels la Banque a entamé un travail de justification. Ces travaux étant en cours, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers consolidés ne peut pas être cerné.
- (iii) Les engagements de financements de la société mère Amen Bank au titre des opérations de crédits autres que ceux relatifs aux cartes revolving, ainsi que les sûretés réelles et personnelles reçues de la clientèle n'ont pas fait l'objet de comptabilisation et de présentation parmi les engagements hors bilan ;
- (iv) Amen Bank a signé une lettre de confort au profit des créanciers d'Amen Lease qui présente une situation nette négative à fin 2006 de 8 054 mdt et dont la continuité d'exploitation n'est pas assurée. Toutefois, n'étant pas quantifiable, l'impact éventuel de cette situation sur la situation nette du groupe n'a pas été répercuté.
- (v) Les états financiers consolidés n'ont pas été corrigés de l'impact des autres réserves relevées par les commissaires aux comptes des autres sociétés du groupe.

III- Opinion

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers consolidés des situations évoquées dans les paragraphes précédents, ceux-ci sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe Amen Bank au 31 décembre 2006, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.



IV- Vérifications et informations spécifiques

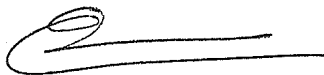
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, et sous réserve de l'incidence des situations évoquées dans les paragraphes précédents, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2006.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que le système de contrôle interne, comporte un certain nombre d'anomalies qui ont été consignées dans nos rapports sur le contrôle interne.

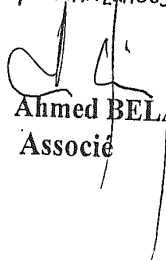
K.P.M.G

Moncef Boussannouga Zammouri
Associé



MTBF membre de

PRICEWATERHOUSECOOPERS 


Ahmed BELAÏFA
Associé



4.5 - ETATS FINANCIERS COMPARES AU 30/06/ 2007

Bilans comparés au 30 juin :

(En mDT)

		30/06/2007	30/06/2006*	30/06/2006 publié	31/12/2006
ACTIF					
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TG T	3-1	165 383	84 324	84 438	137 833
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	3-2	83 735	90 930	89 777	68 472
AC3- Créances sur clientèle	3-3	1 846 102	1 729 221	1 727 903	1 771 475
AC4- Portefeuille titres commercial	3-4	4 301	7 824	4 625	8 741
AC5- Portefeuille d'investissement	3-5	325 118	269 478	272 762	325 173
AC6- Valeurs immobilisées	3-6	84 257	73 783	75 041	73 971
AC7- Autres actifs	3-7	42 804	24 864	21 805	25 136
TOTAL ACTIF		2 551 700	2 280 424	2 276 351	2 410 801
PASSIF					
PA1- Banque centrale et CCP	4-1	46	0	0	74 000
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4-2	21 909	44 866	43 509	30 586
PA3- Dépôts de la clientèle	4-3	2 016 310	1 812 915	1 813 572	1 860 588
PA4- Emprunts et ressources spéciales	4-4	270 176	200 550	200 550	210 441
PA5- Autres passifs	4-5	15 234	8 688	5 316	10 694
TOTAL PASSIF		2 323 675	2 067 019	2 062 947	2 186 309
CAPITAUX PROPRES					
CP1- Capital		70 000	70 000	70 000	70 000
CP2- Réserves		147 534	134 409	134 408	134 203
CP4- Autres Capitaux Propres		423	423	423	423
CP5- Résultats reportés		2	1	1	1
CP6- Résultat de l'exercice		10 066	8 572	8 572	19 865
TOTAL CAPITAUX PROPRES		228 025	213 405	213 404	224 492
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	5	2 551 700	2 280 424	2 276 351	2 410 801

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Etats des engagements hors bilan comparés au 30 juin**(En mDT)**

PASSIFS EVENTUELS		30/06/2007	30/06/2006*	30/06/2006 publié	31/12/2006
HB 01- Cautions, avals et autres garanties données	6-1	238 695	254 397	229 138	242 625
HB 02- Crédits documentaires	6-2	158 225	118 458	209 356	110 838
HB 03- Actifs donnés en garantie					
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		396 920	372 855	438 494	353 463
ENGAGEMENTS DONNES		6-3			
HB 04- Engagements de financement donnés		498	0	24 950	11
HB 05- Engagements sur titres		0	750	750	750
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		498	750	25 700	761
ENGAGEMENTS RECUS					
HB 07- Garanties reçues	6-4	82 669	71 659	296 311	69 383
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		82 669	71 659	296 311	69 383

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Etats de résultat compares du 1^{er} janvier au 30 juin
(En mDT)

Nature	Note	30/06/2007	30/06/2006*	30/06/2006 publié	31/12/2006
I PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		102 821	91 254	91 057	190 679
PR1- Intérêts et revenus assimilés	7-1	77 038	67 422	67 332	142 537
PR2- Commissions reçues	7-2	12 159	11 304	11 253	23 371
PR3- Gains du portefeuille titres commercial et opérations financières	7-3	3 645	3 335	3 279	8 060
PR4- Revenus du portefeuille titres d'investissement	7-4	9 979	9 193	9 193	16 711
II CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-50 659	-42 949	-42 650	-92 160
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	7-5	-49 598	-42 155	-42 155	-89 686
CH2- Commissions encourues		-1 061	-794	-495	-2 474
CH3- Pertes de portefeuille titres commercial et opérations financières					
PRODUIT NET BANCAIRE		52 162	48 305	48 407	98 519
CH4- Dotations aux provisions et résultat des corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif		-17 500	-17 500	-17 500	-35 501
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des correction des valeurs sur portefeuille d'investissement		117	-104	-104	-452
PR7- Autres produits d'exploitation		566	405	537	889
CH6- Frais de personnel	7-6	-17 206	-14 923	-14 414	-28 842
CH7- Charges générales d'exploitation	7-6	-4 216	-4 294	-5 037	-9 443
CH8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	7-6	-2 020	-1 980	-1 980	-3 761
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		11 903	9 909	9 909	21 409
PR8/ CH9- Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires		13	111	111	149
CH11- Impôts/les bénéfices		-1 850	-1 448	-1 448	-1 693
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		10 066	8 572	8 572	19 865
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE		10 066	8 572	8 572	19 865

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

**Etat de flux de trésorerie comparés du 1^{er} janvier au 30 juin
(en mDT)**

Désignation		Période du 01/01 au 30/06/2007	Période du 01/01 au 30/06/2006	Période du 01/01 au 30/06/2006 publié	Période du 01/01 au 31/12/2006
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)		100 884	81 514	81 514	177 063
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-44 754	-44 020	-44 020	-73 883
Dépôts/Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers (*)		-2 343	-9 541	-43 521	-8 455
Prêts et avances /remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-100 521	-111 680	-111 680	-182 035
Dépôts/Retraits de dépôts de la clientèle		150 746	124 864	124 864	153 801
Titres de placements		4 792	-67	-67	-4 097
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-12 519	-15 338	-15 338	-28 868
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-23 300	-12 981	-12 981	-13 536
Impôt sur le bénéfice		0	-1448	-1448	0
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	8-1	72 985	11 303	-22 677	19 990
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		10 385	9 193	9 193	14 931
Acquisition\cessions sur portefeuille d'investissement		-233	-15 306	-15 306	-66 031
Acquisition\cessions sur immobilisations		-12 307	-6 800	-6 800	-7 846
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	8-2	-2 155	-12 913	-12 913	-58 946
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Émissions et remboursement d'emprunts		37 000	-3 000	-3 000	-3 000
Augmentation\diminution ressources spéciales		21 805	6 103	6 103	16 021
Dividendes versés et autres distributions		-6 533	-5 600	-5 600	-5 940
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	8-3	52 272	-2 497	-2 497	7 081
Incidence des variations des taux de change/liquidités et équivalents de liquidités					
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		123 102	-4 107	-38 087	-31 875
Liquidités et équivalents de liquidités en début de la période		61 320	93 195	127 175	93 195
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE (*)	8-4	184 422	89 088	89 088	61 320

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Notes aux états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2007

NOTE N°1

OBJET/ RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers d'AMEN BANK arrêtés au 30/06/2007 sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25/03/1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

NOTE N°2

OBJET/ BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES A LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont arrêtés au 30/06/2007 en appliquant les principes et les conventions comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30/12/1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

2-1- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PRODUITS ET CHARGES EN INTERETS

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2-2- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PROVISIONS

Pour l'arrêté de la situation au 30/06/2007, une dotation aux provisions a été constatée pour le montant de 17 500 mille dinars.

Le stock des provisions s'est situé à 154 375 mille dinars à fin juin 2007 en augmentation de 15 758 mille dinars par rapport à son niveau de décembre 2006.

Cette variation s'explique comme suit :

RUBRIQUES	MONTANT
TOTAL DES PROVISIONS 2006	138 617
DOTATION AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2007	17 500
COMPLEMENT PROVISIONS SUR CREANCES RADIEES	-750
REPRISE DE PROVISIONS SUR FRAIS CONTENTIEUX	-444
REPRISE DE PROVISIONS SUITE A LA CESSION DE TITRES DE PARTICIPATION	-548
PROVISIONS AU 30/06/2007	154 375
VARIATION	15 758

2-3-LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES AGIOS RESERVES

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

Les intérêts et agios réservés au titre du 1^{er} semestre 2007, s'élèvent à 12 414 mille dinars contre une reprise de 5 817 mille dinars soit une réservation nette de 6 597 mille dinars.

Le total des agios réservés s'est situé à 88 957 à fin juin 2007 en augmentation de 6 597 mille dinars par rapport à fin décembre 2006.

Cette évolution se détaille comme suit :

RUBRIQUES	MONTANT
TOTAL DES AGIOS RESERVES 2006	82 360
RESERVATION AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2007	12 414
REPRISE D'AGIOS RESERVES AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2007	-5 817
AGIOS RESERVES AU 30/06/2007	88 957
VARIATION	6 597

2-4- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DU PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille titres d'investissement est constitué :

- Des titres de participation dont, la détention par la banque, répond à des considérations stratégiques ;
- Des fonds gérés par SICAR AMEN ;
- Des titres en portage ;
- Des obligations ;
- Des Bons de Trésor Assimilables ;
- Des créances sur l'Etat Tunisien en vertu de la loi 98-111 du 28 /12/ 1998.

2-5- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DU PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la Banque en Bons de Trésor à Court Terme ainsi que des placements en actions.

2-6- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES CONVERSIONS DES OPERATIONS EN DEVISES

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du cours de change interbancaire du dernier jour du mois de Juin 2007. Les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 30 Juin 2007.

2-7- LES REGLES DE REEVALUATION DES POSITIONS DE CHANGE EN DEVISES

Les opérations de change sont enregistrées dans les comptes de bilan à la date de mise à disposition effective des fonds et dans les comptes de Hors Bilan à la date d'engagement.

La réévaluation quotidienne des positions de change en devise ainsi que la constatation des résultats de change y afférents se font sur la base de la moyenne des cours acheteur et vendeur tels qu'affichés par la B.C.T sur les systèmes d'information électroniques.

NOTE N°3.

OBJET/ NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 = Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie ;
- AC2 = Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 = Créances sur la clientèle ;
- AC4 = Portefeuille Titres Commercial ;
- AC5 = Portefeuille titres d'investissement ;
- AC6 = Valeurs immobilisées ;
- AC7 = Autres actifs.

3-1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TG T

Le solde de ce poste s'élève à 165 383 mille dinars au 30/06/2007 contre 137 833 mille dinars à fin 2006 et se décompose comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07 / DEC 06	
					ABSOLU	%
a- Caisse en dinars, monnaies étrangères et voyageurs chèques	1	19 347	20 804	18 711	636	3,40
b- BCT CCP et TGT	2	146 036	63 520	119 122	26 914	22,59
TOTAL		165 383	84 324	137 833	27 550	19,99

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(1) et (2) Ces rubriques se détaillent comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/ DEC 06	
				ABSOLU	%
- Caisse en dinars, monnaies étrangères et voyageurs chèques	19 601	21 058	18 965	636	3,35
Provisions	-254	-253	-254	0	0,00
SOUS TOTAL 1	19 347	20 805	18 711	636	3,40
- BCT	146 419	64 125	119 839	26 580	22,18
Provisions	-931	-931	-931	0	0,00
SOUS TOTAL 2	145 488	63 194	118 908	26 580	22,35
- CCP	585	362	251	334	133,07
Provisions	-37	-37	-37	0	0,00
SOUS TOTAL 3	548	325	214	334	156,07
TOTAL	165 383	84 324	137 833	27 550	19,99

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

3-3 Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Le solde de ce poste s'élève à 83 735 mille dinars au 30/06/2007 contre 68 472 mille dinars au 31/12/2006 et se détaille comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/ DEC 06	
					ABSOLU	%
a- Créances sur les établissements bancaires	1	40 940	58 721	33 131	7 809	23,57
b- Créances sur les établissements financiers	2	42 795	32 209	35 341	7 454	21,09
TOTAL		83 735	90 930	68 472	15 263	22,29

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Les rubriques (1) et (2) se détaillent comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	2 985	9 348	13 336	-10 351	-77,62
Prêts aux établissements bancaires	37 955	49 373	19 795	18 160	91,74
Total créances sur les établissements bancaires	40 940	58 721	33 131	7 809	23,57
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	9 294	4 511	4 952	4 342	87,68
Prêts aux établissements financiers	33 501	27 698	30 389	3 112	10,24
Total créances sur les établissements financiers	42 795	32 209	35 341	7 454	21,09

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

3-3 Créances sur la Clientèle

L'évolution comparée en mille dinars des créances sur la clientèle entre Juin 2007 et Décembre 2006 se présente comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/ DEC 06	
					ABSOLU	%
a- Comptes Débiteurs de la Clientèle	1	433 269	463 811	388 055	45 214	11,65
b- Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	2	1 233 580	1 106 136	1 219 069	14 511	1,19
c - Crédits sur Ressources Spéciales	3	179 253	159 274	164 351	14 902	9,07
TOTAL		1 846 102	1 729 221	1 771 475	74 627	4,21

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

La rubrique Créances sur la clientèle comporte les comptes suivants en cours d'analyse et de justification :

- Comptes de liaison servant à enregistrer l'encours des effets souscrits en route accusant un solde débiteur de 31.013 mille dinars ;
- Comptes de compensation chèque accusant un solde net créditeur de 8.066 mille dinars.

Une différence négative constatée entre l'encours comptable des créances de la clientèle et le tableau des engagements est en cours de justification par la banque.

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 30-06-2007 comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07 / DEC 06	
				ABSOLU	%
Comptes Débiteurs de la Clientèle	422 559	453 084	375 917	46 642	12,41
Créances rattachées	10 710	10 727	12 138	-1 428	-11,76
a- Comptes Débiteurs de la Clientèle	433 269	463 811	388 055	45 214	11,65

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(2) Par ailleurs, les autres concours à la clientèle se subdivisent en :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07 / DEC 06	
				ABSOLU	%
Autres concours à la clientèle en dinars	1 138 284	1 033 707	1 146 824	-8 540	-0,74
Autres concours à la clientèle en devises	95 296	72 429	72 245	23 051	31,91
b- autres concours à la clientèle	1 233 580	1 106 136	1 219 069	14 511	1,19

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(3) Quant aux crédits sur ressources spéciales, ils sont composés de :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07 / DEC 06	
				ABSOLU	%
Crédits sur Ressources Budgétaires	3 612	4 373	4 132	-520	-12,58
Crédits sur Ressources Extérieures	175 641	154 901	160 219	15 422	9,63
Crédits sur ressources spéciales	179 253	159 274	164 351	14 902	9,07

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

3 -4 Portefeuille Titres Commercial

Le solde de ce poste s'élève à 4 301 mille dinars au 30/06/2007 contre 8 741 mille dinars au 31/12/2006. A la date de clôture sa composition est la suivante :

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07 / DEC 06	
					ABSOLU	%
TITRES DE PLACEMENT						
I/ Titres A Revenu Fixe		1 975	6 456	6 464	-4 489	-69,45%
* Bons de Trésor à Court Terme		1 882	6 202	6 196	-4 314	-69,63%
* Créances Rattachées		93	254	268	-175	-65,30%
II/ Titres A Revenu Variable		2 326	1 368	2 277	49	2,15%
* Titres de Placement en Actions	1	3 317	3 220	3 268	49	1,50%
* Provisions pour Dépréciation des Placements en Actions		-991	-1 852	-991	0	0,00%
TOTAL		4 301	7 824	8 741	-4 440	-50,80%

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(1) La valeur brute des titres à revenus variables se compose des actions cotées et des actions non cotées et se présente comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
Actions cotées	3 317	3 203	3 251	66	2,03
Actions non cotées	0	17	17	-17	-100,00
Titres de placement en actions	3 317	3 220	3 268	49	1,50

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

3-5 Portefeuille Titres d'Investissement

Le solde de ce poste s'élève à 325 118 mille dinars au 30/06/2007 contre 325 173 mille dinars au 31/12/2006.

A la date de clôture, sa composition est la suivante :

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
					ABSOLU	%
a- Titres d' Investissement	1	257 468	216 550	268 335	-10 867	-4,05
b- Titres de Participation	2	7 007	5 906	6 852	155	2,26
c- Parts dans les Entreprises Associées et co-entreprises	3	30 115	24 712	28 597	1 518	5,31
d- Parts dans les Entreprises Liées	4	6 912	6 912	6 912	0	0,00
e- Participations avec convention en rétrocession	5	23 469	15 251	14 330	9 139	63,78
f - Créances Rattachées		147	147	147	0	0,00
TOTAL		325 118	269 478	325 173	-55	-0,02

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(1) Titres d'investissement :

La rubrique titres d'investissement se détaille comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
Bons de trésor assimilables	189 118	164 191	204 197	-15 079	-7,38
Fonds Gérés	33 765	23 661	33 717	48	0,14
Emprunts Obligataires	30 375	24 011	26 266	4 109	15,64
Créances sur l'Etat	4 210	4 687	4 155	55	1,32
Titres d'investissement	257 468	216 550	268 335	-10 867	-4,05

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(2) Titres de participation :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2007 à 7 007 mille dinars et se détaille comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
TTitres de Participation	13 782	13 582	14 175	-393	-2,77
Provisions	-6 775	-7 677	-7 323	548	-7,48
TTitres de Participation	7 007	5 905	6 852	155	2,26

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Par ailleurs, les titres de participation se subdivisent en :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
TTitres cotés	177	177	177	0	0,00
TTitres non cotés	13 605	13 405	13 998	-393	-2,81
TTitres de Participation	13 782	13 582	14 175	-393	-2,77

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(3) La variation des parts dans les entreprises associées de 1.518 mille dinars se détaille comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07 / DEC 06	
				ABSOLU	%
Parts dans les entreprises associées	34 413	29 347	33 645	768	2,28
Montant restant à libérer	0	-750	-750	750	-100,00
Provisions	-4 298	-3 885	-4 298	0	0,00
Parts dans les entreprises associées	30 115	24 712	28 597	1 518	5,31

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Par ailleurs, les parts dans les entreprises associées se subdivisent en :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
TTitres cotés	10 660	6 457	10 660	0	0,00
TTitres non cotés	23 753	22 890	22 985	768	3,34
Parts dans les entreprises associées	34 413	29 347	33 645	768	2,28

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(4) Les parts dans les entreprises liées se détaillent comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
Parts dans les entreprises liées	6 912	6 912	6 912	0	0,00
Parts dans les entreprises liées	6 912	6 912	6 912	0	0,00

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Ci-dessous, des informations générales sur les entreprises liées :

SOCIETES	LE RECOUVREMENT	SICAR AMEN
Siège Social	Chez AMEN BANK	Chez AMEN BANK
Adresse	Avenue Mohamed V	Avenue Mohamed V
% de Capital détenu	99,88%	88,17%

(5) Les titres de participation détenus par Amen Bank, avec convention de rétrocession, s'élèvent à 23.469 mille dinars au 30/06/2007 contre 14.330 mille dinars au 31/12/2006, soit une variation de 9 139 mille dinars qui se détaille comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
Participations avec convention de rétrocession	24 219	15 701	15 080	9 139	60,60
Provisions	-750	-450	-750	0	0,00
Parts dans les entreprises associées	23 469	15 251	14 330	9 139	63,78

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

3-6 Valeurs Immobilisées

Le poste valeurs immobilisées présente au 30/06/2007 un solde débiteur de 84 257 mille dinars qui s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
					ABSOLU	%
a- immobilisations incorporelles		3 077	2 946	3 050	27	0,89
b- immobilisations corporelles		105 196	79 595	91 924	13 272	14,44
c- immobilisations encours		15 372	27 280	16 425	-1 053	-6,41
d - Amortissements des immobilisations incorporelles		-1 595	-1 347	-1 508	-87	5,77
e - Amortissements des immobilisations corporelles		-37 793	-34 691	-35 920	-1 873	5,21
TOTAL		84 257	73 783	73 971	10 286	13,91

*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

3-7 Autres Actifs

Au 30/06/2007, les autres actifs totalisent 42 804 mille dinars contre 25 136 mille dinars à l'issue de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
					ABSOLU	%
a - Comptes d'attentes et de Régularisation		19 632	2 164	2 475	17 157	693,21
b- Autres		23 172	22 700	22 661	511	2,25
TOTAL		42 804	24 864	25 136	17 668	70,29

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

La rubrique AC 07 comporte les comptes suivants en cours d'analyse et de justification :

- Comptes de liaison servant à enregistrer l'encours des valeurs en route (devises, effets de transaction, chèques et opérations de paiement électronique) accusant un solde net débiteur de 28.324 mille dinars

- Comptes enregistrant les frais payés aux huissiers notaires sur chèques impayés accusant un solde débiteur de 1.414 mille dinars,
- Comptes de virements devises en instance d'imputation accusant un solde net débiteur de 1.489 mille dinars,
- Comptes des opérations de change en hors bilan accusant un solde net débiteur de 857 mille dinars,
- Comptes opérations de compensation accusant un solde net de 31.430 mille dinars,
- Comptes mémoires afférents aux intérêts à échoir accusant un solde net débiteur de 242 mille dinars,
- Comptes effets à l'encaissement accusant un solde net créditeur de 1.828 mille dinars,

NOTE N° 4-

OBJET/ NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- PA1 = Banque Centrale, CCP;
- PA2 = Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ;
- PA3 = Dépôts et avoirs de la clientèle ;
- PA4 = Emprunts et ressources spéciales ;
- PA5 = Autres passifs.

4-1 BCT et CCP

Cette rubrique a enregistré une diminution de 73 954 mille dinars qui se détaille comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
a - Banque Centrale	46	0	74 000	-73 954	-99,94
TOTAL	46	0	74 000	-73 954	-99,94

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

4-2 Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires et Financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers se détaillent comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
					ABSOLU	%
a- Dépôts et avoirs des établissements bancaires	1	20 467	43 506	28 386	-7 919	-27,90
b- Dépôts et avoirs des établissements financiers		1 442	1 360	2 200	-758	-34,45
TOTAL		21 909	44 866	30 586	-8 677	-28,37

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(1) Le solde des dépôts et avoirs des établissements bancaires au 30/06/2007 se subdivise en :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
a- Avoirs des établissements bancaires	15 386	5 053	2 583	12 803	495,66
b- Emprunts auprès des établissements bancaires	5 081	38 453	25 803	-20 722	-80,31
Emprunts et avoirs des établissements bancaires	20 467	43 506	28 386	-7 919	-27,90

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

4-3-Dépôts et Avoirs de la Clientèle.

La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
					ABSOLU	%
a- A Vue		614 578	505 338	480 794	133 784	27,83
b- Autres dépôts et Avoirs de la Clientèle	1	1 401 732	1 307 577	1 379 794	21 938	1,59
TOTAL		2 016 310	1 812 915	1 860 588	155 722	8,37

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

La rubrique PA 03 comporte des comptes en cours d'analyse et de justification :

- Comptes de liaison servant à enregistrer l'encours des valeurs en route et notamment les versements espèce et les virements en route accusant un solde net créditeur de 3.836 mille dinars

(1) Les autres dépôts et avoirs de la clientèle se présentent comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
Epargne	300 265	280 819	294 142	6 123	2,08
Placement à terme	1 048 338	974 083	1 037 195	11 143	1,07
* Placement à terme en dinars	925 274	863 216	907 504	17 770	1,96
* Placement à terme en devises	123 064	110 867	129 691	-6 627	-5,11
Autres sommes dues à la clientèle	53 129	52 675	48 457	4 672	9,64
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	1 401 732	1 307 577	1 379 794	21 938	1,59

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

4-4-Emprunts et Ressources Spéciales.

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2007 à 270 176 mille dinars contre 210 441 mille dinars au terme de l'exercice 2006 et se détaille comme suit :

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
					ABSOLU	%
a - Emprunts matérialisés	1	56 261	18 237	18 785	37 476	199,50
b- Ressources Spéciales	2	213 915	182 313	191 656	22 259	11,61
TOTAL		270 176	200 550	210 441	59 735	28,39

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison

(1) Le solde des emprunts matérialisés au 30/06/2007 se subdivise en :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
Emprunts matérialisés	55 000	18 000	18 000	37 000	205,56
Dettes rattachées	1 261	237	785	476	60,64
a - Emprunts matérialisés	56 261	18 237	18 785	37 476	199,50

(2) Les ressources spéciales se présentent comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
Ressources budgétaires	3 784	4 732	4 229	-445	-10,52
Ressources Extérieures	210 131	177 581	187 427	22 704	12,11
b- Ressources Spéciales	213 915	182 313	191 656	22 259	11,61

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison

4-5/ Autres Passifs

La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
a - Provisions pour passif et charges	1 426	1 426	1 426	0	0,00
b - Comptes d'attente et de régularisation	13 808	7 262	9 268	4 540	48,99
TOTAL	15 234	8 688	10 694	4 540	42,45

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

La rubrique PA 05 comporte des comptes en cours d'analyse et de justification :

- Comptes d'autres sommes dues notamment au titre de provisions bloquées, suite à la régularisation de chèques sans provision, accusant un solde net créditeur de 708 mille dinars.

NOTE N° 5-

Les capitaux propres sont composés des rubriques suivantes :

- CP1 = Capital ;
- CP2 = Réserves ;
- CP3 = Actions propres ;
- CP4 = Autres capitaux propres ;
- CP5 = Résultats reportés ;
- CP6 = Résultat de l'exercice.

OBJET/ NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES

	CAPITAL SOCIAL EN NOMBRE	CAPITAL SOCIAL EN VALEUR	RESERVE LEGALE	AUTRES RESERVES	ACTIONS PROPRES	FONDS SOCIAL	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2006	7 000 000	70 000	10 189	113 097	0	11 340	1	19 865	224 492
Affectation A GO du 19 juin 2007				12 515				-12 515	0
Dividendes et tantièmes								-6 300	-6 300
Mouvement fonds social						816		-1050	-234
Augpar incorporation de réserves									0
Transfert des réserves aux provisions									0
Mouvement actions propres									0
Résultat de l'exercice							1	10 066	10 067
SOLDE AU 30/06/2007	7 000 000	70 000	10 189	125 612	0	12 156	2	10 066	228 025

NOTE N° 6-

OBJET/ NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

6-1 Cautions, avals et autres garanties données

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
a- Cautions	167 813	187 787	161 772	6 041	3,73
b- Avals	63 449	56 660	68 384	-4 935	-7,22
c- Autres garanties données	7 433	9 951	12 469	-5 036	-40,39
TOTAL	238 695	254 398	242 625	-3 930	-1,62

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Le rapprochement des états des engagements par signature par rapport au solde comptable a été effectué pour toutes les agences exception faite des obligations cautionnées, des avals et des admissions temporaires dont les travaux de justification se poursuivent pour couvrir toutes les agences.

6-2 Crédits documentaires

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
a- Crédits documentaires import	110 602	88 201	104 734	5 868	5,60
b- Crédits documentaires export confirmés	47 623	30 257	6 104	41 519	680,19
TOTAL	158 225	118 458	110 838	47 387	42,75

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

6-3 Engagements Donnés

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS JUN 07/DEC 06	
				ABSOLU	%
a - Engagements de financement donnés	498	0	11	487	4 427
b- Engagements sur Titres	0	750	750	-750	-100
TOTAL	498	750	761	-263	-34,56

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

Amen Bank a signé une lettre de confort au profit des créanciers d'Amen Lease qui présente une situation nette négative à fin 2006 de 8 054 mille dinars et dont la continuité d'exploitation n'est pas assurée. Toutefois, n'étant pas quantifiable, l'impact éventuel de cette situation sur la situation nette d'Amen Bank n'a pas été répercuté.

6-4 Garanties reçues

Les garanties reçues ont atteint à fin juin 2007 82 669 mille dinars composés exclusivement des actifs financiers nantis et sans prise en compte des dépôts de la clientèle affectés.

NOTE N° 7-

OBJET/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

7-1 Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont enregistré à fin Juin 2007 un solde de 77 038 mille dinars et se détaillant comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS Jun 07 / Juin 06	
				ABSOLU	%
a - Opérations avec les établissements bancaires et financiers	3 752	2 310	5 505	1 442	62,42
b - Opérations avec la clientèle	70 540	62 663	131 868	7 877	12,57
c - Commissions à caractère d'intérêts	2 746	2 449	5 164	297	12,13
TOTAL	77 038	67 422	142 537	9 616	14,26

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

7-2 Commissions reçues

La variation des commissions reçues se présente comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS Jun 07 / Juin 06	
				ABSOLU	%
a - Chèques effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	6 203	5 937	11 616	266	4,48
b - Opérations sur placement et titres	856	943	1 903	-87	-9,23
c - Opérations de change	419	380	800	39	10,26
d- Opérations de commerce extérieures	1 149	910	2 024	239	26,26
e - Gestion étude et engagement	1 788	1 645	3 742	143	8,69
f - Opérations monétaires	1 457	1 257	2 765	200	15,91
g - Banque directe	202	178	401	24	13,48
h - Autres commissions	85	54	120	31	57,41
TOTAL	12 159	11 304	23 371	855	7,56

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

7-3 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

La variation des gains du portefeuille titres commercial et opérations financières se présente comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS Juin 07 / Juin 06	
				ABSOLU	%
a - Gain net sur titres de transaction	3	4	3	-1	-25,00
b - Gain net sur titres de placement	174	246	1 320	-72	-29,27
c - Gain net sur opérations de change	3 468	3 085	6 737	383	12,41
TOTAL	3 645	3 335	8 060	310	9,30

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

7-4 Revenus du portefeuille d'investissement

La variation des revenus du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS Juin 07 / Juin 06	
				ABSOLU	%
a - Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement (1)	7 605	6 462	13 528	1 143	17,69
b - Intérêts et revenus assimilés sur titres de participation	1 023	2 701	324	-1 678	-62,13
c - Intérêts et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	965	0	1 330	965	#DIV/0!
d - Intérêts et revenus assimilés sur parts dans les entreprises associées et co-entreprises	386	0	1 389	386	#DIV/0!
e - Intérêts et revenus assimilés sur parts dans les entreprises avec convention de rétrocession	0	30	140	-30	-100,00
TOTAL	9 979	9 193	16 711	786	8,55

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(1) Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se détaillent comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS Juin 07 / Juin 06	
				ABSOLU	%
Intérêts et revenus assimilés sur Bons de Trésor Assimilables	6 233	5 093	11 141	1 140	22,38
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	429	645	700	-216	-33,49
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	889	710	1 553	179	25,21
Intérêts et revenus assimilés sur créances sur l'Etat	54	14	134	40	285,71
a - Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	7 605	6 462	13 528	1 143	17,69

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

7-5 Intérêts encourus et charges assimilées

La variation des intérêts encourus et charges assimilées se détaille comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS Juin 07 / Juin 06	
				ABSOLU	%
a - Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 552	1 094	2 072	458	41,86
b - Opérations avec la clientèle	40 048	35 403	75 743	4 645	13,12
c - Emprunts et ressources spéciales	6 101	4 246	8 948	1 855	43,69
d - Commissions à caractère d'intérêts	1 897	1 412	2 923	485	34,35
TOTAL	49 598	42 155	89 686	7 443	17,66

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

7-6 Charges opératoires d'exploitation.

La variation des charges opératoires d'exploitation se détaille comme suit :

RUBRIQUES	30/06/2007	30/06/2006 (*)	31/12/2006	VARIATIONS Juin 07 / Juin 06	
				ABSOLU	%
Frais de personnel	17 206	14 923	28 842	2 283	15,30
* Rémunération du Personnel	11 141	11 077	20 889	64	0,58
* Charges Sociales	3 775	2 555	5 385	1 220	47,75
* Impôts sur salaires (1)	241	108	128	133	123,15
* Autres charges liées au personnel	2 049	1 183	2 440	866	73,20
Charges Générales d'exploitation	4 216	4 294	9 443	-78	-1,82
a - Frais d'exploitation non bancaire	2 148	2 227	4 350	-79	-3,55
b - Autres charges d'exploitation	2 068	2 067	5 093	1	0,05
Dotation aux amortissements	2 020	1 980	3 761	40	2,02
TOTAL	23 442	21 197	42 046	2 245	10,59

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(1) Le montant des impôts sur salaires est présenté après déduction de la récupération de la taxe sur la formation professionnelle au titre de l'année 2006.

NOTE N°8-

OBJET/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

Ainsi, la trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 61 320 mille dinars à fin décembre 2006 à 184 422 mille dinars à fin juin 2007 enregistrant une augmentation de 123 102 mille dinars ou 200,75%. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie négatifs concernant les activités d'investissement à hauteur de 2 155 mille dinars, atténués par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 72 985 mille dinars, et des activités de financement s'élevant à 52 272 mille dinars.

Le flux négatif de trésorerie résulte de la situation où le total des décaissements d'une période est inférieur à celui des encaissements de la même période.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

8-1 Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, des variations enregistrées au niveau des principaux flux d'exploitation indiqués, expliquent le sens positif de ce flux :

- J Les flux de trésorerie provenant des dépôts et retraits de la clientèle ont enregistré une augmentation de 25 882 mille dinars entre juin 2006 et juin 2007 soit 20,73%.
- J Les flux de trésorerie affectés aux opérations de crédits à la clientèle ont atteint un volume de 100 521 mille dinars à fin juin 2007 contre 111 680 mille dinars à fin juin 2006 enregistrant une diminution de 11 159 mille dinars ou 9,99%.
- J Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers, pour la période du 01 janvier au 30 juin 2007, s'élèvent à 12 519 mille dinars.
- J Les flux de trésorerie affectés aux dépôts et retraits auprès des établissements bancaires et financiers ont diminué de 7 198 mille dinars soit 75,45%.
- J Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation au titre de la même période s'élève à 72.985 mille dinars.

8-2 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la souscription dans certains titres d'investissement compensée en partie par la perception des intérêts et dividendes encaissés, sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 2 155 mille dinars.

8-3 Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie positif net de 52 272 mille dinars provient principalement des ressources spéciales pour 21 805 mille dinars, de l'émission d'un emprunt obligataire pour 40 000 mille dinars compensé partiellement par le remboursement d'une échéance de l'emprunt obligataire Amen Bank pour 3 000 mille dinars et le règlement des dividendes en faveur des actionnaires et autres distributions pour 6 533 mille dinars.

8-4 Liquidités et équivalents de liquidités

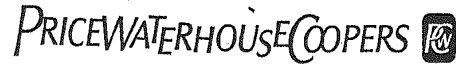
Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la Banque Centrale de Tunisie et de l'Office National des Postes, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titre de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30/06/2007 à 184 422 mille dinars.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

10, Rue de Jérusalem -1002- Tunis Belvédère
Tél. 216 (71) 280 143 Fax 216 (71) 281 477
E-mail fmbz@kpmg.com.tn



Les commissaires aux Comptes Associés

M.T.B.F.

Société d'Expertise Comptable
Passage du Lac Van Les Berges du Lac
Tél. + 216 71 862 156 Fax + 216 71 861 789

Tunis, le 07 août 2007

Messieurs les actionnaires
d'Amen Bank

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires d'Amen Bank au 30 juin 2007 préparés en application de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14/11/1994 tel que modifié par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18/10/2005. Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen.

A l'exception du point évoqué dans le paragraphe suivant, nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

- La situation au 30 juin 2007 a été arrêtée compte tenu d'une dotation aux provisions de 17.500 mDT, d'une réservation d'intérêts et agios de 12.414 mDT et d'une reprise sur agios réservés de 5.817 mDT.
- N'ayant pas été en mesure d'examiner le détail de la classification et d'évaluer la qualité des créances de la clientèle au 30 juin 2007, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'adéquation des provisions constatées et sur leurs affectations par relation. ni sur les agios réservés constatés à la même date.



- Ainsi qu'il en est fait mention aux notes (3-3), (3-7), (4-3), (4-5) et (6-1) aux états financiers, certains comptes d'actifs et de passifs ainsi que certains comptes d'engagements hors bilan comportent des soldes non justifiés, pour lesquels la Banque a entamé un travail de justification. Ces travaux étant en cours, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.
- Les engagements de financements au titre des opérations de crédits autres que ceux relatifs aux cartes revolving, ainsi que les sûretés réelles et personnelles reçues de la clientèle et les garanties reçues de l'Etat n'ont pas fait l'objet de comptabilisation et de présentation parmi les engagements hors bilan.

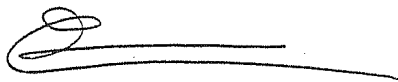
Sur la base de notre examen limité, sous réserve de l'incidence des ajustements qui auraient pu, le cas échéant, se révéler nécessaires si nous avions été en mesure d'examiner le détail de la classification et d'évaluation des actifs au 30 juin 2007 et à l'exception des questions évoquées aux paragraphes précédents, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière d'Amen Bank au 30 juin 2007 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- les états financiers intermédiaires au 30 juin 2007, ont été arrêtés compte tenu d'une charge d'impôt calculée en tenant compte d'un projet de réinvestissement exonéré de 6.069 mDT ;
- Amen Bank a signé une lettre de confort au profit des créanciers d'Amen Lease qui présente une situation nette négative à fin 2006 de 8.054 mDT et dont la continuité d'exploitation n'est pas assurée. Toutefois, n'étant pas quantifiable, l'impact éventuel de cette situation sur la situation nette d'Amen Bank n'a pas été répercuté.

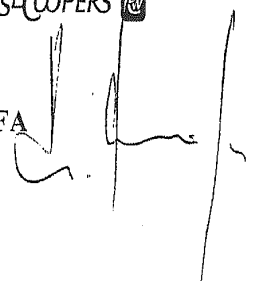
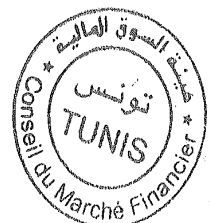
K.P.M.G

Moncef Boussannouga Zammouri
Associé



MTBF membre de
PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Ahmed BELAIFA
Associé

Notes complémentaires

1/ Note relative aux autres actifs

(mDT)

		30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
AC 07-	AUTRES ACTIFS	42.803	24 864	25 135
AC 07-a	COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	19 631	2 164	2 474
AC 07-a-1	COMPTES D'ATTENTE	19 825	964	2 473
AC 07-a-1-1	COMPTES D'ATTENTE	21 286	2 425	3 934
AC 07-a-1-2	PROVISION SUR COMPTES D'ATTENTE	-1 461	-1 461	-1 461
AC 07-a-2	COMPTES DE REGULARISATION	-193	1 199	1 515
AC 07-a-2-1	COMPTES DE REGULARISATION	13 422	10 979	13 617
AC 07-a-2-2	PROVISION SUR COMPTES DE REGULARISATION	-13 616	-9 780	-13 616
AC 07-b	AUTRES	23 172	22 699	22 661
AC 07-b-1	STOCKS DE MATIERES, FOURNITURES ET TIMBRES	315	221	250
AC 07-b-1-1	TICKETS RESTAURANT ET BONS D'ESSENCE EN STOCK.	24	20	22
AC 07-b-1-2	FORMULAIRE DES LETTRES CHANGE NORMALISEE EN STOCK	23	11	28
AC 07-b-1-3	TIMBRES EN STOCK	26	22	23
AC 07-b-1-3-1	TIMBRES FISCAUX EN STOCK	7	5	5
AC 07-b-1-3-2	TIMBRES POSTAUX ET DE VOYAGE EN STOCK	19	17	17
AC 07-b-1-4	MATERIELS ELECTRIQUES EN STOCK	2	3	3
AC 07-b-1-5	CARTES ET IMPRIMES EN STOCK.	238	162	172
AC 07-b-2	ETAT IMPÔTS ET TAXES	812	2 138	2 262
AC 07-b-2-1	ETAT RETENUE A LA SOURCE	351	61	1
AC 07-b-2-2	ETAT IS	144	1 843	1 993
AC 07-b-2-3	ETAT TVA	137	90	62
AC 07-b-2-4	ETAT TFP	178	142	205
AC 07-b-3	ALLOCATION FAMILIALE	394	285	467
AC 07-b-4	DEPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	63	32	32
AC 07-b-5	OPERATIONS AVEC LE PERSONNEL	14 804	14 462	14 550
AC 07-b-5-1	OPERATIONS AVEC LE PERSONNEL	15 414	15 072	15 160
AC 07-b-5-2	PROVISION SUR OPERATIONS AVEC LE PERSONNEL	-610	-610	-610
AC 07-b-6	DEBITEURS DIVERS	4 349	3 734	4 130
AC 07-b-7	AUTRES	2 433	1 824	966

2/ Note relative aux autres passifs

(mDT)

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
PA 05- AUTRES PASSIFS	<u>15 233</u>	<u>8 687</u>	<u>10 694</u>
PA 05-a PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES	<u>1 426</u>	<u>1 426</u>	<u>1 426</u>
PA 05-b COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	<u>13 807</u>	<u>7 261</u>	<u>9 268</u>
PA 05-b-1 COMPTES D'ATTENTE	<u>3 468</u>	<u>1 414</u>	<u>-510</u>
PA 05-b-2 COMPTES DE REGULARISATION	<u>707</u>	<u>707</u>	<u>707</u>
PA 05-b-3 CREDITEURS DIVERS	<u>6 703</u>	<u>3 681</u>	<u>5 718</u>
PA 05-b-4 ETAT IMPÔTS ET TAXES	<u>2 830</u>	<u>1 440</u>	<u>3 327</u>
PA 05-b-5 AUTRES	<u>96</u>	<u>17</u>	<u>25</u>

3/ Décompte fiscal

<u>BENEFICE COMPTABLE</u>		<u>10 066,5</u>
A REINTEGRER		19 349,7
* Provisions pour créances douteuses	17 500,0	
* Charges des voitures non déductibles		0,0
* Jetons de présence		
* impôt sur les sociétés	1 849,7	
RESULTAT		29 416,1
A DEDUIRE		2 667,8
* Revenus des valeurs mobilières (DIVIDENDES)	2 437,8	
* Plus values de cession de titres	230,0	
* Tantième		
RESULTAT		26 748,3
* Provisions pour créances douteuses déductibles		
suivant loi N° 93.125 du 27.12.93 -article 56		17 500,0
RESULTAT FISCAL		9 248,3
REINVESTISSEMENT EXONERE		
:		6 068,7
* SOCIETE AFRICA MARINE COMPANY 35%		670,0
* Société ALMES 35%		975,0
* Société SNA 35%	7 603 295,499*35%	2 661,2
* Société Agricole SAOUF 100%		1 012,5
* TUNINVEST INNOVATION SICAR 100%		750,0
BENEFICE IMPOSABLE		3 179,6
IMPOT 35%		1 112,9
IMPOT 20%		1 849,7

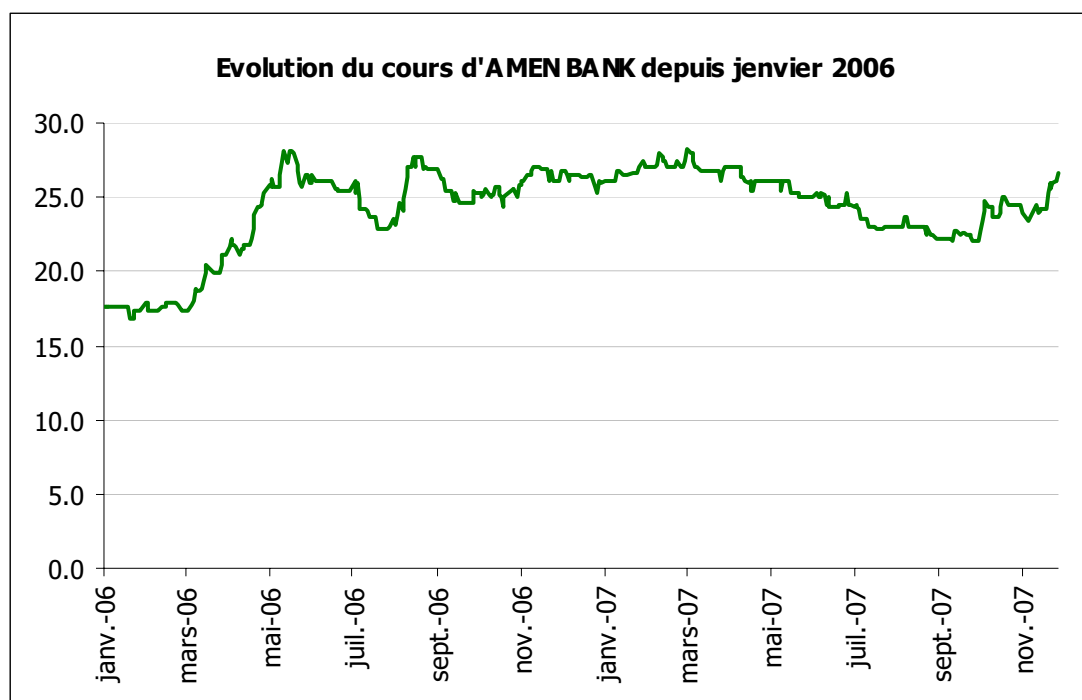
4.6 - INDICATEURS BOURSIERS :

	31/10/2007	2006	2005
Bénéfice par action (en dinars)		2,838	2,778
Dividende par action		0,9	0,800
Taux de dividende en% de la valeur nomonale		9,00%	8,00%
Date de détachement		29/06/2007	01/06/2006
Nombre d'actions	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Cours le plus haut	29,340	30,020	20,000
Cours le plus bas	22,040	26,960	16,000
Cours de fin de période	24,460	26,960	18,800
Capitalisation fin de période(en mD)	171 220	188 720	131 600
Dividende yield(Dividende/cours)		3,00%	4,26%
Pay out(pourcentage du bénéfice distribué)		29,00%	28,80%
PER(cours sur bénéfice par action)		9,70	6,77
Price to Book Value(capitalisation boursière/capitaux propres)	0,70	0,92	0,62

En application des dispositions de l'article 94-117 du 14 novembre 1994, l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2007 autorise le conseil d'Amen BANK à acheter et à revendre ses propres actions pour réguler le cours en bourse et le mandate pour en fixer les modalités dans les limites autorisées par les textes susmentionnées et notamment les conditions d'achat et de ventes des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

4.7 - EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION :

Le titre Amen Bank a connu un parcours baissier au début de l'année mais s'est rattrapé sur la dernière période portant sa performance depuis le début de l'année à (+3.5%) (à la date du 28 novembre 2007). A cette date le titre traite à 27Dt, un niveau qui correspond à un PER06 de 8.2x, un niveau qui se compare favorablement par rapport au secteur bancaire coté (PER06 de 16.6x).



Chapitre-5: ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1- CONSEIL D'ADMINISTRATION :

5.1.1- Membres du conseil d'administration ;

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Rachid B.YEDDER	Lui-même	Président	2005-2007	Tunis
Ahmed EL KARM	Lui-même	Vice-président	2005-2007	Tunis
Béchir B.YEDDER	Lui-même	Membre	2005-2007	Tunis
Mahmoud BABBOU	Lui-même	Membre	2006-2008	Tunis
PGI. SA*	Karim B.YEDDER	Membre	2005-2007	Tunis
COMAR. S.A	Ismail KHELIL	Membre	2006-2008	Tunis
PARENIN S.A	Abdellatif JERIJNI	Membre	2006-2008	Tunis
Sté LE PNEU	Mehdi TAMARZISTE	Membre	2006-2008	Tunis
Ridha BEN GAIED	Lui-même	Membre	2005-2007	Tunis
Mongi LOUKIL	Lui-même	Membre	2006-2008	Tunis
Néji M'HIRI	Lui-même	Membre	2006-2008	Tunis
Nébil BEN YEDDER	Lui-même	Membre	2005-2007	Tunis

* Mr Karim Ben Yedder a été désigné représentant de PGI en remplacement de Mr Rachid Ben Yedder

5.1.2- Fonction des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque :

Membres	Qualité	Mandat/date de Nomination	Adresse
Ahmed EL KARM	Directeur Général	2005-2007	Tunis
Karim BEN YEDDER	Directeur Général Adjoint	17-déc-98	Tunis
Houssein MOUELHI	Directeur Général Adjoint	03-août-06	Tunis

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonction dans la Banque.

5.1.3- Principales activités exercées en dehors de la Banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction :

Membres des organes d'administration et de direction	Activités exercées en dehors de la Banque
Rachid BEN YEDDER	- PDG Sté de participation, de gestion et d'investissement PGI+ Vice président Sté COMAR
Ahmed EL KARM	- PDG Sté SICAR AMEN
Béchir BEN YEDDER	- GERANT Sté CAFE B. YEDDER - GERANT Sté « HERITIERS B. YEDDER »
Mahmoud BABBOU	- PDG Sté AMEN PROJECT SICAF
Ridha BEN GAIED	- PDG Sté des produits industriels des pâtisseries alimentaires.
Mongi LOUKIL	- PDG Sté CARTHAGE TOURS - PDG Sté PALM BEACH HOTELS Tunisia - PDG Sté Palm Beach PALACE JERBA
Néji M'HIRI	- PDG Sté MEUBLATEX - PDG Sté PANOBOIS - PDG Sté LES METIERS
Nébil BEN YEDDER	- PDG Sté GENERAL DRINKS - GERANT Sté CAFE BONDIN
Karim BEN YEDDER	- DGA de la PGI
Houssein MOUELHI	- Directeur Général Adjoint AB

5.1.4- Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :

Membres des organes d'administration et de direction	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
Rachid BEN YEDDER	- Vice Président Sté COMAR - PARENIN
Ahmed EL KARM	- Sté LE RECOUVREMENT - Sté SICAR AMEN
Béehir BEN YEDDER	- PGI - SICOF - COMAR - PARENIN
Mahmoud BABBOU	- COMAR - PARENIN - EL IMRANE
Ridha BEN GAIED	- Sté des produits industriels des pâtisseries alimentaires.
Mongi LOUKIL	- TUNISIE LEASING – PBHT – Palm Beach Gestion
Néji M'HIRI	- BCT – MEUBLATEX – PANOBOIS
Nébil BEN YEDDER	- PGI - SICOF - PARENIN
Karim BEN YEDDER	- PGI
Houssein MOUELHI	- AMEN PREMIERE SICAV* - SICAV AMEN* - TUNINVEST INNOVATION SICAR*

* En sa qualité de représentant d'Amen BANK.

5.1.5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d'administration dans la société qu'ils représentent :

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
PGI. SA	Rachid Ben YEDDER	PDG de la société
COMAR	Ismail KHELIL	Président du Conseil
PARENIN	Abdelatif JRIJENI	Président du Conseil
Sté LE PNEU	Mehdi TAMRZISTE	PDG de la société

5.2- INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE AU 31/12/2006 :

5.2.1 - Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2006 :

- La rémunération brute attribuée aux membres des organes de direction s'élève à 650.638 dinars aboutissant à une valeur nette de 420.231 dinars au titre de l'exercice 2006.
- La rémunération brute attribuée aux membres des organes d'administration s'élève à 200.000 dinars aboutissant à une valeur nette de 141.527 dinars au titre de l'exercice 2006.
- Quant aux avantages en nature, ils sont constitués de voitures de fonction dont la valeur comptable nette s'élève 200.652 dinars au 31/12/2006.
- L'indemnité accordée aux membres du Comité Permanent d'Audit est fixée à 25.000 Dt brut pour l'exercice 2006.
- L'assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2006 a décidé dans sa huitième résolution de fixer le montant des jetons de présence à 144 mille dinars brut pour l'année 2006.
- Aucun avantage en nature n'est accordé aux membres du conseil d'administration.

5.2.2- Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2006 : (en mDt)

NOM OU RAISON SOCIALE	C.T.	M.L.T.	EPS	TOT
1- Actionnaires détenant plus que 10 % du capital de la banque.				
COMAR			1528	1528
PGI.SA				
2- Président Directeur Général ou Directeur Général M. Ahmed EL KARM				
3- les Directeurs Généraux Adjoints				
M. Karim BEN YEDDER		184		184
M. Houssein Mouelhi	32	189		221
4- les membres du conseil d'administration				
M. Rachid BEN YEDDER				
M. Béchir BEN YEDDER				
M. Ahmed EL KARM				
M. Mahmoud BABBOU				
PGI.SA				
COMAR. SA			1528	1528
PARENIN	1335	4773	3097	9205
Société le PNEU			148	148
M. Ridha BEN GAIED				
M.Mongi LOUKIL		832		832
M. Néji M'HIRI	3	996	460	1459
M.Nébil BEN YEDDER				

5.3- CONTROLE :

Commissaires Aux Comptes	Adresse	Mandat
<p>F.M.B.Z. KPMG-Tunisie Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Représentée par : M. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI</p>	<p>10 Rue de JERUSALEM 1002 – Tunis Tél. : 71 .280 143 FAX : 71.281 477</p>	<p>2007-2009*</p>
<p>Les Commissaires Aux Comptes Associés -MTBF Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie Représentée par : M. Ahmed BELAIFA</p>	<p>Passage du lac VAN 1053- les berges du lac Tél. : 71 .862 156 FAX : 71.861 789</p>	<p>2006-2008**</p>

* Mandat renouvelé par l'AGO du 19 juin 2007

** Deuxième Commissaire aux Comptes nommé par l'AGO du 18 Mai 2006.

5.4- NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL :

- Le total des concours accordés à certains membres des organes d'administration et de direction s'est établi à 13 577 mDT au 31 décembre 2006 (8 344mDT de crédit et 5 233 mDT d'engagements par signature).

- La banque a souscrit des polices d'assurances autos, incendie, vol, transport de valeurs, maladie, invalidité et décès auprès de la société COMAR (qui détient 26,55% du capital de Amen Bank) dont le montant au titre de 2006 s'élève à 1 125 mDT.

- La banque a loué auprès de la société PGI SA (qui détient 20,51% du capital de Amen Bank) le rez de chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté - Tunis pour un montant de 151 mDT (HTVA) au titre de 2006.

- La banque a loué trois locaux à la société COMAR dont le montant au titre de 2006 s'élève à 16 mDT.

- Les intérêts perçus sur les engagements des sociétés en relation avec les membres du conseil d'administration et de direction ont totalisé 4 443.862 mDT et les commissions 282.524 mDT au 31/12/2006.

6.1. EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATION STRATEGIQUE

6.1.1. Evolution récente : Activité de la banque durant le troisième trimestre 2007

L'activité de la banque au 30/09/2007 par rapport à la même période de l'exercice 2006 s'est caractérisée par :

1. Une augmentation du produit d'exploitation bancaire de 23 085mDT
2. Une augmentation des charges d'exploitation bancaires de 10 502mDT
3. Le produit net bancaire a augmenté de 12 583mDT suite à l'augmentation des intérêts nets à raison de 9 863mDT et dans une moindre mesure les commissions nettes : 1 350mDT
4. Une augmentation des charges générales d'exploitation de 530mDT
5. Une augmentation des frais de personnel de 2 951mDT
6. Le portefeuille titres commercial a diminué de 1 264mDT suite à la diminution des placements en BTA.
7. Le portefeuille titres d'investissement a augmenté de 38 698mDT
8. L'encours des crédits a augmenté de 149 357mDT.
9. Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 67 567mDT suite à :
 - L'augmentation des dépôts à terme de 82 509mDT,
 - L'augmentation des dépôts d'épargne de 16 283mDT
10. Les emprunts et ressources spéciales ont également augmenté de 75 687mDT
11. Les capitaux propres se sont appréciés de 20 499mDT.

Les indicateurs trimestriels au 30/09/2007

(mDT)

Période	3ème trimestre 2007	3ème trimestre 2006	au 30 SEPTEMBRE 2007	au 30 SEPTEMBRE 2006	au 31 Décembre 2006
1- Produits d'exploitation bancaires	55 459	43 940	158 280	135 194	190 679
Intérêts	42 456	31 951	119 494	99 373	142 537
Commissions en produits	6 612	5 872	18 771	17 176	23 371
Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	2 242	2 303	5 887	5 638	8 060
Revenus du portefeuille d'investissement	4 149	3 814	14 128	13 007	16 711
2- Charges d'exploitation bancaires	26 504	23 712	77 163	66 661	92 160
Intérêts encourus	25 659	22 845	75 257	65 000	89 686
Commissions encourues	845	867	1 906	1 661	2 474
Autres charges					
3-Produit net bancaire	28 955	20 228	81 117	68 533	98 519
4- Autres produits d'exploitation	293	210	859	615	889
5- Charges opératoires	9 399	8 123	30 821	27 340	38 285
Dont:					
Frais de personnel	7 065	6 397	24 271	21 320	28 842
Charges générales d'exploitation	2 334	1 726	6 550	6 020	9 443
6- Structure du Portefeuille	-	-	348 284	310 850	333 914
Portefeuille- titres commercial	-	-	3 278	4 542	8 741
Portefeuille- titres d'investissement	-	-	345 006	306 308	325 173
Dont B T A	-	-	200 196	202 560	210 661
7- Encours des crédits	-	-	1 901 330	1 751 973	1 771 474
8- Encours des dépôts	-	-	2 063 304	1 995 737	1 860 588
Dont:					
Dépôts à vue	-	-	594 511	627 003	480 794
Dépôts d'épargne	-	-	303 715	287 432	294 141
Dépôts à terme	-	-	1 113 396	1 030 887	1 037 195
Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	51 682	50 415	48 458
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	278 828	203 141	210 441
10- Capitaux propres	-	-	238 281	217 782	224 492

6.1.2- Stratégie de développement :

Après une stratégie basée sur une forte croissance de 1992 à 2000, ayant permis de gagner des parts de marchés importantes, AMEN BANK a consolidé sa position financière de 2001 à 2004 pour renouer avec la croissance en 2005.

Les prochaines années seront marquées par trois axes majeurs :

- Ø Les réformes qui ont vu le jour en 2006, particulièrement celles relatives à la Gouvernance, au contrôle interne, à la modernisation de la gestion des risques -en phase avec les principes de BALE II - et à la lutte anti-blanchiment. Ces réformes visent à doter les banques d'organes d'orientation et de contrôle performant et de méthodes de contrôle interne et de gestion des risques assurant leur invulnérabilité.
- Ø La stratégie bancaire arrêtée par la Banque Centrale de Tunisie qui peut être résumée par une amélioration de la qualité des services bancaires, une meilleure protection des droits des clients et une réduction du taux de créances classées et du taux de couverture à respectivement 15% et 70% à l'horizon 2009.
- Ø L'exacerbation de la concurrence du fait de l'émergence des nouvelles banques d'investissement comme banques universelles et l'entrée de nouveaux acteurs en provenance des pays du golfe et de l'Europe.

Ce tableau, à priori plus contraignant, offre tout de même de bonnes perspectives de développement pour AMEN BANK étant donné les taux de croissance ambitieux arrêtés pour l'économie Tunisienne.

Le secteur des services, le créneau des crédits aux particuliers ainsi que celui des marchés des capitaux, et enfin le développement à l'international sont considérés comme les axes les plus prometteurs pour le Business plan d'AMEN BANK qui s'articule autour :

- Ø d'une part de marché des dépôts stabilisée à 9% et de leur recomposition en faveur des dépôts d'épargne ainsi que ceux des particuliers et des entreprises privées,
- Ø de la baisse du coût des ressources,
- Ø d'une augmentation des fonds propres, des capitaux propres et des ressources longues.
- Ø d'une part de marché des crédits de 9%, ces derniers seront de plus en plus distribués au secteur des services et des particuliers.
- Ø d'une augmentation des provisions en vue d'atteindre l'objectif de couverture de 70%.
- Ø d'un taux de distribution de dividendes augmentant progressivement pour atteindre 12% en 2011.

Déclinée par métier et par fonction, la stratégie d'AMEN ABNK se traduit par les actions suivantes :

Les ressources humaines :

L'effectif d'AMEN BANK sera stabilisé autour de 1000 employés en 2011. De nouveaux gains de productivité seront atteints grâce à la modernisation du système d'information et à la croissance des activités. L'amélioration du taux d'encadrement, une meilleure formation et une plus grande orientation du personnel vers la vente seront les principaux objectifs recherchés par la politique de ressources humaines.

Le réseau d'agences :

Le réseau d'agences continuera son extension jusqu'à 100 agences en 2011. L'objectif étant d'accompagner les nouvelles zones de développement du pays. Plusieurs zones situées à l'intérieur du pays sont désormais ciblées.

Le programme d'harmonisation, véhiculant une identité visuelle unique, qui a touché à ce jour 47 agences touchera pour sa part 4 agences par an.

Enfin toutes les agences seront équipées d'un DAB

Le système d'information :

Après achèvement de la reconversion du système agence et la modernisation du système d'informations de la quasi-totalité des métiers, il sera désormais question d'intégrer le tout autour d'une base de données centrale moderne permettant une meilleure gestion des reporting et une meilleure analyse des données.

Une ouverture des divers applicatifs au service du client sera opérée progressivement, permettant une exécution des traitements en un temps record.

La Banque des Financements :

Convaincue de son rôle pionnier de Banque de financement, Amen Bank distingue désormais la banque de l'entreprise de celle des particuliers et entend mettre en œuvre les investissements humains et matériels nécessaires à une offre de services répondant aux besoins des deux segments avec une excellente qualité, tout en modernisant la gestion des risques, en phase avec les nouvelles exigences réglementaires et les standards internationaux.

L'objectif de la banque est de réaliser un taux de croissance des crédits de 9% durant les cinq années à venir et de faire passer la part des crédits aux particuliers de 20,5 % en 2005 à 28,7% en 2011.

Au niveau du Recouvrement :

Tirant les leçons des expériences passées, la Banque s'est dotée d'une Direction Centrale du Recouvrement à même de réagir promptement et vigoureusement en vue de défendre les intérêts de la banque dans les meilleures conditions et contribuer à minimiser le coût du risque.

Les créances classées ne doivent augmenter que de 1 % en moyenne sur la période 2007 – 2011.

Les paiements :

Le regroupement des structures encadrant les moyens de paiements vise à les doter, de l'organisation adéquate pour améliorer les délais, fiabiliser les traitements et intégrer nos solutions à celles des clients.

Les marchés des Capitaux :

Toute intervention d'Amen Bank sur les marchés des capitaux se fait désormais d'un point de départ unique : la salle des marchés. Ceci a fortement contribué à augmenter les synergies et permis d'ores et déjà de réduire le coût de ressources et d'investir dans les Bons de Trésor Assimilés.

L'internationalisation :

Après le lancement avec succès de Maghreb Leasing Algérie, AMEN BANK s'apprête à créer une Banque en Algérie. Dotée d'un tour de table prestigieux autour d'un noyau dur détenu par le groupe AMEN, elle bénéficiera de l'expertise d'AMEN BANK dans tous les métiers bancaires. AMEN BANK en ALGERIE ciblera un portefeuille de crédits distribués aux PME à hauteur de 60%, les 40% restant seront équitablement répartis entre des entreprises privées et les particuliers.

Au bout de la cinquième année AMEN BANK en ALGERIE disposera de 15 agences, elle sera animée par 100 personnes et dégagera un produit net bancaire de 1.8 Milliards de dinars algériens

Elle prévoit la réalisation de bénéfices dès la deuxième année de pleine activité et une distribuera des dividendes de 10 % au bout de la cinquième année.

6.2. LES PERSPECTIVES D'AVENIR

La confrontation des réalisations de l'exercice 2006 par rapport aux prévisions établies en 2006 au niveau du prospectus « Amen Bank 2006 » a fait ressortir des écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

Rubrique	Prévisions 2006	Réalisations 2006	
Dépôts	+6%	+ 10,19%	Taux réalisé plus proches de nos moyennes historiques sur 10 ans
Emprunts et ressources spéciales	+21,4%	+6,58%	Décalage de l'émission de l'emprunt 2006.
Crédits à la clientèle	+6%	+ 8,78 %	Taux réalisé plus proches de nos moyennes historiques
Portefeuille d'investissement	+ 9 %	+ 26,3%	Anticipation sur les acquisitions des BTA.
Les immobilisations	+ 3 %	+ 5,85 %	Certains investissements ont été avancés.
Les intérêts et revenus	+ 6 %	+ 11,3 %	Résultat de l'augmentation des crédits et de la hausse des taux d'intérêts.
Commissions reçues	+ 8 %	+ 13,2 %	
Revenus du portefeuille d'investissement	+ 5,3 %	+ 16,15 %	Suite à l'augmentation du portefeuille d'investissement
Intérêts encourus	+5,3 %	+ 19 ,2 %	Dépassement des dépôts en volume et augmentation des taux.
PNB	+ 6,6 %	+ 6,6 %	
Dotation aux provisions	38 034 mDT	35 501 mDT	Echéance 2009
Masse salariale	+ 8 %	+ 17,4 %	
Charges d'exploitation	+ 9 %	+ 5,14 %	
Amortissement	4 000 mDT	3 761 mDT	
Résultat net	20 822 mDT	19 865 mDT	Différence de 4,6 % par rapport aux prévisions

Tous ces écarts nous ont amené à recentrer notre stratégie établie en 2006 pour tenir compte de tous les facteurs. Les principaux changements sont les suivants :

- Le taux d'évolution des dépôts sera de 8 % par an, taux plus proche des moyennes historiques puisque ces dépôts ont augmenté de 11,9 % et de 7,5 % sur respectivement, les 10 et 5 dernières années.
- Les crédits augmenteront au taux de 9 % pour une évolution de 11 % sur les dix dernières années.
- Les emprunts et ressources spéciales auront plus d'importances pour stabiliser les ressources et pouvoir faire face aux nouvelles normes d'octroi de crédits aux particuliers ;
- Les créances classées doivent être couverts à hauteur de 70 % par des provisions et ne pas dépasser 15 % du total des engagements en 2009 ;

La banque s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel. La banque s'engage à tenir une communication financière au mois une fois par an.

6.2.1. Les hypothèses de prévisions retenues

FORMULATION DES HYPOTHESES		JUSTIFICATIONS
LES RESSOURCES		
Dépôts de la clientèle		
H1	Taux d'évolution annuel de 8 %.	Sur les 5 dernières années : Le taux d'évolution moyen du système bancaire est de 9,01%. Sur la période projetée, les dépôts du système bancaire évolueraient à 6%.
H2	Stabiliser notre part de marché.	La part de marché actuelle est de 8,8%. Elle était de 9,3% en 2003. Le taux projeté permettrait à AB de garder une part de marché autour de 9 %.
Les dépôts par nature		
H1	Les dépôts à vue représenteront 40 % de la totalité des dépôts en 2011 contre 25,84% en 2006.	Se situer au niveau de la moyenne sectorielle : les dépôts à vue du système bancaire représentent en 2006, 29,82% de la totalité des dépôts.
H2	Les dépôts d'épargne représenteront 21% de la totalité des dépôts en 2011 contre 15,81% en 2006.	Se rapprocher de la moyenne sectorielle : Les dépôts d'épargne du système bancaire représentent 31,22% de la totalité des dépôts
H3	Les dépôts à terme représenteront 36% de la totalité des dépôts en 2011 contre 55,7% en 2006.	AMEN BANK mène une politique restrictive en matière de collecte de dépôts à terme en évitant la surenchère
Les dépôts par agent économique		
H1	La quote-part des particuliers passe à 47,8% en 2011	Développement de produits de collecte des dépôts des particuliers. La part des particuliers est actuellement de 43,8 %.
H2	Les ressources collectées auprès des privés (Particuliers et entreprises) représentent 2/3 des ressources en 2011	Développer la base de la clientèle des particuliers et professionnels.
H3	Baisse des dépôts collectés auprès des entreprises publiques et des institutionnels	Faire baisser le coût de collecte pour se situer au niveau de la moyenne sectorielle. En 2006 la part des institutionnels est de 13,1 %.
Emprunts obligataires et ressources spéciales		
Emprunts obligataires		
H1	Un emprunt de 40 MDT a été mis en place début 2007 sur une période de 10 ans. Deux autres emprunts, d'une durée de 10 ans et de 30 MDT chacun seront lancés en 2008 et 2010.	L'emprunt Amen Bank 2001 est amorti de 3 MDT par an auxquels il convient d'ajouter un amortissement supplémentaire de 4 MDT pour l'emprunt contracté en 2007 et 3MDT pour chaque nouveau emprunt (amortissement sur 10 ans).
Ressources spéciales		
H1	Développer la collecte des Ressources extérieures. Evolution nette de 5%	Plusieurs lignes sont en cours de négociation pour atténuer l'amortissement des lignes en cours.
FONDS PROPRES ET PROVISIONS		
Le Capital et les réserves		
Le Capital		
H1	Le Capital sera porté à 100 MDT en 2009.	L'augmentation de capital est une option qui est envisagée. Le capital social de AB passe à 85 MDT en 2007 et à 100 MDT en 2009.
Les réserves		
H1	Le taux de distribution des dividendes est de 10% de la valeur nominale jusqu'en 2010 puis passera à 12 % en 2011.	Compte tenu de la bonne santé financière d'Amen Bank, les actionnaires souhaiteront faire passer le taux de dividende à 12%.

LES EMPLOIS		
Les Crédits à la clientèle		
H1	Taux de croissance de 9% par an	Taux d'évolution des crédits au niveau du secteur : 7% ; la part de marché passera de 8,4 % en 2006 à 9,21 % en 2011.
H2	La part des crédits aux particuliers passe de 19% à 28%	La quote-part augmente sensiblement depuis 2000 grâce au lancement des crédits logement. Les crédits à la consommation seront lancés prochainement.
H3	La part des crédits aux entreprises passe de 79% à 71%.	Une politique prudente est mise en place. Elle est basée sur la sélectivité dans le financement.
Les provisions & créances classées		
H1	Engagements courants valeur brute	Croissance des créances courantes de 9% par an + 5% pour les engagements par signature.
	Augmentation de la couverture des créances classées par les provisions et les agios réservés pour atteindre 70% en 2009.	Objectif stratégique
	Le ratio Créances classés/total créances est égal à 15% en 2009	Objectif stratégique
Le portefeuille titres		
<u>Le portefeuille titres commercial</u>		
H1	Il est composé essentiellement de Bons du Trésor	AB compte détenir 100 MDT de BTA en 2011, portefeuille commercial. Ces BTA seront disponibles pour les transactions de la salle des marchés.
<u>Le portefeuille titres d'investissement</u>		
H1	Les Bons de Trésor Assimilables constitueront l'essentiel du portefeuille titres d'investissement.	Le volume des BTA avoisinera 365 MDT en 2011 dont 100 MDT seront détenus en portefeuille commercial. Le taux de rendement moyen de 6,1%
Les immobilisations nettes		
H1	Taux de croissance annuel moyen des valeurs immobilisées nettes: 5%	Ce taux tient compte de l'acquisition des équipements informatiques, des licences d'exploitation, de l'ouverture des nouvelles agences et surtout de la cession des immobilisations non nécessaires à l'exploitation
<u>Le Réseau</u>		
H1	Ouverture de 12 agences jusqu'en 2011	Arriver à un réseau de 100 agences est un objectif annoncé. sachant que le nombre moyen d'agences ouvertes au cours des 4 dernières années est de 2 agences par an.
	Aménagement de 4 anciennes agences par an	Le nombre d'agences aménagées selon le concept de l'harmonisation est égal à 47. L'harmonisation est réservée aux agences propriété de la banque.
	le coût d'agencement d'une agence est de 185 mDT	Coût historique majoré de 10% par an.
L'EXPLOITATION		
Les produits d'exploitation bancaire		
<u>Les intérêts et revenus assimilés</u>		
H1	Augmentation annuelle sur la période de 9 %	Cette augmentation est indexée sur le rendement actuel des crédits.
<u>Les commissions reçues</u>		
H1	Augmentation annuelle moyenne sur la période de 8%	La promotion de nouveaux produits et métiers sera génératrice de nouvelles commissions
<u>Gain sur portefeuille Titres et des opérations financières</u>		
H1	- augmentation des gains sur opérations financière de 2 %/an ; - les gains sur les titres de transaction ont été estimés à 500 MDT en 2007 puis	En raison de l'accroissement des volumes des BTA et de l'augmentation des gains réalisés par la salle de marchés

	augmenteront de 100 MDT /an. - Les revenus des BTA sont calculés sur la base de leurs taux de rendement.	
Les charges d'exploitation bancaire		
Intérêts encourus et charges assimilées		
H1	Le coût des ressources passera de 4,53% en 2006 à 4,41% en 2011.	Par une politique sélective de collecte et un taux modéré d'évolution des dépôts : atteindre en 2011 la moyenne actuelle du secteur.
Commissions encourues		
H1	Augmentation annuelle de 5% par an.	
Les charges d'exploitation		
Masse salariale		
H1	Augmentation de la masse salariale de 8%.	Stabilisation de l'effectif à 1000 employés. Le nombre d'employés est stabilisé autour de 950 depuis l'année 2000. Les départs à la retraite sont compensés par des recrutements ciblés pour des postes techniques. Le développement du réseau est assuré par les gains de productivité.
Frais généraux		
H1	Augmentation de 9% par an.	
Dotations aux amortissements		
	Augmentation de la dotation de 200 mDT par an à partir de 2008.	Vu l'importance des immobilisations de la Banque, les dotations ont été estimées de façon forfaitaire représentant en moyenne 5,4% des immobilisations nettes.
Résultat Net et impôt		
H1	L'impôt sur les bénéfices a été estimé à 2Md en 2007, 2,2 MDT en 2008, 2,5 en 2009, 2,8 MDT en 2010 et 3,5 MDT en 2011 ;	Montants forfaitaires compte tenu des avantages fiscaux.

6.2.1.1. Les Ressources de la Banque :

a- les dépôts :

Les dépôts de la clientèle évolueront à un taux de 8 % par an en visant une répartition cible qui consiste à relever la part des dépôts à vue à 40% du total des dépôts et celle de l'épargne à 21% en 2011 contre respectivement 25,8% et 15,8% en 2006. Cette nouvelle répartition, conjuguée à d'autres actions commerciales doit faire baisser le coût de nos dépôts à 4,4% en 2011.

Répartition	Réalizations		Prévisions				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôts à vue	24,7%	25,8%	29,0%	32,0%	35,0%	38,0%	40,0%
Epargne	16,1%	15,8%	17,0%	18,0%	19,0%	20,0%	21,0%
Dépôts à terme	56,4%	55,7%	52,0%	47,0%	43,0%	39,0%	36,0%
Autres	2,8%	2,6%	2,0%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

	Réalizations		Prévisions					Moy Evol
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
TOTAL DEPOTS	1 688 483	1 860 588	2 009 435	2 170 190	2 343 805	2 531 309	2 733 814	8,00%
Dépôts à vue	417 675	480 794	582 736	694 461	820 332	961 898	1 093 526	17,71%
Épargne	271 727	294 142	341 604	390 634	445 323	506 262	574 101	14,28%
Dépôts à terme	952 165	1 037 195	1 044 906	1 019 989	1 007 836	987 211	984 173	-2,00%
Autres	46 916	48 457	40 189	65 106	70 314	75 939	82 014	13,35%
TOTAL	1 688 483	1 860 588	2 009 435	2 170 190	2 343 805	2 531 309	2 733 814	

b- Les Emprunts et Ressources Spéciales :

Au vu des contacts déjà entamés, des perspectives d'avenir et des remboursements prévus sur les lignes en notre possession, les ressources spéciales évolueront à un taux de 5% par an.

Un emprunt obligataire de 40 millions de dinars remboursable sur une période de 10 ans a été mis en place en 2007. Deux autres emprunts de 30 millions de dinars chacun seront émis en 2008 et 2010.

Le poste « Emprunt & ressources Spéciales » évoluera ainsi :

	Réalizations		Prévisions					Moy
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Emprunts	21 911	18 785	58 000	81 000	71 000	91 000	78 000	
Ressources spéciales	175 536	191 656	201 239	211 301	221 866	232 959	244 607	5,00%
Total	197 447	210 441	259 239	292 301	292 866	323 959	322 607	4,96%

C- Les capitaux propres :

Les capitaux propres augmenteront sous l'effet :

- Une augmentation du capital social de 15 millions de dinars en 2007. Cette augmentation sera réalisée en numéraire pour 5 millions de dinars et une prime d'émission de 13 dinars par action, 5 millions de dinars dans le cadre d'une OPS avec une prime d'émission de 15 dinars par action et 5 millions de dinars par incorporation de réserves. La prime d'émission totale sera de 14 millions de dinars.

- Une augmentation du capital social de 15 millions de dinars en 2009 qui aura les mêmes caractéristiques que celle projetée en 2007.

- Le taux de rémunération sera de 10% du nominal jusqu'à 2010 pour passer ensuite à 12% en 2011.

	Réalizations		Prévisions				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
RESULTAT NET DE LA PERIODE	19 444	19 865	21 615	24 668	30 614	34 683	40 821
Capital social	70 000	70 000	85 000	85 000	100 000	100 000	100 000
Réserves autonomes	121 123	134 627	143 192	158 507	169 675	191 789	216 472
Réserves de l'augmentation du K			14 000	14 000	28 000	28 000	28 000
Affectation du résultat							
Dividendes& fonds social	5 940	6 300	6 300	8 500	8 500	10 000	12 000
Réserves		13 565	15 315	16 168	22 114	24 683	28 821
Total des réserves	134 627	148 192	158 507	174 675	191 789	216 472	245 294

6.2.1.2. Les Emplois de la Banque :

a. Les crédits à la clientèle :

Les crédits nets à la clientèle vont progresser de 9% par an mais avec des proportions différentes selon leurs natures.

	Réalizations		Prévisions					Moy
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
créances clientèle	1 628 479	1 771 475	1 930 908	2 104 689	2 294 111	2 500 582	2 725 634	9%

b. Le Portefeuille de Titres :

Le portefeuille titres évoluera à un taux annuel de 9 % pour atteindre un volume de 514 MDT en 2011. Il sera essentiellement constitué de titres d'investissement et notamment les BTA.

En 2011, la Banque aura 365 MDT de BTA répartis entre le portefeuille titre commercial (100 MDT) et le portefeuille titre d'investissement (265 MDT).

	Réalizations		Prévisions				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Total	262 015	333 914	363 966	396 723	432 428	471 347	513 768
Portefeuille titres commercial	4 559	8 741	9 000	34 000	61 000	88 000	115 000
Portefeuille d'investissement	257 456	325 173	354 966	362 723	371 428	383 347	398 768
Taux de croissance annuel du portefeuille		27%	9%	9%	9%	9%	9%

c. Les Immobilisations Nettes :

Compte tenu des investissements prévus, des cessions des immobilisations acquises dans le cadre des liquidations d'affaires contentieuses et des ventes d'immobilisations résultant d'opérations de promotions immobilières initiées par la banque, les immobilisations nettes augmenteront de 5% par an.

	Réalizations		Prévisions				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Valeurs immobilisées	69 886	73 971	77 670	81 553	85 631	89 912	94 408

6.2.1.3 - L'Exploitation :

a. Les Intérêts et Revenus Assimilés :

Les intérêts perçus et revenus assimilés augmenteront de 9 % par an sur la période étudiée.

	Réalizations		Prévisions					Tx d'évol.
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Intérêts&revenus assimilés	128 035	142 537	155 365	169 348	184 590	201 203	219 311	9,00%

b. Les commissions :

Grâce à la diversification des offres de produits et à l'émergence de nouveaux produits découlant essentiellement de l'exploitation des nouvelles technologies, les commissions perçues augmenteront de 8% par an.

	Réalizations		Prévisions					Tx d'évol.
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Commissions reçues	20 636	23 371	25 241	27 260	29 441	31 796	34 340	8,00%

c. Gains sur Portefeuille Commercial & Opérations Financières :

Les gains sur les opérations financières augmenteront de 2% par an.

Les BTA auront un rendement de 6,6% en 2007 puis baisseront jusqu'à 6,4 % en 2011.

	Réalizations		Prévisions					Tx d'évol.
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Gain /opér;fin.	7 040	6 737	8 221	8 386	8 553	8 724	8 899	2,00%
Transaction	299	1 320	500	600	700	800	900	20,50%
Revenus des BTA	12	3		1 625	3 250	4 800	6 400	54,17%
Gain portefeuille commercial&opé.fin.	7 351	8 060	8 721	10 611	12 503	14 324	16 199	14,33%

d. Revenus du Portefeuille Titres d'Investissement :

Les revenus du portefeuille d'investissement évolueront en fonction des volumes de chaque catégorie de titres, déterminés dans le bilan et des taux de rendement moyen. Les participations, emprunts et autres titres garderont un taux de rendement de 4,4% à partir de 2006 et les BTA un taux de 6,6% et baissera à 6,4 % en 2011.

	Réalizations		Prévisions					Tx d'évol.
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Participations & Emprunts souscrits	107 453	120 976	123 396	125 863	128 381	130 948	133 567	2,00%
Taux de rémunération	2,39%	4,77%	4,40%	4,40%	4,40%	4,40%	4,40%	
BTA	150 003	204 197	231 571	236 860	243 048	252 399	265 201	4,35%
Taux de rémunération	6,20%	6,60%	6,60%	6,50%	6,50%	6,40%	6,40%	
Revenus du portefeuille d'investissement	14 387	16 711	20 713	20 934	21 447	21 915	22 850	2,84%

e. Intérêts Encourus et Charges Assimilées :

Le coût actuel de ressources s'élève à 4,53%. L'objectif est d'atteindre la moyenne du secteur. Compte tenu de l'augmentation du TMM ce coût est estimé à 4,41% en 2011.

	Réalizations		Prévisions					Tx d'évol.
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Ressources*	1 885 930	2 071 029	2 268 674	2 462 491	2 636 671	2 855 268	3 056 421	8,04%
Coût des ressources	4,33%	4,53%	4,52%	4,50%	4,45%	4,43%	4,41%	
Intérêts encourus et charges assimilées	75 226	89 686	102 544	110 812	117 332	126 488	134 788	8,10%

* Dépôts et avoirs de la clientèle +emprunts et ressources spéciales

f. Les commissions encourues :

	Réalizations		Prévisions					Tx d'évol.
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Commissions encourues	2 769	2 474	2 598	2 728	2 864	3 007	3 158	5,00%

g. Les Frais d'Exploitation :

Les frais du personnel augmenteront de 8% par an et les charges générales d'exploitation de 9% par an. Les dotations aux amortissements représenteront 5,37 % des immobilisations.

	Réalizations		Prévisions					Tx d'évol.
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Frais de personnel	24 572	28 842	31 149	33 641	36 333	39 239	42 378	8,00%
Charges générales d'exploitation	8 981	9 443	10 293	11 219	12 229	13 330	14 529	9,00%
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 789	3 761	4 000	4 200	4 400	5 000	5 500	7,29%
TOTAL	37 342	42 046	45 442	49 061	52 962	57 569	62 408	8,21%

h. Les Dotations aux Provisions :

Les dotations aux provisions augmenteront à un taux de 8%.

	Réalizations		Prévisions				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dot. Aux provisions	35 881	35 501	38 341	41 408	44 721	48 299	52 163

6.2.1.4- RISQUES ET COUVERTURE

L'évolution des engagements de la Banque au cours de la période 2007-2011 se fera comme suit :

- les engagements par signature augmenteront à un taux annuel moyen de 5%,
- les agios réservés augmenteront au de 5 %,
- les engagements nets du bilan au taux de 9 %
- et les provisions de 95 % de la dotation annuelle.

	Réalizations		Prévisions					Tx d'évol.
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Engagements par signature	309 295	354 224	371 935	390 532	410 059	430 561	452 090	5,00%
Provisions	145 960	103 046*	139 470	178 808	221 293	267 177	316 731	24,65%
agios réservés	92 676	82 360**	86 478	90 802	95 342	100 109	105 115	5,00%
Engagements nets	1 628 479	1 771 475	1 930 908	2 104 689	2 294 111	2 500 582	2 725 634	9,00%
Total du Risque	2 176 410	2 311 105	2 528 791	2 764 831	3 020 805	3 298 429	3 599 569	9,27%

* Les provisions affectées et non affectées

**Les agios réservés comprennent un montant de 1600 MDT sur un portage

L'objectif stratégique de la banque est de réduire le taux des créances classées à un taux de 15 % et que le taux de couvertures soit au moins égal à 70 % dès 2009.

Pour ce faire la Banque doit recourir à des cessions et des radiations de créances. Au cours de 2007 et 2008, la banque procédera à la radiation de 7 et 5 MDT.

En 2009, la cession de 4 MDT de créances totalement couvertes de garanties réelles, pour ne pas diminuer les provisions, s'avère nécessaire. En 2010 et 2011, la banque procédera à la radiation de 4MDT.

	Réalizations		Prévisions				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Créances courantes valeur brute	2176 410	2311 105	2528 791	2764 831	3020 805	3298 429	3599 569
Créances courantes	1 628 479	1 771 475	1 930 908	2 104 689	2 294 111	2 500 582	2 725 634
Créances classées	518 000	440 768	445 176	449 627	454 124	458 665	463 252
Provisions	145 960	103 046*	139 470	178 808	221 293	267 177	316 731
Agios réservés	92 676	82 360**	86 478	90 802	95 342	100 109	105 115
Provisions + Agios réservés	238 636	185 406	225 948	269 610	316 635	367 286	421 846
Radiation des créances			7 000	5 000		4 000	4 000
Cession des créances					4 000		
Cumul des cessions et radiations			7 000	12 000	16 000	20 000	24 000
créances classées après cession et rad.	518 000	440 768	438 176	437 627	438 124	438 665	439 252
Provisions + Agios réservés après cession			218 948	257 610	304 635	351 286	405 846
Créances classées/total crédits valeur brute	24%	19%	17%	16%	15%	13%	12%
Ratio de couverture des créances classées	46%	42%	50%	59%	70%	80%	92%

* Les provisions affectées et non affectées

**Les agios réservés comprennent un montant de 1600 mDT sur un portage

6.3 - LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS :

Bilan prévisionnel :

	Réalizations		Prévisions				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<u>ACTIF</u>							
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP ET TG T	49 902	137 833	102 347	98 406	83 596	72 186	25 576
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	105 434	68 472	73 265	78 394	83 881	89 753	96 036
AC3- Créances sur clientèle	1 628 479	1 771 475	1 930 908	2 104 689	2 294 111	2 500 582	2 725 634
AC4- Portefeuille-titres commercial	4 559	8 741	9 000	34 000	61 000	88 000	115 000
AC5- Portefeuille d'investissement	257 456	325 173	354 966	362 723	371 428	383 347	398 768
AC6- Valeurs immobilisées	69 886	73 971	77 670	81 553	85 631	89 912	94 408
AC7- Autres actifs	24 547	25 136	26 393	27 779	29 098	30 542	31 767
<u>TOTAL ACTIF</u>	2 140 263	2 410 801	2 574 548	2 787 545	3 008 746	3 254 322	3 487 188
<u>PASSIF</u>							
PA1- Banque centrale et CCP	0	74 000	0	0	0	0	0
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	30 197	30 586	30 892	31 201	31 513	31 828	32 146
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	1 688 483	1 860 588	2 009 435	2 170 190	2 343 805	2 531 309	2 733 814
PA4- Emprunts et ressources spéciales	197 447	210 441	259 239	292 301	292 866	323 959	322 607
PA5- Autres passifs	13 569	10 694	11 175	11 678	12 273	12 753	13 327
<u>TOTAL PASSIF</u>	1 929 696	2 186 309	2 310 741	2 505 369	2 680 456	2 899 849	3 101 894
<u>CAPITAUX PROPRES</u>							
CP1- Capital	70 000	70 000	85 000	85 000	100 000	100 000	100 000
CP2- Réserves	120 699	134 203	142 768	158 083	169 251	191 365	216 048
CP21- Prime d'émission			14 000	14 000	28 000	28 000	28 000
CP3- Autres capitaux propres	423	423	423	423	423	423	423
CP3- Résultat reporté	1	1	1	1	1	1	1
CP6- Résultat de l'exercice	19 444	19 865	21 615	24 668	30 614	34 683	40 821
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u>	210 567	224 492	263 807	282 175	328 289	354 472	385 294
<u>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</u>	2 140 263	2 410 801	2 574 548	2 787 545	3 008 746	3 254 322	3 487 188

Etat des Résultats prévisionnels :

	Réalizations		Prévisions				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	170 409	190 679	210 040	228 153	247 980	269 238	292 699
PR1 Intérêts et revenus assimilés	128 035	142 537	155 365	169 348	184 590	201 203	219 311
PR2 Commissions reçues	20 636	23 371	25 241	27 260	29 441	31 796	34 340
PR3 Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	7 351	8 060	8 721	10 611	12 503	14 324	16 199
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	14 387	16 711	20 713	20 934	21 447	21 915	22 850
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	77 995	92 160	105 342	113 741	120 398	129 699	138 150
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	75 226	89 686	102 544	110 812	117 332	126 488	134 788
CH2 Commissions encourues	2 769	2 474	2 598	2 728	2 864	3 007	3 158
CH3 Perte du portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	200	201	202	203	204
PRODUIT NET BANCAIRE	92 414	98 519	104 699	114 412	127 583	139 540	154 550
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	35 881	35 501	38 341	41 408	44 721	48 299	52 163
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	459	-452	1 000	1 200	1 500	2 000	2 500
PR7 Autres produits d'exploitation	820	889	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
CH6 Frais de personnel	24 572	28 842	31 149	33 641	36 333	39 239	42 378
CH7 Charges générales d'exploitation	8 981	9 443	10 293	11 219	12 229	13 330	14 529
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions	3 789	3 761	4 000	4 200	4 400	5 000	5 500
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 470	21 409	23 115	26 343	32 600	36 872	43 679
PR8 /CH9 Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	343	149	500	525	514	611	642
CH11 Impôt sur les bénéfices	1 369	1 693	2 000	2 200	2 500	2 800	3 500
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	19 444	19 865	21 615	24 668	30 614	34 683	40 821
RESULTAT NET DE LA PERIODE	19 444	19 865	21 615	24 668	30 614	34 683	40 821

Etat des flux de trésorerie prévisionnels :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION							
Produits d'exploitation bancaire encaissés	177 620	177 063	189 327	207 219	226 534	247 323	269 849
Charges d'exploitation bancaires décaissées	-77 111	-73 883	-105 342	-113 741	-120 398	-129 699	-138 150
Dépôts/retraits de dépôts auprès d'autres étab.bancaires et financiers	26 576	-8 455	-4 487	-4 820	-5 176	-5 557	-5 964
Prêts et avances/Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	-174 805	-182 035	-197 774	-215 190	-234 143	-254 769	-277 215
Dépôts /Retraits de dépôts de la clientèle	72 389	153 801	148 847	160 755	173 615	187 504	202 505
Titres de placement	6 489	-4 097	-259	-25 000	-27 000	-27 000	-27 000
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-25 067	-28 868	-31 149	-33 641	-36 333	-39 239	-42 378
Autres flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-8 067	-13 536	-6 855	-10 378	-11 239	-12 482	-13 338
Impôts sur les sociétés	-1 369	0	-2 000	-2 200	-2 500	-2 800	-3 500
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DE L'EXPLOITATION	-3 345	19 990	-9 692	-36 996	-36 639	-36 718	-35 191
ACTIVITE D'INVESTISSEMENT							
Acquisitions/Cessions et revenus portefeuille d'investissement	-18 154	-51 100	-8 080	14 377	14 242	11 997	9 929
Acquisitions/Cessions sur immobilisation	-2 398	-7 846	-7 699	-8 083	-8 478	-9 282	-9 996
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-20 552	-58 946	-15 779	6 293	5 764	2 715	-67
ACTIVITE DE FINANCEMENT							
Emission d'action			24 000	0	24 000	0	0
Remboursement & Augm d'emprunts et des ressources spéciales	19 827	13 021	48 798	33 062	565	31 093	-1 352
Dividendes versés	-7 200	-5 940	-6 300	-6 300	-8 500	-8 500	-10 000
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT	12 627	7 081	66 498	26 762	16 065	22 593	-11 352
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités							
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-11 270	-31 875	41 027	-3 941	-14 810	-11 410	-46 610
Liquidités et équivalent de liquidité en début d'exercice	104 465	93 195	61 320	102 347	98 406	83 596	72 187
LIQUIDITE ET EQUIVALENT DE LIQUIDITE EN FIN D'EXERCICE	93 195	61 320	102 347	98 406	83 596	72 187	25 576

6.4. INDICATEURS ET RATIOS :

6.4.1. Principaux indicateurs

Indicateurs d'activité :

	Réalizations		Prévisions				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Activité							
Total du Bilan	2 140 263	2 410 801	2 574 548	2 787 545	3 008 746	3 254 322	3 487 188
Crédits à la clientèle	1 628 479	1 771 475	1 930 908	2 104 689	2 294 111	2 500 582	2 725 634
Dépôts de la Clientèle	1 688 483	1 860 588	2 009 435	2 170 190	2 343 805	2 531 309	2 733 814
Portefeuille Titres	262 015	333 914	363 966	396 723	432 428	471 347	513 768
Capitaux Propres	210 567	224 492	263 807	282 175	328 289	354 472	385 294
dont :							
- capital social	70 000	70 000	85 000	85 000	100 000	100 000	100 000
- Réserves	121 123	134 627	157 192	172 507	197 675	219 789	244 472
Fonds Propres avant résultat de l'exercice	191 123	204 627	242 192	257 507	297 675	319 789	344 472

Indicateurs d'Exploitation :

	Réalizations		Prévisions				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Chiffres d'affaires	170 409	190 679	210 040	228 153	247 980	269 238	292 699
Marge d'intérêt	52 809	52 851	52 821	58 536	67 258	74 714	84 523
Commissions Nettes	17 867	20 897	22 643	24 532	26 577	28 789	31 182
Revenus du Portefeuille Titres	14 698	18 034	21 213	23 159	25 397	27 515	30 150
Produit Net Bancaire	92 414	98 519	104 699	114 412	127 583	139 540	154 550
Charges opératoires	37 342	42 046	45 442	49 061	52 962	57 569	62 408
Résultat d'Exploitation	20 470	21 409	23 115	26 343	32 600	36 872	43 679
Résultat Net	19 444	19 865	21 615	24 668	30 614	34 683	40 821

6.4.2. Principaux ratios

Ratios de Structure :

	Réalizations		Prévisions				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Fonds Propres / Total Bilan	8,93%	8,49%	9,41%	9,24%	9,89%	9,83%	9,88%
Fonds propres /crédits	11,74%	11,55%	12,54%	12,23%	12,98%	12,79%	12,64%
Dépôts / Total Bilan	78,89%	77,18%	78,05%	77,85%	77,90%	77,78%	78,40%
Crédits / Total Bilan	76,09%	73,48%	75,00%	75,50%	76,25%	76,84%	78,16%
Crédits / Dépôts	96,45%	95,21%	96,09%	96,98%	97,88%	98,79%	99,70%

Ratios de Rentabilité :

	Réalizations		Prévisions				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Rentabilité des Fonds Propres "R O E"	10,17%	9,71%	8,92%	9,58%	10,28%	10,85%	11,85%
Rentabilité des Actifs "R O A"	0,91%	0,82%	0,84%	0,88%	1,02%	1,07%	1,17%
Rentabilité des Fonds propres avant impôts	10,89%	10,54%	9,75%	10,43%	11,12%	11,72%	12,87%
Marge d'Intérêts / P N B	57,14%	53,65%	50,45%	51,16%	52,72%	53,54%	54,69%
Commissions Nettes / P N B	19,33%	21,21%	21,63%	21,44%	20,83%	20,63%	20,18%
Revenus Portefeuille Titres / P N B	15,90%	18,31%	20,26%	20,24%	19,91%	19,72%	19,51%
Rendement des crédits	7,38%	7,75%	7,75%	7,76%	7,76%	7,77%	7,77%
Coût des Ressources	3,99%	4,33%	4,52%	4,50%	4,45%	4,43%	4,41%
Marge nette	3,40%	3,42%	3,23%	3,26%	3,31%	3,34%	3,36%

Ratios de productivité :

	Réalizations		Prévisions				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Coefficient d'Exploitation	40,41%	42,68%	43,40%	42,88%	41,51%	41,26%	40,38%
Commissions Nettes / Masse Salariale	72,71%	72,45%	72,69%	72,92%	73,15%	73,37%	73,58%
Masse Salariale / P N B	26,59%	29,28%	29,75%	29,40%	28,48%	28,12%	27,42%

Ratios de Risque

	Réalizations		Prévisions				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Créances classées	518 000	440 768	438 176	437 627	438 124	438 665	439 252
Evolution		-8,29%	-0,59%	-0,13%	0,11%	0,12%	0,13%
Total Provisions + Agios réservés	238 636	185 406	218 948	257 610	304 635	351 286	405 846
Evolution		17%	-22%	18%	18%	18%	15%
Créances classées/total crédits valeur brute	24%	19%	17%	16%	15%	13%	12%
Ratio de couverture des créances classées	46%	42%	50%	59%	70%	80%	92%